

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FOREIGN AFFAIRS
AND INTERNATIONAL
TRADE

Chair:

The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Wednesday, May 9, 2012
Thursday, May 10, 2012
Wednesday, May 16, 2012

Issue No. 12

Fifth, sixth and seventh meetings on:
Canadian foreign policy regarding Iran,
its implications, and other related matters

Fourth (final) meeting on:
Examination of the Document entitled:
*Passport Canada's Fee-For-Service Proposal
to Parliament*

INCLUDING:
THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE
(*Passport Canada's Fee-for-Service Proposal
to Parliament, dated March 2012,
pursuant to the User Fees Act*)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE
INTERNATIONAL

Présidente :

L' honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Le mercredi 9 mai 2012
Le jeudi 10 mai 2012
Le mercredi 16 mai 2012

Fascicule n° 12

Cinquième, sixième et septième réunions concernant :
La politique étrangère canadienne relative à l'Iran,
ses implications et d'autres questions connexes

Quatrième (dernière) réunion concernant :
Examiner le document intitulé *Présentation
au Parlement de la proposition de services et
de droits connexes de Passeport Canada*

Y COMPRIS :
LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(*Présentation au Parlement de la proposition de services
et de droits connexes de Passeport Canada, daté mars 2012,
conformément à la Loi sur les frais d'utilisation*)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON FOREIGN AFFAIRS AND
INTERNATIONAL TRADE

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Percy E. Downe, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

- | | |
|--|--|
| * Cowan
(or Tardif)
De Bané, P.C.
Fortin-Duplessis
Frum
Johnson | MacDonald
Mahovlich
Nolin
Robichaud, P.C.
Smith, P.C. (<i>Cobourg</i>)
Wallin |
| * LeBreton, P.C.
(or Carignan) | |

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator MacDonald replaced the Honourable Senator Finley (*May 16, 2012*).

The Honourable Senator Wallin replaced the Honourable Senator Raine (*May 11, 2012*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Lang (*May 10, 2012*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Stratton (*May 10, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
DU COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente : L'honorable A. Raynell Andreychuk

Vice-président : L'honorable Percy E. Downe
et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|--|--|
| * Cowan
(ou Tardif)
De Bané, C.P.
Fortin-Duplessis
Frum
Johnson | MacDonald
Mahovlich
Nolin
Robichaud, C.P.
Smith, C.P. (<i>Cobourg</i>)
Wallin |
| * LeBreton, C.P.
(ou Carignan) | |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur MacDonald a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 16 mai 2012*).

L'honorable sénateur Wallin a remplacé l'honorable sénateur Raine (*le 11 mai 2012*).

L'honorable sénateur Raine a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 10 mai 2012*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Stratton (*le 10 mai 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2012
(28)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Downe, Fortin-Duplessis, Frum, Johnson, Lang, Mahovlich, Nolin, Robichaud, P.C., Smith, P.C. (*Cobourg*) and Stratton (11).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Brian Hermon, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 2, 2012, the committee continued its examination on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications, and other related matters. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

As individuals:

Ramin Jahanbegloo, Associate Professor of Political Science, University of Toronto (by video conference);

Ali Ehsassi, Lawyer;

Kaveh Shahrooz, Lawyer.

Mr. Jahanbegloo with Mr. Ehsassi and Mr. Shahrooz made a statement and together answered questions.

At 5:45 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 29, 2012, the committee continued its examination of the Document entitled: *Passport Canada's Fee-for-Service Proposal* to Parliament, dated March 2012, pursuant to the User Fees Act, S.C. 2004, C. 6, sbs. 4(2). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 11.*)

The Honourable Senator Fortin-Duplessis moved:

That the committee recommend to the Senate to approve the document *Passport Canada's Fee-for-Service Proposal to Parliament*, dated March 2012, pursuant to the *User Fees Act*.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:50 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2012
(28)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 16 h 15, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Downe, Fortin-Duplessis, Frum, Johnson, Lang, Mahovlich, Nolin, Robichaud, C.P., Smith, C.P. (*Cobourg*) et Stratton (11).

Également présents : Natalie Mychajlyszyn et Brian Hermon, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 février 2012, le comité poursuit son étude sur la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, ses implications et d'autres questions connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Ramin Jahanbegloo, professeur agrégé en science politique, Université de Toronto (par vidéoconférence);

Ali Ehsassi, avocat;

Kaveh Shahrooz, avocat.

M. Jahanbegloo, M. Ehsassi et M. Shahrooz font une déclaration et répondent aux questions.

À 17 h 45, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 29 mars 2012, le comité poursuit son étude du document intitulé *Présentation au Parlement de la proposition de services et de droits connexes de Passeport Canada*, daté mars 2012, conformément à la Loi sur les frais d'utilisation, L.C. 2004, ch. 6, par. 4(2). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 11 des délibérations du comité.*)

L'honorable sénateur Fortin-Duplessis propose :

Que le comité recommande au Sénat d'approuver le document *Présentation au Parlement de la proposition de services et de droits connexes de Passeport Canada*, daté mars 2012, conformément à la Loi sur les frais d'utilisation.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 50, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, May 10, 2012
(29)

[English]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:30 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, De Bané, P.C., Downe, Fortin-Duplessis, Frum, Johnson, Mahovlich, Nolin, Raine, Robichaud, P.C., and Smith, P.C., (*Cobourg*) (11).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Brian Hermon, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 2, 2012, the committee continued its examination on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications, and other related matters. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

Columbia University:

Gary Sick, Adjunct Professor of International and Public Affairs, Senior Research Scholar, School of International and Public Affairs (by video conference).

Fondation pour la recherche stratégique:

Bruno Tertrais, Senior Research Fellow (by video conference).

Mr. Sick made a statement and answered questions.

At 11:30 p.m., the committee suspended.

At 11:32 p.m., the committee resumed.

Mr. Tertrais made a statement and answered questions.

At 12:13 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 16, 2012
(30)

[English]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, De Bané, P.C., Downe, Fortin-Duplessis, Frum, Johnson, MacDonald, Mahovlich, Robichaud, P.C., and Smith, P.C. (*Cobourg*) (10).

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2012
(29)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 10 h 30, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, De Bané, C.P., Downe, Fortin-Duplessis, Frum, Johnson, Mahovlich, Nolin, Raine, Robichaud, C.P. et Smith, C.P. (*Cobourg*) (11).

Également présents : Natalie Mychajlyszyn et Brian Hermon, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 février 2012, le comité poursuit son étude sur la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, ses implications et d'autres questions connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Université Columbia :

Gary Sick, professeur auxiliaire, Affaires publiques et internationales, chercheur principal, École supérieure d'affaires publiques et internationales (par vidéoconférence).

Fondation pour la recherche stratégique :

Bruno Tertrais, maître de recherche (par vidéoconférence).

M. Sick fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 30, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 32, le comité reprend ses travaux.

M. Tertrais fait une déclaration et répond aux questions.

À 12 h 13, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 16 mai 2012
(30)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 16 h 15, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, De Bané, C.P., Downe, Fortin-Duplessis, Frum, Johnson, MacDonald, Mahovlich, Robichaud, C.P. et Smith, C.P. (*Cobourg*) (10).

Other senator present: The Honourable Senator Kinsella (1).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Brian Hermon, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 2, 2012, the committee continued its examination on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications, and other related matters. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

Human Rights Watch:

Faraz Sanei, Researcher, Middle East and North Africa (by video conference).

Amnesty International:

Nassim Papayianni, Campaigner, East Gulf Team (by video conference).

Iranian Canadian Congress:

Farrokh Zandi, President;

Samad Assadpour, Secretary of the Board of Directors.

Mr. Sanei and Mr. Papayianni made statements and answered questions.

At 5:20 p.m., the committee suspended.

At 5:25 p.m., the committee resumed.

Mr. Zandi made a statement and with Mr. Assadpour answered questions.

At 6:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Kinsella (1).

Également présents : Natalie Mychajlyszyn et Brian Hermon, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 février 2012, le comité poursuit son étude sur la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, ses implications et d'autres questions connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Human Rights Watch :

Faraz Sanei, chercheur, Division du Moyen-Orient et Afrique du Nord (par vidéoconférence).

Amnistie internationale :

Nassim Papayianni, chargée de campagne, Moyen-Orient/Golfe (par vidéoconférence).

Iranian Canadian Congress :

Farrokh Zandi, président;

Samad Assadpour, secrétaire du conseil d'administration.

M. Sanei et M. Papayianni font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 17 h 20, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 25, le comité reprend ses travaux.

M. Zandi fait une déclaration, puis avec M. Assadpour, répond aux questions.

À 18 h 20, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Line Gravel

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, May 10, 2012

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your Committee, to which was referred the document “*Passport Canada’s Fee-for-Service Proposal to Parliament*”, dated March 2012, pursuant to the *User Fees Act*” has in obedience to the order of reference of Thursday, March 29, 2012, examined the user fee Proposal and, in accordance with section 5 of the *User Fee Act*, recommends that it be approved.

Respectfully submitted,

La présidente,
Raynell Andreychuk
Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 10 mai 2012

Le comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a l’honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le document « *Présentation au Parlement de la proposition de services et de droits connexes de Passeport Canada* », daté mars 2012, conformément à la *Loi sur les frais d’utilisation* » a, conformément à l’ordre de renvoi du jeudi 29 mars 2012, étudié la proposition d’imposition de frais d’utilisation et, conformément à l’article 5 de la *Loi sur les frais d’utilisation*, recommande son approbation.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2012

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m. to examine and report on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications, and other related matters; and for the consideration of a draft report on the document entitled: Passport Canada's Fee-for-Service proposal to Parliament, dated March 2012, pursuant to the User Fees Act, S.C. 2004, c. 6, sbs. 4(2).

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. We are to examine and report on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications, and other related matters. Before I turn to the witnesses, I remind senators that upon completion of the testimony, we will revert to our other study on user fees, and we will have a vote on that matter.

Senator Nolin: I have a question on the note we just received from DFAIT. No, that is fine, I will wait.

The Chair: All right. We will get to that point. We are starting again our study on Iran. We have before us as individuals, three experts: two lawyers and one professor. By video conference, we have Ramin Jahanbegloo, Associate Professor of Political Science from the University of Toronto; and in person, we have Ali Ehsassi, and Kaveh Shahrooz, both of whom are lawyers. I understand there is agreement that Mr. Jahanbegloo will start.

We appreciate short interventions by our witnesses so that we have enough time for questions from senators. Welcome to the committee.

Ramin Jahanbegloo, Associate Professor of Political Science, University of Toronto, as an individual: Madam chair and senators, I am very grateful for this opportunity to appear before you and address a subject that in my view deserves more attention than it currently receives. I would like to share my main concerns about the violations of human rights in Iran and offer you some recommendations.

Let me start by saying that we are witnessing an historic time in the world, especially as it relates to the changes in the Middle East. Given the momentous political changes, it is more important that we take a closer look at the state of democratic advertising and the violation of human rights in Iran.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international s'est réuni ce jour à 16 h 15 pour étudier, dans le but d'en faire rapport, la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, ses implications et d'autres questions connexes ainsi que pour étudier une ébauche de rapport concernant le document intitulé Présentation au Parlement de la proposition de services et de droits connexes de Passeport Canada, daté mars 2012, conformément à la Loi sur les frais d'utilisation, L.C. 2004, ch. 6, par. 4(2).

Le sénateur A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Nous allons examiner, pour en faire rapport, la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, ses implications et d'autres questions connexes. Avant de donner la parole aux témoins, je rappelle aux sénateurs qu'après avoir entendu les témoignages, nous allons revenir à notre autre étude relative aux frais d'utilisation et nous procéderons à un vote sur cette question.

Le sénateur Nolin : J'ai une question à propos de la note que nous venons de recevoir du MAECI. Non, c'est très bien, j'attendrai.

La présidente : Très bien. Nous aborderons ce point. Nous reprenons notre étude sur l'Iran. Nous allons entendre, à titre personnel, trois spécialistes : deux avocats et un professeur. Par vidéoconférence, nous allons entendre Ramin Jahanbegloo, professeur agrégé en science politique de l'Université de Toronto, et en personne, nous allons entendre Ali Ehsassi et Kaveh Shahrooz, qui sont tous les deux avocats. Je crois comprendre que les témoins se sont entendus pour que M. Jahanbegloo commence.

Nous préférons que nos témoins présentent un bref exposé pour que nous ayons suffisamment de temps pour les questions des sénateurs. Bienvenue au comité.

Ramin Jahanbegloo, professeur agrégé en science politique, Université de Toronto, à titre personnel : Madame la présidente et sénateurs, je vous suis très reconnaissant de m'avoir donné la possibilité de comparaître devant vous et de parler d'un sujet qui, à mon avis, mérite qu'on lui accorde davantage d'attention que nous le faisons actuellement. J'aimerais vous parler de mes principales préoccupations au sujet des violations des droits de la personne en Iran et vous présenter quelques recommandations.

Permettez-moi de commencer par dire que nous vivons, à l'heure actuelle, une époque historique, en particulier pour ce qui est des changements survenus au Moyen-Orient. Compte tenu de l'ampleur des changements politiques, il est important d'examiner de plus près ce qu'il en est de la défense de la démocratie et des violations des droits de la personne en Iran.

No one familiar with Iranian politics will be foolish enough to argue that the Islamic Republic of Iran is a normal country with which Canada can have normal diplomatic, economic and cultural relations. Henry Kissinger used to say that diplomacy is the art of restraining power, but the only thing for sure about Iran is that any failure to act repeatedly against human rights violations in Iran will complicate all future efforts by the international community to restrain the repressive power of the Islamic Republic against its own people.

Three years after the disputed presidential elections of 2009, the human rights situation in the Islamic Republic of Iran continues to deteriorate and is in a state of unprecedented crisis. Hardly any group has been spared. Journalists, lawyers, human rights activists, women's rights activists, intellectuals, members of minority groups and students are among those targeted by the paranoid Iranian government. Ordinary citizens are routinely mistreated. As we sit here today, scores of civic human rights activists are imprisoned for their efforts to bring change to Iran.

I think that the human rights situation in Iran has never been as grave and as dangerous as it is today, even for Iranian-Canadians who travel to Iran and find themselves in prison under charges of being spies and revolutionaries. Given this reality, I think it is an urgent task and deep responsibility for the Canadian government to pursue policies that empower the democratic activism in Iran while disclosing the face of the Iran regime and penalizing its principal instruments of repression.

The Canadian government has been uniquely courageous in the past in holding Iran accountable for these gross violations. It can now more convincingly lead to the international community in responding to the human rights abuses in Iran by putting pressure on the Iranian regime to curb its criminal behaviour. Therefore, I am among those in the Iranian community in Canada who argue that human rights rather than the nuclear issue should be the focus of Canadian foreign policy.

I will now take the liberty here to recommend to the honourable senators of this committee the following action. First, human rights sanctions are useful and effective ways of targeting abusers and communicating international concerns to the Iranian people. Human rights sanctions are easier to initiate and have tremendous symbolic effects. The more abusers we sanction, the more we make transparent the mechanisms of the repression in Iran.

Second, the key challenge for Canada, I think, is to connect with the Iranian civil society. As important as political declarations on Iran may be, such measures are limited and

Tous ceux qui connaissent bien la situation politique en Iran ne soutiendront jamais que la République islamique d'Iran est un pays normal avec lequel le Canada peut avoir des relations diplomatiques, économiques et culturelles normales. Henry Kissinger disait que la diplomatie était l'art de contenir le pouvoir, mais la seule chose certaine que nous sachions à propos de l'Iran est que si nous ne réagissons pas constamment contre les violations des droits de la personne commises en Iran, cela compliquera tous les efforts que la communauté internationale pourra déployer à l'avenir pour contenir le pouvoir répressif que la République islamique exerce contre son propre peuple.

Trois ans après les élections présidentielles contestées de 2009, la situation des droits de la personne dans la République islamique d'Iran continue de se détériorer et se trouve dans une crise sans précédent. Pratiquement, aucun groupe n'a été épargné. Les journalistes, les avocats, les défenseurs des droits des femmes, les intellectuels, les membres des groupes minoritaires et les étudiants font partie de ceux qui sont visés par un gouvernement iranien paranoïaque. Les citoyens ordinaires sont régulièrement maltraités. Au moment où nous nous parlons, des dizaines de défenseurs des droits de la personne sont emprisonnés parce qu'ils ont essayé de changer la situation qui règne en Iran.

Je pense que la situation des droits de la personne en Iran n'a jamais été aussi grave et dangereuse qu'elle l'est aujourd'hui, même pour les Canadiens iraniens qui se rendent en Iran et qui sont emprisonnés parce qu'on les accuse d'être des espions et des révolutionnaires. Étant donné cette réalité, il me paraît urgent et essentiel que le gouvernement canadien mette en œuvre des politiques qui renforcent la défense de la démocratie en Iran, tout en montrant le vrai visage du régime iranien et en pénalisant ses principaux instruments de répression.

Le gouvernement canadien a déjà fait preuve d'un grand courage parce qu'il a demandé à l'Iran de rendre des comptes au sujet de ces graves violations. Le Canada est désormais bien placé pour influencer les mesures que pourra prendre la communauté internationale en réponse aux abus des droits de la personne commis en Iran en exerçant des pressions sur le régime iranien pour qu'il cesse ses agissements criminels. C'est la raison pour laquelle je suis un des membres de la communauté iranienne au Canada qui estime que la politique étrangère canadienne devrait s'intéresser principalement à la question des droits de la personne et non pas à celle du nucléaire.

Je vais maintenant prendre la liberté de recommander aux sénateurs de prendre la mesure suivante. Premièrement, les sanctions associées aux violations des droits de la personne sont des façons utiles et efficaces de cibler leurs auteurs et de faire savoir au peuple iranien que la communauté internationale se préoccupe de leur sort. Les sanctions associées aux violations des droits de la personne sont faciles à prendre et ont des effets symboliques considérables. Plus nous sanctionnons les agresseurs, plus nous rendons transparents les mécanismes de répression utilisés en Iran.

Deuxièmement, le principal défi qui se pose au Canada est, d'après moi, d'établir des contacts avec la société civile iranienne. Les déclarations politiques au sujet de l'Iran sont certes

ineffective. It would be important if Canada could redouble its efforts to assist Iranian human rights and civil society activists. In practical terms, that means funding programs that will enable Iranian dissidents and democrats to communicate with each other safely. By that I mean access to information, which is very critical, Internet access and broadcast media. Canadian institutions could help Iranians by supporting grants to gain access to the Internet as a means to expand communications and create a cyber force.

Third, Canada should continue to deny admission to senior Iranian officials and to encourage other countries to follow. This is an important means of isolating those responsible for abuses and expressing solidarity with democratic forces. Even if some visits are still allowed in the name of dialogue, I think the ruling elite should no longer be welcome in Canada and the Canadian government should be in a position to ensure Canadian citizens that Iranian leaders and collaborators for the regime will never step foot in Canada.

Last but not least, as the Canadian government is exploring effective means of pressure to force the Islamic regime to comply with international laws and above all recognize the civil rights of its citizens, I think it is crucial to remember the critical role and the important situation of the Iranian diaspora in Canada and their need to have contact with their relatives.

As such, I take the liberty to add to my recommendations the deep concern of the Iranian community in Canada in relation with the closing of the Canadian visa section in Tehran and the numerous cases of rejection of visas to Iranian students and their families. These measures have made an impact on the image of Canada as a safe haven for Iranian dissidents. I wish to add that engaging, informing and helping Iranian youth to understand Canadian policies and values is part of the important role played by public diplomacy in Canada.

Thank you all for your attention and concern. I thank you in advance for the concrete steps that you can take to help the people of Iran realize their fundamental human rights.

The Chair: Thank you, professor. We will now turn to Mr. Ehsassi.

Ali Ehsassi, Lawyer, as an individual: Honourable senators, thank you for inviting me here today. I commend the distinguished members of this committee for undertaking a thorough examination of Canada's foreign policy regarding Iran and I certainly hope that I can be of assistance.

importantes, mais elles ont un effet limité et sont peu efficaces. Il serait important que le Canada redouble d'efforts pour aider les défenseurs iraniens de la société civile et des droits de la personne. Sur le plan pratique, cela veut dire financer des programmes qui permettront aux dissidents et aux démocrates iraniens de communiquer entre eux de façon sécuritaire. Je veux dire par là leur donner accès à l'information, un aspect fondamental, accès à Internet et aux médias de diffusion. Les institutions canadiennes pourraient aider les Iraniens en accordant des subventions visant à donner accès à Internet dans le but de favoriser les communications et de créer une cyber force.

Troisièmement, le Canada devrait continuer à refuser l'entrée dans ce pays aux hauts fonctionnaires iraniens et à encourager d'autres pays à faire la même chose. C'est un moyen important qui permet d'isoler les responsables de ces abus et d'exprimer une solidarité avec les forces démocratiques. Même si certaines visites sont tout de même autorisées au nom du dialogue, je pense que l'élite au pouvoir ne devrait plus pouvoir venir au Canada et que le gouvernement canadien devrait être en mesure de garantir aux citoyens canadiens que les dirigeants et les collaborateurs du régime iranien ne mettront jamais les pieds au Canada.

Enfin et surtout, à l'heure où le gouvernement canadien recherche des moyens d'exercer des pressions sur le régime islamique pour l'obliger à respecter les lois internationales et surtout les droits civils de ses citoyens, il me paraît essentiel de ne pas oublier le rôle fondamental que peuvent jouer les membres de la diaspora iranienne au Canada et leur besoin d'avoir des contacts avec leurs familles.

Sur ce point, je prends la liberté d'ajouter à mes recommandations la grave préoccupation que suscite, pour la communauté iranienne au Canada, la fermeture de la section des visas canadiens de Téhéran et les nombreux cas de rejet de visas demandés par des étudiants iraniens et leurs familles. Ces mesures ont terni l'image qu'avait le Canada de refuge pour les dissidents iraniens. J'aimerais ajouter que toute action qui a pour but d'informer et d'aider les jeunes iraniens à comprendre les politiques et les valeurs canadiennes s'inscrit dans les objectifs de la diplomatie canadienne.

Je vous remercie tous pour votre attention. Je vous remercie à l'avance pour les mesures concrètes que vous pouvez prendre pour aider les Iraniens à exercer leurs droits de la personne fondamentaux.

La présidente : Merci, monsieur. Nous allons maintenant passer à M. Ehsassi.

Ali Ehsassi, avocat, à titre personnel : Sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui. Je félicite les distingués membres du comité d'avoir entrepris une étude approfondie de la politique étrangère canadienne à l'égard de l'Iran et j'espère sincèrement pouvoir vous être utile.

Iran is a country that has proven difficult to understand at the best of the times. While the country has always represented an enigma, wide-scale protests in Iran in 2009, coupled with the cascade of more recent developments throughout the Middle East region have added further layers of complexity.

The international community first took notice of depths of the unpopularity of the Iranian regime in the summer of 2009. By the admission of functionaries of the Iranian government itself, over 3 million Iranians took to the streets of Tehran alone. It is well to emphasize that the size of such crowds in cities scattered around Iran dwarfed more recent protests that have occurred throughout the Middle East region.

The cataclysmic events of the summer of 2009 have shaken the very foundations of the Islamic republic. Since then the international community and Iranians have had to deal with a regime reeling in paranoia and cognizant that it suffers from a profound legitimacy crisis. As a consequence, we have watched Iran steadily morph into a military dictatorship operating behind the facade of a theocracy. Apart from being subjected to a thoroughly discredited ideology for over 30 years, Iranians have had to contend with a regime with an abysmal human rights record, feral economics and endemic corruption. Other implications have been in Iranian foreign policy characterized by bluff and bluster, and a concerted effort by the regime to curtail the dealing of Iranians with the outside world.

Consequently, we should be cognizant of the social and economic implications of these policies. Impervious to the well-being of its populous, the Iranian regime would like nothing better than to completely have the international community recoil from dealing with Iran. The unsettling change at the core of the Iranian regime and the shift in orientation presents foreign policy makers with daunting challenges. Yet the principal lesson to be drawn is the need to recognize the divide between the Iranian government and the Iranians and to exploit the extent possible the chasm that separates the apparatus of the Islamic republic from the majority of the Iranian public and fortify civil society toward that endeavour.

While it would be counterproductive to overestimate the extent to which Canada may influence the events unfolding in Iran, in crafting options we must invariably choose between instances in which the best means are to act collectively through multilateral means, while in other instances we should tailor discreet initiatives toward our own specifications.

Canada is viewed favorably by a majority of Iranians. Unlike many other countries, we are not saddled by the perception that we have ever engaged in political machinations in our dealings with Iran. To the contrary, one must commend Canadian diplomats in Iran for having established a fine tradition of spearheading worthy cultural initiatives before the tragic death of

L'Iran n'est pas un pays facile à comprendre, même dans une époque normale. Ce pays a toujours constitué une énigme, mais les nombreuses manifestations qu'a connues l'Iran en 2009, conjuguées à toute une série d'événements plus récents qui sont survenus dans la région du Moyen-Orient, ont eu pour effet d'aggraver encore cette complexité.

La communauté internationale a eu connaissance pour la première fois de l'ampleur de l'impopularité du régime iranien au cours de l'été 2009. Comme des fonctionnaires du gouvernement iranien l'ont eux-mêmes admis, plus de 3 millions d'Iraniens sont descendus dans les rues de Téhéran. Il est bon de souligner que les foules qui ont manifesté dans les différentes villes de l'Iran font, par comparaison, des manifestations qui se sont produites dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient des événements mineurs.

Les bouleversements de l'été 2009 ont ébranlé les fondements mêmes de la République islamique. Depuis ces événements, la communauté internationale et les Iraniens ont dû faire face à un régime atteint de paranoïa et qui est conscient du fait que sa légitimité est gravement mise en doute. Nous avons constaté ainsi que l'Iran se transformait peu à peu en une dictature militaire derrière une façade théocratique. Les Iraniens se sont non seulement vu imposer une idéologie tout à fait discréditée pendant plus de 30 ans, mais ils doivent maintenant subir un régime qui a un dossier catastrophique en matière de droits de la personne, une économie sauvage et une corruption endémique. Parmi d'autres conséquences, mentionnons une politique étrangère iranienne faite de bluffs et de fanfaronnades, et un effort concerté de la part du régime en place pour limiter les liens entre les Iraniens et le monde extérieur.

C'est la raison pour laquelle nous devrions être sensibles aux répercussions sociales et économiques de ces politiques. Indifférent au bien-être de sa population, le régime iranien serait très satisfait si la communauté internationale refusait tout contact avec l'Iran. Les changements profonds qui touchent le régime iranien et ses nouvelles orientations posent des défis considérables aux responsables de la politique étrangère. Et pourtant, la principale leçon à tirer est qu'il faut prendre en compte ce nouveau clivage entre le gouvernement iranien et les Iraniens et exploiter dans toute la mesure du possible le gouffre qui sépare l'appareil de la République islamique de la majorité de la population iranienne et de renforcer la société civile dans ce but.

Il serait certainement néfaste de surestimer l'influence que le Canada peut exercer sur les événements qui se déroulent en Iran, mais lorsque des actions sont envisagées, nous sommes toujours amenés à choisir entre les cas où la meilleure solution est d'agir collectivement de façon multilatérale alors que dans d'autres cas, il faut adopter des initiatives discrètes, tenant compte de nos propres caractéristiques.

La majorité des Iraniens ont une opinion favorable du Canada. À la différence de nombreux autres pays, ils ne croient pas que notre pays se soit lancé dans des manœuvres politiques dans ses rapports avec l'Iran. Bien au contraire, il faut féliciter les diplomates canadiens en poste en Iran pour avoir créé une belle tradition d'initiatives culturelles méritoires avant le décès tragique

Ms. Zahra Kazemi, the most common example, of course, being the Terry Fox Run, which was held in Tehran for several years. Moreover, Canada is now home to a sizable and vibrant Iranian community with emotional and intellectual ties to their country of origin.

Over the course of the past year talk of a possible war has inundated the news and dominated international headlines. Given our legitimate concerns, the Canadian government has walked lockstep with its allies. Iran's acquisition of nuclear technology, after all, is subject to international norms, and represents a challenge solely amenable to multilateral diplomacy.

The yardstick against which any sanctioned regime must be judged is whether it targets the Iranian government without, to the extent possible, indiscriminately punishing the Iranian public at large.

My personal view is that the sanctions introduced to date have been far too lenient on the top echelons of the Iranian regime and sweeping in their impact on the Iranian public. By way of example, while the overbite of the legislation ensnares virtually every Iranian Canadian, only a mere 49 of the top apparatchiks of the Islamic Republic have been blacklisted under Canadian legislation.

That having been said, one must accept that the package of international sanctions adopted against Iran is the product of international policy coordination. It would be folly to expect Canada not to act in concert with its closest allies, yet one would hope that, in interpreting the Special Economic Measures Act, the Canadian government refrains from imposing undue restrictions on individuals and activities not associated with the Iranian government.

The more disconcerting development has been the public dimension of Canadian diplomacy and the manner in which we have communicated our approach to Iran. While scenes of millions of heroic Iranians demanding their rights in 2009, and the brutality of the Iranian government that followed, are etched in the memory of millions of people around the world. One would be hard pressed to find any evidence that it has impacted Canada's approach to Iran. Although Canada should be commended for assisting the Human Rights Commission of the United Nations in its annual assessment of Iran's abysmal human rights record, the practice was initiated several years prior to 2009.

Far too often we have resorted to megaphone diplomacy and ratcheted up the rhetoric on the nuclear issue and been more or less silent on other priorities. While the more nuanced approach would be advisable, this should not be taken to suggest that our foreign policy establishment should be anything but bold vis-à-vis Iran, or less than innovative in advancing other interests. While we are proud on insisting that our foreign policy is guided by

de Mme Zahra Kazemi, l'exemple le plus connu étant, bien entendu, la course Terry Fox, qui a eu lieu à Téhéran pendant plusieurs années. En outre, le Canada accueille aujourd'hui une communauté iranienne dynamique et nombreuse qui a des liens affectifs et intellectuels avec son pays d'origine.

L'année dernière, on a parlé d'un risque de guerre qui a fait les manchettes et les gros titres. En raison de nos préoccupations légitimes, le gouvernement canadien a appuyé ce que faisaient ses alliés. L'acquisition de la technologie nucléaire par l'Iran est après tout régie par les normes internationales et constitue un défi auquel seule la diplomatie multilatérale peut s'attaquer.

Il faut juger de l'efficacité des sanctions imposées à un tel régime en se demandant si elles visent le gouvernement iranien et évitent, dans toute la mesure du possible, de punir la population iranienne en général.

À mon avis, les sanctions qui ont été prises jusqu'ici ont été trop peu sévères pour les hauts dirigeants du régime iranien et trop dures pour la population iranienne. À titre d'exemple, une loi canadienne à portée très vaste s'applique à pratiquement tous les Iraniens canadiens alors que 49 hauts dirigeants de la République islamique seulement figurent sur la liste noire prévue par les lois canadiennes.

Cela dit, il faut accepter le fait que le régime de sanctions internationales prises à l'égard de l'Iran reflète une coopération politique internationale. Il serait irréaliste de s'attendre à ce que le Canada n'agisse pas de concert avec ses alliés les plus proches, mais on pourrait tout de même espérer que le gouvernement canadien interprète la Loi sur les mesures économiques spéciales en s'abstenant d'imposer des restrictions injustifiées à des individus et à des activités dépourvus de liens avec le gouvernement iranien.

Le développement le plus troublant a été l'aspect public de la diplomatie canadienne et la façon dont nous avons expliqué notre position à l'égard de l'Iran. Les images montrant des millions d'Iraniens exigeant héroïquement leurs droits en 2009 et la brutalité de la répression du gouvernement iranien qui en a suivi ont frappé les esprits de millions de personnes dans le monde entier. Il serait par contre difficile de trouver des éléments indiquant que ces événements ont influencé la position du Canada à l'égard de l'Iran. Il convient certes de féliciter le Canada pour avoir aidé la Commission des droits de la personne des Nations Unies à effectuer son évaluation annuelle du dossier catastrophique de l'Iran en matière de droits de la personne, mais cette pratique est bien antérieure à 2009.

Nous nous sommes bien trop souvent contentés d'une diplomatie du mégaphone et de radicaliser notre discours au sujet de la question nucléaire et nous avons été à peu près silencieux sur les autres priorités. Une position plus nuancée serait sans doute préférable, mais cela ne veut pas dire que nos responsables de la politique étrangère ne devraient pas agir de façon audacieuse vis-à-vis de l'Iran ou ne devraient pas rechercher

moral equivalency, we must avail ourselves of every opportunity to stand tall in promoting Canadian values in effectuating a deliberate policy of emboldening Iranian civil society.

In conclusion, I would be remiss if I did not also emphasize that the Canadian government in general has not done a very good job of harnessing the expertise of Iranian Canadians in crafting a sensible, sophisticated and just approach toward Iran.

To cite one example, for years many Canadians of Iranian origin have been very vocal in expressing their disdain with our country becoming a safe haven for the most odious, high-level officials and apparatchiks of the Iranian regime. When the Canadian media first reported that the former head of the largest state-owned Iranian bank, Mohammad Reza Khavari had arrived in Toronto with a Canadian passport in his pocket and settled in the Bridal Path neighbourhood of Toronto, reaction by the Iranian Canadian community was swift, with well over 2,000 Iranians signing a petition addressed to the Minister of Immigration.

Given the bank's involvement in financing international terrorism, I am sure all Canadians are concerned with Mr. Khavari's presence here in Canada. To this day, six months later, the Canadian public and media are completely in the dark as to whether the Canadian government is contemplating any action on this particular issue.

Another very recent decision that has caught the Iranian-Canadian community completely by surprise is the announcement that the Canadian embassy in Tehran will be closing its visa section and relocating to Ankara. As you can imagine, this will impose a very heavy burden on the relatives of many Iranian Canadians.

I thank you for this opportunity and look forward to answering any questions you may have.

The Chair: Thank you, Mr. Ehsassi.

Now I will turn to Mr. Shahrooz.

Kaveh Shahrooz, Lawyer, as an individual: Honourable senators, thank you for inviting me to testify today about Canada's Iran policy.

At the outset, allow me to explicitly state the two premises upon which my argument will rest. The first is that the Iranian government is unequivocally a brutal tyranny. It is, to varying degrees, a danger to its region and a potential threat to the international community, but primarily the Iranian government poses a danger to the Iranian people. Summary executions, extraterritorial assassinations, torture, rape and gender and religious apartheid have been a consistent part of the Iranian

des solutions novatrices pour faire progresser d'autres intérêts. Nous sommes fiers d'affirmer que notre politique étrangère s'inspire de la notion d'équivalence morale, mais nous devons saisir toutes les occasions de faire valoir les valeurs canadiennes pour mettre en œuvre une politique délibérée consistant à renforcer la société civile iranienne.

Pour terminer, j'aurais tort de ne pas souligner également que le gouvernement canadien en général n'a pas vraiment cherché à utiliser judicieusement l'expertise des Iraniens canadiens pour élaborer une position équitable, raisonnable et sophistiquée à l'égard de l'Iran.

Pour ne citer qu'un exemple, depuis des années de nombreux Canadiens d'origine iranienne ont fait savoir très clairement qu'ils ne voulaient pas que notre pays devienne un refuge pour les apparatchiks et les dirigeants de haut niveau les plus brutaux du régime iranien. Lorsque les médias canadiens ont rapporté que l'ancien directeur de la principale banque iranienne publique, Mohammad Reza Khavari, était arrivé à Toronto avec un passeport canadien et qu'il s'était établi dans le quartier Bridal Path de Toronto, la communauté irano-canadienne a réagi rapidement et plus de 2 000 Iraniens ont signé une pétition adressée au ministre de l'Immigration.

Étant donné que la banque participait au financement du terrorisme international, je suis sûr que tous les Canadiens s'inquiètent de savoir que M. Khavari se trouve ici au Canada. Aujourd'hui, soit six mois plus tard, la population et les médias canadiens ignorent complètement si le gouvernement canadien envisage de prendre des mesures à son endroit.

Une autre décision toute récente a pris complètement par surprise la communauté irano-canadienne; c'est l'annonce que l'ambassade canadienne à Téhéran allait fermer sa section des visas pour la transférer à Ankara. Comme vous pouvez l'imaginer, cette décision va avoir des conséquences très lourdes pour les familles de nombreux Irano-canadiens.

Je vous remercie de votre attention et j'ai hâte de répondre à vos questions.

La présidente : Merci, monsieur Ehsassi.

Nous allons maintenant passer à monsieur Shahrooz.

Kaveh Shahrooz, avocat, à titre personnel : Sénateurs, merci de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui au sujet de la politique canadienne à l'égard de l'Iran.

Permettez-moi de préciser clairement dès le départ les deux idées fondamentales sur lesquelles repose mon exposé. La première est que le gouvernement iranien est sans aucun doute une tyrannie brutale. Il constitue, à des degrés divers, un danger pour la région et une menace potentielle pour la communauté internationale, mais il y a surtout le fait que le gouvernement iranien représente un danger pour le peuple iranien. Les exécutions sommaires, les assassinats extraterritoriaux, la torture, le viol, la discrimination fondée sur le

government's policy for over 30 years. Such human rights violations peaked with mass executions in the 1980s and a brutal crackdown on prodemocracy protesters in 2009.

Canada has not been unaffected by these human rights violations. The Iranian government murdered Zahra Kazemi, a Canadian photojournalist, and continues to imprison a number of Canadian citizens and permanent residents, like Saeed Malekpour, Hamid Ghassemi-Shall and Hossein Derakhshan, individuals whose cases Senator Frum has courageously championed.

The second premise is that notwithstanding the brutality of the Iranian government, military action against Iran over its nuclear program would have tremendously negative consequences. By many expert accounts, a strike would only briefly delay Iran's development of nuclear weapons while potentially resulting in countless civilian casualties. An attack may also lead to terrifying instability like the kind we saw unfold in Iraq after the U.S. invasion and holds the very counterproductive possibility of prolonging the life of the current regime by allowing this government to portray itself as defender of Iran's sovereignty and, with that portrayal as pretext, to unleash further internal repression.

In light of these two premises, I submit to you that the most effective way to bring about a positive change in Iran is adopt the protection of human rights as the primary driver of Canada's Iran policy. Pursuing human rights protection for Iranians is not only the morally correct approach, but it also allows Canada to capitalize on core Canadian foreign policy strengths.

Regardless of which party has formed Canada's government, whether it was Pearson's efforts at ending a war or Diefenbaker's outspoken opposition to the policy of apartheid, Canada has always been at its foreign policy best when it has championed the rights of ordinary people across the world to live with dignity, safety and security.

On that basis, permit me to offer five specific policy suggestions which I believe would be vital components of a muscular human-rights-focused Iran policy. First, Canada should use the UN General Assembly and the UN Human Rights Council as the fora to continue to pressure Iran on its human rights record. For nine straight years the Canadian government has introduced a resolution at the UN General Assembly condemning Iran's human rights record. Last year that resolution garnered record support from nearly 90 countries. It is critical that Canada continue its leadership of this resolution and that we expand the language of the resolution to condemn Iran for mass atrocities in the past 30 years, for which there has been no accountability.

sexe et la religion sont des éléments constants de la politique du gouvernement iranien depuis plus de 30 ans. Ces violations des droits de la personne ont connu un sommet avec les exécutions massives des années 1980 avec la répression brutale des personnes qui manifestaient pour la démocratie en 2009.

Le Canada n'a pas été à l'abri de ces violations des droits de la personne. Le gouvernement iranien a assassiné Zahra Kazemi, une journaliste photographe canadienne et il continue à emprisonner un certain nombre de citoyens et de résidents permanents canadiens, comme Saeed Malekpour, Hamid Ghassemi-Shall et Hossein Derakhshan, des personnes dont le sénateur Frum a courageusement défendu les droits.

La deuxième idée est que malgré la brutalité du gouvernement iranien, toute action militaire visant l'Iran en raison de son programme nucléaire aurait des conséquences négatives très graves. Selon de nombreux spécialistes, une telle frappe ne ferait que retarder brièvement la production d'armes nucléaires par l'Iran tout en entraînant un nombre incalculable de victimes civiles. Une attaque risquerait également de créer une instabilité terrifiante comme celle que nous avons vu se propager en Iraq après l'invasion des États-Unis et peut-être de prolonger la vie du régime actuel, en permettant au gouvernement de revendiquer le rôle de défenseur de la souveraineté iranienne et, grâce à ce prétexte, d'aggraver la répression interne.

Compte tenu de ces deux idées, je pense que la façon la plus efficace d'amener un changement positif en Iran est de faire de la protection des droits de la personne le principal vecteur de la politique canadienne vis-à-vis de l'Iran. Rechercher la protection des droits de la personne pour les Iraniens est non seulement la position correcte sur le plan moral, mais elle permet également au Canada de s'appuyer sur les points forts de sa politique étrangère.

Quel qu'a été le parti au pouvoir au Canada, qu'il s'agisse des efforts qu'a déployés Pearson pour mettre fin à la guerre ou de l'opposition déclarée de Diefenbaker à l'apartheid, le Canada a toujours joué un grand rôle sur le plan international, lorsqu'il a défendu le droit des simples citoyens du monde entier de vivre dans la dignité et en sécurité.

Pour cette raison, permettez-moi de vous présenter cinq suggestions précises qui pourraient constituer les éléments essentiels d'une politique iranienne musclée, axée sur les droits de la personne. Premièrement, le Canada devrait utiliser l'Assemblée générale de l'ONU et le Conseil des droits de la personne de l'ONU comme des instances qui permettent d'exercer des pressions sur l'Iran au sujet de son dossier en matière de droits de la personne. Le gouvernement canadien a présenté neuf années de suite une résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies condamnant le dossier de l'Iran en matière de droits de la personne. L'année dernière, la résolution a obtenu l'appui record de près de 90 pays. Il est essentiel que le Canada continue à pousser cette résolution et à en élargir le langage pour condamner l'Iran pour les atrocités massives commises au cours des 30 dernières années, pour lesquelles ce pays n'a pas été obligé de rendre compte.

Similarly, Canada should work with like-minded countries and non-Western countries with clout, like Brazil, India, South Africa and Turkey, to pressure Iran to permit the Special Rapporteur on Iran to visit the country and to speak with political prisoners.

Second, unlike the U.S. and the European Union, Canada has not linked any of its sanctions to human rights violations. It is important that we impose travel bans and asset freezes for Iranian human rights violators, thus signalling that Canada will not allow human rights violations to go unpunished. Closely connected to such sanctions, Canada should consider amending its State Immunity Act to allow victims of Iran's gross human rights violations to obtain civil redress here in Canada.

Third, Canada should close its doors to those with significant ties to the Iranian government and instead welcome Iranian activists fleeing persecution. As Mr. Ehsassi alluded, in recent months there have been credible reports that at least one individual who served as a senior official in the Iranian government and was a key player in a large embezzlement scandal in Iran was living in one of Toronto's most affluent neighbourhoods.

At the same time, many democracy activists who have fled Iran continue to languish in bordering countries, unable to obtain refugee status. Canada should welcome such activists with open arms and should show agents of the Iranian government the door.

Fourth, Canada should focus on empowering average Iranian people to demand their own rights and should win hearts and minds wherever possible. A critical way of empowering Iranian activists is to provide them with technology to circumvent barriers to obtaining access to the Internet. Such a strategy would be consistent with international declarations on Internet freedom, which Canada has signed.

Winning hearts and minds is tougher, requiring our policy makers to be cognizant of how Canadian policies are perceived abroad. As both other speakers have alluded to, just recently Canada decided, for budgetary reasons, to close its visa office in Tehran. I concede that the actual effects of this decision will not be known for some time. Regardless of the actual effect, the perception of this decision among Iranians has been overwhelmingly negative, leaving Iranians with the impression that Canada is punishing them for the actions of their government, a government that they do not support.

Fifth and finally, the members of the Canadian Senate ought to be commended for speaking out so forcefully in recent months and championing the cases of a number of Iranian political prisoners. This policy should be expanded within and beyond the Senate.

De la même façon, le Canada devrait travailler avec les pays ayant des valeurs semblables et des pays non occidentaux puissants comme le Brésil, l'Inde, l'Afrique du Sud et la Turquie, pour inciter l'Iran à autoriser le Rapporteur spécial sur l'Iran à visiter le pays et à parler aux prisonniers politiques.

Deuxièmement, à la différence des États-Unis et de l'Union européenne, le Canada n'a pas établi de lien entre ses sanctions et les violations des droits de la personne. Il est important d'imposer des interdictions de voyager et des gels d'actifs pour les auteurs iraniens de violations des droits de la personne, pour montrer que le Canada ne permet pas que les violations des droits de la personne restent impunies. Autre aspect étroitement relié à ces sanctions, le Canada devrait envisager de modifier sa Loi sur l'immunité des États pour autoriser les victimes de graves violations des droits de la personne commises en Iran à exercer des recours civils ici au Canada.

Troisièmement, le Canada devrait interdire l'entrée à tous les Iraniens qui ont des liens étroits avec le gouvernement iranien et accueillir largement les activistes iraniens qui fuient les persécutions. Comme M. Ehsassi y a fait allusion, il y a eu ces derniers mois des rapports crédibles d'après lesquels au moins un individu qui a déjà été un haut dirigeant du gouvernement iranien et un acteur important dans une escroquerie de grande envergure en Iran vivait dans un des quartiers les plus huppés de Toronto.

Parallèlement, de nombreux défenseurs de la démocratie qui se sont enfuis de l'Iran continuent d'attendre dans les pays voisins, parce qu'ils ne réussissent pas à obtenir le statut de réfugié. Le Canada devrait accueillir ces activistes à bras ouverts et expulser les agents du gouvernement iranien.

Quatrièmement, le Canada devrait s'efforcer de donner aux Iraniens moyens le pouvoir d'exiger le respect de leurs propres droits et de gagner leurs cœurs et leurs esprits chaque fois que cela est possible. Une façon très efficace d'appuyer les activistes iraniens est de leur fournir une technologie qui leur permette de contourner les obstacles qui visent à les empêcher d'avoir accès à Internet. Une telle stratégie serait compatible avec les déclarations internationales sur la liberté d'Internet, déclarations que le Canada a signées.

Il est par contre plus difficile de gagner les cœurs et les esprits des Iraniens, car il faudrait que nos décideurs connaissent bien la façon dont les politiques canadiennes sont perçues à l'étranger. Comme les deux autres intervenants viennent de le mentionner, le Canada a tout récemment décidé, pour des raisons financières, de fermer le bureau des visas de Téhéran. Je reconnais que les effets concrets de cette décision ne se feront pas sentir avant quelque temps. Quelles que soient les répercussions concrètes, la réaction des Iraniens à cette décision a été très négative, parce qu'elle donnait aux Iraniens l'impression que le Canada voulait les punir pour les agissements de leur gouvernement, un gouvernement qu'ils n'appuient pas.

Cinquièmement et dernière recommandation, il conviendrait de féliciter les sénateurs canadiens pour avoir vigoureusement défendu ces derniers mois les cas de certains nombres de prisonniers politiques iraniens. Il serait souhaitable que cette position s'étende aussi bien au sein du Sénat qu'en dehors.

I would be happy to provide you with the names of other political prisoners in Iran whose cases require immediate attention. It is my understanding that Professor Irwin Cotler, a figure well known to people here, has begun a political prisoner advocacy group, and I urge every member of the Senate and House of Commons to join him.

Keeping the spotlight on Iran regarding such an issue is literally a matter of life and death for a number of prisoners in Iran.

Distinguished senators, I would be happy to discuss any of these proposals at greater length during the question and answer period. I believe that these strategies and other creative approaches, if carried out by Canada and coordinated with other human rights-respecting nations, can lead to tremendously positive changes in Iran; the kinds of changes that will hopefully allow us in the not-too-distant future to welcome an “Iranian spring.”

The Chair: Thank you.

I have a long list of senators. I will start with our deputy chair, Senator Downe.

Senator Downe: Given the size of the list, I will be brief.

I am curious about this official you named who came into Canada six months ago. Do you have any information on how he obtained a Canadian passport, and do you have any information on how he was able to transfer to Canada the money he was accused of stealing? Obviously he transferred it or he would not have that house in the neighbourhood you named.

Mr. Ehsassi: Thank you for that question. I was intimately involved in efforts by the Iranian community to liaise with the Canadian government to arrive at answers to this particular question.

We were first informed this person had arrived in Canada when the Canadian media broke his story. However, at that particular juncture, as I said in my opening statements, 2,000 Iranians came together in the span of two or three days and signed a petition demanding that the Minister of Immigration look into this matter. I can tell you that for at least four or five months, the Minister of Immigration did not even acknowledge receipt of this particular petition or email.

After that happened, we spoke to various parties in Parliament. We spoke to Mr. Irwin Cotler and Mr. Paul Dewar, and they both had us prepare a petition that we had read out in Parliament. However, the answer coming back from government again told us nothing about this particular individual.

Most of the information that we do have about this banker is publicly available information. For example, his houses — he has several — are publicly listed, so we were able to obtain that information.

Je serais heureux de vous fournir les noms d'autres prisonniers politiques en Iran qui méritent qu'on leur accorde une attention immédiate. Je crois savoir que M. Irwin Cotler, un personnage bien connu ici, a constitué un groupe de défense des prisonniers politiques et j'invite tous les membres du Sénat et de la Chambre des communes à y adhérer.

Il faut continuer à parler de ces questions régulièrement avec l'Iran parce que c'est une question de vie ou de mort pour un certain nombre de prisonniers en Iran.

Chers sénateurs, je serai heureux d'approfondir ces propositions pendant la période de questions. J'estime que ces stratégies et d'autres approches créatrices, si le Canada les adoptait en coordonnant son action avec d'autres nations respectueuses des droits de la personne, pourraient entraîner des changements extraordinairement positifs en Iran : le genre de changements qui nous permettraient, nous l'espérons, dans un avenir pas trop éloigné, de connaître un « printemps iranien ».

La présidente : Merci.

J'ai une longue liste de sénateurs. Je vais commencer par notre vice-président, le sénateur Downe.

Le sénateur Downe : Étant donné la longueur de la liste, je serai bref.

Le personnage officiel que vous avez nommé et qui est arrivé au Canada il y a six mois m'intéresse. Avez-vous des renseignements sur la façon dont il a obtenu un passeport canadien et dont il a réussi à transférer au Canada les fonds qu'il est accusé d'avoir volés? Il est évident qu'il a transféré cet argent parce que sinon il n'aurait pas la maison dans le quartier que vous avez mentionné.

M. Ehsassi : Merci d'avoir posé cette question. J'ai participé étroitement aux efforts déployés par la communauté iranienne pour communiquer avec le gouvernement canadien et obtenir des réponses à cette question.

Nous avons eu connaissance de l'arrivée au Canada de cette personne lorsque les médias canadiens ont commencé à en parler. À ce moment-là, comme je l'ai dit dans ma déclaration d'ouverture, en deux ou trois jours 2 000 Iraniens ont accepté de signer une pétition demandant au ministre de l'Immigration d'examiner cette question. Je peux vous dire que le ministre de l'Immigration n'a même pas accusé réception de cette pétition ou de ce courriel, pendant au moins quatre ou cinq mois.

Après ces événements, nous avons parlé à divers partis représentés au Parlement. Nous avons parlé à M. Irwin Cotler et à M. Paul Dewar, et ils ont tous les deux préparé une pétition que nous avons fait lire au Parlement. La réponse que nous avons obtenue du gouvernement ne nous a rien appris de plus au sujet de cet individu.

La plupart des renseignements que nous possédons au sujet de ce banquier sont des renseignements publics. Par exemple, ses maisons — il en a plusieurs — figurent sur des registres publics, et c'est pourquoi nous avons pu obtenir cette information.

However, as I said, neither the Canadian media nor any member of the Iranian community has ever been provided any information as to whether this person has arrived here or not, what year he may have obtained his Canadian citizenship, whether he remains in the country and whether the government will ultimately decide to do anything about him.

Senator Downe: You only found out about this through media reports, so there could be other officials in Canada that we are totally unaware of, as well.

You or the other witness may have indicated that there are all kinds of refugees and boarders with no resources to get here. I am particularly interested: Do you have any information at all how this person was able to transfer money? The money, I assume, must have been already out of the country in banks somewhere in Switzerland or elsewhere and then he was somehow able to get it to Canada. The witnesses had mentioned how we do not have any restrictions on financial transactions for human rights violators in Canada, where other countries do have those restrictions. Could you tell us what those restrictions are?

Mr. Ehsassi: Restrictions on —

Senator Downe: Financial restrictions.

Mr. Shahrooz: I am happy to speak to that, senator. The Special Economic Measures Act basically prevents any financial institution from doing business with Iran. Mind you, that act was tightened and strengthened as of January 2012, so it is quite possible — though I am operating largely in the dark here — that this individual brought large amounts of money into the country before the act was tightened.

Going back to your initial question, yes, it is quite possible there are many figures with ties to the Islamic regime within the country. There is certainly talk within the Iranian Canadian community that such individuals are there. The case that Mr. Ehsassi and I alluded to is simply the best known one. It was the one spoken about most clearly by the Canadian media.

Senator Downe: Is there any pressure on international financial institutions? If someone shows up from one of these countries with millions of dollars, obviously stolen, and they go to deposit it, are you aware of any cases where the banks or financial institutions in Switzerland and Canada simply question that amount and refuse to accept it?

Mr. Shahrooz: With respect to high-ranking figures in the Iranian government, I suspect they are sophisticated players and they probably do not simply show up at a bank with millions of dollars. They likely use a number of front companies, for example, to move that money into the country. That is cause for all of us to be worried and cause for our security and intelligence forces to be on the lookout for these kinds of transactions.

Cependant, comme je l'ai dit, ni les médias canadiens ni les membres de la communauté iranienne n'ont obtenu de renseignements confirmant l'arrivée de cette personne au Canada, l'année à laquelle il aurait obtenu la citoyenneté canadienne, le fait qu'il demeure au pays et indiquant que le gouvernement a finalement décidé de faire quelque chose à son sujet.

Le sénateur Downe : Vous avez appris tout cela uniquement grâce aux articles de journaux, de sorte qu'il pourrait fort bien y avoir d'autres dirigeants au Canada sans que nous le sachions non plus.

Vous et les autres témoins avez parlé du fait qu'il y avait toutes sortes de réfugiés qui n'avaient pas les ressources pour venir ici. Cela m'intéresse particulièrement : avez-vous des renseignements sur la façon dont cette personne a pu transférer des fonds? Ces fonds étaient déjà, du moins je le pense, à l'extérieur du pays dans des banques se trouvant en Suisse ou ailleurs et il a ensuite réussi à les transférer au Canada. Les témoins ont mentionné que le Canada n'imposait pas de restrictions sur les transactions financières effectuées par des auteurs de violations des droits de la personne, alors que d'autres pays imposaient ce genre de restriction. Pourriez-vous nous dire quelles sont ces restrictions?

M. Ehsassi : Des restrictions sur...

Le sénateur Downe : Des restrictions financières.

M. Shahrooz : Je serai très heureux de parler de cet aspect, sénateur. La Loi sur les mesures économiques spéciales interdit à toute institution financière de faire affaire avec l'Iran. Je dois toutefois mentionner que cette loi a été renforcée en janvier 2012 et qu'il est donc tout à fait possible — même si je ne dispose d'aucun renseignement précis à ce sujet — que cet individu ait fait entrer de grosses sommes d'argent au Canada avant que la loi soit renforcée.

Pour en revenir à votre question initiale, oui, il est tout à fait possible que des figures politiques ayant des liens avec le régime islamique se trouvent au Canada. Il est exact qu'il y a au sein de la communauté irano-canadienne des membres qui parlent du fait que ce genre de personnes se trouvent ici. Le cas auquel M. Ehsassi et moi avons fait allusion est tout simplement le plus connu. C'est celui dont les médias canadiens ont parlé le plus clairement.

Le sénateur Downe : Exerce-t-on des pressions sur les institutions financières internationales? Si quelqu'un vient d'un de ces pays avec des millions de dollars, bien évidemment volés, et va ensuite les déposer, savez-vous s'il est arrivé que des banques ou des institutions financières en Suisse ou au Canada posent des questions au sujet de ces fonds et refusent de les accepter?

M. Shahrooz : Pour ce qui est des hauts dirigeants du gouvernement iranien, je pense que ce sont des acteurs sophistiqués qui ne vont pas tout simplement se rendre dans une banque avec des millions de dollars. Ils vont probablement utiliser plusieurs sociétés-écrans, par exemple, pour transférer cet argent ici. C'est une raison de nous inquiéter et qui devrait amener nos services de sécurité et du renseignement à tenter de repérer ce genre de transactions.

Your question actually leads me to something else: Even though these figures are able to move large sums of money into the country, there are quite a number of people with no ties to the regime who are very negatively affected by these sanctions, whose accounts are being closed by a number of Canadian banks because of the Special Economic Measures Act. They have no ties, yet they are being caught by these overly broad regulations.

The Chair: You are aware that there are international mechanisms on assets and the flow of assets and that Canada has obligations under various acts to disclose large, significant amounts. Many of those were put in place originally to catch drug activity and the proceeds of crime. They apply equally now.

When you say human rights violators, what do you mean? We have some for terrorists, some for nefarious activity and some now specifically with the freezing of assets after the collapse of a regime and therefore you get evidence. We put that legislation in place last year. We had to balance individuals' rights and opinions of nefarious activity. You need facts, and the facts are often held in the government that conducted the nefarious activity.

With all of this, what is it you want that we do not have, internationally or nationally now? You say human rights violators. I am not quite sure how that would work.

Mr. Ehsassi: Thank you for that question. I think there are several aspects to it.

First, to the extent that I understand it — and I obviously stand to be corrected — I think that the Americans have been much more vigilant in actually blacklisting individuals on various legislation that they have. It is not just the number of individuals that they have blacklisted; as I understand, the U.S. is actually making a point of demonstrating that it cares about human rights and is listing on its blacklist individuals who are perpetrators of human rights violations.

Again, I stand to be corrected, but as far as I understand, all of the individuals and companies that we have listed are not primarily perpetrators of human rights violations in Iran; they are people who engage in commercial activities, which we obviously have an interest in trying to stop. That is the first part of my response.

The second part also goes to Senator Robichaud's question. As I said, the Iranian community for several years has been under the impression that there are high-level functionaries of the Iranian

Votre question m'amène à aborder un autre aspect : même si ces personnages réussissent à faire entrer des fonds importants au Canada, il y a un grand nombre de personnes qui n'ont aucun lien avec le régime, mais qui sont touchées très négativement par ces sanctions, parce que leurs comptes sont fermés par un certain nombre de banques canadiennes en raison de la Loi sur les mesures économiques spéciales. Elles n'ont aucun lien avec ce régime, mais elles sont néanmoins visées par ces règlements qui ont une portée très large.

La présidente : Vous savez qu'il existe des mécanismes internationaux qui concernent les biens et la circulation des biens et que le Canada est tenu, en vertu de diverses lois, de divulguer les montants suffisamment importants. Une bonne partie de ces mécanismes ont été mis sur pied au départ pour contrôler les activités liées aux drogues et aux produits de la criminalité. Ils continuent de s'appliquer.

Lorsque vous parlez des auteurs de violation des droits de la personne, que voulez-vous dire? Nous en avons certains qui s'appliquent aux terroristes, certains aux activités répréhensibles et d'autres qui prévoient désormais le gel des actifs après la chute d'un régime, ce qui permet d'obtenir des preuves. Nous avons mis en place cette loi l'année dernière. Nous avons dû concilier les droits des individus et les opinions au sujet de ce qui constitue une activité répréhensible. Il faut des faits, et c'est bien souvent le gouvernement qui exerce l'activité répréhensible qui détient ces faits.

Compte tenu de tout ceci, qu'est-ce que vous souhaiteriez avoir que nous n'avons pas encore, que ce soit sur le plan national ou international? Vous parlez d'auteurs de violation des droits de la personne. Je ne sais pas très bien comment cela pourrait fonctionner.

M. Ehsassi : Merci d'avoir posé cette question. Je pense qu'elle comporte plusieurs aspects.

Premièrement, dans la mesure où je l'ai bien comprise — et bien évidemment, je vous invite à me corriger — je pense que les Américains ont été beaucoup plus vigilants pour ce qui est d'inscrire sur la liste noire certaines personnes en appliquant les diverses lois en vigueur. Ce n'est pas simplement une question du nombre des personnes qui figurent sur cette liste. D'après ce que je sais, les États-Unis cherchent délibérément à montrer qu'ils s'intéressent aux droits de la personne et qu'ils inscrivent sur leur liste noire les auteurs des violations des droits de la personne.

Encore une fois, corrigez-moi si je me trompe, mais, d'après ce que j'ai compris, toutes les personnes et toutes les sociétés que nous avons inscrites sur cette liste ne sont pas les principaux auteurs des violations des droits de la personne en Iran; ce sont des personnes qui exercent des activités commerciales, et il est manifestement dans notre intérêt d'essayer de les empêcher de poursuivre ces activités. C'est la première partie de ma réponse.

La deuxième partie touche également la question du sénateur Robichaud. Comme je l'ai dit, cela fait plusieurs années que la communauté iranienne a l'impression qu'il existe des hauts

government who hold Canadian passports. Of course, as you can imagine, it is very difficult for a community to police itself and to undertake investigative work.

However, to the extent that we have spoken to various politicians, they always tell us, "Well, if there is any person that you are concerned about, please do bring that to our attention." Obviously, that is a very cumbersome and difficult process. In this particular instance, as I suggested and highlighted, this was brought to our attention by the media. Essentially, the media provided us with what you would refer to as that "Aha" moment, where we thought we could use this and perhaps see the bureaucracy demonstrate that it takes these complaints seriously.

As I said, nothing that the government has done so far would suggest to us that we should be more zealous in our efforts to try to trace people who may live here, may have Canadian passports and may well wire money out of the country. It has been very discouraging, if you will.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: My question goes to Professor Jahanbegloo. Professor, I am also deeply concerned about human rights violations in Iran. I am particularly concerned by the growing number of political prisoners, the consistently high number of executions, including that of minors, the prevalence of torture, the unfair trials and the huge bail amounts required, as well as the severe restrictions on freedom of information, speech, association, belief, education and movement.

This is my question: in your opinion, what has Iran's response been to international pressures concerning the human rights situation in that country? Have you seen any improvement?

[English]

Mr. Jahanbegloo: Yes. I have not seen any improvement. The last response we had was at the subcommittee on human rights of the United Nations. The response was provided by no one else but one of the members of the Larijani family, very well known in Iran as some of the dignitaries of the regime. It was a way of dismissing the reports that were put forward by the rapporteur of the United Nations of Human Rights and also the Canadian government.

The response coming from the Iranian government for the past 30 years has been dismissing the reports in a way.

I was a human rights activist for 15 years, and I spent some time in the sessions of the human rights subcommittee. We had the same problem 20 years ago, and nothing has changed. I believe we need to have tougher sanctions at the level of the human rights policies of not only Canada but also other countries.

fonctionnaires du gouvernement iranien qui détiennent des passeports canadiens. Bien entendu, comme vous pouvez l'imaginer, il est très difficile pour une communauté comme la nôtre d'entreprendre des enquêtes et de se réglementer.

Cependant, chaque fois que nous avons parlé à des politiciens, ils nous ont toujours répondu : « Eh bien, s'il y a quelqu'un qui vous préoccupe, vous n'avez qu'à nous le signaler. » Bien évidemment, c'est un processus très lourd et très complexe. Dans ce cas particulier, comme je l'ai mentionné et souligné, ce sont les médias qui ont attiré notre attention sur ce cas. En fait, ce sont les médias qui nous ont dit « attention », et nous avons pensé pouvoir utiliser ce cas et voir si l'administration prenait ce genre de plainte au sérieux.

Comme je l'ai dit, jusqu'ici, le gouvernement n'a rien fait qui nous montre que nous devrions déployer davantage d'efforts pour essayer de retracer les personnes qui vivent ici, qui possèdent des passeports canadiens et transfèrent des fonds à l'étranger. Tout cela est très décourageant, si je peux m'exprimer ainsi.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Ma question s'adresse au professeur Jahanbegloo. Tout comme vous, professeur, je suis très préoccupée par les manquements aux droits de la personne en Iran. Je m'inquiète en particulier de l'augmentation du nombre de prisonniers politiques, du nombre toujours élevé des exécutions, y compris les mineurs, de la pratique répandue de la torture, de la tenue de procès inéquitables, des sommes exorbitantes exigées à titre de caution, ainsi que de sévères restrictions de la liberté d'information, d'expression, d'association, de croyance, d'enseignement et de circulation.

Voici ma question : selon vous, quelle a été la réponse de l'Iran aux pressions internationales concernant la situation des droits de la personne dans ce pays? Est-ce que vous avez vu une amélioration?

[Traduction]

M. Jahanbegloo : Oui. Je n'ai vu aucune amélioration. La dernière réaction que nous avons obtenue a été celle du sous-comité sur les droits de l'homme des Nations Unies. La réponse nous a été fournie, ce qui est très intéressant, par un des membres de la famille Larijani, qui est bien connu en Iran et dont font partie certains dignitaires du régime. C'était une façon d'écarter les rapports présentés par le rapporteur des Nations Unies sur les droits de l'homme et aussi par le gouvernement canadien.

La réponse du gouvernement iranien depuis 30 ans a toujours consisté à rejeter ce genre de rapports.

J'ai défendu les droits de la personne pendant 15 ans et j'ai assisté à plusieurs reprises à des séances du sous-comité des droits de l'homme. Nous avons connu le même problème il y a 20 ans et rien n'a changé. Je pense qu'il faudrait pouvoir imposer des sanctions plus sévères pour appliquer les politiques en matière de droits de la personne, non seulement du Canada, mais celles d'autres pays.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: I believe that, since the elections in Iran, the reformers have been virtually powerless. Most certainly, the confrontation will be between the elected members that support Khomeini and those who support Ahmadinejad. We know that the president and the supreme leader have been at war for quite a long time as they both want to control intelligence services and the Ministry of Petroleum.

I believe there could be a resolution in 2013 during the next presidential election as Mr. Ahmadinejad will not be able to run for office. What, in your opinion, is the power relationship between those who support and those who oppose Ahmadinejad?

[English]

Mr. Jahanbegloo: Mr. Ahmadinejad is not so much the problem. The issue that we did not bring up that should be underlined is the existence of the Iran's Revolutionary Guards Corps, which has economic and political control. They are in control not only of political decision makers but also economic decision makers. They are in control of most of the country.

As we saw back in 2009, most of the danger comes from the two repressive institutions in Iran: one being a paramilitary group close to the supreme leader and the other being the IRGC, which controls the whole military issue. Even if Mr. Ahmadinejad were not president tomorrow, he is not really the man in charge in Iran, especially in the repressive institutions that violate human rights.

Senator Frum: Gentlemen, thank you for being here and for your hard work on behalf of Iranian human rights. Mr. Shahrooz, thank you for your kind comments. I appreciate what you said about our initiatives here. I agree that there is much more that we can and should do. I know my colleagues and I feel strongly that we want to do it.

My question is a bit of a follow-up to the chair's line of questioning in terms of the way that we can keep the bad actors and collaborators out of Canada. I will ask each of you for your views on listing the IRGC as a terrorist entity and putting it on the Canadian list.

It is my understanding that virtually every member of the Iranian elite is a member of the IRGC, so it would be a broad net to capture people. Would the banker have been a member of the IRGC and would there have been a way to keep him out if he was a member?

Mr. Shahrooz: That is an excellent question. I am not entirely sure that this particular person would be caught in such a net. However, it is important to note that the IRGC is not simply a military force. It is a large commercial force inside the country. By

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Après les élections en Iran, je crois que les réformateurs ne pèsent pas tellement lourd. L'affrontement aura certainement lieu entre les députés favorables à Khomeini et ceux qui sont en faveur de Ahmadinejad. On sait qu'entre le président et le guide suprême la guerre est déclarée et ce depuis longtemps car ils veulent détenir le contrôle des services de renseignement et du ministère du pétrole.

À mon avis, on pourra y voir un dénouement lorsqu'il y aura une autre élection présidentielle en 2013, et à laquelle ne pourra pas participer M. Ahmadinejad. Selon vous, quel est le rapport de force entre les partisans et les opposants de Ahmadinejad?

[Traduction]

M. Jahanbegloo : Ce n'est pas tant M. Ahmadinejad qui est à l'origine du problème. La question dont nous n'avons pas parlé et qu'il conviendrait de mentionner est qu'il existe un Corps des gardiens de la Révolution islamique, qui exerce un contrôle politique et économique sur le pays. Ce contrôle s'exerce non seulement sur les décideurs politiques, mais également sur les décideurs économiques. Ils contrôlent la plus grande partie du pays.

Comme nous l'avons vu en 2009, le danger vient principalement de deux institutions répressives en Iran : l'une est un groupe paramilitaire proche du chef suprême et l'autre est le CGRI qui contrôle tous les aspects militaires. Même si M. Ahmadinejad n'était plus président demain, ce n'est pas vraiment lui qui dirige l'Iran, en particulier pour ce qui est des institutions répressives qui commettent des violations des droits de la personne.

Le sénateur Frum : Messieurs, merci d'être ici et du travail que vous faites pour défendre les droits de la personne en Iran. Monsieur Shahrooz, merci pour vos aimables commentaires. J'apprécie ce que vous avez dit au sujet des initiatives que le comité a prises. Je conviens avec vous que nous pourrions et devrions faire beaucoup plus. Je sais que mes collègues et moi sommes convaincus qu'il faut agir.

Ma question se situe dans le prolongement des questions qu'a posées le président pour ce qui est d'expulser du Canada les collaborateurs et les dirigeants de ce régime tyrannique. Je vais demander à chacun d'entre vous ce qu'il pense de l'idée de qualifier le CGRI d'entité terroriste et de l'inscrire sur la liste canadienne.

Je crois comprendre que pratiquement tous les membres de l'élite iranienne sont membres du CGRI, de sorte qu'une telle inscription viserait un grand nombre de personnes. Le banquier en question était-il membre du CGRI et aurait-il été possible de l'empêcher de venir au Canada si cela avait été le cas?

M. Shahrooz : C'est une excellente question. Je ne suis pas tout à fait sûr que cette personne aurait été visée par une telle inscription. Il est toutefois important de noter que le CGRI n'est pas simplement une force militaire. C'est une force commerciale

listing them as a terrorist organization, you do capture a large part of the apparatus of the Islamic republic. I believe that would be excellent policy.

All of the Iranian government's activities that are threatening to the international community and that repress people internally can often be traced back to the IRGC. It is at the epicenter of the Islamic republic. Its fingerprints are all over terrorist activities across the world, be it in Argentina, the recent attacks in Thailand or elsewhere. As Professor Jahanbegloo noted, the IRGC is in charge of the nuclear file in Iran in large part. It is the single most important institution in that country. Listing it as a terrorist organization would go a long way in achieving the muscular human rights policy that I alluded to in my remarks.

Senator Frum: Mr. Ehsassi, would you care to comment?

Mr. Ehsassi: Yes, of course. You are correct that the IRGC has a more elevated position within Iranian society over the course of the past seven years. Since Mr. Ahmadinejad was first elected, various members of the IRGC have joined cabinet. It was a new dynamic that was unleashed under Mr. Ahmadinejad's first administration.

In addition to that, as things changed and took a turn for the worse in 2009, all the various political factions in Iran, whether the supreme leader or President Ahmadinejad, are constantly trying to curry favour with the IRGC just to bolster their own position within the Iranian political hierarchy. As a result of that, and you can look at most estimates and studies that have been undertaken, as Mr. Shahrooz alluded to, it is now estimated that the IRGC and other military and paramilitary groups control approximately 50 per cent of the swath of the Iranian economy. What has happened is they decide what industries they should cherry-pick and what industries are profitable and they can easily move themselves into that.

Another anecdote that will perhaps assist you in recognizing how integral and embedded they are in the Iranian administration is that the current Minister of Petroleum is also a former IRGC member.

I think it would be very much welcome if the entire machinery of IRGC was blacklisted. This is an organization that provides the backbone for the Iranian economy, and of course I think it is absolutely imperative that we recognize that they are heavily involved in providing financing for international terrorism that the Iranian government undertakes.

With respect to the individual who arrived here, Mr. Khavari, he was not an IRGC member himself, but the bank at which he was at the helm — which I should emphasize was the largest state-owned bank in Iran — was very instrumental in providing funding to Iran's terrorist activities around the region.

importante en Iran. En l'inscrivant sur la liste des organisations terroristes, cela permettrait de viser une grande partie de l'appareil de la République islamique. Je pense que ce serait une excellente décision.

Toutes les activités du gouvernement iranien qui menacent la communauté internationale et qui répriment la population iranienne sont bien souvent le fait de membres du CGRI. Il se trouve au cœur de la République islamique. On retrouve sa marque sur de nombreuses activités terroristes dans le monde entier, que ce soit en Argentine, dans les récentes attaques commises en Thaïlande ou ailleurs. Comme M. Jahanbegloo l'a fait remarquer, c'est le CGRI qui est en grande partie responsable du dossier nucléaire en Iran. C'est l'institution la plus importante de ce pays. Si elle était inscrite à titre d'organisation terroriste, cela renforcerait considérablement l'application de notre politique en matière de droits de la personne comme j'y ai fait allusion dans mes remarques.

Le sénateur Frum : Monsieur Ehsassi, voulez-vous faire un commentaire?

M. Ehsassi : Oui, bien sûr. Vous avez raison de dire que le CGRI a considérablement renforcé sa position au sein de la société iranienne au cours des sept dernières années. Depuis la première élection de M. Ahmadinejad, divers membres du CGRI ont fait partie du conseil des ministres. C'est une nouvelle dynamique qui est apparue sous la première administration de M. Ahmadinejad.

En outre, avec l'évolution de la situation et son aggravation en 2009, toutes les factions politiques iraniennes, qu'il s'agisse du chef suprême ou du président Ahmadinejad, essaient constamment d'obtenir les faveurs du CGRI pour la simple raison qu'elles veulent renforcer leur position au sein de la hiérarchie politique iranienne. Résultat, et vous pouvez examiner la plupart des études et des évaluations effectuées, comme M. Shahrooz y a fait allusion, on pense que le CGRI et les autres groupes militaires et paramilitaires contrôlent près de 50 p. 100 de l'économie iranienne. Ce sont en effet eux qui décident des industries à favoriser, quelles sont celles qui seront profitables et ils peuvent ensuite facilement s'attribuer des postes de direction.

Un autre fait qui vous fera peut-être mieux comprendre leur situation et leur influence dans l'administration iranienne est que le ministre actuel du pétrole est également un ancien membre du CGRI.

Je pense que ce serait une excellente chose que tous les membres du CGRI figurent sur cette liste. C'est une organisation sur laquelle repose toute l'économie iranienne et il me paraît bien entendu tout à fait impératif de tenir compte du fait qu'elle participe activement au financement du terrorisme international par le gouvernement iranien.

Pour ce qui est de la personne qui est arrivée au Canada, M. Khavari, il n'est pas lui-même membre du CGRI mais la banque qu'il dirigeait — et j'insiste sur le fait que c'était la principale banque étatique en Iran — a en grande partie servi à financer les activités terroristes de l'Iran dans la région.

Senator Frum: In his particular case, a blacklisting of the organization would not have helped?

Mr. Ehsassi: The bank, which he was at the helm of, was blacklisted. That is not the only means by which we can try to ensnare some of the Iranian government's top officials.

Senator Frum: Professor, can I get you on the record about whether or not you agree with the idea of putting them on the list?

Mr. Jahanbegloo: I absolutely agree with my colleagues. I think that listing IRGC as a terrorist organization would be a right move in the right direction. I need to add, as my colleagues did, that IRGC is not only a terrorist group, it is not just a military group, it is not only an economic institution and financial institution, but they also have prisons and have been torturing people.

Very strangely, there was a case which was not mentioned by my friends and myself, and this was brought up a few years ago in Toronto, that had to do with one of the members of the Larijani family too. It happened that one of my colleagues at York University realized there was a cultural centre created by the name of Center for Iranian Studies around the Sheppard area in Toronto. This was actually a cultural front for some of these groups, and when the news broke in the Canadian media, we realized that the house where this centre was based was bought by one of the brothers of the Larijani family. Eight Iranian-Canadian professors signed a petition, and as result, their website went down and they stopped their operation, they stopped their activities. This was a good example of understanding how the money got into Canada and what use they were making of it by using it in a cultural front.

To add to what my colleague said, I think that IRGC money could come indirectly into this country and be used — I do not have any proof of that — eventually in different activities, and we have to be very careful and very vigilant about this.

Senator Robichaud: How well are the members of the force known? If we were to use restrictions, how many could be affected by that, or are there members that are not openly known? You say it is a force, but it is also involved in business transactions, and just about everything goes on there.

Mr. Ehsassi: Well, as you can imagine, the system in Iran is very opaque, but at the very least, should we determine that it would be a good idea to list individuals or the IRCG itself, I think, with the assistance of numerous experts, you can identify the very top echelons of the organization. I do not believe that would pose a huge challenge.

The Chair: Those who have been listed by Canada, are they, by and large, part of the guard?

Le sénateur Frum : Dans ce cas particulier, l'inscription de cette organisation sur la liste noire n'aurait donc pas été utile?

M. Ehsassi : La banque qu'il dirigeait figurait sur cette liste. Ce n'est pas la seule façon de traquer les hauts dirigeants du gouvernement iranien.

Le sénateur Frum : Monsieur Jahanbegloo, pouvez-vous nous dire, pour le compte rendu, si vous souscrivez à l'idée d'inscrire cette organisation sur la liste?

M. Jahanbegloo : Je suis tout à fait d'accord avec mes collègues. Je pense qu'inscrire le CGRI sur la liste des organisations terroristes serait un pas dans la bonne direction. Je tiens toutefois à ajouter, comme mes collègues l'ont fait, que le CGRI n'est pas seulement un groupe terroriste, ce n'est pas seulement un groupe militaire, ce n'est pas seulement non plus une institution financière et économique, mais c'est un groupe qui possède ses propres prisons et qui pratique la torture.

De façon très surprenante, il y a eu une affaire que mes amis et moi-même n'avons pas mentionnée et qui a fait surface il y a quelques années à Toronto; elle concernait également un des membres de la famille Larijani. Il se trouve qu'un de mes collègues de l'Université York a appris qu'un centre culturel du nom de Center for Iranian Studies avait été mis sur pied dans le quartier Sheppard de Toronto. C'était en fait une façade culturelle pour certains de ces groupes et lorsque les médias canadiens ont publié cette nouvelle, nous avons constaté que la maison dans laquelle était hébergé le centre avait été achetée par un des frères de la famille Larijani. Huit professeurs irano-canadiens ont signé une pétition, ce qui a entraîné la fermeture de leur site Web, la cessation de leurs activités et du fonctionnement du centre. C'est un bon exemple qui nous permet de comprendre comment ces fonds sont arrivés au Canada et l'usage qui en a été fait, pour savoir créer une façade ou un paravent culturel.

Si je peux ajouter quelque chose à ce que vient de dire mon collègue, je dirais que les fonds du CGRI pourraient venir indirectement dans notre pays et être utilisés — je n'ai aucune preuve de cela — pour exercer éventuellement différentes activités et que nous devons être très prudents et très vigilants dans ce domaine.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que les membres de ce corps sont bien connus? Si nous avions recours à des restrictions, combien d'entre eux seraient touchés par celles-ci? Ou y a-t-il des membres que nous ne connaissons pas? Vous dites que c'est un corps militaire, mais qu'il effectue également des opérations commerciales et beaucoup d'autres choses encore.

M. Ehsassi : Eh bien, comme vous pouvez l'imaginer, le régime iranien est très opaque, mais à tout le moins, si nous décidions qu'il serait souhaitable d'inscrire sur une liste des individus ou le CGRI lui-même, je crois qu'avec l'aide de plusieurs spécialistes, nous pourrions savoir qui sont les hauts dirigeants de cette organisation. Je ne pense pas que cela serait très difficile.

La présidente : Ceux que le Canada a inscrits sur cette liste font-ils, dans l'ensemble, partie de cette garde?

Mr. Ehsassi: Yes, I believe the top echelons of the organization have been listed, maybe the top five or six officials; but obviously this is an organization with roots running throughout the country, so we could perhaps do better on that particular front.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Nolin: I want to thank all three of you for appearing this afternoon. I would like to change the focus of the discussion somewhat. Our discussions have focused mainly on events in Iran. I would like us to look at the Iranian diaspora in Canada. Clearly, unless I am mistaken, all three of you are part of it.

According to the most recent statistics, over 120,000 individuals of Iranian origin live in Canada. First of all, I would like to have a clearer understanding of where these individuals live. I gather, from the notes we have been given, that most of these people of Iranian descent are first-generation Canadians; obviously, this is probably not your case, but basically, I would like to understand who these Iranians living in Canada are. And I will certainly have other, more specific questions for you when I have heard your responses. My question goes to all three witnesses.

[*English*]

Mr. Shahrooz: That is an excellent question, senator. In order to set correct Canadian policy, it is incredibly important for us to understand more about the Iranian-Canadian diaspora. That diaspora can certainly be a link to information about the country.

With respect to the Iranian-Canadian community, I think your figure is 120,000. That is roughly the number I have seen. I think, by and large, the Iranian community lives in Toronto. There are pockets of Iranians living everywhere in the country — Vancouver and Montreal being the other major centres — but I think Toronto is really the hub of Iranian-Canadian life, largely in northern Toronto.

The wave of immigration to Canada from Iran started in or around 1979 immediately after the revolution, and it has come in waves. Basically, every time there was a wave of repression directed at a particular group, members of that religious or political group found their way into Canada. If you look at Toronto's Iranian-Canadian community, you will find a wide variety of political opinions, religious groups and views on the Islamic Republic. However, by and large, they are very concerned about what is happening in their country back home. My guess is, and perhaps my sample is somewhat skewed by the circles in which I move, by and large they oppose the Iranian government.

M. Ehsassi : Oui, je crois que les noms des membres de la haute direction de l'organisation ont été inscrits sur cette liste, cela concerne les cinq ou six officiers de rangs les plus élevés; mais bien évidemment, c'est une organisation qui a des racines dans l'ensemble des pays et nous pourrions peut-être faire davantage de ce côté.

La présidente : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Merci à vous trois de vous être présentés cet après-midi. J'aimerais un peu changer le focus de la discussion qu'on a tenue jusqu'à maintenant. Nos discussions ont souvent porté sur ce qui se passait en Iran. J'aimerais examiner avec vous la composition de la diaspora iranienne au Canada. De toute évidence, à moins que je ne me trompe, vous faites tous les trois partie de cette diaspora.

Les plus récentes statistiques nous démontrent qu'environ plus de 120 000 personnes d'origine iranienne vivent au Canada. J'aimerais dans un premier temps, essayer de comprendre où vivent ces gens? Je comprends des notes qui nous sont fournies que la plupart de ces Canadiens de descendance iranienne sont de la première génération, de toute évidence peut-être que vous ne faites pas partie de ce groupe, mais j'aimerais comprendre de façon assez basique qui sont les Iraniens qui vivent au Canada? Et j'aurais certainement d'autres questions plus précises à vous poser après avoir entendu vos réponses. Ma question s'adresse aux trois témoins.

[*Traduction*]

M. Shahrooz : C'est une excellente question, sénateur. Si nous voulons adopter une bonne politique canadienne dans ce domaine, il est extrêmement important de mieux comprendre ce qu'est la diaspora irano-canadienne. Cette diaspora offre la possibilité d'obtenir de l'information au sujet de ce pays.

Pour ce qui est de la communauté irano-canadienne, je crois que vous avez mentionné le chiffre de 120 000. C'est à peu près le chiffre que j'ai vu. Je crois que dans l'ensemble, la communauté iranienne vit à Toronto. Il y a des petits groupes d'Iraniens qui vivent dans les autres régions du pays — Vancouver et Montréal étant les autres centres importants — mais je crois que Toronto est le centre de la vie irano-canadienne, principalement dans le secteur nord de Toronto.

La première vague des Iraniens qui ont immigré au Canada est arrivée vers 1979, immédiatement après la révolution, et plusieurs vagues se sont ensuite succédées. En deux mots, chaque fois que la répression visait directement un groupe particulier, les membres de ce groupe religieux politique émigraient au Canada. Dans le cas de la communauté irano-canadienne de Toronto, vous constaterez une grande diversité d'opinions politiques, de groupes religieux et de points de vue au sujet de la République islamique. Mais dans l'ensemble, ses membres s'intéressent beaucoup à ce qui se passe dans leur pays d'origine. Il est possible que mon échantillon de personnes soit quelque peu

We saw that in 2009 with the number of Iranian-Canadians who came out to protest and the numbers that were willing to sign the petition against this individual that we have been talking about.

Issues related to Iran are of great interest to them, and they are worried that Canadian policy may negatively affect them, even though they have no ties to the Islamic Republic and are, in fact, deeply opposed to it and are willing to take steps to oppose the government. They are worried that missteps by Canadian lawmakers would affect them negatively and would affect their family and friends back home.

[Translation]

Senator Nolin: I would like to get back to the relationship between the Iranian community in Canada and their families in Iran. With your help professor, I would like to look at whether a professional relationship exists between Iranian academics in Canada and academics in Iran; in other words, are there any contacts between Iranian and Canadian universities?

[English]

Mr. Jahanbegloo: Yes. I will add to what my colleague said. I think the Iranian-Canadian community is one of the most educated communities in Canada. Unlike in Europe and the United States, there have been several waves of immigration to Canada. This is a very young and educated community. It has been very prolific and successful in business and academic and artistic life. There are many Iranian-Canadians who are well known in Canadian society.

In addition, in answer to your question, I do believe that since the academic community inside Iran is very much repressed and finds itself a dissident community, there have been a lot of contacts between academics in Iran and Canadian academics. This has helped a lot. I insisted on having grants and creating cyber forums to promote contacts that we already have to encourage democratization in Iran.

[Translation]

Senator Nolin: Are there many Iranian students in Canada?

[English]

Mr. Jahanbegloo: Yes, there are many Iranian students studying in Canada.

I need to add, in answer to a previous question, that among my students at the University of Toronto there have been many second-generation Iranians, Iranian-Canadians. They grew up in Canada and most of them speak both Farsi and English fluently, which is an important asset.

influencé par les cercles que je fréquente, mais je crois que, dans l'ensemble, ils s'opposent au gouvernement iranien. C'est ce que nous avons constaté en 2009 grâce au nombre d'Irano-canadiens qui ont décidé de manifester et aussi avec le nombre des personnes qui étaient disposées à signer une pétition contre cet individu dont nous avons parlé.

Les questions qui touchent l'Iran les intéressent beaucoup et ils craignent que la politique canadienne ait des répercussions négatives sur eux, même s'ils n'ont aucun lien avec la République islamique, s'opposent en réalité carrément à ce régime et sont prêts à agir pour concrétiser cette opposition à ce gouvernement. Ils craignent que les erreurs commises par les législateurs canadiens aient des répercussions négatives sur eux et aussi sur leurs familles et sur leurs amis restés en Iran.

[Français]

Le sénateur Nolin : Je vais revenir à la question des relations entre la communauté iranienne au Canada et leur famille en Iran. J'aimerais explorer avec vous, professeur, est-ce qu'il existe des liens professionnels entre des professeurs iraniens au Canada et ceux en Iran, des relations inter-universitaires entre l'Iran et le Canada?

[Traduction]

M. Jahanbegloo : Oui. J'aimerais ajouter quelque chose à ce que vient de dire mon collègue. Je pense que la communauté irano-canadienne est une des communautés les plus instruites du Canada. À la différence de l'Europe et des États-Unis, il y a eu plusieurs vagues d'immigration vers le Canada. C'est une communauté très jeune et très instruite. Elle a prospéré et bien réussi dans les milieux commerciaux, universitaires et artistiques. De nombreux Irano-canadiens sont bien connus dans la société canadienne.

De plus, pour répondre à votre question, je pense qu'étant donné que le milieu universitaire iranien est persécuté et forme une communauté dissidente, il y a eu beaucoup de contacts entre les universitaires iraniens et leurs homologues canadiens. Ces contacts ont été fort utiles. J'ai insisté pour obtenir des subventions et créer des cyber forums destinés à développer les contacts qui existent déjà pour encourager la démocratisation de l'Iran.

[Français]

Le sénateur Nolin : Y a-t-il beaucoup d'Iraniens qui étudient au Canada?

[Traduction]

M. Jahanbegloo : Oui, il y a beaucoup d'étudiants iraniens qui étudient au Canada.

Il est bon d'ajouter, pour répondre à une question précédente, qu'il y a beaucoup d'Iraniens de deuxième génération, d'Irano-canadiens, parmi les étudiants de l'Université de Toronto. Ils ont grandi au Canada et la plupart d'entre eux parlent couramment le farsi et l'anglais, ce qui est un avantage important.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Shahrooz, I would like to get back to the relationship between the Canadian-Iranian community and their family members still living in Iran.

Because the Iranian population living in Iran probably faces certain financial problems, are there money transfers or some other aid from the Canadian-Iranian community to their families or to the Iranian people living in Iran? And if so, what is the extent of that aid?

[English]

Mr. Shahrooz: It is my understanding that some remittance payments go to Iran from Iranian-Canadians, but it is getting increasingly difficult to do that. The Special Economic Measures Act, about which I have spoken a couple of times, has tightened the noose around any financial activity. There is a carve-out in that law that allows for non-commercial payments of up to \$40,000, which is helpful and allows these types of aid payments to go back, but it still makes life very difficult.

For example, if you are trying to conduct some sort of business or if you have property in Iran, and you want to send the money here, or if you want to send an amount beyond that, it is incredibly difficult to do. As I said, oftentimes financial institutions in Canada take it upon themselves to close bank accounts, even if the balance is below that threshold, which makes life hard for people who want to get a mortgage or do other everyday things.

Senator Nolin: Do you have a specific recommendation that we should put in our report?

Mr. Shahrooz: I think that the \$40,000 threshold could be increased. There has to be a study of the kind of commercial activity that happens. Beyond that, unfortunately, I cannot give you anything more specific. We have to look at the type of money that goes back and forth to ensure that we capture the right transactions and we allow people to send money back to their families in order to help them.

[Translation]

Senator Nolin: Thank you. I will submit my name for the second round.

[English]

Senator Johnson: It is nice to have you here. Thank you for coming.

I would like to follow up on trade, because the Canadian Department of Foreign Affairs said that we exported about \$126 million to Iran in 2011 and imported \$34 million. Our largest exports were food, agri-food, pharmaceuticals and metal-based products, and our imports were mostly vegetables, food products and textiles. According to the department, bilateral investment is negligible with essentially no Iranian investment in

[Français]

Le sénateur Nolin : J'aimerais revenir, monsieur Shahrooz, à la question de la relation entre la communauté iranienne vivant au Canada et leur famille demeurant encore en Iran.

Compte tenu des possibles problèmes financiers auxquels fait face la population iranienne en Iran, y a-t-il des transferts monétaires ou de l'aide provenant de la communauté iranienne vivant au Canada en direction de leur famille ou de la population iranienne vivant en Iran? Et si oui, quelle est l'ampleur de cette aide?

[Traduction]

M. Shahrooz : Je crois savoir que les Irano-canadiens envoient de l'argent en Iran, mais que cela est de plus en plus difficile. La Loi sur les mesures économiques spéciales, dont j'ai parlé à quelques reprises, a resserré les contrôles sur toutes les activités financières. Elle prévoit une exception qui autorise les versements de nature non commerciale jusqu'à un montant de 40 000 \$, ce qui est utile et permet d'envoyer des fonds en Iran, mais elle complique néanmoins les opérations.

Par exemple, si vous essayez de faire des affaires ou si vous avez des biens en Iran et que vous voulez envoyer des fonds dans ce pays, ou si vous voulez envoyer un montant supérieur à ce maximum, vous vous heurtez à de graves difficultés. Comme je l'ai dit, il arrive souvent que les institutions financières canadiennes décident de leur propre chef de fermer des comptes bancaires, même si le solde est inférieur à ce seuil, ce qui complique la vie des gens qui veulent obtenir une hypothèque ou faire d'autres opérations courantes.

Le sénateur Nolin : Avez-vous une recommandation précise que vous aimeriez voir figurer dans notre rapport?

M. Shahrooz : Je pense que l'on pourrait relever le seuil de 40 000 \$. Il faudrait faire une étude des activités commerciales qui sont exercées. Pour le reste, je regrette de ne pas pouvoir vous formuler de recommandation plus précise. Il faut étudier les genres de fonds qui passent d'un pays à l'autre pour être sûr de bien viser les opérations qui doivent l'être et d'autoriser les gens à envoyer de l'argent à leurs familles pour les aider.

[Français]

Le sénateur Nolin : Je vous remercie. Je donnerai mon nom pour la deuxième ronde de questions.

[Traduction]

Le sénateur Johnson : Je suis heureuse que vous soyez ici. Merci d'être venus.

Je vais poursuivre sur la question du commerce, parce que le ministère canadien des Affaires étrangères a déclaré que nous avons exporté des biens d'environ 126 millions de dollars en Iran en 2011 et importé des biens d'un montant de 34 millions de dollars. Nos principales exportations sont des produits alimentaires, agroalimentaires, pharmaceutiques et métalliques et nos importations visent principalement les légumes, les produits

Canada. As a result of the current circumstances, trade data with Iran shows an irregular picture. Would you like to comment on the status of our commercial relationship with Iran today? How has it changed over the past decade?

Mr. Jahanbegloo: I think Mr. Shahrooz is better placed than I to answer that, but I will say that I know that trade relations between Canada and Iran have been directly related to Canada's foreign policy on the human rights situation in Iran.

About 10 years ago, trade was much higher and because of the Kazemi case, my own case of going to prison in 2006 and the cases of other Iranian-Canadians, trade between Canada and Iran decreased because we did not have true representation of the Canadian government in Iran. The situation deteriorated in 2009. We should take into consideration.

Mr. Shahrooz: I do not have much to add. The control engagement policy that is in place prevents a great deal of trade from happening. The concern really is one that we have talked about at some length, that is, that payments from family members going back to Iran are being caught by the sanctions and individuals who have ties to the government are somehow able to evade the measures in place.

Senator Johnson: It was a question asked for those reasons.

Two months ago, Canada imposed further sanctions under the Special Economic Measures Act, according to our Department of Foreign Affairs. These measures imposed an asset freeze and prohibited dealings with three individuals and five additional entities of proliferation concern.

We were talking about sanctions. Give this, how do Canada's sanctions compare to those of the U.S., the European Union and other allies, and can our sanctions be strengthened again in this respect?

Mr. Shahrooz: Mr. Ehsassi alluded to this earlier. U.S. and EU sanctions are in some respects tougher than Canadian sanctions, and that is because they have a human rights component. The U.S. has specifically named a number of individuals for human rights violations, as has the EU recently, and those individuals are subject to having their assets frozen and are prevented from travelling.

The other element that is different about U.S. sanctions, as far as I know, is that Canadian sanctions are focused only on individuals inside Canada or Canadians abroad. The U.S. sanctions go beyond that. Even if you are outside the U.S. and

alimentaires et les textiles. D'après le ministère, les investissements bilatéraux sont négligeables dans la mesure où il n'y a pratiquement aucun investissement iranien qui se fait au Canada. En raison de la situation actuelle, les données relatives à nos échanges commerciaux avec l'Iran donnent une image très variable. Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet de nos relations commerciales avec l'Iran aujourd'hui? Comment ont-elles évolué au cours des 10 dernières années?

M. Jahanbegloo : Je pense que M. Shahrooz est mieux placé que moi pour répondre à cette question, mais je dirais que je sais que les relations commerciales entre le Canada et l'Iran ont été directement influencées par la politique étrangère canadienne au sujet de la situation des droits de la personne en Iran.

Il y a environ une dizaine d'années, le volume des échanges commerciaux était beaucoup plus élevé et à cause de l'affaire Kazemi, de mon propre cas où j'ai été envoyé en prison en 2006 et de celui d'autres Irano-canadiens, le commerce entre le Canada et l'Iran a diminué parce que le gouvernement canadien n'était pas bien représenté en Iran. La situation s'est détériorée en 2009. Il faut en tenir compte.

M. Shahrooz : Je n'ai pas grand-chose à ajouter. La politique privilégiant le contrôle des échanges qui est actuellement en vigueur nuit beaucoup au commerce entre les deux pays. Le problème est celui dont nous avons déjà parlé en détail, à savoir que les sommes envoyées en Iran par des membres de leur famille font l'objet de sanctions alors que les personnes qui ont des liens avec le gouvernement réussissent d'une façon ou d'une autre à se soustraire aux mesures en place.

Le sénateur Johnson : J'ai posé cette question pour deux raisons.

Il y a deux mois, le Canada a imposé des sanctions supplémentaires aux termes de la Loi sur les mesures économiques spéciales, d'après ce qu'a annoncé notre ministère des Affaires étrangères. Ces mesures ont imposé un gel des actifs et interdit les transactions avec trois individus et cinq autres entités qui suscitent de graves préoccupations.

Nous parlions de sanctions. Compte tenu de tout cela, comment se comparent les sanctions qu'impose le Canada avec celles des États-Unis, de l'Union européenne et des autres alliés et serait-il possible de renforcer nos sanctions dans ce domaine?

M. Shahrooz : Monsieur Ehsassi a fait allusion à cela tout à l'heure. Les sanctions des États-Unis et de l'Union européenne sont d'une certaine façon plus sévères que les sanctions canadiennes; cela vient du fait qu'elles ont une composante axée sur les droits de la personne. Les États-Unis ont nommé un certain nombre de personnes qui ont commis des violations des droits de la personne, tout comme l'a fait récemment l'Union européenne, et les actifs de ces personnes font l'objet d'un gel d'actifs, combiné à une interdiction de voyager.

L'autre aspect qui diffère des sanctions des États-Unis est qu'à ma connaissance, les sanctions canadiennes visent uniquement des personnes qui se trouvent au Canada ou les Canadiens à l'étranger. Les sanctions des États-Unis ont une portée plus

you are not American but you do trade with Iran, often times you are prevented from doing business with the United States. We do not have that component here in Canada.

For example, I know that in recent months the state of New York passed regulations saying that if an energy company, for example, does business with Iran, it is not permitted to bid on contracts with New York State. We do not have anything in parallel to that in Canada, as far as I know.

Mr. Ehsassi: I had an opportunity to look at bilateral trade figures seven or eight years ago when the incident with Ms. Kazemi happened. At that particular juncture back in 2005, bilateral trade was around \$370 million. However, that figure was an anomaly, the reason being in that year we sold a large shipment of wheat to Iran. As you indicated, the figures we see today hover around 150 million, and seem to be the norm for quite some time.

This ties in with the question that Senator Nolin asked. One of the things we could do in assisting Iranian-Canadians and business interests is to provide guidelines as to how these various regimes come together. There is no doubt in my mind that all these sanctions — which are obviously very complicated — have had a chilling effect on what is and is not allowed. In preparing to come here before you today, I had an opportunity to look at the transcript of other experts you had spoken. Unbeknownst to me, the only bank that has a compliance officer is the Bank of Montreal. All other banks find it to be too problematic to go through the thicket of regulations which could ensnare them.

I have heard from numerous people that they are unable to engage any Canadian bank to assist them with financial transactions. Even if our regime works as it currently stands, and let us say someone receives exemptions for medical equipment, they have a very difficult time to find financial institutions here in Canada that would accept their letter of credit or things of that nature. Any guidelines that could be provided to the various banks would go a very long way, I presume.

[Translation]

Senator Robichaud: Mr. Shahrooz, in one of your recommendations, you mention that we should welcome Iranian activists with open arms. Are you suggesting that we are reluctant to accept them in Canada?

Secondly, how can these activists further their fellow citizens' cause if they are living outside the country, for example, in Canada?

[English]

Mr. Shahrooz: It is my understanding that there are a number of Iranian activists languishing in various places; Turkey for the most part. Of the various refugee accepting countries, Canada has

large. Même si vous ne résidez pas aux États-Unis, que vous n'êtes pas Américain, mais que vous commercez avec l'Iran, il arrive souvent qu'on vous empêche ensuite de faire des affaires avec les États-Unis. On ne retrouve pas cet aspect dans les sanctions qu'impose le Canada.

Par exemple, je sais que ces derniers mois, l'État de New York a adopté un règlement selon lequel, dans le cas où une société d'électricité, par exemple, fait des affaires avec l'Iran, elle ne peut alors faire des offres sur des contrats avec l'État de New York. Nous n'avons rien de ce genre au Canada, à ce que je sache.

M. Ehsassi : J'ai examiné les chiffres relatifs au commerce bilatéral il y a sept ou huit ans, au moment de l'affaire Kazemi. À ce moment-là, en 2005, le commerce bilatéral s'élevait à près de 370 millions de dollars. Ce chiffre était toutefois une anomalie, pour la raison que nous avons expédié beaucoup de blé en Iran cette année-là. Comme vous l'avez mentionné, les chiffres actuels sont d'environ 150 millions et n'ont pas varié depuis pas mal de temps.

Cela a un rapport avec la question qu'a posée le sénateur Nolin. Une des choses que nous pourrions faire pour aider les Irano-canadiens et les intérêts commerciaux serait d'établir des lignes directrices sur la façon d'harmoniser ces divers régimes. Je suis convaincu que toutes ces sanctions — qui sont manifestement des mesures fort complexes — ont eu un effet paralysant sur les choses que l'on peut et que l'on ne peut pas faire. Lorsque j'ai préparé ma comparution d'aujourd'hui, j'ai examiné le compte rendu des témoignages des autres experts auxquels vous avez parlé. J'ignorais tout à fait que la seule banque qui a un agent d'observation de la loi est la Banque de Montréal. Toutes les autres banques estiment qu'il est trop difficile d'examiner la masse des règlements susceptibles de s'appliquer à elles.

Beaucoup de gens m'ont dit qu'ils n'avaient pas réussi à convaincre une banque canadienne de les aider à effectuer des opérations financières. Même si ce régime fonctionne bien sous sa forme actuelle, et disons qu'une personne bénéficie d'une exemption pour de l'équipement médical, elle a souvent beaucoup de mal à trouver une institution canadienne financière disposée à accepter une lettre de crédit ou un document de ce genre. C'est pourquoi j'estime que ce serait une excellente chose d'élaborer des lignes directrices et de les fournir aux diverses banques.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Monsieur Shahrooz, dans une de vos recommandations, vous dites qu'on devrait accueillir à bras ouverts les activistes iraniens. Suggérez-vous que nous hésitons à les accepter au Canada?

Dans un deuxième temps, comment ces activistes peuvent-ils aider la cause de leurs concitoyens lorsqu'ils seront à l'extérieur du pays, entre autres, au Canada?

[Traduction]

M. Shahrooz : Je crois savoir qu'il y a un certain nombre d'activistes iraniens qui attendent une solution depuis longtemps dans divers pays; en Turquie pour la plupart. Parmi les divers

had probably the most welcoming approach to Iranian refugees. However, by and large there are still large numbers that for administrative or other reasons — perhaps there are limits to the number of refugees that we are willing to accept — continue to stay there without resources and generally without status. They tend to be ill treated and left vulnerable and without protection.

If we were to welcome them here, it would have an immensely positive effect. It would allow Iranian activists to form better networks and bring greater information to bodies like this one, letting us know what is exactly happening inside that country. A lot of these young activists are talented at organizing and would be able to give us ideas about how to destabilize the Iranian government to ensure the Iranian government does not continue its policy of repression.

The Chair: To follow up, you say these people are by and large in Turkey.

Mr. Shahrooz: That is my understanding, yes.

The Chair: We have moved our services for immigration and other purposes to Ankara. Will this be a good move for them? You were arguing we should not have moved it out of Iran. However, those that would have the mobility, capability and the need to qualify for refugee status seem to be in Turkey. Would our services there not be a good move?

Mr. Shahrooz: My understanding is these are different processes and I am not an expert on this. The move to Turkey has been the processing of temporary visas for tourists and students. The refugee policy is different and largely unaffected by this decision, I believe. I could be wrong though.

The Chair: Refugee, per se, if it is trapped under the UN, but anyone who wishes to come to Canada would get services from the same source, I think. I hope our researchers will look into exactly whether it is a limited move. I understood we actually shut down our processing service in Iran and moved it to Ankara to have all the services that anyone would want to apply for any purpose in Canada, except through the refugee process controlled by the United Nations.

In any event, I think we should clarify it and you can read the record as we move on.

Senator D. Smith: Thank you, chair. I have raised this before, but on the subject of listing, the item that I find the most frustrating is that in terms of expatriate Iranians in Canada, the group that seems to speak for more than any other group is the Iran Democratic Association. They send some people over every year to the big rally in Paris where there are groups who are opposed to the current regime and want to let their views be

pays qui acceptent des réfugiés, c'est probablement le Canada qui a adopté l'attitude la plus favorable aux réfugiés iraniens. Cependant, il y en a encore un grand nombre qui, pour des raisons administratives ou autres — peut-être y a-t-il des limites au nombre de réfugiés que nous sommes disposés à accepter — continuent de rester dans ce pays, en étant privés de ressources et en général, en situation irrégulière. Ils sont souvent maltraités, parce qu'ils sont vulnérables et n'ont pas accès à des mécanismes de protection.

Si nous étions prêts à les accueillir ici, cela aurait un effet extrêmement positif. De cette façon, les activistes iraniens pourraient créer des réseaux plus solides et présenter davantage de renseignements à des instances comme celle-ci, pour que nous sachions ce qui se passe exactement dans ce pays. Un bon nombre de ces jeunes activistes réussissent très bien à créer et à structurer des organismes et pourraient nous donner des idées sur les façons de déstabiliser le gouvernement iranien pour éviter que celui-ci continue à mettre en œuvre sa politique de répression.

La présidente : Une précision, vous dites que ces personnes se trouvent pour la plupart en Turquie.

M. Shahrooz : C'est ce que je pense, oui.

La présidente : Nous avons transféré nos services d'immigration et autres à Ankara. Cette décision va-t-elle leur faciliter les choses? Vous disiez que nous n'aurions pas dû transférer ces services à l'extérieur de l'Iran. Cependant, ceux qui ont la mobilité, la capacité nécessaire pour obtenir le statut de réfugié semblent se trouver en Turquie. N'est-ce pas une bonne décision que d'offrir ces services dans ce pays?

M. Shahrooz : Je crois savoir qu'il s'agit de processus différents et je ne suis pas spécialiste de ces questions. Le service qui a été transféré en Turquie et le traitement des visas temporaires destinés aux touristes et aux étudiants. La politique en matière d'asile est différente et je crois qu'elle n'est pratiquement pas touchée par cette décision. Il est toutefois possible que je me trompe.

La présidente : Un demandeur d'asile, s'il relève du régime des Nations Unies, mais toute personne qui souhaite venir au Canada obtiendrait ces services de la même source, je pense. J'espère que nos agents de recherche vont pouvoir nous dire s'il s'agit d'un transfert limité. Je pensais que nous avions fermé notre service de traitement des demandes en Iran pour le transférer à Ankara et pour y regrouper tous les services reliés aux demandes visant le Canada, à l'exception du traitement des demandes d'asile qui est contrôlé par les Nations Unies.

De toute façon, je pense qu'il faudrait préciser cet aspect et vous pourrez lire le compte rendu par la suite.

Le sénateur D. Smith : Merci, madame la présidente. J'ai déjà soulevé ce point, mais pour ce qui est de cette liste, l'aspect qui me semble plus frustrant est que, pour ce qui est des Iraniens expatriés au Canada, le groupe qui semble parler au nom de tous les groupes est l'Iran Democratic Association. Cette association envoie chaque année quelques personnes au grand rassemblement qui se fait à Paris où se réunissent les groupes qui s'opposent au

known. On two occasions I have attended those conferences and you never hear anything talked about other than two things: democratic principles and human rights. Yet, the biggest single group on that list of people who are fighting for democratic principles and human rights is listed here in Canada as a terrorist group.

Now, I think this actually happened a little over 20 years ago, right at the beginning of Clinton regime when he was trying to get a dialogue going with the administration there and did this because of things that had happened years earlier. The same thing happened in the U.K. and the EEC, but they went to work and it was taken off both in the U.K. by the House of Lords and also in the EEC. However, we seem to be leaving the status quo there and yet I have never heard anything discussed other than human rights and democratic principles. Why that continues is beyond me. Are you familiar with this situation and do you have any comment on the points I have made?

Mr. Shahrooz: I am certainly familiar with the group you are referring to; Mujahedeen is the group. My understanding is they have been engaged in practices that could possibly have changed. It is my understanding they have engaged in practices that were deemed to violate human rights and there have been Human Rights Watch reports about their activities. By and large in media reports, one often hears them as behaving in a cult-like fashion. I am not an expert on their activities, but it is just generally a group that has to be viewed with some degree of skepticism. They often say they are interested in human rights, but their history shows we must view them carefully. I take no position on whether or not they should be on the terrorist list.

Senator D. Smith: The umbrella group is not on the terrorist list, but when you get into specifics I have never heard a compelling case. When I went to the courts in the U.K. and the EEC there was not any, and the ruling was to take them off the listing.

Mr. Ehsassi: You alluded to the fact that we seem to be lagging on the issue. However, I think it is interesting to note that the U.S. administration is also lagging. By most estimates they were supposed to make a determination approximately a year ago as to whether it would be a good idea or bad for the Mujahedeen to be listed. However, they have helped the process in abeyance. The reason is that a lot of people do take issue with this particular organization. Apart from what Mr. Shahrooz said, the manner in which this organization operates does not inspire any confidence and that it would be a democratic process.

régime actuel et qui veulent faire connaître leurs points de vue. J'ai assisté à ces conférences à deux reprises et on entend parler que de deux choses : les principes démocratiques et les droits de la personne. Et pourtant, le groupe le plus important sur cette liste de personnes qui luttent pour les principes démocratiques et les droits de la personne figure ici au Canada sur la liste des groupes terroristes.

Je pense que cela s'est fait en réalité il y a plus de 20 ans, au tout début du régime Clinton, lorsque le Président essayait d'entamer un dialogue avec l'administration de ce pays et il avait pris cette initiative à cause d'événements qui étaient survenus des années auparavant. La même chose est arrivée au Royaume-Uni et dans la CEE, mais les responsables ont examiné la question et cet organisme a été supprimé de ces listes par la Chambre des lords au Royaume-Uni et également dans la CEE. Il semble que nous ayons conservé le statu quo et pourtant, à ces réunions, je n'ai jamais entendu parler d'autre chose que des droits de la personne et des principes démocratiques. Je ne comprends vraiment pas pourquoi cette situation perdure. Connaissez-vous cette situation et avez-vous des commentaires à faire au sujet de mes remarques?

M. Shahrooz : Je connais effectivement le groupe que vous mentionnez; c'est le groupe Moudjahidin. Je crois savoir qu'ils ont adopté des pratiques qui ont peut-être changé. Je crois qu'ils ont exercé des activités qui constituaient des violations des droits de la personne et il y a eu des rapports de Human Rights Watch au sujet de ces activités. Dans l'ensemble, on entend souvent dire dans les médias que ces membres se comportent comme s'il s'agissait d'une secte. Je ne suis pas un spécialiste des activités de ce groupe, mais c'est simplement un groupe qu'il faut considérer avec une certaine prudence. Ces membres disent souvent qu'ils veulent défendre les droits de la personne, mais leur dossier montre que nous devons examiner soigneusement ce qu'ils font. Je ne peux pas dire s'ils devraient ou ne devraient pas figurer sur la liste des entités terroristes.

Le sénateur D. Smith : Le groupe de coordination ne figure pas sur la liste des groupes terroristes, mais lorsqu'on examine les choses de plus près, je n'ai jamais constaté qu'il y avait des preuves formelles. Je n'en ai pas trouvé dans les dossiers des tribunaux du Royaume-Uni et de la CEE; la décision a été de les retirer de ces listes.

M. Ehsassi : Vous avez fait allusion au fait que nous semblons avoir du retard sur cette question. Il me paraît toutefois intéressant de noter que l'administration des États-Unis a également du retard. Plusieurs éléments indiquent que les responsables devaient prendre une décision il y a environ un an sur la question de savoir si ce serait une bonne idée ou une mauvaise idée d'inscrire les Mujahedeen sur cette liste. Les autorités ont toutefois stoppé le processus de décision. La raison en est qu'il y a beaucoup de gens qui critiquent cet organisme. Au-delà de ce qu'a mentionné M. Shahrooz, la façon d'opérer de cette organisation n'inspire aucunement confiance et on peut se demander s'il s'agit d'un processus démocratique.

However, as you can imagine there are allegations and counter allegations. For that have same reason, this has proven to be a very difficult issue for the U.S. administration to make a determination regarding. Having said that, yes, the EU has taken them off their terrorist list.

Senator D. Smith: As well as the U.K.

Mr. Ehsassi: That is correct.

Senator Mahovlich: What additional sanctions by the international community are required and what is the timeline for the impact?

Mr. Shahrooz: I think the additional sanctions are the ones that I have been consistently speaking about, namely, linking any sanctions regimes that we have with human rights sanctions. It is not enough to talk about the nuclear file. If you look at Canada's sanctions regime, everything goes back to the nuclear issue. I think it is important that we move beyond that. It is important that we look at human right sanctions to capture people who might not otherwise be captured and also for the symbolic value. That is, to let the Iranian government know that we are aware of what they are doing and that we find it unacceptable.

Senator Mahovlich: This is the largest impact we can have?

Mr. Shahrooz: I think the economic sanctions that currently exist are far-reaching. I am not a sanctions expert, but I think this is probably as far as you can go without harming the Iranian population any more than they are currently being harmed.

The Chair: To talk about the nuclear file practically, the debate is this: When is the capability changed from a non-military use? Or, to put it the other way around, when is it a peaceful use and when does it become a military use? It can be debated; there may be a difference of opinion.

When you say "sanctions on human rights," as a lawyer — and I have two lawyers in front of me so I will address you — I find that is the dilemma. When do you put it beyond the regime itself? We have talked about the fact that the guard should be listed or not and that individuals who have high positions in the government of the day can be listed. How do you go beyond that? You keep saying "human rights." What mechanism is there to get at human rights violators other than the regime and the individuals within the regime and then we must be very careful that we do not hurt those that could be trapped — that is the unintended consequences of the average citizen.

Comme vous pouvez l'imaginer, il y a bien sûr des allégations et des contre-allégations. C'est la raison pour laquelle l'administration américaine a eu beaucoup de mal à prendre une décision à ce sujet. Cela dit, oui, effectivement, l'Union européenne a retiré ce groupe de leur liste d'entités terroristes.

Le sénateur D. Smith : Tout comme le Royaume-Uni.

M. Ehsassi : C'est exact.

Le sénateur Mahovlich : Quelles sont les sanctions supplémentaires que devrait prendre la communauté internationale et dans quel délai leur effet se ferait sentir?

M. Shahrooz : Je crois que les sanctions supplémentaires sont celles dont je parle régulièrement, à savoir établir un lien entre les régimes de sanction et les violations des droits de la personne. Il ne suffit pas de parler du dossier nucléaire. Le régime des sanctions adopté par le Canada est entièrement axé sur la question nucléaire. Il me paraît important d'adopter un point de vue plus large. Il est important d'établir des sanctions pour les violations des droits de la personne pour pouvoir viser les personnes qui ne le seraient peut-être pas autrement, mais également pour la valeur symbolique de la mesure. Il faut en effet que le gouvernement iranien sache que nous savons ce qu'il fait et que nous trouvons que la situation est inacceptable.

Le sénateur Mahovlich : C'est le principal effet que nos mesures pourraient avoir?

M. Shahrooz : Je pense que les sanctions économiques en vigueur actuellement ont un effet très important. Je ne suis pas un spécialiste des sanctions, mais je dirais que nous sommes allés probablement aussi loin que nous pouvions le faire sans nuire à la population iranienne davantage que ce qu'elle subit actuellement.

La présidente : Lorsqu'on parle du dossier nucléaire, le débat est le suivant : à quel moment cette capacité est passée d'un usage non militaire à un usage militaire? Ou, pour formuler cette question autrement, dans quel cas s'agit-il d'une utilisation pacifique et dans quel cas s'agit-il d'une utilisation militaire? Cela peut faire l'objet d'un débat; il peut y avoir des divergences d'opinions à ce sujet.

Lorsque vous parlez de « sanctions pour les violations des droits de la personne » comme avocate — et j'ai deux avocats devant moi et je vais donc m'adresser à eux — je pense que c'est bien là que se trouve le dilemme. À quel moment pensez-vous qu'il faut aller au-delà du régime? Nous avons parlé de la question de l'inscription du corps des gardiens de la révolution sur cette liste et du fait que peuvent également y figurer les personnes qui occupent des postes de direction dans le gouvernement au pouvoir. Comment aller au-delà de cela? Vous parlez constamment de « droits de la personne ». Quel mécanisme permettrait de viser les auteurs de violation des droits de la personne qui ne font pas partie du gouvernement tout en sachant que nous devons soigneusement éviter de nuire à des personnes qui pourraient être visées par de telles sanctions — à savoir les conséquences imprévues sur le citoyen moyen.

From a legal perspective, what would you wish the Canadian government to do other than more listing and more attention to the regime in the sense of saying, “Your actions are inappropriate and they can be taken up at the Human Rights Council and at the UN?” What else are you suggesting by using that term “human rights”?

Mr. Shahrooz: By and large, that captures what I mean by “human rights.” “Designated persons,” for example under the Special Economic Measures Act, should be expanded to include individuals who are not captured currently by looking at the nuclear file. Their assets should be frozen and they should not be permitted to travel to Canada. We should work with like-minded countries to ensure they are not welcome in any of those nations, either.

Mr. Ehsassi: I take a different approach — not that I disagree with Mr. Shahrooz, but he has highlighted a number of specific means by which we can promote human rights.

I do have problems with the manner in which we have communicated our policy with respect to Iran. It is absolutely imperative that we come to a resolution on this nuclear issue. There is no question about that. It is an issue which is of grave significance to international peace and security. However, never in our communication of this particular problem have we recognized the dire straits that Iranians are in.

If I could compare that with the American approach, they have been responsible for consistently coupling their concern about nuclear weapons with highlighting how terrible the human rights situation in Iran is. In addition to that, I think they have been much more responsible in reaching out to Iranians in Iran and to Iranian Americans. I say that because the way they have framed this particular issue not only couples those two concerns, but both President Obama and Secretary of State Hillary Clinton have on numerous occasions appeared on Persian language media outlets and explained that not only are they concerned about nuclear weapons but also human rights remains very much a grave concern to them.

My concern is that if we do want to embolden civil society in Iran, we cannot strictly talk about nuclear weapons. We have to demonstrate that we do care and that we will stand tall and support them to the best of our abilities.

The Chair: It is basically the messaging, you are saying. What do you think we can do with civil society with the repressive regime that controls so much? How can we impact them, as Canadians, from here in a way that Europe, being very close; and the Americans, being stronger; have not been able to? In other words, it

D’un point de vue juridique, que souhaitez-vous que le gouvernement canadien fasse en plus d’inscrire certaines personnes sur la liste et de surveiller davantage le régime pour pouvoir lui dire : « Les mesures que vous prenez sont inappropriées et pourraient être signalées au Conseil des droits de l’homme et à l’ONU? » Quelles sont les autres mesures auxquelles vous pensez lorsque vous utilisez l’expression « droits de la personne »?

M. Shahrooz : Dans l’ensemble, cela représente ce que je veux dire par « droits de la personne ». Les « personnes désignées », par exemple, aux termes de la Loi sur les mesures économiques spéciales, devraient inclure des personnes qui ne sont pas visées à l’heure actuelle parce que nous avons axé notre action sur le dossier nucléaire. Leurs actifs devraient être gelés et elles ne devraient pas pouvoir venir au Canada. Nous devrions collaborer avec les pays qui partagent notre point de vue pour veiller à ce qu’elles ne soient pas accueillies non plus par ces pays.

M. Ehsassi : Mon point de vue est différent — cela ne veut pas dire que je ne suis pas d’accord avec M. Shahrooz, mais il a mentionné un certain nombre de moyens précis qui permettent de renforcer les droits de la personne.

Je me pose des questions au sujet de la façon dont nous avons fait connaître notre politique à l’égard de l’Iran. Il est absolument impératif de résoudre la question du nucléaire. Cela est certain. C’est une question d’une grande importance pour la paix et la sécurité internationales. Mais dans nos discussions au sujet de ce problème particulier, nous n’avons jamais mentionné la situation très pénible dans laquelle se trouvent les Iraniens.

Si l’on compare cette position avec celle des États-Unis, on constate que ces derniers ont régulièrement associé les questions qui se posent au sujet des armes nucléaires avec la situation catastrophique des droits de la personne en Iran. Au-delà de tout cela, je pense que ce pays a fait beaucoup plus pour s’occuper des Iraniens en Iran et des Irano-américains. Je puis affirmer ce qui précède, non seulement parce que ce pays a formulé cette question en jumelant ces deux préoccupations, mais tant le Président Obama que la Secrétaire d’État, Hillary Clinton ont, à de nombreuses reprises, apparu sur des émissions en farsi pour expliquer qu’ils s’inquiétaient non seulement des armes nucléaires, mais également des droits de la personne et que ce dernier problème était très important pour eux.

Je me dis que si nous voulons encourager la société civile en Iran, il ne faut pas uniquement parler d’armes nucléaires. Nous devons montrer que nous nous préoccupons de cet aspect et que nous appuierons la population autant que nous le pouvons.

La présidente : C’est essentiellement le message à transmettre, d’après vous. Que pensez-vous que nous pouvons faire pour la société civile étant donné qu’il y a un régime répressif qui contrôle presque tout? Comment nous, les Canadiens, pouvons-nous aider la société civile en utilisant des moyens que l’Europe, qui est très

is a frustration of all countries that we want to reach out to the good forces in Iran to support the people there. I do not think Canada has been any different. It is a question of how to do it.

We have three experts from the diaspora. What else can we do that would not jeopardize their livelihood and their lives? I have been involved with the community there. Every time the UN tries to go in with a rapporteur, those who reach out to the rapporteur are jailed and tortured. It is not as easy as saying that we are reaching the civilians because those civilians become extremely vulnerable when we do. Our methodology is to reach with NGOs, and so on. It is less and less of a capability from the outside to influence the inside.

We did hear witnesses say that there is a lot of generation within that society. It is well educated and that is not the route we should be going. We should continue to put our efforts in condemnation of the regime and aspects of it, but not to make civil society any more vulnerable than it is now. How do you react to that?

Mr. Shahrooz: I think that is absolutely right. I think we should be focusing on getting our message out. One of the things I mentioned in my opening remarks was providing, as much as possible, Internet technology to activists inside the country. Those would allow the activists to circumvent the barriers that the Iranian government puts up. I think the Iranian activists would appreciate it and understand where it is coming from. Other countries have taken those steps. That is something we should be doing. That message would get across quickly and it would help us address the safety and security concerns that you mentioned, senator.

Mr. Ehsassi: If I could add to that, in addition to the Internet, another instrument that has been used by both the British government and the U.S. government is beaming television programs and radio stations into Iran. I think it is absolutely critical that we do not sever our ties with Iranians because, as you can imagine, they are dealing with a police state which is constantly feeding them propaganda.

I would not for a second suggest that we provide funding for any Canadian stations. However, looking at it more creatively, you may be interested to know that there is actually a Canadian-owned radio station in California that has a difficult time sending out its signals to Iran. The programming is in Persian.

One of the things that the government may very well want to consider to stop the Iranian government from trying to cut off this radio station beaming news to Iran may be to engage in a bit of a tit for tat with the Iranian government. As I understand it,

proche de l'Iran et que les Américains, qui disposent de ressources considérables, n'ont pas réussi à utiliser avec succès? Autrement dit, tous ces pays sont frustrés parce que nous voulons renforcer les éléments positifs que l'on trouve en Iran pour appuyer la population. Je ne pense pas que le Canada ait agi de façon différente. C'est une question de savoir comment agir.

Nous avons trois experts qui font partie de la diaspora. Quelles sont les autres mesures que nous pouvons prendre qui ne mettraient pas en danger la vie et les moyens de subsistance des Iraniens? J'ai travaillé avec la communauté dans ce pays. Chaque fois que l'ONU essaie d'envoyer un rapporteur, ceux qui tentent de communiquer avec lui sont emprisonnés et torturés. Il ne suffit pas de dire que nous essayons de rejoindre les civils parce que ces derniers se trouvent dans une situation extrêmement vulnérable lorsque nous le faisons. Notre méthode consiste à nous servir des ONG, par exemple. Il est de plus en plus difficile d'influencer de l'extérieur ce qui se passe à l'intérieur du pays.

Nous avons entendu des témoins affirmer qu'il y avait des personnes très dynamiques dans cette société. La population est très instruite et ce n'est pas la voie que nous devrions choisir. Nous devrions continuer à essayer de condamner le régime et certains de ses aspects sans rendre la société civile plus vulnérable qu'elle ne l'est actuellement. Que pensez-vous de tout cela?

M. Shahrooz : Je pense que vous avez tout à fait raison. Nous devrions principalement nous efforcer de faire connaître notre point de vue. Une des choses que j'ai mentionnée dans mes remarques d'ouverture était qu'il fallait fournir, autant que cela est possible, la technologie Internet aux activistes qui vivent dans ce pays. Cela permettrait à ces derniers de contourner les obstacles que le gouvernement iranien met en place. Je crois que les activistes iraniens apprécieraient beaucoup ce genre d'intervention et sauraient quels sont les pays qui les aident. D'autres pays ont déjà pris des mesures en ce sens. C'est quelque chose que nous devrions faire. Le message serait ainsi diffusé rapidement, tout en répondant aux préoccupations relatives à la sécurité de la population que vous avez mentionnées, sénateur.

M. Ehsassi : Si je peux ajouter quelque chose, en plus d'Internet, il y a un autre instrument qu'utilisent à la fois le gouvernement britannique et le gouvernement américain; il consiste à diffuser des émissions de télévision et de radio en Iran. Il me paraît absolument essentiel de ne pas couper les liens que nous avons avec les Iraniens, parce que, comme vous pouvez l'imaginer, ils vivent dans un état policier qui les alimente constamment en propagande.

Loin de moi de vouloir suggérer de financer des stations canadiennes. D'un point de vue plus créatif, vous serez peut-être intéressé de savoir qu'il existe en fait une station de radio appartenant à des Canadiens et qui est basée en Californie et qui a de la difficulté à diffuser ses signaux en Iran. Les programmes sont en persan.

Une des choses que le gouvernement pourrait fort bien envisager pour empêcher le gouvernement iranien de bloquer la diffusion par radio de nouvelles en Iran serait d'agir de la même façon à l'endroit du gouvernement iranien. Si je comprends bien,

the Iranian government is consistently jamming our radio and television stations; however, they beam into living rooms here in Canada. There are several Iranian state-owned radio organizations. I would hazard to guess that if we were difficult on them, then they will obviously understand they cannot take liberties and will back off in trying to block this Canadian-owned radio station.

The Chair: Thank you. The suggestion that you have made is very helpful to our study.

Senator Downe: You mentioned in your earlier testimony about the narrow effects of the sanctions that Canada has. There are only 49, I believe is the number you said, on the list. Do you know how that compares to other countries? For example, how many would be on the list in the U.S. or in Europe?

Mr. Shahrooz: I think the numbers came from you.

Mr. Ehsassi: I am actually not aware. I could not possibly tell you. My apologies for that.

Mr. Shahrooz: I could not tell you with any exact sense either. My sense is that the U.S. list is larger simply because of the fact that they also have a human rights component, which we do not have. I think they capture individuals not captured by the Canadian list.

Senator Downe: I will ask a more specific question. The banker we referred to earlier who came here six months ago, would that person have been allowed into the United States under their current rules?

Mr. Ehsassi: I think that would be a difficult determination. I would think that yes, he would have made it there in the first place, yes.

[Translation]

Senator Nolin: I will be brief; I want to thank the researcher who provided me with some data on Iranian students living in Canada. But before we look at these numbers, I need to understand something. Is it difficult for a young student or a young Iranian to leave Iran and come to Canada to study?

[English]

Mr. Shahrooz: Senator, there are difficulties for a student who wishes to come here. We have seen problems. We have talked a bit about getting a visa, for example. Even when the visa office was in Iran, it was incredibly difficult. It was a very timely process. It was difficult for students to actually obtain that visa on time to be able to come here.

It is similarly difficult for students that come here. Oftentimes they rely on their parents back home to send them money. As we have talked about at length, it is increasingly difficult to do that. A

le gouvernement iranien bloque régulièrement nos stations de radio et de télévision; cependant, il diffuse lui-même des émissions ici au Canada. Il y a plusieurs stations de radio qui appartiennent à l'État iranien. Je pense que, si nous leur imposons certaines restrictions, alors elles comprendraient très vite qu'elles ne peuvent agir de cette façon et n'essaieraient plus de bloquer cette station de radio de propriété canadienne.

La présidente : Merci. La suggestion que vous avez faite sera très utile pour notre étude.

Le sénateur Downe : Vous avez mentionné dans le témoignage que vous avez livré plus tôt de l'effet très circonscrit qu'ont les sanctions mises en place par le Canada. Il y a seulement 49, je crois que c'est le chiffre que vous avez mentionné, entités sur la liste. Savez-vous comment cela se compare à ce qu'ont fait d'autres pays? Par exemple, combien y a-t-il d'entités sur la liste des États-Unis ou en Europe?

M. Shahrooz : Je pense que c'est vous qui avez fourni ces chiffres.

M. Ehsassi : En fait, je ne le sais pas. Je ne suis pas en mesure de vous le dire. Je vous prie de m'en excuser.

M. Shahrooz : Je ne peux pas non plus vous le dire avec exactitude. J'ai l'impression que la liste des États-Unis est plus longue pour la simple raison que ce pays utilise un critère axé sur les droits de la personne, ce que nous ne faisons pas. Je crois que cette liste contient certaines personnes qui ne figurent pas sur la liste canadienne.

Le sénateur Downe : Je vais poser une question plus précise. Le banquier que nous avons mentionné il y a un instant et qui est arrivé ici il y a six mois aurait-il pu entrer aux États-Unis compte tenu des règles en vigueur dans ce pays?

M. Ehsassi : Cela me semble une décision difficile. Je pense que oui, il aurait pu entrer dans ce pays au départ, oui.

[Français]

Le sénateur Nolin : Je serai bref, je remercie le chercheur de m'avoir fourni quelques données sur la présence d'étudiants iraniens au Canada. Mais avant d'explorer ce chiffre, je voudrais comprendre. Est-ce que c'est facile pour un jeune étudiant ou un jeune iranien de quitter l'Iran et de s'en venir au Canada pour étudier?

[Traduction]

M. Shahrooz : Sénateur, il n'est pas facile pour un étudiant de venir au Canada. Nous avons constaté ce genre de problèmes. Nous avons parlé de l'obtention des visas, par exemple. Même lorsque le bureau des visas se trouvait en Iran, il était incroyablement difficile d'en obtenir un. C'était un processus très long. Les étudiants avaient beaucoup de mal à obtenir leur visa à temps pour pouvoir venir étudier ici.

De la même façon, les étudiants éprouvent de la difficulté à venir ici. Bien souvent, ils ont besoin que leurs parents leur envoient de l'argent ici. Comme nous en avons beaucoup parlé, il

lot of financial institutions are not willing to accommodate those kinds of transfers, even if they fall below the \$40,000 threshold. With those structural problems in place, it is difficult for Iranian students to come here and study, and increasingly so.

Senator Nolin: Maybe you can help me understand this situation. On December 1, 2001, there were 670 Iranian students, temporary residents who were here in Canada to study. On December 1, 10 years later, 2010, there were 3,247. It tripled in proportion to the global number of students as temporary residents. If it has been so difficult, why is there such an increase? I am trying to understand. What are those young Iranian students studying in Canada doing here? Are they studying? What is their intent? Are they politically involved in Canada? What are their objectives? Are they only here to study, or are they here to do something else? That is what I am trying to understand.

Mr. Shahrooz: That is an excellent question. It is a large number, so it is hard to say exactly —

Senator Nolin: I was surprised to see it. Thanks to our research staff. I was surprised to see those numbers.

Mr. Shahrooz: Given the number, it is difficult to say exactly what they are doing. Obviously some of them are here to study. They probably represent the entire political spectrum.

As to why that number has grown, I can only hazard a guess. My sense is that doors are closing on Iranian students and Iranians generally everywhere in the world, and Canada may be one of the few places that still allows them to come. My only sense from talking to people in the community and talking to friends and relatives back home is that there are structural problems in place that make it difficult for students to come here. That number has grown, but there may be other explanations for it.

Senator Nolin: I will ask the professor. Listening to Mr. Shahrooz's testimony, we have heard that Toronto is probably the main location of those Iranian students. Professor, you probably know them all by name.

The Chair: Senator Nolin's question is not about how easy it is to get to Canada but how difficult it is to get out of Iran.

Senator Nolin: My question is what are the obstacles to them coming here and why is there such an increase in proportion?

The Chair: Is the Iranian government putting up any impediments for people leaving, I think is part of the question as well. Professor, perhaps you have something to add.

est de plus en plus difficile d'effectuer ce genre de transfert. Il y a beaucoup d'institutions financières qui ne sont pas disposées à effectuer ce genre de transferts, même s'ils sont inférieurs au seuil de 40 000 \$. Compte tenu de ces problèmes structurels, il est de plus en plus difficile pour les étudiants iraniens de venir étudier au Canada.

Le sénateur Nolin : Vous pourrez peut-être m'aider à comprendre la situation. Le 1^{er} décembre 2001, il y avait 670 étudiants iraniens, des résidents temporaires qui se trouvaient au Canada pour étudier. Le 1^{er} décembre 2010, 10 ans plus tard, il y en avait 3 247. Ce chiffre a donc triplé par rapport au nombre total des étudiants qui sont des résidents temporaires. Si leur situation est aussi difficile, comment expliquer une telle augmentation? J'essaie de comprendre. Que font ces jeunes étudiants iraniens qui étudient au Canada? Est-ce qu'ils étudient vraiment? Quelles sont leurs intentions? Sont-ils actifs politiquement au Canada? Quels sont leurs objectifs? Sont-ils venus ici uniquement pour étudier ou veulent-ils faire autre chose? C'est ce que j'essaie de comprendre.

M. Shahrooz : C'est une excellente question. C'est un chiffre significatif, de sorte qu'il est difficile de dire exactement...

Le sénateur Nolin : Ce chiffre m'a surpris. Je remercie notre personnel de recherche. J'ai été surpris de voir ces chiffres.

M. Shahrooz : Avec un tel nombre, il est difficile de savoir exactement ce qu'ils font. Bien évidemment, il y en a un certain nombre qui sont ici pour étudier. Ils représentent probablement toute la gamme des opinions politiques.

Quant à savoir pourquoi ce nombre a augmenté, je ne pourrais que proposer une explication. J'ai le sentiment que les étudiants iraniens et les Iraniens en général ont de plus en plus de mal à être admis dans un pays étranger et le Canada est peut-être un des rares pays qui les autorise encore à immigrer ici. La seule impression que je retire après avoir parlé à des membres de la communauté et des amis et membres de ma famille en Iran est qu'il existe des problèmes structurels qui empêchent les étudiants de venir ici. Leur nombre a augmenté, mais il y a peut-être d'autres explications pour ce phénomène.

Le sénateur Nolin : Je vais demander au professeur. En écoutant le témoignage de M. Shahrooz, nous l'avons entendu dire que la plupart de ces étudiants iraniens s'installaient à Toronto. Monsieur le professeur, vous les connaissez probablement tous par leur nom.

La présidente : La question que pose le sénateur Nolin ne porte pas sur la question de savoir s'il est facile de venir au Canada, mais s'il est difficile de quitter l'Iran.

Le sénateur Nolin : Ma question porte sur les obstacles qui les empêchent de venir ici et les raisons qui expliquent une telle augmentation et un tel pourcentage.

La présidente : Le gouvernement iranien empêche-t-il les citoyens de quitter le pays, et cette question fait, je crois, également partie de celle qui a été posée. Monsieur le professeur vous avez peut-être quelque chose à ajouter?

Senator Nolin: You probably know some of them.

Mr. Jahanbegloo: I do believe that the increase has to do with the fact that between 2001 and 2010, first, you had the green movement and the presidential election of 2009, and in between these years, there have been new measures. The Iranian universities are putting a lot of oppression on students. Many students have been thrown out of the universities.

The fact that you find many of these students coming to Canada or trying to come to Canada is mainly because they were either put out of the universities in Iran or they find themselves in a very difficult and insecure situation because of their political engagements during the presidential elections of 2009. I think the number is even more than that. I know many students who are waiting to come to Canada to continue their studies.

Senator Nolin: Maybe we should explore that one day. Thank you.

The Chair: Thank you. I think we have come to the end of our time. I would like to thank Professor Jahanbegloo, Mr. Ehsassi and Mr. Shahrooz for taking our debate into new directions and providing new information. Obviously there are more questions we will have to pursue. We will continue our study. If there are any pieces of information that any of you have or reflections you want to add, please do so in written form to our clerk. We would continue this dialogue if we can.

I am going to excuse our witnesses, and we can turn to our next item, which will be the consideration of the document entitled Passport Canada's Fee-for-Service Proposal to Parliament, dated March 2012, pursuant to the User Fees Act, 2004, c. 6, subsection 4(2). We had asked for further information before we were going to deal with the user fee issue, and we did receive that. It has been distributed in both official languages. Are we ready now to deal with the proposal? Do I see agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I am looking for a motion that the committee recommend to the Senate —

Senator Nolin: Before you entertain a motion, I just want to thank the clerk for sending us the answers from DFAIT to the numerous questions we had on those consular fees.

I do not think the limpidity and clarity of such a document is an example of a good document. It is almost contradictory. I am not even sure that Treasury Board would understand the meaning of that whole document but, nevertheless, thank you very much for providing us with such an answer.

Le sénateur Nolin : Vous en connaissez probablement un certain nombre.

M. Jahanbegloo : Je pense que cette augmentation vient du fait qu'entre 2001 et 2010, il y a eu, premièrement, le mouvement vert et les élections présidentielles de 2009 et entre ces années, de nouvelles mesures ont été introduites. Les universités iraniennes sont très dures avec les étudiants. Un grand nombre d'entre eux ont été expulsés des universités.

La raison pour laquelle un grand nombre de ces étudiants viennent au Canada ou essaient de venir au Canada tient principalement au fait qu'ils ont été expulsés des universités en Iran ou qu'ils se trouvent dans une situation très délicate et vulnérable en raison des activités politiques qu'ils ont exercées au cours de l'élection présidentielle de 2009. Je pense que le chiffre est en fait plus élevé que celui-là. Je connais un grand nombre d'étudiants qui attendent de pouvoir venir au Canada pour poursuivre leurs études.

Le sénateur Nolin : Nous devrions peut-être explorer cette question un de ces jours. Je vous remercie.

La présidente : Merci. Je crois que le temps prévu est écoulé. Je voudrais remercier M. Jahanbegloo, M. Ehsassi et M. Shahrooz d'avoir lancé notre débat dans de nouvelles directions et de nous avoir fourni de nouveaux renseignements. Bien évidemment, nous allons devoir examiner d'autres questions. Nous allons poursuivre notre étude. Si vous possédez des éléments d'information ou des idées que vous aimeriez ajouter, veuillez le faire par écrit et communiquez avec notre greffière. Nous aimerions poursuivre ce dialogue si cela est possible.

Je vais laisser les témoins quitter la salle et nous allons ainsi aborder le point suivant, qui est l'examen du document intitulé Présentation au Parlement de la proposition de services et de droits connexes de Passeport Canada, daté mars 2012 conformément à la Loi sur les frais d'utilisation, L.C. 2004, ch. 6, par. 4(2). Nous avons demandé d'autres renseignements avant d'examiner la question des frais d'utilisation et nous les avons reçus. Ils ont été distribués dans les deux langues officielles. Sommes-nous maintenant prêts à examiner cette proposition? Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

La présidente : J'aimerais que soit présentée une motion voulant que le comité recommande au Sénat...

Le sénateur Nolin : Avant d'accueillir une motion, j'aimerais remercier la greffière de nous avoir envoyé les réponses qu'a fournies le MAECI aux nombreuses questions que nous avons posées au sujet des frais consulaires.

Je ne pense pas que ce document soit un bon exemple de clarté et de précision. Il se contredit presque. Je ne suis même pas certain que le Conseil du Trésor comprendrait ce que contient tout ce document, mais je vous remercie néanmoins de nous avoir fourni cette réponse.

The Chair: The document to me proves that there is another modality they are using rather than the ones they were using before.

Second, the question — and I have gotten the answer — is that the consular fee portion is subject to the DFAIT Act, and should the changes be coming there, they are also subject to the User Fees Act, but it is at a different time and a different process. Before us is really just Passport Canada's Fee-for-Service proposal.

I think all of the information we got was helpful to me and I hope it was to other senators.

Senator Nolin: It took me three readings to understand the meaning of that document. I am not even sure the writer understood at the end what he was writing. I think it was helpful.

The Chair: Yes.

Senator Robichaud: I will not ask any further questions because I do not want answers like the last ones.

The Chair: Thank you for that. The clerk has indicated that, if there were a proposal, it would be that the committee recommend to the Senate to approve the document entitled *Passport Canada's Fee-for-Service proposal to Parliament*, dated March 2012, pursuant to the User Fees Act.

Is there anyone who would propose such a motion?

Senator Fortin-Duplessis: So moved.

The Chair: Any further discussion? I am looking at Senator Robichaud and he is getting very anxious. Are we ready for the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Anyone to the contrary? The motion passes. Honourable senators, following our study of the document, Passport Canada's Fee-for-Service proposal, I will be reporting this to the Senate.

I should say that it was unusual in all the years that I have been here that we have actually had the referral to this committee. It has gone to other committees, and I think it is probably a good practice that if the subject matter touches our committee, it should come here. It should not always be financial things to Finance. It gives us the opportunity to learn, but I also think we have had the background on foreign affairs and the passport issues before us in different forms. This is the first time we have had the finances. I think it was a good exercise and a good learning experience and I thank all senators for contributing.

La présidente : D'après moi, ce document prouve qu'ils utilisent d'autres modalités que celles qu'ils utilisaient auparavant.

Deuxièmement, la question — et j'ai obtenu la réponse — est que la partie correspondant aux frais consulaires est visée par la Loi sur le MAECI et que, si cette loi devait être changée, ces frais seraient également visés par la Loi sur les frais d'utilisation, mais cela s'effectuerait à un autre moment et selon un autre processus. Nous avons uniquement reçu la proposition de services et de droits connexes de Passeport Canada.

Tous les renseignements que nous avons obtenus m'ont été utiles et j'espère qu'ils l'ont été pour les autres sénateurs.

Le sénateur Nolin : J'ai dû relire ce document trois fois avant de le comprendre. Je ne suis même pas certain que l'auteur de ce document comprenait à la fin ce qu'il avait écrit. Je pense qu'il a été utile.

La présidente : Oui.

Le sénateur Robichaud : Je ne poserai pas d'autres questions parce que je ne veux pas obtenir de réponses comme les dernières qui ont été fournies.

La présidente : Je vous en remercie. La greffière a fait savoir que, s'il y avait une proposition, ce serait que le comité recommande que le Sénat approuve le document intitulé *Présentation au Parlement de la proposition de services et de droits connexes de Passeport Canada* datée mars 2012, conformément à la Loi sur les frais d'utilisation.

Quelqu'un est-il prêt à présenter une telle motion?

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je la présente.

La présidente : Y a-t-il d'autre intervention? Je regarde le sénateur Robichaud et je vois qu'il est très nerveux. Sommes-nous prêts à mettre la motion au vote?

Des voix : D'accord.

La présidente : Y a-t-il des voix contre? La motion est adoptée. Chers sénateurs, je ferai rapport au Sénat de la proposition de services et de droits connexes de Passeport Canada.

J'estime qu'il est inhabituel, si je pense à toutes les années pendant lesquelles j'ai siégé ici, que ce document ait été renvoyé à notre comité. Il a été renvoyé à d'autres comités et je pense que c'est sans doute une bonne chose qu'une proposition qui touche un des aspects qui relève de notre comité lui soit référée. Les documents à connotation financière ne devraient pas toujours être envoyés au comité des finances. Cela nous donne la possibilité d'apprendre, mais je pense également que nous avons des connaissances très variées sur les affaires étrangères et les questions touchant les passeports. C'est la première fois que nous examinons une question financière. Je pense que cela a été une opération utile, que nous avons appris des choses et je remercie tous les sénateurs d'avoir participé à cette étude.

As I indicated, we are targeting the Brazil report next week. We will continue the Iranian study. I thought that the munitions, landmines bill, Bill S-10, would be coming to us. We have tentatively booked the minister, and I have been trying to protect his time next week because he is difficult to get a hold of. I am hoping that we will be targeting that legislation. We will have to wait until we receive it. There are also a few other bills in the House of Commons making their way here.

Our process will be continuing the Iranian study and waiting for legislation, and that should take us through the next number of weeks.

Other than that, this meeting is now adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, May 10, 2012

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:30 a.m. to examine and report on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications, and other related matters.

Senator Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade is convened. We are continuing our examination on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications and other related matters.

This morning via videoconference we are joined by Dr. Gary Sick, Adjunct Professor of International and Public Affairs, Senior Research Scholar, School of International and Public Affairs at Columbia University. A more detailed biography has been circulated and is available.

Before we turn to the doctor's remarks, we have received a reply from the Bank of Montreal, which was asked to come forward and testify. They declined, but they indicated they would send a written submission, which they have, but it is not translated yet. We hope by next week it will be circulated to all members.

Dr. Sick, can you hear me from New York?

Gary Sick, Adjunct Professor of International and Public Affairs, Senior Research Scholar, School of International and Public Affairs, Columbia University: I can hear you very well, thank you.

The Chair: Welcome to Ottawa via videoconference. We are examining all aspects of Canadian foreign policy, though we put Canadian foreign policy in context of the global issues that other countries are dealing with, some which are similar to ours and

Comme je l'ai mentionné, le rapport sur le Brésil devrait être prêt la semaine prochaine. Nous allons poursuivre notre étude sur l'Iran. Je pense que le projet de loi sur les munitions et les mines terrestres, le projet de loi S-10, devrait nous être renvoyé. Nous avons réservé provisoirement une plage horaire pour le ministre et j'ai essayé de la protéger pour la semaine prochaine, parce qu'il est très occupé. J'espère que nous allons étudier ce projet de loi. Nous allons devoir attendre de le recevoir. Il y a également quelques autres projets de loi à la Chambre des communes qui vont venir ici plus tard.

Nous allons donc poursuivre notre étude de l'Iran, attendre le projet de loi, ce qui devrait occuper nos prochaines semaines.

Pour le reste, la séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, afin d'étudier, pour en faire rapport, la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, ses implications et d'autres questions connexes.

Le sénateur Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : La séance du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international est ouverte. Nous poursuivons notre étude de la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, de ses implications et d'autres questions connexes.

M. Gary Sick, professeur auxiliaire, Affaires publiques et internationales, chercheur principal, École supérieure d'affaires publiques et internationales, se joint à nous par vidéoconférence. Une version plus détaillée de sa biographie a été distribuée et est à la disposition des membres.

Avant de passer à la déclaration préliminaire du professeur, je vous signale que nous avons reçu une réponse des représentants de la Banque de Montréal, que nous avons invités à comparaître et à témoigner. Ils ont décliné l'invitation, mais ils ont indiqué qu'ils soumettraient un mémoire. Ils l'ont fait, mais le mémoire n'est pas encore traduit. Nous espérons être en mesure de le distribuer à tous les membres d'ici la semaine prochaine.

Monsieur Sick, pouvez-vous m'entendre à New York?

Gary Sick, professeur auxiliaire, Affaires publiques et internationales, chercheur principal, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université Columbia : Je vous entends très bien, merci.

La présidente : Soyez le bienvenu à Ottawa par l'intermédiaire de la vidéoconférence. Nous examinons tous les aspects de la politique étrangère canadienne, mais dans le contexte des problèmes mondiaux auxquels les autres pays font face.

others which perhaps have different takes on it. Whatever experience and information you can share with us would be very much appreciated.

The floor is yours.

Mr. Sick: Thank you. I was in the White House during the Iranian revolution and the hostage crisis, and I have been studying Iran and U.S.-Iranian relations for the last 33 years. Hopefully I have learned something in that process. I will share with you a few thoughts at the beginning and then I really look forward to hearing your questions on any aspect of anything I talk about or any other aspect you would like to raise.

First, I think it is worth putting this in the context of the geopolitical situation in which we find ourselves in relation to Iran. It is not often considered this way but, in fact, Iran and Israel are polar rivals in the Middle East. This is a peculiar situation because Iran and Israel are not Arab; Iran is Persian and Israel is not. Neither one of them speak Arabic. Neither of them are Sunni Muslim, which is the dominant religion we think of when we think about the Middle East.

Therefore, you have these two outliers who sit on opposite ends of the Middle East and who are rivals for power. You have to start with the realization that a great deal of what is said about Israel and Iran by each of them is actually a reflection of their rivalry.

The other fact about this is that Iran is a rival for the Sunni Muslim countries like Saudi Arabia and Jordan in the Middle East. We often forget that this sudden rise of Iran to great prominence in the Middle East, and its role as a major power in the Persian Gulf, was not really of its own doing. To be honest, it was the United States who did that. You will recall in 2001, after the 9/11 disaster, the United States invaded Afghanistan and got rid of the Taliban who was Iran's worst enemy to the east. Then we turned around shortly thereafter and invaded Iraq and got rid of Saddam Hussein, who was Iran's worst enemy to the west.

As a result, at the end of that period of time, Iran was left with no significant enemies in its own region. That accounts, to a considerable degree, for the reason that Iran has become the dominant or influential power it has. It is important for us to remember that it was not something that they did; it was something we did.

People talk a great deal about the Iranian threat and I think it is worth spending a few seconds discussing what the Iranian threat actually looks like. Iran is a mid-level power with a largely unpopular and dysfunctional government headed by a firebrand, populous president with extremely limited powers. Iran's gross domestic product is about the same as the State of Florida in the United States. Eighty-five per cent of its hard currency revenues

Certains de ces problèmes ressemblent aux nôtres, d'autres sont peut-être envisagés sous un autre angle. Nous vous saurons gré de tous les renseignements et de toutes les expériences que vous pourrez nous communiquer.

La parole est à vous.

M. Sick : Merci. J'étais à la Maison-Blanche durant la révolution iranienne et la prise d'otages, et j'étudie l'Iran et les relations irano-américaines depuis 33 ans. J'espère avoir appris quelque chose pendant ces années d'étude. Pour commencer, je vais vous faire part de quelques-unes de mes réflexions, puis je répondrai à vos questions, que j'ai hâte d'entendre, concernant n'importe quelle facette des sujets que j'ai abordés ou toute autre question que vous aimeriez soulever.

D'abord, je pense qu'il vaut la peine de placer cette question dans le contexte de la situation géopolitique dans laquelle nous nous trouvons par rapport à l'Iran. Il est rare qu'on envisage la question de cette manière, mais, en fait, l'Iran et Israël sont des rivaux du Moyen-Orient aux antipodes l'un de l'autre. La situation est étrange, car ce ne sont pas des pays arabes; l'Iran est persan, alors qu'Israël ne l'est pas. Ni l'un ni l'autre n'a pour langue officielle l'arabe, ni n'est de confession musulmane sunnite, la religion dominante à laquelle nous pensons lorsque nous songeons au Moyen-Orient.

Donc, ces deux pays qui se trouvent à des extrémités opposées du Moyen-Orient se disputent le pouvoir. Premièrement, il faut comprendre que la plupart des accusations qu'ils profèrent l'un envers l'autre sont le fruit de cette rivalité.

Il faut aussi saisir que, pour les pays musulmans sunnites, comme l'Arabie saoudite et la Jordanie, l'Iran constitue un rival. Nous oublions souvent que l'Iran n'est pas vraiment responsable de la place de premier plan qu'il occupe au Moyen-Orient et du rôle important qu'il joue dans le golfe Persique. Pour être honnête, ce sont les États-Unis qui lui ont permis de devenir une grande puissance. Vous vous souviendrez qu'en 2001, après les événements du 11 septembre, les États-Unis ont envahi l'Afghanistan et ont éliminé le Taliban, qui était le pire ennemi de l'Iran à l'Est. Puis, peu de temps après, ils ont envahi l'Irak et ont éliminé Saddam Hussein, qui était son pire ennemi à l'Ouest.

Par conséquent, à la fin de cette période, l'Iran s'est retrouvé sans grand ennemi dans sa région. Cela explique en grande partie la raison pour laquelle l'Iran a acquis une telle influence et une telle puissance. Il est important de ne pas oublier que ce ne sont pas ses citoyens qui en sont responsables, mais nous.

Les gens parlent beaucoup de la menace iranienne, et je pense qu'il est bon de passer quelques minutes à décrire en quoi elle consiste. L'Iran est une puissance moyenne qui est administrée par un gouvernement grandement impopulaire et dysfonctionnel, à la tête duquel on retrouve un président populiste qui alimente le brandon de discorde et qui dispose de pouvoirs extrêmement limités. Le produit intérieur brut de l'Iran est à peu près le même

comes from oil, which is not, as many of you know, always a blessing. Currently, inflation in Iran is running above 20 per cent, maybe up to 30 per cent.

Job creation is so low that many of its young well-educated citizens — and there are many of them — are actually looking to emigrate. Some come to the United States, and we have benefited from that. I know many of them also go to Canada. I think that has been a net gain for both countries.

Iran's annual defence expenditures total about \$19 billion. That is 2.5 per cent of GDP and less than half of the expenditures of Saudi Arabia. Iran's entire defence budget is equivalent to about three months of U.S. expenditures in Iraq. Most of Iran's expenditures for their defence have been on defensive systems, such as air defence. For some reason, they seem to think they might be attacked by air, and they have taken steps to try to do something about that. They have not purchased any heavy lift, no heavy armour, no long-range strike aircraft, and no naval/amphibious units.

As you will recall, Iran fought Iraq for eight years in the Iran-Iraq War and. At the end, they were losing that war. Of course, then the United States came in with its allies and eliminated the whole Iraqi defence force in a period of weeks. Iran has not invaded another country for 200 years.

I put all this on the table just to make clear that you have to keep the threat in some kind of perspective. That does not mean there is no threat. Obviously, even weak and penurious states can be dangerous. Afghanistan and Pakistan are clear examples of that. Iran has asymmetric warfare capabilities, such as terrorism and proxies, which must be taken very seriously indeed.

I do want to stress that, in my view, if there is a war with Iran, as a number of people have been talking about, everyone will lose. Very few people, perhaps no one, would dispute the fact that an Iran without nuclear weapons is preferable to an Iran with nuclear weapons; in fact, even Iran agrees. Iran has remained a member of the nuclear non-proliferation treaty. It accepts inspections of its principal nuclear sites by the International Atomic Energy Agency, and its leaders routinely proclaim, and have for many years, that the possession, manufacture or use of nuclear weapons is contrary to Islam.

Since the days of the Shah, Iran has been a proponent of the nuclear weapons-free zone in the Middle East. The U.S. Director of National Intelligence testifies that Iran has not taken a decision to build a bomb, and there is reason to believe that such a decision would be detected rather quickly if they did.

que celui de l'État de la Floride, aux États-Unis. Quatre-vingt-cinq pour cent de ses recettes en monnaie forte découlent de la vente de son pétrole, ce qui, comme bon nombre d'entre vous le savent, n'est pas toujours une bénédiction. À l'heure actuelle, le taux d'inflation en Iran est supérieur à 20 p. 100 et pourrait atteindre 30 p. 100.

La création d'emplois est tellement faible que bon nombre de ses jeunes citoyens instruits — et ils sont nombreux — cherchent à émigrer. Certains d'entre eux viennent aux États-Unis, et nous tirons parti de leur présence. Je sais qu'un grand nombre d'entre eux émigrent également au Canada. Je pense que nos deux pays en profitent.

Les dépenses de l'Iran pour la défense se chiffrent à environ 19 milliards de dollars, soit 2,5 p. 100 de son PIB et moins de 50 p. 100 des dépenses de l'Arabie saoudite dans ce domaine. Son budget de défense en entier représente à peu près ce que les États-Unis dépensent en trois mois en Irak. La majeure partie de l'argent que l'Iran dépense dans ce domaine est consacrée à des systèmes défensifs, comme la défense aérienne. Pour quelque raison que ce soit, les Iraniens semblent penser qu'ils pourraient être attaqués par voie aérienne, et ils ont pris des mesures pour tenter de prévenir ces attaques. Ils n'ont pas acheté de moyens de transport de charges lourdes, de matériel blindé lourd, d'avions d'attaque à grand rayon d'action et d'unités navales ou amphibies.

Comme vous vous en souviendrez, au cours de la guerre Iran-Irak, l'Iran a combattu l'Irak pendant huit ans. Vers la fin, les Iraniens étaient en train de perdre la guerre. Bien entendu, les États-Unis et leurs alliés sont arrivés et ont détruit en quelques semaines toute la force défensive irakienne. L'Iran n'a envahi aucun autre pays en 200 ans.

Je vous expose tout cela pour vous rappeler clairement que vous devez replacer cette menace dans son contexte. Cela ne veut pas dire que la menace n'existe pas. Il est clair que même les nations faibles et démunies peuvent être dangereuses. L'Afghanistan et le Pakistan en sont d'excellents exemples. L'Iran dispose d'un arsenal de guerre constitué d'éléments asymétriques, comme le terrorisme ou les attaques par allié interposé, qui, en effet, doit être pris très au sérieux.

Je tiens à souligner qu'à mon avis, si nous entrons en guerre avec l'Iran, comme un certain nombre de gens en parlent, nous y perdrons tous. Très peu de gens, voire personne, ne contestent le fait qu'il vaudrait mieux que l'Iran ne possède pas d'armes nucléaires; en fait, même l'Iran en convient. L'Iran adhère toujours au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il accepte que ses principaux sites nucléaires soient inspectés par l'Agence internationale de l'énergie atomique, et ses dirigeants proclament régulièrement et depuis de nombreuses années que l'utilisation d'armes nucléaires va à l'encontre des enseignements de l'Islam.

Depuis l'époque du shah, l'Iran est un défenseur de la zone exempte d'armes nucléaires du Moyen-Orient. Le directeur de l'agence nationale du renseignement des États-Unis affirme que l'Iran n'a pas encore pris la décision de construire une bombe nucléaire, et tout porte à croire qu'une telle décision serait détectée assez rapidement.

Interestingly, that view has now been repeated by Israel's Chief of Staff and by the president and past three directors of the Mossad, Israel's intelligence service, who all say that Iran is not necessarily an existential threat to Israel and that a war would be, in the words of the most recent head of Mossad, "the stupidest idea I've ever heard." It is interesting that this pushback is coming at a time when many people in Israel have been talking about a war.

The question, of course, is what to do about the nuclear situation. I will touch briefly on sanctions, which I think is something of interest to your committee. The sanctions presently in place and that are coming down the road have increased to the point that it could potentially cut off half or all of Iran's petroleum exports in the course of the next few months, thereby depriving it of 50 per cent of its revenues. That is the equivalent of a military blockade of Iran's oil ports, which is an act of war. Therefore, sanctions that were supposed to be the alternative to war have gradually increased to a point where they have actually morphed into economic warfare.

To this should be added the assassinations of Iranian scientists, cyber-warfare attacks on Iran's nuclear infrastructure, and supported dissident movements on the peripheries of the country. In fact, as a senior Iranian official said the other day, Iran is under siege.

These sanctions and the threat of war have driven Iran back to the negotiating table. As we know, we have had one round of negotiations in Turkey and a new round is coming up on May 23, later this month.

We should have no illusions that Iran will reverse or abandon nearly two decades of experience with its domestic nuclear program. Even if we would like such a thing to happen, it is very unlikely. Even if there were a change of government in Iran, whatever should follow the present government, they would not agree to abandon their nuclear program either, and we should have no illusions about that.

What kind of an agreement is possible? The broad outlines of an agreement can actually be described. That would be Iran capping its nuclear enrichment program at a low level, hopefully, accompanied by intrusive monitoring and inspections by the IAEA of its nuclear program. In return, Iran would expect the sanctions to be lifted and that its role in the region as a significant player would in fact be acknowledged.

Both sides have an incentive to seek a negotiated solution. From the perspective of the Western nations, the P5-plus-1, as well as many other countries, the incentive is the prospect of very high oil prices if this threat continues as it has in the past. We are now paying a premium of something like 15 per cent for every

Chose intéressante, ce même point de vue a maintenant été exprimé par le chef de cabinet et le président de l'Israël ainsi que les trois derniers directeurs du Mossad, c'est-à-dire le service du renseignement israélien. Ils ont tous dit que l'Iran ne menaçait pas nécessairement l'existence d'Israël et qu'une guerre contre ce pays serait — et je cite les paroles du plus récent dirigeant du Mossad — « l'idée la plus stupide qu'on ait jamais entendue ». Il est intéressant de constater que cette réaction négative survient au moment où de nombreuses personnes en Israël parlent de guerre.

Bien entendu, la question est de savoir ce que nous allons faire à propos de la situation nucléaire. Je vais aborder brièvement la question des sanctions qui, je crois, intéresse votre comité. Les sanctions déjà imposées et celles qui s'en viennent se sont tellement accentuées qu'elles risquent de stopper la moitié ou la totalité des exportations pétrolières iraniennes au cours des prochains mois, ce qui privera le pays de la moitié de ses recettes. C'est comme si une armée bloquait les ports de l'Iran, ce qui constitue un acte de guerre. Par conséquent, les sanctions qui étaient censées remplacer la guerre se sont accentuées graduellement, à tel point qu'elles ont pris la forme d'une guerre économique.

Il faut ajouter à cela l'assassinat de scientifiques iraniens, les cyberattaques contre l'infrastructure nucléaire de l'Iran et le soutien de mouvements dissidents dans diverses régions du pays. En fait, comme un haut responsable iranien l'a déclaré l'autre jour, l'Iran est en état de siège.

Ces sanctions et la menace de guerre ont renvoyé l'Iran à la table des négociations. Comme nous le savons, une ronde de négociations a eu lieu en Turquie et une autre est prévue pour plus tard en mai, soit le 23 mai.

Nous ne devrions pas nous leurrer en pensant que l'Iran fera marche arrière ou qu'il abandonnera les quelque vingt années qu'il a investies dans son programme nucléaire national. Même si nous aimerions que cela se produise, ce résultat est très peu probable, et même si son gouvernement actuel était remplacé par un autre gouvernement, quel qu'il soit, ses dirigeants n'accepteraient pas non plus de mettre un terme au programme nucléaire, et nous ne devrions pas nous illusionner à ce sujet.

Quel genre d'entente pourrait-on conclure? Il est possible de décrire cette entente en termes généraux. On s'attendra à ce que l'Iran plafonne son programme d'enrichissement de l'uranium pendant qu'il est encore à faible niveau et, avec un peu de chance, que l'AIEA soit autorisée à surveiller de manière intrusive son programme nucléaire et à le soumettre à des inspections. En contrepartie, l'Iran s'attendra à ce que les sanctions soient levées et que son rôle de premier plan dans la région soit reconnu.

Les deux camps ont intérêt à trouver une solution négociée. En ce qui concerne les nations occidentales — tant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Allemagne que bon nombre d'autres pays —, elles sont motivées à négocier par la perspective de payer des prix très élevés pour le pétrole si cette

barrel of oil that is purchased, just because of the uncertainty of the situation in the Persian Gulf. That affects every economy in the world.

The fact that both sides potentially stand to gain does not necessarily ensure success. There have been many missed opportunities in the past, by both sides, and this could still be another in that long list. I am slightly optimistic about the current negotiations that are going on, but I have no illusions that it will be easy or short.

With that, I will stop and hopefully have some questions from the committee.

The Chair: Thank you, Dr. Sick. I do have a list of senators who want to question you. Thank you for your comments.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: Thank you, professor Sick, for agreeing to give us an overview of the situation in Iran. At the beginning of your presentation, you said you were also available to answer any questions regarding aspects you did not cover in your statement.

I have three quick questions for you. I have already asked questions about Russia when we began our study on Iran. Russia is supposedly implementing an action plan in case of a western attack on Iran. If a conflict with Iran were to erupt, could the Russian military get involved?

[English]

Mr. Sick: I do not think that Russia is at all interested in getting itself engaged in a military operation. I very much hope that there will not be a military operation taking place in Iran, but I find it hard to believe that Russia, which has limited capability in the Persian Gulf region, would in fact intervene in any significant way.

The most I can imagine is that Russia would sell equipment to Iran that would give it a better opportunity to defend itself. For instance, Russia was requested by Iran to provide the S-300 anti-aircraft missile system, which, in fact, Russia has refused to do. Therefore, I do not see Russia participating actively in any kind of military operation.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: We have heard statements made by important figures in Moscow to the effect that, if western countries were to attack Iran, Russia would get involved. That is why I asked you the question. I am still wondering whether Moscow can block any U.S. or Israeli action.

menace continue, comme cela s'est produit dans le passé. À l'heure actuelle, nous payons quelque 15 cents de supplément par baril de pétrole simplement en raison de l'incertitude de la situation qui se présente dans le golfe Persique. Cela nuit aux économies du monde entier.

Le fait que les deux camps pourraient bénéficier d'une entente ne signifie pas qu'ils parviendront nécessairement à en négocier une. Les deux camps ont manqué de nombreuses occasions de conclure des ententes dans le passé, et la présente occasion pourrait être ajoutée à cette longue liste. Je suis légèrement optimiste par rapport aux négociations actuelles, mais je ne me fais pas d'illusions; elles seront longues et difficiles.

Cela étant dit, je vais mettre fin à mon exposé et répondre, je l'espère, à quelques questions du comité.

La présidente : Merci, monsieur Sick. J'ai une liste de sénateurs qui souhaitent vous poser des questions. Je vous remercie de vos observations.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je vous remercie, professeur Sick, d'avoir accepté de nous brosser un tableau de la situation en Iran. Vous avez mentionné, au tout début de votre exposé, que vous étiez aussi disponible pour répondre à d'autres questions que vous n'avez pas abordées lors de votre déclaration.

J'aurai trois brèves questions pour vous. J'ai déjà posé des questions au sujet de la Russie quand nous avons commencé nos études sur l'Iran. La Russie serait actuellement en train de mettre en place un plan d'action en cas d'attaque occidentale contre l'Iran. En cas d'explosion d'un conflit avec l'Iran, la Russie pourrait-elle intervenir militairement?

[Traduction]

M. Sick : Je crois que la Russie ne souhaite nullement mener une opération militaire. J'espère vraiment qu'aucune opération militaire n'aura lieu en Iran, mais, si cela devait se produire, j'ai du mal à croire que la Russie, qui dispose de capacités limitées dans le golfe Persique, interviendrait de façon significative.

Dans le pire des cas, j'imagine que la Russie vendrait du matériel à l'Iran qui lui permettrait de mieux se défendre. Par exemple, l'Iran a demandé à la Russie qu'elle lui vende le S-300, un système de défense antiaérienne et, en fait, la Russie a refusé de le faire. Par conséquent, je ne vois pas la Russie participer activement à une opération militaire, quelle qu'elle soit.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : On a entendu des déclarations faites par des gens importants à Moscou disant que si jamais les pays occidentaux touchaient à l'Iran, ils feraient quelque chose. C'est pour cela que je vous ai posé la question. Je me demande toujours si Moscou peut bloquer toute intervention des États-Unis ou d'Israël.

[English]

Mr. Sick: As I said in my opening statement, there is a significant pushback within Israel itself against any kind of a military operation, so I think that certainly is a hypothetical. However, again, I do think Russia would make an effort, say, in the United Nations or in the court of public opinion to try to counteract any such activity. It would have a considerable amount of support in that, I suspect, in the UN and elsewhere. In terms of military intervention, I do not think so, but if it is a matter of Russia intervening through the UN or in other diplomatic ways to try to prevent such an activity or to react to such an attack if it happens, yes, I think that is entirely possible.

Senator D. Smith: Welcome, professor. It is nice to see someone from Columbia. I have to confess: My son did his PhD at Columbia and I have spent a lot of time there.

Mr. Sick: Very good.

Senator D. Smith: With regard to the Iranian community, not just in Iran but the diaspora, to the extent there are people who would like to see a change of government in Iran, they cannot say anything or they will be locked up and bad things will happen to them.

However, there is this huge diaspora; I think there are over half a million in Los Angeles alone, and there is quite a diaspora in Canada. By and large, they came after the Shah days. They are a well-educated and cultural group that moans about the current government there.

Let me preface my question about opposition to the regime. It would have to be more outside the country than inside the country for reasons I do not need to explain to you, although I am sure there is underground stuff there. For instance, there is the big Paris rally they have every year. The leader of the umbrella group is the wife of the former opposition leader, but he has been in hiding for years because he is convinced he will be assassinated by Iranian agents if he says or does anything. I do not know whether you think that is true or not.

Maybe we are influenced in our thinking by some of the events of the Arab Spring. I know Iran is not Arabic, but they are part of the Muslim world. To the extent of what happened in Egypt and things like that, do you see that sort of thing having some chance of happening in Iran? Are the opposition groups sort of structured and viable, or credible? What sort of analysis would you have of that aspect of this overall situation?

Mr. Sick: Thank you, senator. I got my PhD at Columbia also, so I do have something in common with your son.

[Traduction]

M. Sick : Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, un nombre important de gens en Israël repoussent l'idée d'une opération militaire, quelle qu'elle soit. Par conséquent, je pense qu'il s'agit sûrement d'une hypothèse. Toutefois, je pense encore une fois que la Russie tenterait de faire appel, disons, aux Nations Unies ou à l'opinion publique pour contrer toute activité de ce genre. Je soupçonne qu'elle obtiendrait un appui massif au sein de l'ONU et ailleurs. Je ne crois pas que la Russie interviendrait sur le plan militaire, mais il est tout à fait possible qu'elle ait recours aux Nations Unies ou à d'autres moyens diplomatiques pour prévenir une telle action ou pour intervenir si une attaque de ce genre se produisait.

Le sénateur D. Smith : Bienvenue, monsieur. C'est bien d'entendre quelqu'un de l'Université Columbia. Je dois vous avouer que mon fils a fait son doctorat à Columbia, et j'ai passé beaucoup de temps là-bas.

M. Sick : Très bien.

Le sénateur D. Smith : En ce qui concerne la communauté iranienne tant en Iran qu'à l'étranger, même si certains de ses membres aimeraient que le gouvernement change, ils ne peuvent pas en parler, car on les enfermerait et on leur ferait du mal.

Toutefois, la diaspora iranienne est énorme; je pense qu'ils sont un demi-million à Los Angeles seulement, et le Canada en compte un grand nombre. En général, ils sont arrivés après le départ du shah. Ils sont très instruits et très actifs sur le plan culturel, et ils se plaignent de l'actuel gouvernement là-bas.

Avant de poser ma question à propos de l'opposition au régime, permettez-moi de faire un préambule. Il faudrait que l'opposition se manifeste davantage à l'extérieur du pays qu'à l'intérieur, pour des raisons que je n'ai pas besoin de vous expliquer — bien que je sois certain qu'il y a un mouvement clandestin là-bas. Par exemple, la diaspora en France organise une grande manifestation annuelle à Paris. La dirigeante du groupe de coordination est l'épouse de l'ancien chef de l'opposition. Ce dernier vit toutefois dans la clandestinité depuis des années, parce qu'il est convaincu qu'il sera assassiné par des agents iraniens, s'il dit ou fait quoi que ce soit. Pensez-vous que ce soit vrai?

Peut-être notre pensée est-elle influencée par certains des événements qui ont eu lieu pendant le printemps arabe. Je sais que l'Iran n'est pas arabe, mais il fait partie du monde musulman. Compte tenu de ce qui s'est passé en Égypte, pensez-vous qu'un mouvement de la sorte puisse se produire en Iran? Les groupes qui s'opposent au régime sont-ils en quelque sorte structurés, viables et crédibles? Quelle est votre analyse de cet aspect de la situation globale?

M. Sick : Merci, sénateur. J'ai également obtenu mon diplôme de doctorat à Columbia; alors, j'ai quelque chose en commun avec votre fils.

I am glad that you raised the question of the diaspora, because it is the forgotten part of the equation when we talk about Iranian politics. You are right: There is a very large diaspora in Los Angeles, which is probably the largest outside Iran, though I am sure the diaspora in Canada is quite large, as well. There is a very large community in New York, Boston and Washington. They are everywhere.

Again you are correct that this is a very well-educated group of people who have financial resources that are significant. These are professionals, in many cases, such as doctors and lawyers. If you go, for instance, to Silicon Valley and look at the names, you will find a lot of Iranians in Silicon Valley and in other parts of the technical industries.

In passing, Iran is actually very successful at training people for computer engineering and sciences. This is something their education system has really worked on. Iranians like to become engineers, so cyber-engineering is an area they are particularly good at. In many cases we have benefited from the young people who cannot find jobs in Iran after they graduate, and some of them come here. That is not a bad thing from our point of view.

To get to your question, the diaspora actually cuts a variety of different directions. First, they do not all agree with each other. There are many people in the diaspora who take very different views. There are people that range all the way from hard-line monarchists who want to see the monarchy restored, to people very much in favour of reform inside the government.

I would say there are very few people outside the country who actively support the present government. In fact, I would argue that the number of people even inside Iran who actively support the present government is dwindling; their base of support has been declining over the years. Over time, as their legitimacy has been lost, as they have declined in terms of their own legitimacy with their own people because of their mismanagement of the economy and various other things, they have replaced that with repression. That is a way to stay in power, but it is not a way to win friends and influence people.

I think Iran has in fact worked its way to a point where you can see the writing on the wall: This present government will probably not survive indefinitely. The question is: How long does it take for that to happen?

I must say they are very firmly in command right now. They really do own the means of repression and they are quite prepared to use them. They have been extraordinarily clever in the way they have used the Internet, for instance, to their own benefit, finding out what people are doing, learning where the next demonstration will be planned or held, and at turning off the Internet in certain areas where it will interfere with the plans of the opposition.

Je suis heureux que vous ayez soulevé la question de la diaspora parce qu'il s'agit de la partie oubliée de l'équation lorsque nous parlons de la politique iranienne. Vous avez raison : la diaspora à Los Angeles est très importante, probablement la plus importante à l'extérieur de l'Iran, bien que je sois certain que la diaspora au Canada est assez importante également. On trouve une communauté iranienne très nombreuse à New York, à Boston et à Washington. Il y en a partout.

Encore une fois, vous avez raison de dire qu'il s'agit de gens bien éduqués qui ont des ressources financières importantes. Dans de nombreux cas, ce sont des professionnels, tels des médecins et des avocats. Par exemple, si vous allez à Silicon Valley et que vous regardez les noms, vous allez trouver beaucoup d'Iraniens dans cette région et dans d'autres secteurs des industries technologiques.

En passant, l'Iran a beaucoup de succès à former des gens en génie informatique et en sciences. Le système d'éducation iranien a vraiment travaillé sur cette question. Les Iraniens aiment devenir ingénieurs; alors, le génie informatique est un domaine dans lequel ils excellent. Dans bien des cas, nous avons profité des jeunes qui n'arrivaient pas à trouver d'emploi en Iran après avoir obtenu leur diplôme, et certains d'entre eux sont venus s'installer ici. Ce n'est pas une mauvaise chose de notre point de vue.

Pour en revenir à votre question, la diaspora a des vues qui vont dans différentes directions. Premièrement, elles ne sont pas toutes d'accord entre elles. Beaucoup de gens au sein de la diaspora ont des points de vue divergents, allant des monarchistes purs et durs qui aimeraient voir la monarchie restaurée aux gens qui sont très favorables à une réforme au sein du gouvernement.

Je dirais qu'il y a très peu de gens à l'extérieur du pays qui appuient activement le gouvernement actuel. En fait, je dirais que le nombre de personnes, même en Iran, qui appuient le gouvernement actuel diminue; leur base s'est effritée au cours des années. Avec le temps, avec la perte de sa légitimité, avec le déclin de sa légitimité face à son propre peuple en raison de sa mauvaise gestion de l'économie et d'autres facteurs, il a remplacé cette dernière par la répression. C'est une façon de se maintenir au pouvoir, mais ce n'est pas une façon de se faire des amis et d'influencer les gens.

Je pense qu'en fait, l'Iran est rendu à un point où on peut désormais lire les signes annonciateurs : le gouvernement actuel ne survivra probablement pas indéfiniment. La question, c'est combien de temps survivra-t-il?

Je dois dire que le gouvernement est fermement aux commandes à l'heure actuelle. Il est vraiment maître des moyens de répression et il n'hésite pas à s'en servir. Il s'est montré extrêmement habile dans sa façon d'utiliser, par exemple, Internet à son avantage, pour savoir ce que les gens font, pour savoir où sera planifiée ou où aura lieu la prochaine manifestation, et pour interrompre le service Internet dans certains endroits où cela viendra contrecarrer les plans de l'opposition.

At the moment, they have the opposition well under control inside the country, but it is there. A friend of mine said that if you had a demonstration in Iran and people thought they could do it without getting arrested or getting killed, you would have 3 million people in Tehran out marching on the streets today.

They are not doing that for the moment. The Arab Spring, in some respects, looks very much like what was going on in Iran in 2009 after the election that people contested. Despite that, they have gotten it under control and it is not very apparent today.

I do not see any immediate chance that this government will just collapse. I do think it is doomed in the long run. I wish I could put a time on that. A number of other countries have lost their legitimacy, such as Soviet Russia under Stalin. It lost its legitimacy in the 1930s when people realized it was a sham, but they lasted for 50 more years after that. Repressive regimes, even ones that are terribly unpopular, can in fact survive. Therefore, I cannot put a date on it.

Senator Johnson: Thank you, chair. Welcome, professor. Thank you for your very excellent presentation.

You stated that it is important to keep the Iranian threat in perspective. That is very good advice. If there is a war, everyone will lose.

We found in our studies that the Economist Intelligence Unit, for example, described Iran's relationship with its neighbours as fractious, with mutual distrust, rivalry and fears of the nuclear weapons programs. Then the U.S. State Department in February made a statement that Iran still has not recognized Israel's right to exist and has hindered the Middle East peace process by arming militants, including Hamas, Hezbollah and Palestinian Islamic Jihad.

Could you elaborate on the role and the influence that Iran has on the region?

The Chair: He is gone.

Senator Johnson: Where did he go? I looked up and there he was.

Senator Nolin: Should we suspend?

The Chair: Is he there by sound as opposed to vision? We shall suspend for a few minutes.

Professor Sick, just as you were talking about technologies and capabilities you disappeared from the screen. I will ask Senator Johnson to quickly get to a question before we lose you again.

Senator Johnson: Professor, at which point did you depart?

Mr. Sick: I departed just as your name was mentioned.

Senator Johnson: I sure have an impact on this technology.

Pour l'instant, le gouvernement réussit à maîtriser l'opposition à l'intérieur du pays, mais cette dernière existe. Un de mes amis m'a dit que s'il y avait une manifestation en Iran et que les gens croyaient pouvoir y participer sans être arrêtés ou tués, vous auriez aujourd'hui même 3 millions de personnes qui défileraient dans les rues de Téhéran.

Les gens ne le font pas maintenant. À certains égards, le printemps arabe ressemble beaucoup à ce qui s'est passé en Iran en 2009 après les élections que la population a contestées. Malgré cela, le gouvernement a réussi à imposer sa volonté et il n'y paraît plus grand-chose aujourd'hui.

Je ne vois pas de possibilité immédiate pour que ce gouvernement s'effondre de lui-même. Je pense qu'il est condamné à long terme. J'aimerais pouvoir dire combien de temps il faudra. Un certain nombre d'autres pays ont perdu leur légitimité, comme la Russie soviétique sous Staline. Elle a perdu sa légitimité dans les années 1930 lorsque les gens ont réalisé que c'était une imposture, mais le régime a duré encore 50 ans après cela. Les régimes répressifs, même ceux qui sont très impopulaires, peuvent effectivement survivre. Par conséquent, je ne peux avancer une date quelconque.

Le sénateur Johnson : Merci, madame la présidente. Soyez le bienvenu, monsieur le professeur. Merci de votre excellent exposé.

Vous avez affirmé qu'il était important de garder la menace iranienne en perspective. C'est un très bon conseil. S'il y a une guerre, tout le monde y perdra.

Nous avons constaté dans nos études que l' Economist Intelligence Unit, par exemple, a décrit les relations de l'Iran avec ses voisins de hargneuses, accompagnées d'une méfiance mutuelle, d'une rivalité et de craintes à l'égard des programmes d'armes nucléaires. Ensuite, le département d'État américain a déclaré, en février, que l'Iran n'avait toujours pas reconnu le droit d'Israël d'exister et qu'il a nui au processus de paix au Moyen-Orient en procurant des armes aux militants, y compris à ceux du Hamas, du Hezbollah et du Jihad islamique palestinien.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le rôle et l'influence de l'Iran dans la région?

La présidente : Il a disparu.

Le sénateur Johnson : Où est-il passé? J'ai regardé et il était là.

Le sénateur Nolin : Devrions-nous suspendre nos travaux?

La présidente : Peut-on l'entendre, à défaut de le voir? Nous allons suspendre nos travaux pendant quelques minutes.

Monsieur Sick, juste au moment où vous parliez de technologies et de capacités, vous avez disparu de l'écran. Je vais demander au sénateur Johnson de poser rapidement une question avant que nous vous perdions encore une fois.

Le sénateur Johnson : Monsieur le professeur, à quel moment avez-vous disparu?

M. Sick : Au moment où votre nom a été mentionné.

Le sénateur Johnson : J'ai tout un effet sur cette technologie.

The United States Department of State said in February 2012 that Iran still has not recognized Israel's right to exist and has hindered the Middle East peace process by arming militants, including Hamas, Hezbollah and Palestinian Islamic Jihad. Can you elaborate on the role and influence that Iran has in the region and the alliance that exists between them and their neighbours? Does Iran have a non-state militant group in the region? I want to then go on to Syria.

Mr. Sick: The short answer to that question is that Iran has relations with a number of countries in the region. As I mentioned in my opening remarks, some of that influence is actually a result of our activities in the region; the reason that Iran has influence today in Iraq is because we got rid of Saddam Hussein and installed a Shia government there, many of whom had sheltered in Iran during the time of Saddam Hussein.

There is no question that Iran's influence and relationship with Iraq today is far, far greater than it was before the U.S. invasion in 2003.

That does not mean that Iraq will ever take orders from Iran. That is the key point here. Does Iran use its influence with these other countries and groups in the region to try to influence policy? Absolutely; there is no question about it. They provide funding for some of these organizations, such as Hamas in the past, though today that relationship is very problematic because basically Hamas has now broken with Syria and Iran has not broken with Syria. The Hamas relationship, which many people saw as Iran using Hamas as an outlier, as a proxy, in fact, may be completely gone now from where it was before. However, the relationship with Hezbollah in Lebanon certainly remains and the relationship with President Assad of Syria remains.

That relationship you can argue is not necessarily a good thing for Iran. It has undercut Iran's standing in the Arab world tremendously because just as Iran accuses us of having double standards and applying different rules in different cases, the Arabs now say you have double standards as well. You support revolution and change when it suits you, but when it does not, you do not. You oppose freedom, liberty and opening up another country.

It has undercut Iran's position in the Middle East rather substantially, and I think that is the key point. I would say Iran has influence in a number of places with a number of countries and a number of movements, but it does not give the orders for those countries either in Iraq or Syria, or even with Hezbollah, for that matter, in Lebanon, and in some cases its support for those organizations cuts both ways and undercuts Iran's capability to affect events in Egypt, for example.

Le département d'État des États-Unis a dit, en février 2012, que l'Iran n'avait toujours pas reconnu le droit d'Israël d'exister et qu'il a nuï au processus de paix au Moyen-Orient en armant les militants, y compris ceux du Hamas, du Hezbollah et du Jihad islamique palestinien. Pouvez-vous nous en dire davantage sur le rôle et l'influence de l'Iran dans la région et sur l'alliance qui existe entre l'Iran et ses voisins? Est-ce que l'Iran possède un groupe militant non étatique dans la région? Je vais ensuite passer à la Syrie.

M. Sick : La réponse courte à cette question est que l'Iran a des relations avec un certain nombre de pays dans la région. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, une partie de cette influence est, en fait, le résultat de nos activités dans la région; la raison pour laquelle l'Iran a de l'influence aujourd'hui en Irak, c'est parce que nous avons chassé Saddam Hussein et installé là-bas un gouvernement chiite, dont plusieurs membres étaient réfugiés en Iran à l'époque de Saddam Hussein.

Il ne fait aucun doute que l'influence de l'Iran sur l'Irak et ses relations avec lui sont beaucoup plus importantes aujourd'hui qu'avant l'invasion américaine en 2003.

Cela ne veut pas dire que l'Irak acceptera un jour d'obéir à l'Iran. C'est l'élément clé ici. Est-ce que l'Iran utilise son influence auprès de ces autres pays et groupes dans la région pour essayer d'influencer la politique? Absolument; cela ne fait aucun doute. Il finance certaines de ces organisations, comme le Hamas dans le passé, bien qu'aujourd'hui, cette relation soit très difficile, parce qu'essentiellement, le Hamas a rompu ses liens avec la Syrie contrairement à l'Iran. La relation avec le Hamas, que beaucoup voyaient comme l'utilisation par l'Iran d'un agent par procuration peut, en fait, être complètement différente de ce qu'elle était auparavant. Toutefois, il est certain que la relation avec le Hezbollah au Liban demeure, de même que la relation avec le président Assad de Syrie.

Vous pouvez affirmer que cette relation n'est pas nécessairement une bonne chose pour l'Iran. Elle a affaibli énormément la position de l'Iran dans le monde arabe parce que, de la même manière que l'Iran nous accuse d'avoir deux poids deux mesures et d'appliquer des règles différentes dans différents cas, les Arabes disent maintenant de l'Iran qu'il a lui aussi deux poids deux mesures. Vous appuyez la révolution et le changement lorsque cela fait votre affaire, mais lorsque ce n'est pas le cas, vous ne le faites pas. Vous vous opposez à la liberté et l'émancipation d'un autre pays.

Elle a affaibli la position de l'Iran au Moyen-Orient de manière substantielle et je pense que c'est l'élément clé. Je dirais que l'Iran exerce une influence dans un certain nombre d'endroits, dans un certain nombre de pays et dans un certain nombre de mouvements, mais ce n'est pas lui qui donne les ordres dans ces pays, que ce soit en Irak, ou en Syrie, ou même, dans le cas du Hezbollah, au Liban et, dans certains cas, son appui à ces organismes va dans les deux sens et affaiblit la capacité de l'Iran d'influer sur les événements en Égypte, par exemple.

It is a complicated question and one that we have to be realistic about, that Iran's influence is there but it is not dominant. It does not determine what everyone does in the rest of the region.

Senator Nolin: I have two questions. The first one deals with the diaspora and, more specifically, with Iranians temporarily being in the U.S. or in Canada to study. We discovered yesterday — it was not a secret, but for me it was a discovery — that in the last 10 years the number of Iranian students coming here to Canada, and it is probably the same thing in the U.S. and you can correct me if I am wrong, temporarily to study has increased very much.

Considering the obstacles and the cost of coming to North America to study, can we trust the intentions of those young Iranians coming to Canada or the United States?

Mr. Sick: I have a number of Iranian students. I routinely at Columbia have them in my class. Some of them have become good friends and many have gone on to work on PhDs and other things.

As I mentioned previously, the Iranians who have come to this country in many cases have really good language skills. They come able to speak the language or languages, as the case may be. They have good educational backgrounds and are contributing in many ways.

Can you say that is true 100 per cent across the board, that there are no other people in that group? You can say the same thing about any American or Canadian students going abroad. They are a mixed bag. I cannot guarantee that every young Iranian student who comes to Canada or the United States will be someone that we absolutely want, but that is what visas are for. That is why we have the process.

My view is that, on the whole, having a place for these young people, who cannot get jobs in Iran, who do not want to leave the country but in many cases find that they must for economic reasons, to go is really a very important thing. I think this is a contribution that we can make, which actually works to our benefit as well as theirs.

Senator Nolin: Thank you. My next question deals with a piece you did for CNN, at the end of March titled, *What if Israel Bombs Iran?* For the benefit of my colleagues, I will read the first paragraph: "Imagine that you wake up tomorrow morning and discover that, during the night, Israeli planes had conducted a bombing raid on Iran. How would your world have changed?"

Is that a possibility? I will let you elaborate on your answer to that question.

Il s'agit d'une question complexe que nous devons aborder avec réalisme, à savoir que l'influence de l'Iran existe bel et bien, mais qu'elle n'est pas dominante. Elle ne détermine pas ce que tout le monde fait dans le reste de la région.

Le sénateur Nolin : J'ai deux questions. La première porte sur la diaspora et, plus précisément, sur les Iraniens qui résident temporairement aux États-Unis ou au Canada pour étudier. Nous avons découvert hier — ce n'était pas un secret, mais, pour moi, c'était une découverte — qu'au cours des 10 dernières années, le nombre d'étudiants iraniens venant temporairement au Canada pour étudier, et c'est probablement la même chose aux États-Unis et corrigez-moi si je me trompe, a beaucoup augmenté.

Compte tenu des obstacles à surmonter et de ce qu'il en coûte pour venir étudier en Amérique du Nord, pouvons-nous avoir confiance dans les intentions de ces jeunes iraniens qui viennent au Canada ou aux États-Unis?

M. Sick : J'ai un certain nombre d'étudiants iraniens. Ils sont régulièrement présents dans ma classe à l'Université Columbia. Certains d'entre eux sont devenus de bons amis et un bon nombre ont poursuivi leurs études pour travailler sur un doctorat ou d'autres choses.

Comme je l'ai dit précédemment, les Iraniens qui viennent au pays ont, dans de très nombreux cas, d'excellentes compétences linguistiques. Ils savent déjà parler la langue ou les langues, selon le cas, à leur arrivée. Ils ont de bons antécédents scolaires et contribuent à la société de nombreuses façons.

Pouvez-vous dire que c'est vrai sur toute la ligne, qu'il n'y a pas d'autres personnes dans ce groupe? Vous pouvez en dire autant de tout étudiant américain ou canadien qui va à l'étranger. Il s'agit d'un mélange. Je ne peux pas donner la garantie que tout jeune étudiant iranien qui vient au Canada ou aux États-Unis sera quelqu'un que nous voulons absolument, mais c'est la raison pour laquelle il existe des visas. C'est la raison pour laquelle nous avons ce processus.

Mon avis, c'est que, dans l'ensemble, il est vraiment important d'avoir un endroit où aller pour ces jeunes gens qui ne peuvent pas trouver d'emploi en Iran, qui ne veulent pas quitter leur pays, mais qui, dans un grand nombre de cas, en arrivent à la conclusion qu'ils doivent le faire pour des raisons économiques. Je pense que c'est une contribution que nous pouvons faire, qui, en fait, est aussi bien à notre avantage qu'au leur.

Le sénateur Nolin : Merci. Ma question suivante porte sur quelque chose que vous avez fait pour CNN, à la fin de mars, intitulé *Qu'arriverait-il si Israël bombardait l'Iran?* Pour l'information de mes collègues, je vais lire le premier paragraphe : « Imaginez un instant que vous vous réveillez demain matin pour découvrir que, durant la nuit, des avions israéliens ont effectué un raid de bombardement en Iran. Dans quelle mesure votre monde aura-il changé? »

Est-ce une possibilité? Je vous laisse répondre à cette question.

Mr. Sick: Thank you very much for raising that. To be quite honest, it has never been my view that this was a very likely thing. Basically, if anybody — the United States, Israel — attacks Iran, there is going to be a morning after. The morning after, everything is going to be worse than it was before the attack took place. If there is an attack on Iran's nuclear capability, for instance, you will drive them underground. They will leave the Nuclear Non-proliferation Treaty, kick out the IAEA inspectors and renounce their present situation where they say that going for a bomb is contrary to Islam. They are very likely to say, "Islam permits us to defend ourselves." All of those bets are off, and we could expect them to go underground and probably go for a bomb. People would rally around this present government and actually strengthen it. Plus, the price of oil would probably go up to three or \$400 a barrel simply because of the conflict in the region, which would have an impact on virtually all of the economies in the region. If people are talking about an attack, they have to think about the consequences. I think the consequences are really very severe, which is why I think an attack probably will not take place.

Senator Nolin: Answering a question asked by my colleague Senator Fortin-Duplessis, you alluded to the Russian UN forum as an area where Russia would rally against any attack against Iran, so is it in that context that you are giving me that answer?

Mr. Sick: That would be one additional thing. Iran today, by most standards, has not decided to build a nuclear weapon. Probably if they get attacked, they will. At least, that is my judgment. Those are very important, serious and dangerous possible outcomes of an attack. I would put the Russian involvement very much lower than that. I do not see that is as being the same kind of threat as the other aspects of the problem.

Senator Frum: You have now said twice that the Iranian regime states that going for a bomb is contrary to Islam. It seems to me that you are putting some stock in that statement. Can you explain why you think that is a meaningful statement?

Mr. Sick: Let me give a very brief answer to that. First, maybe we in the West, particularly more secular people, say that whatever the mullahs say is just done for effect. It is just something they say, and we do not have to take them seriously. However, you have to remember that this is a theocratic regime. When you have the most senior authority in a government that is a religious government saying openly and repeatedly that it is a sin and absolutely contrary to Islam to build, store or use nuclear weapons, you have to at least ask yourself why they would be doing that. Even assuming that it is a trick, it has not tricked you, and it is not likely to trick anybody else. What it will have is an impact on the people in Iran itself, people who are actually responsible for nuclear development. They are being told by the most senior religious authority in Iran that they are committing a

M. Sick : Merci beaucoup d'avoir soulevé ce point. Pour être bien franc, je n'ai jamais cru que c'était quelque chose qui était très vraisemblable. Fondamentalement, si quelqu'un — les États-Unis, Israël — attaquant l'Iran, il y aurait un lendemain matin. Le lendemain matin, tout sera pire qu'avant l'attaque. S'il y a une attaque visant la capacité nucléaire de l'Iran, par exemple, vous allez forcer le pays à travailler dans la clandestinité. L'Iran se retirera du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, expulsera les inspecteurs de l'AIEA et renoncera à sa position actuelle selon laquelle il est contraire à l'islam d'essayer de construire une bombe. Il y a de fortes chances qu'il dise : « L'islam nous permet de nous défendre ». Tous les paris sont ouverts et nous pourrions nous attendre à ce que l'Iran passe à la clandestinité et qu'il cherche à construire une bombe. Les gens se rallieraient autour de leur gouvernement, ce qui aura pour effet de le renforcer. En outre, le prix du pétrole grimperait probablement à 300 ou 400 \$ le baril, simplement en raison du conflit dans la région, ce qui aurait des répercussions sur presque toutes les économies de la région. Si les gens envisagent une attaque, ils doivent réfléchir aux conséquences. Je pense que les conséquences sont vraiment très sérieuses, ce qui explique pourquoi je pense qu'il n'y aura probablement pas d'attaque.

Le sénateur Nolin : En répondant à une question posée par ma collègue, le sénateur Fortin-Duplessis, vous avez fait allusion à l'ONU comme étant une tribune où la Russie condamnerait toute attaque contre l'Iran; alors, est-ce dans ce contexte que vous me donnez cette réponse?

M. Sick : Il s'agirait d'une chose additionnelle. Aujourd'hui, d'après la plupart des normes, l'Iran n'a pas décidé de construire une arme nucléaire. S'il est attaqué, il le fera probablement. Du moins, c'est ce que je pense. Ce sont là des conséquences possibles importantes, graves et dangereuses d'une attaque. J'estimerai la participation de la Russie comme étant beaucoup moins importante que cela. Je ne considère pas cela comme le même genre de menace que d'autres aspects du problème.

Le sénateur Frum : Vous avez maintenant dit à deux reprises que le régime iranien affirme qu'il est contraire à l'islam de fabriquer une bombe. Il me semble que vous accordez beaucoup de poids à cette affirmation. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous pensez qu'il s'agit d'une affirmation sensée?

M. Sick : Permettez-moi de vous répondre brièvement. Premièrement, peut-être que nous, en Occident, particulièrement les gens plus laïcs, disons que peu importe ce que disent les mollahs, c'est simplement pour faire de l'effet. C'est uniquement quelque chose qu'ils disent et que nous n'avons pas à prendre au sérieux. Toutefois, nous devons nous rappeler qu'il s'agit d'un régime théocratique. Lorsque la plus haute autorité dans un gouvernement, qui est un gouvernement religieux, dit ouvertement et de façon répétée que c'est un péché et absolument contraire à l'islam de construire, d'entreposer et d'utiliser des armes nucléaires, vous devez au moins vous demander pourquoi elle dirait cela. Même en supposant que c'est une duperie, vous n'avez pas été dupés et il est peu probable que quelqu'un d'autre soit dupé. Ce que cette déclaration aura,

sin if they do that. Does that mean that Iran, under no circumstances, would ever build a nuclear weapon? No, it does not, but it means that, at the moment, we have something to build on here. Why not take advantage of that? Iran says it does not want to, does not need to and actually is prohibited by Islam from building a nuclear weapon. Why do we not start with that as a way of negotiating with Iran and say, "Okay, we with agree with you completely. Now let us figure out how we can get assurances that what you are telling us is true. It seems to me that that is exactly where the negotiations are at this point.

Senator Frum: You also said in your presentation that you felt that there was nothing that was really going to dissuade Iran from proceeding with its nuclear program. You also said — and I thought this was interesting; this is not my question, though I would love to hear more — that you felt the opposition parties would not abandon the nuclear program. Putting that aside, you also said you felt that there had been missed opportunities by both sides of the non-proliferation negotiations.

Perhaps you already answered this question, but what do you consider to be the missed opportunities on the part of the West, let us say, in those negotiations?

Mr. Sick: As I say, I have been watching this situation for over 30 years, and I once did a survey of what I thought were missed opportunities on both sides. I got to 10 and quit counting.

Let me give you a clear example on the Western side: At the time that the United States invaded Iraq and overthrew Saddam Hussein, Iran presented, in 2003 and 2004, an agenda for negotiations between itself and the West, which we would love to see today. The agenda that they provided, which is actually available on the Internet, is quite broad and comprehensive. At that point, we were busy taking care of Iraq and of the aftermath of the invasion, and the Bush administration, for whatever reason, just dropped the agenda in the wastebasket and never pursued it. That was a missed opportunity.

We had another case with the elder Bush, back in 1990, where he made the statement that goodwill begets goodwill. We said to Iran that, if they would free our hostages in Lebanon, we would respond to them in a positive way. Iran freed the hostages in Lebanon. It was a complicated process, going through the UN and elsewhere, and, by the time they got the hostages freed, we walked away from the deal because President Bush was in a difficult election process and did not follow up. Iran feels that they were betrayed. There are a number of such things.

There are other cases where we have every reason to feel that Iran betrayed us. My point is that, basically, the relationship between the West and Iran is kind of like a seesaw. One side is up,

c'est un effet sur le peuple iranien lui-même, les gens qui seront effectivement responsables du développement nucléaire. Ils se font dire par la plus haute autorité religieuse qu'ils commettent un péché s'ils font cela. Est-ce que cela veut dire que l'Iran ne construira jamais d'arme nucléaire? Non, cela ne veut pas dire cela, mais cela veut dire qu'en ce moment, nous avons quelque chose sur quoi bâtir. Pourquoi ne pas en profiter? L'Iran dit qu'il ne veut pas, qu'il n'a pas besoin et qu'en fait, il lui est interdit par l'Islam de construire une arme nucléaire. Pourquoi ne prenons-nous pas cela comme point de départ pour négocier avec l'Iran et dire : « Très bien, nous sommes tout à fait d'accord avec vous. Maintenant, trouvons une façon d'avoir l'assurance que ce que vous nous dites est vrai ». Il me semble que c'est exactement là où en sont rendues les négociations à l'heure actuelle.

Le sénateur Frum : Vous avez également dit dans votre présentation que, selon vous, rien n'allait dissuader l'Iran d'aller de l'avant avec son programme nucléaire. Vous avez aussi indiqué — j'ai trouvé cela intéressant; ce n'est pas là-dessus que porte ma question, mais j'aimerais avoir plus de détails à ce sujet — que vous aviez l'impression que les partis de l'opposition n'abandonneraient pas non plus le programme nucléaire. Ceci dit, vous avez mentionné que les deux parties avaient laissé filer de belles occasions dans les négociations sur la non-prolifération.

Vous avez peut-être déjà répondu à la question, mais j'aimerais savoir quelles sont les occasions qui ont échappé à l'Occident, disons, dans ces négociations.

M. Sick : Je surveille la situation depuis plus de 30 ans, et j'ai déjà recensé ce qui constituait d'après moi des occasions manquées pour les deux parties. Je me suis rendu à 10, puis j'ai arrêté de les compter.

Je vais vous donner un exemple clair pour l'Occident. Au moment où les États-Unis ont envahi l'Irak et renversé Saddam Hussein, l'Iran a présenté, en 2003 et en 2004, un plan de négociations avec l'Occident. C'est quelque chose que nous aimerions beaucoup avoir aujourd'hui. Le plan que l'Iran a présenté, qui est en fait affiché sur Internet, a une portée assez vaste. À l'époque, on s'occupait de l'Irak et des suites de l'invasion, et l'administration Bush, pour une raison quelconque, a mis le plan aux poubelles et n'a jamais tenté de poursuivre les négociations. C'est là une occasion manquée.

Je peux vous donner un autre exemple avec George Bush père. En 1990, il a déclaré que la bonne volonté engendrait la bonne volonté. On avait promis à l'Iran de lui rendre la pareille s'il acceptait de libérer les otages occidentaux au Liban. L'Iran a libéré les otages au Liban. Ce fut un processus compliqué, ayant notamment nécessité l'intervention des Nations Unies. Une fois les otages libérés, l'Occident n'a pas rempli sa part du marché, car le président Bush connaissait un processus électoral ardu et n'a pas donné suite à l'entente. L'Iran s'est senti trahi. Je pourrais vous donner d'autres exemples de ce genre.

Et il y a d'autres situations où nous avons toutes les raisons du monde de croire que l'Iran nous a trahis. Là où je veux en venir, c'est que les relations entre l'Occident et l'Iran oscillent à la

and the other side is a down. Whoever is up says, "I do not need to negotiate," and whoever is down says, "I do not dare negotiate." Then they switch positions, and they reverse. We almost never get to a point where Iran and the West or Iran and, particularly, the United States feel that they are on an equal playing field. I think that, in some respects, that is where we are today. We ought to take advantage of it when we have a chance.

Senator Downe: I am curious if you have had a chance to look at the changes in the government of Israel. You talked in your presentation about some opposition in Israel to any military action from very senior sources. The new coalition government, however, may change the equation dramatically. You are an expert in the region. Have you had any time to look at that new coalition in the last 48 hours?

Mr. Sick: I do not consider myself a great expert on the internal politics of Israel, though I follow it as closely as I can. Let me say that the new coalition government is with the Likud on one hand headed by Prime Minister Netanyahu and on the other by the Kadima party headed by Shaul Mofaz, who just won an internal election. Mofaz is a former Chief of Staff of the Armed Forces. He was born in Iran, which is something many people do not realize, and he has been an outspoken critic of Prime Minister Netanyahu's talk about striking Iran.

You can look at it two different ways. One is that he has given up his opposition and is now joining into a party where a strike against Iran is regarded as something to at least be discussed. Second, you can look at it the other way and say that he is a critic of this and the opposition within the Israeli government is now greater than it was before in terms of an internal strike.

In my view, I think of the answer I gave previously about "what does the day after look like?" What happens the day after someone does a strike against Iran? That is the critical issue. I think it is true of any prime minister of Israel any time; for that matter, it is also true for any president of the United States. They have to face the consequences, which are very unpleasant.

When push comes to shove, we have had talk about striking Iran for at least 10 years now. We get these ups and downs, and suddenly it is on the front pages of the papers and then it declines. Then it is back on the front page. Ten years we have been talking about striking Iran. Normally, when Israel has launched strikes against other countries, they have not advertised it for years in advance and give the other side a chance to respond.

We are seeing pressure by Israel to get other countries to put very severe sanctions against Iran, and they have been very successful at that. However, when it actually comes to pushing the button and doing something, it will probably be very bad for Israel as well as very bad for the rest of the world. I think there will be reluctance to do that.

manière d'une balance à bascule. Quand un côté est en haut, l'autre est en bas. Celui qui a le dessus estime qu'il n'a pas besoin de négocier, et l'autre n'ose pas le faire. Puis, les positions sont inversées et l'histoire recommence. Jamais nous n'arrivons à un point où l'Iran et l'Occident, particulièrement les États-Unis, ont l'impression d'être sur un pied d'égalité. Je pense que c'est là où nous en sommes aujourd'hui à certains égards. Nous devons en tirer profit quand nous en avons la chance.

Le sénateur Downe : Je suis curieux de savoir si vous avez eu l'occasion de vous pencher sur les changements qui se sont produits au gouvernement d'Israël. Vous avez indiqué dans votre présentation que des hauts dirigeants d'Israël s'opposaient à toute intervention militaire. Il se peut cependant que le nouveau gouvernement de coalition change radicalement la donne. Vous êtes un spécialiste de cette région. Avez-vous eu le temps d'étudier la nouvelle coalition au cours des dernières 48 heures?

M. Sick : Je ne crois pas être un grand spécialiste des politiques internes d'Israël, mais je suis la situation d'aussi près que possible. Je précise d'abord que le nouveau gouvernement de coalition est formé par le Likoud, dirigé par le premier ministre Netanyahu, ainsi que du parti Kadima dirigé par Shaul Mofaz, qui vient de remporter des élections internes. Mofaz a déjà été chef d'état-major des forces armées. Il est né en Iran, un fait qu'ignorent bien des gens, et a critiqué ouvertement l'intention du premier ministre Netanyahu d'engager des frappes contre l'Iran.

Il y a deux façons de voir les choses. La première est qu'il a délaissé l'opposition pour se joindre à un parti qui juge qu'une frappe contre l'Iran est une possibilité dont il faut au moins discuter. La deuxième, c'est que sa présence au sein du gouvernement israélien renforce l'opposition à l'égard d'une frappe interne.

Personnellement, je pense à la réponse que j'ai donnée à la question « que se passera-t-il le lendemain? » Qu'arrivera-t-il au lendemain d'une frappe contre l'Iran? C'est la question à se poser. Je pense que les conséquences seraient les mêmes pour n'importe quel premier ministre israélien. À vrai dire, il en irait de même pour n'importe quel président des États-Unis. Ils devraient en subir les contrecoups, qui sont loin d'être agréables.

Dans les faits, on envisage d'engager des frappes contre l'Iran depuis une dizaine d'années au moins. On connaît des hauts et des bas. Un jour, l'histoire fait la une des journaux, puis on en entend moins parler. Et voilà que la nouvelle fait de nouveau les manchettes. On parle de frapper l'Iran depuis dix ans. En général, quand Israël engage des frappes contre d'autres pays, il n'en fait pas l'annonce des années à l'avance et ne laisse pas le temps à ses adversaires de répliquer.

Israël presse d'autres pays d'imposer des sanctions sévères à l'Iran, et il réussit très bien à le faire. Toutefois, pour ce qui est d'appuyer sur le bouton et de passer à l'acte, je prédis que ce serait très néfaste pour Israël et pour le reste du monde. Je pense qu'on va se buter à de la réticence à cet égard.

Senator Downe: The question in my mind really is: Can Israel allow such an unstable country to obtain these weapons? That question hinges on a second question: Are they close to attaining them or not? This void of information would seem to explain — and I accept your analysis — that it is a pressure tactic; you do not broadcast ahead of time if you are thinking of attacking someone. If you can get inspectors in and have the current regime change their viewpoint, but I assume it is the unavailability of the status of their program that is the problem.

You talked before about possible negotiations and things that were under consideration before. In the current environment, do you see any signs of optimism that the Iranian officials will actually disclose their program to third-party oversight and disclose what stage they are actually at?

Mr. Sick: I am sure you are familiar with the fact that the IAEA presently has inspectors in place at the centrifuge centre. They have people inspecting that underground site near Qom, which is deep underground. Israel thinks it would be very hard to hit that site and it probably would be. However, the IAEA people are there with cameras watching what goes in and what comes out.

To that extent, that is better than any intelligence organization could ever do. I think we have to realize that is a real boon for us and also realize that is one of the things that would be lost by an attack. Those people there reporting on those sites, as well as other sites around Iran, would simply be gone.

Does that mean that we know absolutely everything about Iran's nuclear program? I will simply repeat what the Director of National Intelligence of the United States said not too long ago and which is formally the U.S. government position. Iran has not taken a decision to build a nuclear weapon.

I think that is a positive thing. A strike against Iran would immediately remove that judgment. Does that mean that we should just sit back and not worry about it? Not at all, but I do think that the makings of a bargain are really there if we want to use them.

I would like more inspection rather than less, and the only way we will get that is with some kind of negotiation.

Senator Downe: This is my last question. It is the quality of the information. There is a high degree of suspicion that we are not finding out the true state of the program. I assume that is a concern for a host of countries. We keep hearing about Iranian scientists who are alleged to be working on this program suddenly dying in a host of different methods, which would seem to indicate that someone knows that something is happening that is not being reported.

Le sénateur Downe : En fait, la question que je me pose est celle-ci : Est-ce que l'État d'Israël peut permettre à un pays aussi instable d'acquérir ces armes? Et cette question ouvre la porte à une deuxième : Est-ce que l'Iran est près de les avoir, oui ou non? Ce manque d'information confirmerait, comme vous l'avez évoqué, qu'il s'agit d'une tactique pour faire pression sur le pays; quand on prévoit attaquer quelqu'un, on ne l'annonce pas à l'avance. Si on pouvait dépêcher des inspecteurs sur place et convaincre le régime en place de changer son point de vue... je crois cependant que ce qui pose problème, c'est qu'on ignore où en est son programme.

Vous avez parlé plus tôt de négociations potentielles et de choses qui ont déjà été envisagées. Dans la conjoncture actuelle, pensez-vous qu'on puisse espérer que les dirigeants iraniens vont effectivement dévoiler leur programme à une tierce partie et indiquer à quelle étape se situe leur programme exactement?

M. Sick : Je suis sûr que vous savez que l'AIEA a des inspecteurs en ce moment sur place, aux installations de centrifugeuses. Des inspecteurs examinent aussi le site souterrain près de Qom, construit loin sous la terre. Israël croit qu'il serait très difficile d'atteindre une telle cible, et il a probablement raison. Toutefois, les inspecteurs de l'AIEA sont sur place avec des caméras et surveillent ce qui entre et sort du site.

En ce sens, c'est plus que ce que pourrait faire n'importe quel organisme de renseignement. Je pense qu'il faut reconnaître qu'il s'agit d'une source de renseignements extrêmement précieuse et que nous la perdrons s'il devait y avoir une attaque. Les inspecteurs qui surveillent ces installations, de même que d'autres sites en Iran, ne seraient tout simplement plus là.

Est-ce que cela signifie que nous savons absolument tout à propos du programme nucléaire de l'Iran? Je vais me contenter de répéter ce qu'a dit dernièrement le directeur du renseignement national des États-Unis, une déclaration qui reflète la position officielle du gouvernement américain. L'Iran n'a pas encore décidé de produire des armes nucléaires.

Je pense que c'est un point positif. Une frappe contre l'Iran viendrait immédiatement changer la donne. Est-ce que cela signifie que nous devons laisser aller les choses sans s'en inquiéter? Pas du tout, mais je pense que nous avons ce qu'il faut en main pour passer un marché, si c'est l'intention.

Je préfère voir plus d'inspecteurs sur place plutôt que moins, et ce n'est pas que par les négociations que nous pourrions nous en assurer.

Le sénateur Downe : J'ai une dernière question. C'est à propos de la qualité de l'information. On est loin d'être certains de connaître l'état réel du programme. Je présume que bien d'autres pays ont aussi cette impression. On entend constamment que des scientifiques iraniens travaillant supposément à ce programme perdent la vie soudainement, et de toutes sortes de manières, ce qui nous laisse croire que certaines personnes savent qu'il se passe plus de choses que ce qui est officiellement rapporté.

You seem to have a high comfort level that inspections are showing most of what is going on; is that correct?

Mr. Sick: There are inspectors present with cameras, and they do surprise inspections on all of the major parts of Iran's nuclear system. Does that mean that Iran has nothing in the rest of the country that is not under control? I think that is true. Basically, Iran at one point tentatively accepted what are called the additional protocols, which permit surprise inspections to go much wider than just a few sites.

We passed up the opportunity I think of keeping that there. I think we should go back to the point where Iran again accepts the additional protocols. Those are very important and are very useful.

Inevitably, there will always be doubts about what any country is doing or what it can do. The question is: Are you better off by having the inspectors on site, hopefully with a broader mandate to extend their coverage, or doing away with them and trying to eliminate their whole system with a strike, which virtually every expert I have ever talked to — and I have military background myself — believes that you cannot do it? You will hit some of their sites. It will drive them underground and actually will increase their willingness to go for a nuclear weapon.

It is counterproductive. That is my point. More inspection is better. If we have to pay a price in terms of lifting some of the sanctions in order to get more inspections, that is not a bad bargain.

The Chair: We are fast running outline of time, and I still have Senator Raine on my list. Senator Mahovlich has indicated he has a supplementary. If the questions and answers can both be made shorter, I can accommodate all of the senators.

Senator Mahovlich: Thank you, professor. I would like to know something about Iraq. The morning after Iraq, was the United States pleased with the way Iraq has turned out? How does the world look at Iraq? Are they quite satisfied?

Mr. Sick: My short answer to that is no, the United States is not happy the way it has turned out the day after, and I think the rest of the world is probably not happy either. I think pretty much everyone is happy that Saddam Hussein is gone; however, if you look at the structure of the government there, what is currently going on, which has the makings of a potential new dictatorship, I do not think anyone is happy with that. I am certainly not.

Senator Raine: I find this very interesting. I would like to give you your view on what is happening with the demographics in Iran. You say many of the young people are seeking to emigrate, and yet they are well educated. Are things improving at all for the general population?

Vous semblez assez convaincu que les inspections nous montrent la majeure partie des activités du programme. Est-ce exact?

M. Sick : Il y a des inspecteurs sur place munis de caméras, et ils font des inspections-surprises dans toutes les installations principales du réseau nucléaire de l'Iran. Doit-on en déduire que l'Iran ne cache rien ailleurs au pays? Je crois que c'est le cas. L'Iran avait déjà accepté provisoirement ce qu'on appelle les protocoles additionnels, qui permettent la tenue d'inspections-surprises dans beaucoup plus d'installations.

Nous avons manqué notre coup en omettant de préserver les protocoles additionnels. Il faudrait selon moi faire en sorte que l'Iran les accepte de nouveau. Ce sont des outils très importants et très utiles.

On doutera toujours des activités ou de la capacité de tel ou tel pays, c'est inévitable. Il faut toutefois se demander s'il vaut mieux avoir des inspecteurs sur place, dans l'espoir d'élargir la portée de leur mandat, ou se passer d'eux et tenter d'éliminer tout le système avec une frappe militaire, une chose impossible à réaliser selon tous les experts à qui j'ai parlé — et j'ai moi-même des antécédents militaires. On pourrait frapper certaines installations, mais cela ne ferait que pousser les Iraniens à se terrer dans des installations souterraines et les inciterait davantage à produire des armes nucléaires.

Ce serait contre-productif. C'est là où je veux en venir. Il vaut mieux multiplier les inspections. Si nous devons en retour lever certaines sanctions pour permettre la tenue de plus d'inspections, ce serait une bonne affaire.

La présidente : Le temps file et j'ai encore le sénateur Raine sur ma liste d'intervenants. Le sénateur Mahovlich a indiqué avoir une question supplémentaire. Si on pouvait s'en tenir à des questions et des réponses brèves, je pourrais satisfaire aux demandes de tout le monde.

Le sénateur Mahovlich : Merci, professeur. J'ai une question à vous poser sur l'Irak. Est-ce que les États-Unis sont satisfaits de l'Irak de l'après-guerre? Comment le monde perçoit-il l'Irak? Sont-ils assez satisfaits?

M. Sick : Brièvement, je vous répondrais que non, les États-Unis ne sont pas heureux de la tournure des événements, et ce sentiment est probablement partagé par le reste du monde. Je devine qu'à peu près tout le monde est content de la chute de Saddam Hussein. Cependant, je pense que personne ne se réjouit de ce qui se trame en ce moment là-bas, ni de la structure gouvernementale actuelle, qui présente tous les éléments propices à une nouvelle dictature. Je ne m'en réjouis certainement pas, en tout cas.

Le sénateur Raine : C'est très intéressant. J'aimerais que vous nous parliez du profil démographique de l'Iran. Vous dites que les jeunes sont nombreux à vouloir émigrer, et ce sont pourtant des gens instruits. Est-ce que les choses s'améliorent un peu pour l'ensemble de la population?

We also hear about the lack of human rights. It is hard to sit back and watch that happen. Do you see any way that the outside world can apply pressure to alleviate some of the human rights abuses going on there?

Mr. Sick: My good friend Ramin Jahanbegloo testified before your committee yesterday. He is one of the great experts on Iranian human rights circumstances. I am not sure what exactly he told you, but I am sure what he told you is better than anything I could in terms of dealing with the human rights situation.

With regard to the population, I believe the numbers are somewhere in the neighbourhood of 70 per cent of Iran's population is under the age of 35. This is a very young population. The reality is that they are facing a situation in which job creation is far too slow for the people entering the job market. Inflation is high. A lot of people are facing difficult circumstances in Iran.

Also, this is not an inspiring government. The young people are exposed to the world. They are on the Internet. They are not cut off from the rest of the world. They know what is going on. They are disappointed in their government, I think rightly so, for a whole variety of reasons, whether it is economic or human rights or the governance structures. This is a government that is difficult to love, and I think the young people in Iran do not love it very much.

That does not mean, however, that there will be an outbreak immediately or that the government will be overthrown. It does mean there is a tremendous amount of dissatisfaction. The degree to which we can provide real alternatives to them, ideologically or from the point of view of an alternative model, I think that is wonderful and I think we should. I think we can focus on the human rights.

I am a member of the board of Human Rights Watch and have been for many years. I take the human rights aspect extremely seriously. However, that is only part of the equation. We have to deal with the security situation and the power structure in the Middle East and the region. There is no silver bullet, no nice, easy way out of this whole problem.

The Chair: Professor, we have run out of time, so perhaps my questions will have to be in one of your seminars. We have covered a lot of territory. Your personal experience on the ground and your reflections from your position in the university have been extremely helpful in framing some of the issues we will be facing as we draw to the end of our report and have to make some recommendations.

We regret that we had the technical delay, but I do not think it detracted from your testimony. Thank you for being with us.

Honourable senators, in the second part of the hearings, we have, again by video conference but this time from Paris, France, from the Fondation pour la recherche stratégique, Mr. Bruno Tertrais, Senior Research Fellow. His area of expertise is

On entend aussi parler de violations des droits de la personne. C'est difficile de regarder ce qui se passe les bras croisés. Est-ce que le reste du monde pourrait faire pression d'une façon ou d'une autre pour au moins freiner les violations des droits de la personne qui sont commises en ce moment là-bas?

M. Sick : Mon bon ami Ramin Jahanbegloo est venu témoigner devant vous hier. C'est un des grands spécialistes de la situation des droits de la personne en Iran. Je ne sais pas ce qu'il vous a dit exactement, mais je doute fort pouvoir vous éclairer plus que lui sur ce sujet.

En ce qui a trait à la population, je crois qu'environ 70 p. 100 de la population iranienne est âgée de moins de 35 ans. C'est une population très jeune. La réalité à laquelle la population est confrontée est que le processus de création d'emplois est beaucoup trop lent pour la quantité de gens qui entrent sur le marché du travail. Le taux d'inflation est élevé. Bien des gens vivent dans des conditions difficiles en Iran.

De plus, ce n'est pas un gouvernement qui inspire les jeunes. Ils sont ouverts sur le monde. Ils ont accès à Internet. Ils ne sont pas coupés du reste du monde. Ils sont au courant de ce qui se passe. Ils sont déçus de leur gouvernement, on les comprend, et pour toutes sortes de raisons, qu'on parle de la situation économique, des droits de la personne ou des structures de gouvernance. C'est un gouvernement difficile à aimer, et je pense que les jeunes Iraniens ne l'aiment pas beaucoup.

Cela ne signifie toutefois pas qu'on assistera à un déclenchement immédiat des hostilités ou que le gouvernement sera renversé. On sait par contre que le taux d'insatisfaction est extrêmement élevé. Ce serait merveilleux de pouvoir offrir à la population des solutions de rechange viables, sur le plan idéologique ou grâce à un modèle alternatif, et je pense que nous devrions le faire. Nous pouvons mettre l'accent sur les droits de la personne.

Je siège au conseil d'administration de Human Rights Watch depuis de nombreuses années. Je prends très au sérieux la situation des droits de la personne. Ce n'est toutefois qu'un élément de l'équation. Il faut aussi voir à la sécurité et à la structure de pouvoir au Moyen-Orient et dans la région. Il n'existe pas de remède miracle, ni de façon simple de remédier à ce problème.

La présidente : Monsieur Sick, notre temps est écoulé, alors peut-être que les réponses à mes questions se trouveront dans un de vos séminaires. Nous avons couvert beaucoup de matière. Votre expérience personnelle sur le terrain et vos réflexions à titre d'universitaire vont beaucoup nous aider à mettre en contexte certaines des questions sur lesquelles nous devons nous prononcer à l'issue de notre étude et formuler des recommandations.

Nous sommes désolés du retard causé par les pépins techniques, mais je ne crois pas que cela ait perturbé votre témoignage. Merci de vous être joint à nous.

Honorables sénateurs, pour la deuxième partie des délibérations nous accueillons, toujours par vidéoconférence, mais cette fois de Paris, en France, M. Bruno Tertrais, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique. Son domaine de spécialité

conflicts, U.S. strategy, trans-Atlantic relations, security in Asia and, more important for our study here, nuclear proliferation, nuclear deterrence, and military strategy and terrorism.

Mr. Tertrais, you certainly cover a lot of ground. We are studying Iran, so may I turn to you for your opening statement. We have a lot of senators who would like to ask questions. I know your NATO background, so if you could just give us a short opening statement and then we will proceed to questions.

Bruno Tertrais, Senior Research Fellow, Fondation pour la recherche stratégique: Thank you. It is an honour and a pleasure to appear before this committee. If it is okay with you, I will give my opening statement in French and then answer any questions in the language in which it is posed. Is that fine with you?

The Chair: That is fine.

[*Translation*]

Thank you, Madam Chair. I want to begin by giving you four good pieces of news for 2012 regarding the Iranian nuclear crisis.

The first piece of good news: Iran is much more isolated than it was as recently as one or two years ago. One of the reasons for that is the Arab Spring. Another reason is what happened in Syria because, as you know, Syria is Iran's only true ally in the region. In addition, the assassination campaigns — which failed for the most part — that Iran has carried out over the past few months have resulted in blame being laid not only by the countries involved, but also by the United Nations General Assembly.

The second piece of good news: we can now talk about truly effective sanctions against Iran. The sanctions have been effective in considerably slowing down Iran's centrifugation program. However, they have also been effective politically. That is especially true of the economic sanctions, since the Istanbul meeting — and especially the Baghdad meeting — would not have taken place if Iran had not yielded, in my opinion, owing to the sanctions.

The third piece of good news: I think that the U. S. has re-established the credibility of the military option. President Obama has made it clear that he would not accept a containment policy if Iran were to develop a nuclear weapon.

The fourth and last piece of good news: I do not think Israel will take military action in 2012. I feel that the cumulative effect of sanctions, President Obama's new openness to the military option and the ongoing negotiations helps create a backdrop that is rather unfavourable to Israeli military action.

I want to add that I think we are considerably overestimating Israel's availability to take on this venture. The cost-effectiveness of an Israeli military action is, as you probably know, highly debatable and discussed within the government.

couvre les conflits, la stratégie américaine, les relations transatlantiques, la sécurité en Asie, et les secteurs les plus pertinents pour notre étude, la prolifération nucléaire, la dissuasion nucléaire, la stratégie militaire et le terrorisme.

Monsieur Tertrais, vous couvrez beaucoup de terrain. Notre étude porte sur l'Iran, et je vous invite à faire votre déclaration préliminaire. Bon nombre de nos sénateurs veulent vous poser des questions. Je sais que vous avez acquis de l'expérience à l'OTAN, alors si vous pouvez faire une brève déclaration, nous passerons ensuite aux questions.

Bruno Tertrais, maître de recherche, Fondation pour la recherche stratégique : Merci. C'est un honneur et un plaisir pour moi de comparaître devant le comité. Si vous le voulez bien, je vais faire ma déclaration préliminaire en français et je répondrai ensuite aux questions dans la langue des interlocuteurs. Est-ce que cela vous va?

La présidente : C'est bien.

[*Français*]

Merci, madame la présidente. Je vous propose d'abord quatre bonnes nouvelles, les quatre bonnes nouvelles de 2012 s'agissent de la crise nucléaire iranienne.

Première bonne nouvelle : l'Iran est beaucoup plus isolé qu'il ne l'était il y a seulement un ou deux ans. En raison du Printemps arabe, en raison des événements en Syrie, alors que, comme vous le savez, la Syrie est le seul véritable allié de l'Iran dans la région et aussi parce que les campagnes d'attentat plus ou moins réussies et plutôt ratées que l'Iran a commises ces derniers mois ont abouti à des condamnations non seulement par les pays concernés, mais aussi par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Deuxième bonne nouvelle : on peut désormais parler d'une réelle efficacité des sanctions contre l'Iran, sanctions d'abord efficaces contre le programme qu'elles ont considérablement ralenti, le programme de centrifugation de l'Iran, mais aussi efficacité politique des sanctions, notamment des sanctions économiques, puisqu'il n'y aurait pas eu la rencontre d'Istanbul, en tout cas certainement pas celle de Bagdad, si l'Iran n'avait pas fléchi, à mon sens, en raison des sanctions.

Troisième bonne nouvelle : à mon sens, les États-Unis ont restauré la crédibilité de l'option militaire, le président Obama ayant clairement fait comprendre qu'il n'accepterait pas une politique de confinement si l'Iran devait se doter d'une arme nucléaire.

Quatrième et dernière bonne nouvelle : il n'y aura pas, à mon sens, d'action militaire israélienne en 2012. Je crois que l'effet cumulé des sanctions, de la nouvelle disponibilité du président Obama à envisager l'option militaire, de la négociation en cours, tout ceci crée un fond qui est plutôt défavorable à une action militaire israélienne.

J'ajoute qu'on surestime, à mon sens, considérablement la disponibilité d'Israël à se lancer dans cette aventure. Le coût/efficacité d'une action militaire israélienne étant, comme vous le savez sans doute, extraordinairement discutable et discuté au sein même du gouvernement.

It is too early to say that 2012 will be a turning point in the Iranian crisis. I have been following this matter for some ten years now, and so many turning points have been predicted that I think we have to be careful. It seems to me that, as much as the P5+1 and Iran want to buy time, a comprehensive agreement remains improbable at this stage. I think that, in Baghdad, the stakeholders will be able to reach a solid agreement on the first steps to be taken — a synchronization of gestures on both sides that will help reduce the tension.

I think the western countries that recall — as far as Europe goes — the negotiation with Iran from 2003 to 2005 will be extremely careful when it comes to the specific details of those steps. I think the true test of a comprehensive agreement could only be one of the following two. On the one hand, the 20 per cent enrichment and the transfer of uranium enriched at 20 per cent outside of Iran would have to come to a complete stop. On the other hand — and this maybe even more important — the International Atomic Energy Agency's additional audit protocol would have to be applied fully and unconditionally.

We will see even before the Baghdad meeting — as early as next week, when the IAEA meeting will take place — whether Iranians are willing to take action to clarify their past and perhaps present military actions.

I have a few points in conclusion, Madam Chair. We must be very careful not to come to a rushed conclusion regarding our assessment of Iranian strategic projects. No one knows what exactly the supreme leader's expectations are in terms of the nuclear program.

I hear many of my colleagues state with certainty that Iran wants nuclear capability but not a nuclear weapon. I remind them of nuclear proliferation history — the history of nuclear programs — which shows us that, with very few exceptions, all the countries that reached the nuclear threshold also crossed it.

That is why my conclusion is fairly pessimistic. I think that we have not yet reached a stage where Iran has definitely abandoned its military projects. In any case, there is nothing to support the statement that we are today at a point where the crisis could be resolved. If that were the case, Iran would have definitely abandoned its nuclear military project.

That is why I am not sure this crisis will be resolved in 2012 or 2013, and I fear that only the maintenance of especially strict and sustained sanctions — perhaps even for several more years — could lead Iran to believe that its regime might not survive. Only this fear, this Iranian belief, may lead the country to abandon its military intentions.

Thank you. I am ready to answer any of your questions.

The Chair: Thank you.

Senator Nolin: Thank you, Mr. Tertrais. As the chair mentioned, we recognize your accomplishments in the NATO Parliamentary Assembly.

Il est trop tôt pour dire que 2012 sera un tournant dans la crise iranienne. Je suis cette affaire maintenant depuis une dizaine d'années; on a tant de fois prédit des tournants que je crois qu'il convient d'être prudents. Il me semble que tant les P5+1 que l'Iran veulent gagner du temps, je crois qu'un accord global reste à ce stade improbable, je crois qu'à Bagdad on pourra s'entendre au mieux sur les premières étapes, un phasage de gestes de part et d'autre qui permettrait de faire diminuer la tension.

Je crois que les pays occidentaux qui se souviennent, pour les Européens, de la négociation avec l'Iran des années 2003 à 2005, seront extrêmement prudents quant aux modalités précises de ces étapes. Et je crois que les vrais tests d'un accord global ne pourraient être que l'arrêt complet de l'enrichissement à 20 p. 100 et le transfert de l'uranium enrichi à 20 p. 100 hors du territoire iranien, d'une part, et d'autre part, peut-être encore plus importante, l'application pleine et entière et inconditionnelle du protocole additionnel de vérification de l'Agence internationale pour l'énergie atomique.

Nous verrons déjà, avant la rencontre de Bagdad, dès la semaine prochaine, avec la réunion de l'AIEA, si les Iraniens sont disposés à faire des gestes pour clarifier leurs activités militaires passées et peut-être présentes.

Quelques points pour conclure, madame la présidente : d'abord, nous devons faire très attention à ne pas avoir de conclusion hâtive en ce qui concerne notre évaluation des projets stratégiques iraniens. Personne ne sait exactement ce que le guide suprême veut en termes de finalité du programme nucléaire.

Lorsque j'entends nombre de mes collègues affirmer avec beaucoup de force que l'Iran veut une capacité nucléaire mais non pas une arme nucléaire, je leur rappelle l'histoire de la prolifération nucléaire, l'histoire des programmes nucléaires qui nous montre qu'avec très peu d'exceptions, tous les pays qui sont arrivés au seuil nucléaire ont fini par franchir ce seuil.

C'est pour cela que ma conclusion sera relativement pessimiste. Je crois que nous ne sommes pas encore au stade où l'Iran a renoncé définitivement à ses projets militaires ou, en tout cas, que rien ne permet de dire que nous sommes aujourd'hui à un moment où un règlement de la crise est possible, car l'Iran aurait renoncé définitivement à son projet nucléaire militaire.

C'est pour cela que je m'interroge sur la résolution de cette crise en 2012 ou en 2013, et je crains que seule la poursuite des sanctions de manière particulièrement forte et soutenue, peut-être même pendant encore plusieurs années, qui conduirait à donner le sentiment à l'Iran que son régime pourrait ne pas survivre, alors que seul cette crainte, ce sentiment iranien pourraient conduire à un abandon des intentions militaires du pays.

Je vous remercie et je suis prêt à répondre à toutes vos questions.

La présidente : Merci.

Le sénateur Nolin : Merci, M. Tertrais. Comme la présidente l'a mentionné, nous saluons vos faits d'armes auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Mr. Tertrais: Thank you very much.

Senator Nolin: My understanding is that, when you were there, that was not the organization's name; it was called the North Atlantic Assembly. Today, its name has been changed a bit, but everyone knows what is going on anyway.

I want to discuss your conclusion. I want to understand. Do you feel that the sanctions are too strict and that they may lead us to unpredictable results, or have I misunderstood? Are you asking us to maintain and even increase the pressure through those sanctions?

Mr. Tertrais: Let us be clear. I think that strict sanctions have helped bring Iran back to the negotiation table. I urge all governments of the alliance countries, but also all members of the international community, to continue supporting those sanctions and applying them fully. That is because only those sanctions — in my opinion — can lead Iran to believe that perhaps its regime will not survive.

Sanctions are not the best solution; they are the least bad one. Between the military option, which no one wants, and negotiations without the backing of sanctions — we know what that approach produced in the early 2000s — I think that negotiating on a strong footing, which we have today, is the least bad alternative.

Ladies and gentlemen senators, you are politicians. You know that politics often involve choosing the least bad option. I think that the current approach is indeed the least bad of the alternatives.

I want to quickly add that the past 30 years of history have taught us that Iran sometimes makes difficult decisions under pressure. One of those decisions came in 1988, when Tehran was worried that the United States would attack Iran following incidents that took place at sea and in the air in 1987-88. I am one of the people who are practically convinced that is why Ayatollah Khomeini decided to drink the cup of poison — to use his expression — even though he had previously said he would never end the Iran-Iraq war short of a victory. I think it is important to keep this historical precedent in mind.

Senator Nolin: In a book published in 2011, titled *L'apocalypse n'est pas pour demain* — the apocalypse will not happen overnight — you argue against catastrophism. I have not read the book thoroughly, but according to the summary I was given, you have certainly calmed or tried to calm the political pressure that often seems to prevail in certain capitals. That being said, we cannot ignore the population — the Iranian population's discontent — especially since 2009. How can we juggle human rights objectives without lapsing into catastrophism?

M. Tertrais : Merci beaucoup.

Le sénateur Nolin : Je comprends qu'à l'époque où vous y étiez, ce n'était pas l'appellation qu'on lui accordait, c'était plutôt l'Assemblée de l'Atlantique Nord. Aujourd'hui, nous avons un peu modifié son appellation, mais tout le monde s'y retrouve quand même.

J'en viens à votre conclusion. Je veux comprendre. Trouvez-vous que les sanctions sont trop sévères et qu'elles pourraient nous précipiter vers des résultats imprévisibles ou ai-je mal compris? Vous nous demandez de soutenir et même d'augmenter la pression en utilisant ces sanctions?

M. Tertrais : Soyons clairs. Les sanctions sévères ont permis, à mon sens, de conduire l'Iran à revenir à la table des négociations. Je suggère très fortement à l'ensemble des gouvernements des pays membres de l'alliance, mais aussi à l'ensemble des membres de la communauté internationale, de continuer à soutenir et à appliquer pleinement ces sanctions, car seules — à mon sens — ces sanctions peuvent permettre à l'Iran de penser que peut-être son régime n'y survivra pas.

Les sanctions ne sont pas la meilleure solution, c'est la moins mauvaise solution. Entre l'option militaire dont personne ne veut et une négociation sans les sanctions derrière, qui a donné les résultats que l'on sait au début des années 2000, je crois que la négociation en position de force, qui est celle que nous menons aujourd'hui, est la moins mauvaise des solutions possibles.

Mesdames et messieurs les sénateurs, vous êtes des responsables politiques, vous savez que la politique, c'est souvent choisir la moins mauvaise des options; je crois que la voie actuelle, c'est bel et bien la moins mauvaise des options.

J'ajoute, très brièvement, que l'histoire des 30 dernières années nous enseigne que l'Iran a parfois pris des décisions difficiles sous la pression, notamment en 1988, lorsque Téhéran craignait que les États-Unis entrent en guerre contre l'Iran à la suite des incidents qui ont eu lieu en mer et dans les airs dans les années 1987-1988. Je fais partie de ceux qui sont quasiment persuadés que c'est pour cela qu'à l'époque, l'ayatollah Khomeiny avait pris la décision de boire le calice du poison — pour employer son expression — alors qu'il avait dit auparavant que jamais il ne mettrait un terme à la guerre Iran-Irak en l'absence d'une victoire. Ce précédent historique est, à mon avis, intéressant à garder en mémoire.

Le sénateur Nolin : Dans un livre publié en 2011, intitulé *L'apocalypse n'est pas pour demain*, vous dénoncez le catastrophisme. Je n'en ai pas fait une lecture exhaustive, mais selon le résumé que l'on m'en a fait, vous avez certainement calmé ou tenté de calmer la pression politique qui semble souvent prévaloir dans certaines capitales. Ceci étant dit, nous ne pouvons pas ignorer les populations, le ras-le-bol de la population iranienne, surtout depuis 2009. Comment jongler avec des objectifs de respect des droits de l'homme sans pour autant tomber dans le catastrophisme?

Mr. Tertrais: Thank you, senator. It is very nice of you to refer to this anti-catastrophic book. A few months ago, I was invited to Ottawa to discuss the book with Canadian services. That was a rich learning experience for me. When it comes to proliferation and other issues, I am something of a repentant catastrophist.

Let us be clear. The Iranian crisis is serious — very serious — and I do say that in the book. What I speak out against is the idea of a mechanical idea of proliferation that suggests that, after Iran, there will inevitably be three or four other nuclear powers in the Middle East over the next ten years. I do not think it will be that simple or that quick.

For those of your colleagues who may not be familiar with my book, I want to point out you that I address catastrophism in the general sense, but I am fairly careful when it comes to proliferation. If Iran were to cross the nuclear threshold, we would still be faced with a very substantial risk of the non-proliferation regime “unravelling”. That would be the second time a country withdrew from the treaty, following North Korea, so there would be a concern that the non-proliferation regime could not recover.

I am much more careful when it comes to immediate proliferation risks in the region, even though I think Saudi Arabia could not react to an Iranian bomb, and even though I think Saudi Arabia would not be appeased by the U. S. reassurances.

When it comes to the Iranian population, you have put your finger on a true dilemma. Can we have very strict sanctions against Iran, without at the same time penalizing the Iranian population? We know or assume that this same population is for the most part opposed to the current regime. I think that dilemma always goes hand in hand with sanctions. The international community had in a way resolved the dilemma in South Africa in the 1970s and the 1980s.

I actually think that, at the time, some opponents of the regime were saying that they understood the sanctions, even though they had to suffer because of them. I do not know what the prevailing attitude of the Iranian opposition is on those issues. I think there are even debates within the population as far as whether sanctions are good or bad.

On the other hand, what I do know is that, in every scenario, even if there were no economic sanctions, the Iranian population would still be suffering greatly from poor economic management — which could even be referred to as disastrous — provided by the successive administrations since 2005. The international community has nothing to do with that.

To resolve this dilemma, I would say that the least we could do — even though we cannot completely resolve the dilemma — is to let the Iranian population know in no uncertain terms that we are not just thinking about the nuclear aspect. We are also thinking about human rights and democracy in Iran.

M. Tertrais : Merci, monsieur le sénateur. Vous êtes très aimable d'avoir fait référence à cet ouvrage anti-catastrophiste qui m'avait valu d'ailleurs, il y a quelques mois, une invitation à Ottawa pour en parler devant les services canadiens, une expérience très riche d'enseignements pour moi. Je suis dans le domaine de la prolifération comme dans d'autres, en quelque sorte, un catastrophiste repentant.

Soyons clairs. L'affaire iranienne est grave, très grave, je le dis d'ailleurs dans ce livre. Ce contre quoi je m'élève, c'est l'idée d'une conception mécanique de la prolifération qui suggère qu'après l'Iran, il y aura forcément trois ou quatre autres puissances nucléaires dans les dix prochaines années au Moyen-Orient. Je pense que ce ne sera ni aussi simple ni aussi rapide.

Pour ceux de vos collègues qui n'auraient pas eu connaissance de cet ouvrage, je rappelle que je m'adresse au catastrophisme de manière générale, mais je suis dans le domaine de la prolifération, tout de même assez prudent. Si l'Iran devait franchir le seuil nucléaire, on aurait tout de même un risque très fort de « détricotage » du régime de non-prolifération. Car ce serait la deuxième fois qu'un pays se retirerait du traité, après la Corée du Nord, donc il serait à craindre que le régime de non-prolifération ne s'en relève pas.

Je suis beaucoup plus prudent quant aux risques de prolifération immédiate dans la région, même si je pense que l'Arabie Saoudite ne pourrait pas ne pas réagir à une bombe iranienne, et même si je pense que l'Arabie Saoudite ne se contenterait pas de déclaration de réassurance de la part des États-Unis.

En ce qui concerne la population iranienne, vous mettez le doigt sur un vrai dilemme. Est-il possible d'avoir des sanctions très fortes contre l'Iran, sans pour autant pénaliser une population dont on sait ou on suppose qu'elle est majoritairement opposée au régime actuel? Je crois que c'est un dilemme auquel on fait toujours face s'agissant de sanctions. La communauté internationale l'avait résolu d'une certaine manière vis-à-vis l'Afrique du Sud dans les années 1970 et 1980.

D'ailleurs, je crois savoir qu'à l'époque, certains opposants au régime disaient : « oui, nous comprenons les sanctions, même si nous devons en souffrir. » Je ne sais pas quelle est l'attitude majoritaire de l'opposition iranienne sur ces sujets. Je crois savoir qu'il y a même des débats au sein de la population sur le fait de savoir si les sanctions sont une bonne ou une mauvaise chose.

En revanche, ce que je sais, c'est que dans tous les cas de figure, même s'il n'y avait pas de sanctions économiques, la population iranienne souffre déjà très fortement de la mauvaise gestion économique, même calamiteuse, des administrations successives depuis 2005, et que là, la communauté internationale n'y est pour rien.

Pour sortir de ce dilemme, je dirais que la moindre des choses qu'on puisse faire, même si on ne peut pas résoudre totalement ce dilemme, c'est de faire savoir très clairement à la population iranienne que nous ne pensons pas seulement au nucléaire et que nous pensons aussi aux droits de la personne et à la démocratie en Iran.

This is a difficult balancing act because, if we insist too much on making Iran a democratic country, we may make the supreme leader think that westerners actually want a regime change. And if the supreme leader gets that idea, the potential for reaching an agreement on the nuclear program may be reduced. The dilemma is really very difficult.

I think the least governments can do — especially those of western countries that are based on human rights and democracy — is state that we are not only interested in the nuclear aspect. We are also extremely interested in the future of this country. Iranians need to know that we support, at least in terms of our intentions, the relinquishing of the control this regime is exerting on its population. I want to add that the situation has not improved, as it is even worse than it was in 2009.

Senator Nolin: Thank you very much.

[English]

Senator Frum: Thank you, Mr. Tertrais. I am wondering if you could share some insights with us, if there are any to be had, about the situation in France. I do not know if you would agree that it is fair to say that President Sarkozy was one of the most vigorous, outspoken champions of the sanctions on behalf of the EU. He really led that, I think it is fair to say. Do you see any possible change of direction with President Hollande?

Mr. Tertrais: In the interests of full disclosure, it would be fair to tell you that I was part of the Hollande campaign, and Iran was one of the issues on which I advised the candidate.

Nothing that the candidate has said publicly about Iran in the past six months is indicative of a forthcoming change in the French policy vis-à-vis Iran. I think Hollande understands the stakes of the issue very well. If you have noticed what he has been saying or writing about Iran, you may have noticed that, on at least two occasions, he made a direct reference to what I was saying earlier, a reference to the fact that we should not forget the human rights situation and democracy in Iran and that the nuclear issue should not completely overshadow the fact that we have certain values and that we share the values and interests of those in Iran who would like to see more democracy.

I cannot speak for him. I have neither the knowledge nor the authority to speak for him at this point and certainly not after Tuesday. However, in the coming months, I see no sign and no reason to believe that there will be a change in policy, even though his style in this matter, as in other matters, may be slightly different. The style and the public expression might be a little different. With the policy itself, I do not anticipate any change.

Senator Johnson: Welcome. We had a witness before you who said that Iran has not taken a decision to build a bomb, but I know that you did an article, *The 10 Reasons Why We Know Iran*

C'est un équilibre difficile, car si nous insistons trop sur la démocratisation de l'Iran, nous pouvons donner le sentiment au Guide suprême que finalement, les occidentaux veulent un changement de régime. Et si nous donnons ce sentiment au Guide suprême, les chances d'un accord sur le programme nucléaire peuvent en être réduites. Ce dilemme est vraiment extraordinairement difficile.

Je suggère que la moindre des choses, c'est de donner des témoignages de la part des gouvernements — notamment des pays occidentaux, attachés aux droits de l'homme et à la démocratie — comme quoi nous ne sommes pas uniquement intéressés par le nucléaire — mais que l'avenir de ce pays nous intéresse au plus haut point et nous soutenons, au moins par les intentions, le relâchement de l'emprise que fait peser ce régime aujourd'hui sur sa population. J'ajoute que cela ne s'arrange pas, puisque c'est même pire que c'était en 2009.

Le sénateur Nolin : Merci beaucoup.

[Traduction]

Le sénateur Frum : Merci, monsieur Tertrais. Je me demande si vous pouvez nous parler de la situation en France, si vous avez quelque chose à dire à ce sujet. Je ne sais pas si vous convenez que le président Sarkozy était l'un des plus vigoureux défenseurs des sanctions au nom de l'UE. Je crois qu'il est juste de dire qu'il a vraiment mené le débat. Y aura-t-il un changement de cap avec l'arrivée du président Hollande?

M. Tertrais : Pour tout vous dire, j'ai participé à la campagne de Hollande, et la question de l'Iran est l'un des sujets sur lesquels je lui ai donné des conseils.

Au cours des six derniers mois, le candidat n'a rien dit publiquement à propos de l'Iran qui annonce un changement clair dans la politique française sur l'Iran. Je pense qu'Hollande comprend très bien les enjeux à ce sujet. Si vous avez suivi ce qu'il a dit ou écrit sur l'Iran, vous avez peut-être constaté qu'à deux occasions, il a fait référence à ce que je disais tout à l'heure, au fait que nous ne devrions pas oublier la situation des droits de la personne et de la démocratie en Iran, que la question nucléaire ne devrait pas nous faire oublier que nous avons certaines valeurs et que nous chérissons les mêmes valeurs et intérêts que les Iraniens qui souhaitent que leur pays soit plus démocratique.

Je ne peux pas parler en son nom. J'ignore ce qu'il en est, et je ne peux parler en son nom à ce moment-ci et certainement pas après mardi. Toutefois, pour les mois qui viennent, je ne vois aucun signe ou aucune raison de croire qu'il y aura un changement de politique, même si son style est peut-être un peu différent sur cette question comme pour d'autres. Son style et sa façon de s'exprimer publiquement pourraient être un peu différents. Pour ce qui est de la politique, je ne m'attends à aucun changement.

Le sénateur Johnson : Bienvenue. Un témoin qui a comparu avant vous a dit que l'Iran n'a pas décidé de construire une bombe, mais je sais que vous avez dit le contraire dans un article,

Wants the Bomb. You said that their nuclear program is inconsistent with its alleged civilian purpose but consistent with a military purpose.

Could you enlighten us on your comments, please, and on the difference in these two presentations to our committee today?

Mr. Tertrais: Absolutely. Words matter a lot, and sometimes people do not always refer to the same thing when they talk about a nuclear program, a nuclear capability or a nuclear weapon. Let me be as precise as possible.

First, once again, we do not know what Iran has decided. I would challenge any expert or government official to give me the proof, so to speak, that he or she knows what Iran has decided. I think we do not know. I would be very surprised if our intelligence services knew with precision what Iran may have decided or not decided.

I would just say, at this point, that it is fair to assume that Iran wants, at least, to be able to build a bomb in a very short period of time. "Very short" can be days to months. I do not know. I cannot give you a more precise answer than that.

However, your question allows me to go back to the question of the lessons of history. Again, one reason that I am skeptical about Iran stopping at the threshold is that I have seen what other countries have done over the years. Once you have invested so much in a military nuclear option, it just becomes too tempting not to go all the way across the threshold. Indeed, the only countries that have refrained from doing so — having invested so much, as Iran has, in a military nuclear option — are countries that were stopped by external events. The two examples that are relevant to the Iran crisis are Brazil and Iraq. Brazil was prevented from crossing the threshold by a domestic regime change. Iraq was prevented from pursuing its nuclear weapons program by the international intervention of 1991, not 2003 but 1991. Absent these two examples, all other countries ended up crossing the threshold sooner or later, including South Africa, Pakistan, India, and my own country, France.

For a long time, in the 1950s, the French nuclear program continued without real political guidance, until 1958. This is an interesting comparison because it means that, by default, the program continues up until the nuclear threshold, and then at this point there needs to be a political decision. I do not want to compare France and Iran, but once again, the history of nuclear proliferation gives us some interesting insights.

I would finish by saying that we should refrain from any comparison with Japan. That comparison is sometimes made even by Iranians themselves, and it is inappropriate and erroneous. There is no evidence whatsoever of any weapons activity in Japan.

Japan is the most inspected country in the world by the IAEA. The IAEA has never found, to my knowledge, any evidence of weapons activity in Japan. Japan does have a uranium enrichment

The 10 Reasons Why We Know Iran Wants the Bomb. Vous avez dit que son programme nucléaire allait à l'encontre de ses prétendus objectifs civils, et qu'il correspondait à des objectifs militaires.

Pourriez-vous nous donner des précisions sur ce que vous avez dit, s'il vous plaît, et sur la différence entre le contenu des deux exposés qui nous ont été présentés aujourd'hui?

M. Tertrais : Absolument. Les mots utilisés ont de l'importance, et parfois, les gens ne font pas référence aux mêmes choses lorsqu'ils parlent d'un programme, d'une capacité ou d'une arme nucléaires. Permettez-moi de préciser les choses le plus possible.

Tout d'abord, je le répète, nous ne savons pas ce que l'Iran a décidé de faire. Je mets au défi n'importe quel spécialiste ou représentant du gouvernement de me prouver, pour ainsi dire, qu'il ou elle sait ce que l'Iran a décidé de faire. Nous l'ignorons. Je serais très étonné d'apprendre que nos services de renseignements connaissent les décisions de l'Iran en détail.

À ce moment-ci, je dirais que l'on peut supposer que l'Iran veut du moins être en mesure de construire une bombe en très peu de temps, ce qui peut vouloir dire en quelques jours ou en quelques mois. Je ne le sais pas. Je ne peux pas vous donner de réponse précise.

Toutefois, votre question me permet de revenir à ce que l'histoire nous a appris. Encore une fois, l'une des raisons pour lesquelles je doute que l'Iran ne franchisse pas le seuil, c'est que j'ai vu ce que d'autres pays ont fait au fil des ans. Lorsqu'on investit autant dans le nucléaire, il devient trop tentant d'aller jusqu'au bout et de franchir le seuil. Bien entendu, les seuls pays qui se sont abstenus de le faire — et qui avaient investi autant dans le nucléaire que l'Iran — en ont été empêchés par des événements extérieurs. Les deux exemples en question sont ceux du Brésil et de l'Irak. Un changement de régime a empêché le Brésil de franchir le seuil. Dans le cas de l'Irak, c'est l'intervention internationale de 1991, et non celle de 2003, qui a empêché le pays de poursuivre son programme d'armes nucléaires. Mis à part ces deux exemples, tous les autres pays ont fini par franchir le seuil tôt ou tard, notamment l'Afrique du Sud, le Pakistan, l'Inde et mon pays, la France.

Pendant une longue période, dans les années 1950, le programme nucléaire français s'est poursuivi sans orientation politique réelle, jusqu'en 1958. La comparaison est intéressante, car cela veut dire que par défaut, le programme se poursuit jusqu'à ce qu'on arrive au seuil, et c'est à ce moment-là qu'une décision politique doit être prise. Je ne veux pas faire de comparaison entre la France et l'Iran, mais encore une fois, l'histoire de la prolifération nucléaire nous éclaire de façon intéressante.

Je terminerais en disant que nous devrions nous abstenir de comparer l'Iran et le Japon. Les Iraniens le font parfois, et c'est inapproprié et erroné. Rien ne prouve que le Japon mène des activités pour développer des armes nucléaires.

Le Japon est le pays faisant l'objet du plus grand nombre d'inspections de l'AIEA. À ce que je sache, l'AIEA n'a jamais trouvé de preuves selon lesquelles le Japon mène des activités visant

program and a fuel reprocessing capacity; however, from an economic and technical standpoint, it has perfectly legitimate uses for these capacities. Iran does not.

Finally, even though Japan does have space capabilities that could be, from a technical standpoint, converted to military usage, there is no evidence at this point that Japan has made the kinds of test trials that would allow it to do so quickly. For these three reasons, I challenge the comparison between Iran and Japan.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: First of all, Mr. Tertrais, I want to thank you for sharing your opinion with us.

The Iranian ballistics program is currently not a threat to Europe or the United States, according to a statement made last Thursday by Michel Miraillet — director of strategic affairs at France's department of defence — at the conference on missile defence in Moscow. What do you think about that statement? Do you not find that he is being overly confident?

Mr. Tertrais: Thank you for the question. As I did not attend the conference, I cannot confirm that statement, which should be verified. I am very familiar with Mr. Miraillet, and I know about his very minute assessments on the issue. It is accurate to say that Iran does not yet have the capability to pose a ballistic threat to either the North American continent or most of Europe.

Senator Fortin-Duplessis: You talked about four pieces of good news, and I was very happy to hear about them. But what would be the consequences of an Israeli military attack on Iran?

Mr. Tertrais: We can consider the possibilities and present scenarios. The truth, in my opinion, is that no one knows exactly what would happen. Iran would clearly respond. It is difficult to know in what way and to what extent it would respond. We cannot start from the principle that Iran could mobilize its allies, including the Hezbollah, for immediate retaliation. I think that the current relationship between the Hezbollah and Iran is more complex than that. But Iran would respond.

The question we should really be asking is what will happen after Iran retaliates. That is where the slope gets very slippery and uncertain. I would imagine that a country like the United States would make clear to Iran that it must not cross certain lines in its retaliatory attack, because then Iran would really jeopardize its own regime, risking an American response to its attack.

I think this is akin to building castles in the air. In my view, it is incredibly difficult to predict the exact repercussions of an Israeli strike. But I can say two things very quickly, in my opinion at

à développer des armes. Le pays a un programme d'enrichissement de l'uranium et a les installations lui permettant le retraitement de combustible nucléaire; toutefois, d'un point de vue économique et technique, il les utilise légitimement, ce qui n'est pas le cas de l'Iran.

Enfin, même si, sur le plan technique, le Japon a l'espace qu'il pourrait transformer pour des fins militaires, pour l'instant, rien ne prouve qu'il ait fait les essais lui permettant de le faire rapidement. Pour toutes ces raisons, je mets en doute la comparaison entre l'Iran et le Japon.

[*Français*]

Le sénateur Fortin-Duplessis : En tout premier lieu, monsieur Tertrais, je voudrais vous remercier pour nous avoir donné votre point de vue.

Le programme balistique iranien ne présente pas pour le moment de menace pour l'Europe et les États-Unis, a déclaré jeudi dernier Michel Miraillet, directeur chargé des affaires stratégiques au ministère français de la Défense, lors d'une conférence sur la défense antimissile tenue à Moscou. Que pensez-vous de cette déclaration? Ne trouvez-vous pas qu'il est vraiment très ou trop confiant?

M. Tertrais : Merci pour cette question. N'ayant pas été présent à cette conférence, je ne peux pas confirmer ses propos qui demandent à être vérifiés. Je connais très bien M. Miraillet et je connais ses évaluations très fines sur la question. Ce qui est exact, c'est de dire qu'aujourd'hui, l'Iran n'a pas encore la capacité de menacer par des moyens balistiques ni le continent nord-américain, ni la plus grande partie de l'Europe.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Vous avez parlé de quatre bonnes nouvelles et j'en étais bien heureuse de les entendre. Mais quelles seraient les conséquences d'une attaque militaire d'Israël contre l'Iran?

M. Tertrais : On peut réfléchir, on peut faire des scénarios. La vérité, à mon avis, c'est que personne ne sait exactement ce qui se passerait. Il y aurait une riposte iranienne évidemment. De quelle nature et de quelle ampleur, c'est très difficile à savoir. On ne peut pas partir du principe que l'Iran pourrait mobiliser ses alliés, notamment le Hezbollah, pour des représailles immédiates. Je pense que la relation entre le Hezbollah et l'Iran est aujourd'hui plus complexe que cela. Mais il y aurait une riposte iranienne.

La question est plutôt la suivante : Que se passerait-il après la riposte iranienne? Et là on entrerait dans un jeu très dangereux et très incertain. Mais je peux imaginer qu'un pays comme les États-Unis signifierait à l'Iran qu'il ne doit pas franchir certains seuils d'agression dans sa riposte, car pour le coup, c'est son propre régime qui risquerait d'être mis en danger par une éventuelle riposte américaine à la riposte iranienne.

Je crois que c'est ce qu'on appelle des plans sur la comète. Je pense qu'il est très difficile de prédire les conséquences exactes d'une action israélienne. Ce que je peux vous dire, en revanche, de

least. The first is that, on the whole, a U.S. military action would be better than an Israeli military action, from both an effectiveness standpoint and a political one.

In no way, do I advocate one or the other. What I am saying, though, is that if one day, a country did have to assume that heavy responsibility, it should fall on the United States as opposed to Israel. At least, that would guarantee the Iranian program suffered a major blow; the outcome of an Israeli action would be less certain.

While I do not support military action against Iran, I am not convinced that, in the very long term, the consequences of an Iran with nuclear capability would not be worse than those of a strike against Iran. Once again, I cannot say anything for certain, and the onerous responsibility of making decisions without any certainty, without knowing the long-term consequences of their actions, falls on politicians. If we look well into the future, a nuclear Iran would be worse than the consequences of an attack against Iran.

Senator Robichaud: Good afternoon, Mr. Tertrais. You talked about sanctions and their effectiveness; you said you were not in a position to say how they affect the population. If, at some point, we had to impose stricter sanctions, could that cause the Iranian people to turn against the international community and generate more support for the current regime, not to mention, of course, the effect on their nuclear program and its development?

Mr. Tertrais: Thank you, senator. I think I will start with the last part of your question. I would say that, unfortunately, one of the pernicious effects of the Libyan operation, which I personally supported, was no doubt to bolster the position of those in Iran who want to see the country with its own nuclear weapons. A friend of mine made a very well-documented film on the Libyan operation and he interviewed the last person to speak to Colonel Gadhafi before he left Tripoli at the end of the August. That individual was a Russian friend of Gadhafi's, and he heard Gadhafi recount that he did not have to abandon his nuclear program because if he had had a nuclear weapon, the West would not have attacked him. There is a fear that the Libyan operation had the damaging effect of bolstering the thinking of those in Tehran who want to pursue a bomb. I would say, however, that, over the past 20 years, the logic behind Iran's program has been more political in nature than military; it was a prestigious and influential project to serve as a power projection tool rather than a deterrent. Today, Iran may be more keen on pursuing a deterrent than it was in the past.

As for sanctions, I would suggest, if I may, that, before considering or proposing new sanctions, it would be more effective to apply the existing sanctions fully. UN sanctions should be applied by all UN members and voluntary informal sanctions should be applied to the full extent possible. To my mind, that would be more significant than imposing new sanctions.

mon point de vue en tout cas, c'est deux choses très brièvement : la première, c'est qu'il vaudrait mieux, à tout prendre, une action militaire des États-Unis qu'une action militaire d'Israël, pour des raisons d'efficacité et pour des raisons politiques.

À tout prendre, je ne soutiens aucunement ni l'une ni l'autre. Mais je dis que si un jour un pays devait prendre cette lourde responsabilité, il vaudrait mieux que ce soit les États-Unis plutôt qu'Israël. Au moins, il y aurait une certitude d'effets majeurs sur le programme iranien; avec Israël, c'est moins certain.

Même si je ne soutiens pas l'idée d'une action militaire contre l'Iran, je ne suis pas sûr qu'à très long terme les conséquences d'un Iran nucléaire ne soient pas pires que celles d'une frappe contre l'Iran. Encore une fois, je n'ai pas de certitude et c'est la terrible responsabilité des hommes et femmes politiques de prendre des décisions dans l'incertitude, sans connaître les conséquences à long terme de leurs actions. À très long terme, l'existence d'un Iran nucléaire serait pire que les conséquences d'une frappe contre l'Iran.

Le sénateur Robichaud : Bonjour monsieur Tertrais. Vous avez parlé des sanctions et de leur efficacité et que vous n'étiez pas en position de dire de quelle façon ou quel effet cela avait sur la population. Est-ce qu'à un moment donné, si on devait intensifier ces sanctions, cela pourrait avoir l'effet de tourner la population contre la communauté internationale et d'autre part, augmenter l'appui au régime actuel, sans compter, bien sûr, le fait qu'ils veulent développer leur programme nucléaire?

M. Tertrais : Merci, monsieur le sénateur. Je vais peut-être commencer par la fin de votre question. Je crois que malheureusement, un effet pervers de l'opération contre la Libye, que j'ai personnellement soutenue, a été sans doute de conforter ceux qui en Iran souhaitent que l'Iran se dote de l'arme nucléaire. Un de mes amis qui a fait un film très bien documenté sur l'opération libyenne a interviewé la dernière personne qui a parlé au colonel Kadhafi avant son départ de Tripoli à la fin du mois d'août. Et cette personne, qui est un ami russe de Kadhafi, a recueilli le témoignage de Kadhafi qui dit : « Je n'aurais pas dû abandonner mon programme nucléaire parce si j'avais eu l'arme nucléaire, les Occidentaux ne m'auraient pas attaqué. » Il est à craindre qu'un effet pervers de l'opération libyenne ait été de conforter ceux qui, à Téhéran, souhaitent aller jusqu'à la bombe. Même si depuis 20 ans, je crois, la logique du programme iranien était plus politique que militaire, je crois que c'était un projet de prestige, d'influence, de projection de puissance plus qu'un projet de dissuasion. Peut-être qu'aujourd'hui l'intérêt pour un instrument de dissuasion est plus important qu'il ne l'était auparavant.

Sur les sanctions, si je puis me permettre, avant d'envisager ou de proposer de nouvelles sanctions, je crois qu'il est plus important que les sanctions existantes soient appliquées pleinement. Que les sanctions de l'ONU soient appliquées par tous les membres de l'ONU et que les sanctions informelles volontaires soient appliquées par le plus grand nombre possible. Il me semble que c'est plus important que d'envisager de nouvelles sanctions.

In response to the first part of your question, the risk of seeing Iran's population support or rally around the current regime existed in the early 2000s.

I do not think that risk exists anymore. Iranian society has evolved, and from what I gather, there is considerable discontent with the regime, even though political activism is not very strong. In my view, sanctions are much more likely to turn the people against the regime than towards it. I may not have said that in 2003 or 2004, however. But Iran has changed a lot since then, economically, socially and politically. Although the regime is the same, it has become much more radicalized since 2005, and especially, after 2009.

Senator Robichaud: Thank you.

[English]

The Chair: I just have one question I hope you can answer quickly.

Do you believe that Israel has the capability to go it alone if it became necessary in their eyes to commit to a strike against Iran, or is the American support necessary to accomplish it positively in their eyes?

Mr. Tertrais: Unfortunately, Madam Chair, it is very difficult to answer in one single word, yes or no. It basically depends what the prime minister would expect its armed forces to do, exactly. It is not a question of annihilating the Iranian nuclear program. It is a question that can be summarized as follows: Let us imagine I am the Israeli prime minister. I would ask my military chiefs and intelligence chiefs, "What can you give me? How much can you guarantee me?" My understanding is that when this conversation takes place, the answer is "two or three years, Mr. Prime Minister." That is one of the reasons why the risk is not worth it at this point.

The Americans would have the ability to do much more damage to the Iranian nuclear program than the Israelis have. There is not much more I can say, because there are some data that I do not have; namely, what the Israelis can do in terms of non-kinetic action, as they say in the jargon. Non-kinetic action has been fairly successful so far. I am talking about the viruses, in particular, and various other acts of sabotage. The assassinations are a different question and a different problem where other parties in Israel have been involved.

In any case, I do not know exactly what the Israelis can do but I do know for sure they will be able to accomplish much less than what the Americans, from a strictly military standpoint, would be able to accomplish.

The Chair: Thank you. I think this committee also shares that such a step not be taken, if at all possible. We are monitoring Iran's actions but we are also monitoring European actions and

Pour répondre au début de votre question directement, les risques de voir la population iranienne soutenir ou se rallier derrière le régime existait au début des années 2000.

Je pense que ce risque n'existe plus aujourd'hui. D'après ce que je comprends de l'évolution de la société iranienne, le ras-le-bol, comme on dit, vis-à-vis du régime est très présent, même si l'activisme politique n'est pas très fort. Je crois que les sanctions ont beaucoup plus de chance de tourner la population contre le régime que de tourner la population vers le régime. Encore une fois, je n'aurais peut-être pas dit la même chose en 2003 ou en 2004. Nous ne sommes plus en 2003 ou en 2004, beaucoup de choses ont changé sur les plans économique, sociétal et politique en Iran. C'est le même régime, mais il s'est beaucoup radicalisé depuis 2005, et surtout depuis 2009.

Le sénateur Robichaud : Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente : Je n'ai qu'une question, et j'espère que vous pourrez y répondre rapidement.

Pensez-vous qu'Israël a la capacité de frapper seul l'Iran s'il jugeait qu'il est nécessaire de le faire, ou croit-il que l'aide des États-Unis est nécessaire pour réussir?

M. Tertrais : Madame la présidente, il est malheureusement très difficile de répondre simplement par oui ou non. Cela dépend de ce à quoi le premier ministre s'attend de ses forces armées exactement. Il ne s'agit pas d'anéantir le programme nucléaire iranien. C'est une question que je peux résumer comme suit. Supposons que je suis le premier ministre israélien. Je demanderais à mes chefs militaires et à mes responsables des renseignements ce qu'ils peuvent me garantir. Je crois que la réponse est de deux ou trois ans. C'est l'une des raisons pour lesquelles le jeu n'en vaut pas la chandelle à ce moment-ci.

Les États-Unis ont la capacité de causer beaucoup plus de dommages au programme nucléaire iranien qu'Israël. Je ne peux pas en dire davantage, car il me manque certaines données; à savoir, ce que les Israéliens peuvent faire pour ce qui est des activités non cinétiques, comme on dit dans le jargon. Jusqu'à maintenant, les activités non cinétiques ont bien fonctionné. Je parle surtout des virus, et de divers autres actes de sabotage. Les assassinats sont une question et un problème qui concernent d'autres parties en Israël.

En tout cas, j'ignore ce que les Israéliens peuvent faire exactement, mais je sais que sur le plan militaire, ils ont beaucoup moins de capacités que les Américains.

La présidente : Merci. Je pense que le comité est également d'avis qu'il est préférable que dans la mesure du possible, on n'en vienne pas là. Nous surveillons les mesures et les réactions de

reactions, Israeli actions and reactions, and those of the whole region. It is a complex field; it is a complex issue with consequences that are very serious on a world basis.

We thank you for your knowledge and for your answers today, which will be very helpful in our continuing study.

Thank you, Mr. Tertrais.

Mr. Tertrais: Thank you, Madam Chair.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, May 16, 2012

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m. to examine and report on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications, and other related matters.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, today we are continuing our examination on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications and other related matters.

We are the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. By way of video conference, we have from New York, representing Human Rights Watch, Mr. Faraz Sanei, Researcher, Middle East and North Africa Division; and from London, England, representing Amnesty International, Ms. Nassim Papayianni, Campaigner, East Gulf Team.

I will take you in the order that you are listed here. I will turn to Human Rights Watch and Mr. Sanei. Welcome to the committee. I trust you have an opening statement, and then I will turn to our second presenter before I look to questions from senators.

Faraz Sanei, Researcher, Middle East and North Africa Division, Human Rights Watch: Thank you very much. I wanted to thank the Senate members and the Foreign Affairs Committee for inviting me and my colleague from Amnesty International here to discuss the human rights situation in Iran today.

As mentioned, I am the Iran and Bahrain researcher for Human Rights Watch and have been covering Iran with Human Rights Watch for the last two-and-a-half years or so.

As a small disclaimer before I begin, both Ms. Papayianni and I will focus mostly on the human rights situation in Iran. We may touch briefly on some other issues that may be of interest to you, and we may be able to talk about them more in depth during the question and answer session, but the focus of our discussion will be the human rights situation in the country.

l'Iran, mais aussi celles de l'Europe et de toute la région. C'est un terrain complexe; c'est une question complexe, et les conséquences à l'échelle mondiale sont très graves.

Nous vous remercions de nous avoir informés et d'avoir répondu à nos questions. Votre témoignage nous sera très utile dans la poursuite de notre étude.

Merci, monsieur Tertrais.

M. Tertrais : Merci, madame la présidente.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 16 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 16 h 15 afin d'étudier, pour en faire rapport, la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, ses implications et d'autres questions connexes.

Le sénateur A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Mesdames et messieurs, nous poursuivons aujourd'hui notre étude de la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, ses implications et d'autres questions connexes.

Nous sommes le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Nous nous entretiendrons aujourd'hui par vidéoconférence avec M. Faraz Sanei, de New York, chercheur à la Division du Moyen-Orient et Afrique du Nord de Human Rights Watch, et avec Mme Nassim Papayianni, de Londres, chargée de campagne, Moyen-Orient/Golfe d'Amnistie internationale.

Je vais vous inviter à prendre la parole dans l'ordre où vous êtes inscrits sur la liste des témoins. Je vais donner la parole à M. Sanei, qui représente Human Rights Watch. Bienvenue au comité. Je crois que vous avez une déclaration préliminaire à faire, puis j'inviterai notre deuxième témoin à prendre la parole avant de laisser les sénateurs poser leurs questions.

Faraz Sanei, chercheur, Division du Moyen-Orient et Afrique du Nord, Human Rights Watch : Merci beaucoup. Je remercie les sénateurs et le comité des affaires étrangères de nous avoir invités, ma collègue d'Amnistie internationale et moi, pour parler de la situation des droits de la personne en Iran.

Comme on l'a dit, je fais de la recherche sur l'Iran et Bahreïn pour Human Rights Watch et je couvre l'Iran pour cette organisation depuis environ deux ans et demi.

Un petit avertissement avant que je commence : Mme Papayianni et moi allons surtout nous concentrer sur la situation des droits de la personne en Iran. Nous effleurons peut-être d'autres sujets qui pourraient vous intéresser et nous pourrions en parler plus en détail au cours de la période de questions, mais nos propos porteront sur la situation des droits de la personne dans le pays.

The overall human rights situation in Iran is extremely troubling at the moment. I think that many of our organizations see what is happening in Iran and the situation there as what it has probably been since the dark days of the 1980s. The obvious date that we can all point to in many ways is the 2009 elections. As you know, those were disputed presidential elections, and there was a massive crackdown that occurred afterwards by security and intelligence forces against a wide variety of individuals, mostly protestors, but also many individuals that had absolutely nothing to do with the protests. In many ways, the presidential elections of 2009 became an excuse for the government to launch a wide, massive crackdown against any and all dissent in the country.

That is something that I hope to discuss with you today, and I think my colleague from Amnesty International will also touch on many of these issues.

There are four major themes. I will basically give you an overall picture, and my colleague will go into more specifics on particular issues, specifically freedom of association, freedom of expression, use of the death penalty in Iran and freedom of assembly. These are issues that she will discuss.

From my perspective, as an overall assessment, there are four themes that I would like to highlight with regard to the situation of human rights in Iran today. One of them, as was mentioned, is the increased use of the death penalty. Last year alone, our organizations believe that at least 660 individuals were executed in Iran's prisons. That is a staggering number, and that is the largest number of executions we have seen in Iran in many years.

The second theme I would like to focus on is the criminalization of political dissent in the country. Since 2009, what we have seen is that the reformist movement, which was rather strong under former President Khatami in the late 1990s and early 2000s, is almost gone. When I say "gone," what I mean is that those political parties have essentially been dissolved or declared to be illegal or unlawful by the authorities in Iran.

Today, when we look at traces for individuals in parliamentary elections or even in the upcoming presidential elections, we see there is no presence of reformists. They are in prison, they are under threat and cannot participate actively in the country's politics or they have boycotted the elections because they do not see any future for the reformist movement currently as things stand in Iran.

The third theme I would like to discuss is the targeting of human rights defenders, which is particularly problematic for our organizations because those are the individuals that provide us with key information regarding the situation of human rights in the country. As you are probably aware, neither Human Rights Watch nor Amnesty International nor many of our other partner

Dans l'ensemble, la situation des droits de la personne en Iran est extrêmement troublante. Je pense que bon nombre de nos organisations considèrent que la situation là-bas est probablement telle qu'elle l'est depuis la période sombre des années 1980. Les élections de 2009 sont sur bien des plans le moment à souligner. Comme vous le savez, ces élections présidentielles ont été contestées et les forces de sécurité et du renseignement ont exercé une répression massive par la suite à l'endroit d'un vaste éventail de personnes, essentiellement des manifestants, mais également beaucoup de gens qui n'avaient absolument rien à voir avec les manifestations. À bien des égards, les élections présidentielles de 2009 ont servi d'excuse au gouvernement pour lancer une vaste campagne de répression contre toute manifestation de dissension dans le pays.

J'espère discuter de ce point avec vous, et je crois que ma collègue d'Amnistie internationale traitera également de bon nombre de ces enjeux.

Il y a quatre grands thèmes. Je vais essentiellement vous brosser un tableau global, et ma collègue approfondira des points particuliers, notamment la liberté d'association, d'expression et d'assemblée et l'application de la peine capitale en Iran. Ce sont les points dont elle parlera.

Pour ma part, en guise d'évaluation globale de la situation des droits de la personne en Iran, j'aimerais aborder quatre thèmes. L'un d'entre eux, comme je l'ai mentionné, est le recours accru à la peine capitale. Nos organisations croient qu'au cours de la dernière année, au moins 660 personnes ont été exécutées dans les prisons iraniennes. Ce nombre est stupéfiant; c'est le plus élevé que nous ayons relevé en Iran depuis de nombreuses années.

La criminalisation de la dissension politique dans le pays est le deuxième thème sur lequel j'aimerais me concentrer. Depuis 2009, nous avons constaté la presque disparition du mouvement réformiste, qui était plutôt fort sous l'ancien président Khatami à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Quand je parle de « disparition », je veux dire que ces partis politiques ont été essentiellement dissous ou ont été déclarés illégaux ou illicites par les autorités iraniennes.

Aujourd'hui, lorsque nous examinons l'affiliation des candidats aux élections parlementaires ou même aux prochaines élections présidentielles, nous constatons l'absence de réformistes. Ils sont en prison, ils sont menacés et ne peuvent participer activement à la vie politique du pays, ou ils ont boycotté les élections parce qu'ils n'entrevoient aucun avenir pour le mouvement réformiste dans l'état actuel des choses en Iran.

Mon troisième thème est le ciblage des défenseurs des droits de la personne qui pose un problème particulier à nos organisations parce que ce sont eux qui nous fournissent des renseignements essentiels sur la situation des droits de la personne dans le pays. Comme vous le savez probablement, ni Human Rights Watch, ni Amnistie internationale, ni d'ailleurs beaucoup de nos

organizations are allowed inside the country, so we have to do our work remotely and we often rely on the information provided to us by human rights defenders.

One particular group of defenders of whose situation I would like to highlight are lawyers. My colleague will discuss this in more depth, but essentially defence lawyers in Iran who take on political and human rights cases have been under assault, especially since the June 2009 elections. We can go into that more in depth later on.

The fourth theme that I want to touch on is the lack of access to information. What we have seen since the 2009 crackdown in Iran is a large number of journalists who have been imprisoned in Iran. We have seen lots of jamming of foreign satellite feeds by the Iranian government. We have seen a massive campaign to filter websites. On top of that, we have seen a surveillance of activities of individuals electronically. We now have a Cyber Army in Iran that is not only involved in hacking into dissident websites internally, domestically and externally, but hacking into foreign government websites as well. It is also responsible for going after individuals via the Internet, essentially electronic droppings, to go after them and ensure their silence.

One thing I want to talk about is something that some of you may be interested in, which is the effect of the Arab Spring, as it is called, on the situation in Iran politically. As you know, since the Arab Spring began last year, the Iranian government has tried very much to co-opt what has happened in some of these countries, especially in Egypt, Libya and Bahrain. They have had a massive propaganda campaign essentially supporting those popular movements.

Interestingly enough, Iran went through its own popular movement in 2009, and we all know what happened there. The Iranian government seems to differentiate between what happened in its country in 2009 and what is now happening in Egypt, Libya, Bahrain and several other Arab countries.

In addition to this, there is the situation of Syria, which is going through another popular protest. We see this kind of double-faced policies of the Iranian government when it comes to the Arab revolts and the popular movements in Syria.

One quick thing that I would mention is the protests that took place last year, in February and March of 2011. My colleague will go into more detail about them, but there were massive demonstrations in support of the Arab uprisings and in support of Mousavi and Karroubi, the two former presidential candidates in the 2009 elections. In many ways, they are seen as the leaders of what is called the Green Movement in Iran. They called for protests. There were hundreds of thousands of individuals that

organisations partenaires, ne sont autorisés à entrer dans le pays. Nous devons donc travailler à distance et nous nous fions souvent aux renseignements que nous fournissent les défenseurs des droits de la personne.

Les avocats composent un groupe particulier de défenseurs dont j'aimerais décrire la situation. Ma collègue en parlera plus à fond, mais essentiellement, les avocats de la défense en Iran qui acceptent de défendre des causes de nature politique et des affaires relatives aux droits de la personne s'exposent à des agressions, surtout depuis les élections de juin 2009. Nous pourrions entrer dans les détails plus tard.

Le quatrième thème que je veux aborder est le manque d'accès à l'information. Par suite de la répression menée en Iran depuis 2009, nous avons été témoins de l'emprisonnement de nombreux journalistes. Nous avons vu le gouvernement iranien bloquer les communications de satellites étrangers. Nous avons vu une campagne massive de filtrage des sites Web. En plus de tout ce qui précède, nous avons constaté que les activités de particuliers font l'objet d'une surveillance électronique. Il y a aujourd'hui une cyberarmée en Iran qui ne cherche pas à pirater seulement les sites Web dissidents à l'interne, au pays et à l'étranger, mais également les sites de gouvernements étrangers. Elle s'attaque aussi à des particuliers au moyen d'Internet, essentiellement en créant des traces électroniques pour ensuite les menacer et s'assurer de leur silence.

J'aimerais parler d'un sujet qui pourrait intéresser certains d'entre vous, c'est-à-dire l'effet du Printemps arabe, comme il est convenu de l'appeler, sur la situation politique en Iran. Comme vous le savez, depuis le début du Printemps arabe l'an dernier, le gouvernement iranien n'a ménagé aucun effort pour récupérer les événements survenus dans certains de ces pays, en particulier en Égypte, en Libye et au Bahreïn. Il a lancé une campagne de propagande massive essentiellement favorable à ces mouvements populaires.

Fait plutôt intéressant, l'Iran a vécu son propre soulèvement populaire en 2009, et nous savons tous ce qui s'est produit. Le gouvernement iranien semble voir différemment ce qui s'est produit dans son pays en 2009 et ce qui se produit maintenant en Égypte, en Libye, au Bahreïn et dans plusieurs autres pays arabes.

En outre, il y a la Syrie qui vit un autre mouvement de protestation populaire. Nous observons ce genre de politiques à double face du gouvernement iranien lorsqu'il est question des révoltes dans les pays arabes et des mouvements populaires en Syrie.

Je veux mentionner rapidement les manifestations qui ont eu lieu l'an dernier, en février et en mars 2011. Ma collègue donnera plus de détails à leur sujet, mais il y a eu des manifestations massives à l'appui des soulèvements arabes et de messieurs Mousavi et Karroubi, les deux anciens candidats à la présidence aux élections de 2009. À bien des égards, on les considère comme les chefs de file de ce qu'il est convenu d'appeler « le mouvement vert » en Iran. Ils ont invité la population à protester. Des

came into the streets, but there was a massive crackdown, and many individuals were imprisoned; some are still in prison today.

One important note is that these leaders, Mahdi Karroubi and Mir-Hossein Mousavi, as you probably know, are currently under house arrest in Iran, and they have been so since February of last year. What is interesting is that the Iranian government has not actually charged these individuals with any crime. As a matter of fact, they have acknowledged that they cannot charge them with any crimes politically speaking because there is massive support for them and they have lots of followers inside the country. Instead, they have put them under house arrest, and they have essentially been kept there with limited access to the outside world and to their own family members. I might add that it is not only the two of them; their wives and partners were also imprisoned, although Mahdi Karroubi's wife has since been released for various reasons.

One other note that I will make politically is that we had recent parliamentary elections in Iran, and the reformist movement was essentially absent from these parliamentary elections. Many of them boycotted the elections for many of the reasons I outlined before. As I mentioned, many reformists are in prison and cannot actually participate in the elections.

In addition to that, the Guardian Council essentially disqualified about one third of the candidates who would have liked to have run for the parliamentary elections based on very vague criteria that we can talk about during the question and answer session.

I now want to talk briefly about Iran's non-cooperation with UN mechanisms, which is important and something that you all should be interested in. There have been no Special Rapporteurs or UN experts that have been allowed to visit Iran since 2005. The Iranian government has said they have standing invitations to visit, but in fact, there have been requests made by many of these experts, and the Iranian government has not yet allowed any of them to visit. That is very important to note.

In 2010, there was a universal periodic review that looked comprehensively at Iran's human rights record. Many of the substantive recommendations made by the Canadian government and many other governments and member states of the United Nations were outright rejected by the Iranian government.

Last year, in November, there was a Human Rights Committee review of Iran's human rights obligations under the International Covenant on Civil and Political Rights, which is the main human rights treaty that Iran is signatory to.

After 17 years, Iran finally submitted to review by the human rights committee. The committee came out with a scathing report based on Iran's noncooperation both with UN mechanisms and its deplorable human rights record, particularly since the 2009 crackdown.

centaines de milliers d'Iraniens sont descendus dans les rues, mais la répression a été massive et beaucoup d'entre eux ont été jetés en prison et certains s'y trouvent encore.

Point important : ces deux leaders, Mahdi Karroubi et Mir-Hossein Mousavi, comme vous le savez probablement, sont assignés à résidence depuis février de l'an dernier. Il est intéressant de souligner que le gouvernement iranien ne les a jamais accusés d'un quelconque crime. De fait, le gouvernement a reconnu que, politiquement parlant, il ne peut les accuser d'aucun crime à cause de l'appui massif dont ils jouissent et du nombre important de leurs partisans au pays. Ils ont donc été assignés à résidence et on les a essentiellement gardés là en leur accordant un accès limité au monde extérieur et aux membres de leur famille. J'ajouterais qu'il n'y a pas qu'eux : leurs femmes et leurs partenaires ont aussi été emprisonnés, bien que la femme de Mahdi Karroubi ait depuis été relâchée pour différentes raisons.

Je soulèverai un autre point de nature politique : il y a eu récemment des élections parlementaires en Iran, et le mouvement réformiste en était essentiellement absent. Beaucoup de réformistes ont boycotté les élections pour bon nombre des raisons dont j'ai parlé. Comme je l'ai mentionné, beaucoup de réformistes sont en prison et ne peuvent participer aux élections.

Par ailleurs, le Conseil des gardiens a essentiellement disqualifié environ le tiers des candidats qui auraient aimé briguer les suffrages aux élections parlementaires, en se fondant sur de très vagues critères dont nous pourrions parler quand nous en serons aux questions.

Je veux maintenant parler brièvement du refus de l'Iran de coopérer avec les mécanismes de l'ONU, un élément important auquel vous devriez tous vous intéresser. Aucun rapporteur spécial ni expert de l'ONU n'a été autorisé à visiter l'Iran depuis 2005. Le gouvernement iranien a dit qu'ils sont toujours les bienvenus, mais de fait, bon nombre de ces experts ont présenté des demandes, et le gouvernement iranien n'a encore autorisé aucun d'entre eux à se rendre en Iran. Il est très important de le souligner.

En 2010, dans le cadre d'un examen périodique universel, on a analysé à fond le dossier de l'Iran en matière de droits de la personne. Le gouvernement iranien a purement et simplement rejeté bon nombre des recommandations de fond formulées par le gouvernement du Canada et beaucoup d'autres gouvernements et États membres des Nations Unies.

L'an dernier, en novembre, le Comité des droits de l'homme a examiné la mesure dans laquelle l'Iran s'acquie des obligations que lui impose le Pacte international relatif aux droits civils et politiques en la matière, le principal traité relatif aux droits de la personne dont l'Iran est signataire.

Après 17 ans, l'Iran s'est enfin soumis à l'examen du Comité des droits de l'homme. Ce dernier a produit un rapport accablant sur le refus de l'Iran de coopérer avec les mécanismes de l'ONU et sur son bilan déplorable en matière de droits de la personne, surtout depuis la répression lancée en 2009.

In addition, the Secretary General has advanced several reports about Iran's human rights situation and there is a General Assembly resolution, which Canada has been a critical member in advancing and working on that General Assembly resolution for the last few years, which has brought attention to the situation of human rights in Iran.

I would say the most important development when it comes to the UN human rights mechanisms is the appointment of a special rapporteur, Dr. Ahmed Shaheed, who is the former foreign minister of the Maldives, in March of 2011. As you know, he has already undertaken his work. He has put out two good reports on the situation of human rights in Iran. What is interesting about these reports is that despite the fact that Mr. Shaheed has not been granted access to Iran, and Iran has made it clear that they do not intend to grant him access, these reports have been based on testimonies. They are testimony-driven reports that been gathered and put together by the Office of the Special Rapporteur, Dr. Shaheed. That is important. His position has been created for the first time since 2002, which is the last time we had a special rapporteur on the human rights situation in Iran, the ability for Iranian civil society groups and human rights activists and victims of human rights, both inside and outside the country, to be able to actually go to a UN mechanism that they consider trustworthy and impart information that they have regarding the human rights situation in Iran. That is something that is extremely important. Thankfully, his mandate was recently renewed as of about two months ago, if I am not mistaken, in Geneva.

One final thing I would talk about with regard to Iran's non-cooperation with human rights mechanisms and the United Nations in general is that the Iranian government cares about its human rights record. In many ways, we may think they do not, but in fact they engage in a sophisticated, in some ways, PR campaign to prove to the United Nations, to OECHR and to many member states of the United Nations that are important to them that they care about human rights and that they are cooperating. In fact, many of the items that I just laid out before you prove that that is not the case. We can talk about these further if you have any questions about them.

I apologize if I have gone over my time. I will go through this quickly and then pass it over to my colleague at Amnesty International.

The Chair: Yes, if you could, because we want to leave time for questions and our other panelist, please.

Mr. Sanei: Absolutely. Human Rights Watch and Amnesty International and other organizations have done quite a lot of work on the situation of ethnic minorities in Iran. I will go into more detail during the question and answer session, to the extent that you are interested. We have documented many cases of abuses with the Iran's Kurdish minority, the Ahwazi Arab community, the Baloch community and the Azeris. I can talk more in depth about these

En outre, le secrétaire général a présenté plusieurs rapports sur la situation des droits de la personne en Iran, et une résolution de l'Assemblée générale a attiré l'attention sur cette situation en Iran. Le Canada a joué un rôle essentiel dans l'élaboration et le dépôt de cette résolution au cours des dernières années.

Je dirais que la nomination au mois de mars 2011 d'un rapporteur spécial, M. Ahmed Shaheed, l'ex-ministre des Affaires étrangères des Maldives, est le fait nouveau le plus important en ce qui concerne les mécanismes de défense des droits de la personne de l'ONU. Comme vous le savez, il a déjà entrepris son travail. Il a publié deux bons rapports sur la situation des droits de la personne en Iran. Ces rapports sont intéressants parce que, même si M. Shaheed n'a pas obtenu l'autorisation d'entrer en Iran et que l'Iran a clairement fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de lui accorder cette autorisation, les rapports sont fondés sur des témoignages. Ce sont des rapports fondés sur des témoignages rassemblés et colligés par le Bureau du rapporteur spécial, M. Shaheed. Pour la première fois depuis 2002, soit la dernière année où nous avons eu un rapporteur spécial sur la situation des droits de la personne en Iran, son poste a donné à des groupes de la société civile iranienne, ainsi qu'à des défenseurs et à des victimes des droits de la personne, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, la possibilité de s'adresser à un mécanisme de l'ONU qu'ils estiment digne de confiance et de lui transmettre les renseignements qu'ils possèdent sur la situation des droits de la personne en Iran. C'est extrêmement important. Heureusement, son mandat a récemment été renouvelé à Genève, il y a environ deux mois de cela si je ne m'abuse.

Je parlerai d'un dernier point concernant le refus de l'Iran de coopérer avec les mécanismes de protection des droits de la personne et avec les Nations Unies en général, soit le fait que le gouvernement iranien se soucie de son bilan en matière de droits de la personne. Nous aurions bien des raisons de croire que ce n'est pas le cas, mais de fait, il mène une campagne de relations publiques plutôt sophistiquée pour prouver aux Nations Unies, au Haut-Commissariat des droits de l'homme et à de nombreux États membres des Nations Unies importants pour l'Iran qu'il se soucie des droits de la personne et qu'il coopère. De fait, bon nombre des points que je viens de vous exposer prouvent que ce n'est pas le cas. Nous pourrions en parler plus tard si vous avez des questions.

Je suis désolé si j'ai dépassé le temps qui m'était imparti. Je vais terminer rapidement mon exposé, puis je laisserai la parole à ma collègue d'Amnistie internationale.

La présidente : Oui, si vous le voulez bien, car nous voulons garder du temps pour les questions et pour notre autre témoin, s'il vous plaît.

M. Sanei : Absolument. Human Rights Watch, Amnistie internationale et d'autres organisations ont accompli beaucoup de travail sur la situation des minorités ethniques en Iran. Je pourrais donner plus de détails en réponse aux questions, dans la mesure où cela vous intéresse. Nous avons documenté de nombreuses violations visant la minorité kurde en Iran, la minorité arabe d'Ahwaz, la minorité baloutche et les Azéris. Je

later. We have also documented many cases of systematic abuses against religious minorities in Iran, which I am sure many Canadians are interested in and you may be interested in. In particular, the situation of Sunni Iranians, which comprise about 10 per cent of Iran's population, Sufis, Christian converts and the Baha'i, of course, which is something that many of you may be familiar with because there have been lots of refugees who have been Baha'is and have been resettled in Canada.

We have also focused on the situation of LGBT rights. In 2010, Human Rights Watch put out a report on the situation of lesbian, gay, bisexual and transgender Iranians.

The last thing I will mention is that we will be putting out a report in June or July of this year about the refugee situation in Iran. What has happened since 2009 and the crackdown has caused a steadily increasing number of refugees. I have gone to Turkey and to Northern Iraq to visit with many of these refugees, as have many other human rights organizations. Many of these incoming refugees and newly registered refugees are in fact civil society members, human rights organizations, human rights activists, journalists, and among them, many political activists and political dissidents as well. I have some statistics here that I can share with you later if you are interested in talking about the refugee situation. That impacts Canada, because Canada has taken a large number of Iranian refugees and resettled them over the last few years. Thank you very much.

The Chair: Thank you.

Nassim Papayianni, Campaigner, East Gulf Team, Amnesty International: I would like to start by saying thank you as well for inviting me here to speak as well as my colleague from Human Rights Watch. I would like to review a few issues related to human rights in Iran, specifically the use of the death penalty, restrictions on the right to freedom of expression, association and assembly, aspects of the criminal justice and criminal procedure system that concern us, and lastly, to discuss a few cases that we know are of interest to Canada.

Beginning with the use of the death penalty in Iran, excluding China, Iran is the only country where Amnesty International confirms hundreds of executions every year. Furthermore, we believe that there are a large number of additional judicial kills not officially acknowledged by the authorities. Looking at the year 2011, in our records, we have confirmed 360 executions from judicial or state media sources. There are another —

pourrai donner plus de détails plus tard. Nous avons aussi documenté de nombreux cas de violence systémique contre des minorités religieuses en Iran, et je n'ai aucun doute que cela intéresse beaucoup de Canadiens et que cela peut vous intéresser aussi. En particulier, la situation des Iraniens sunnites, qui représentent environ 10 p. 100 de la population de l'Iran, de même que des soufis, des convertis au christianisme et des adeptes de la foi baha'ie bien sûr, avec lesquels beaucoup d'entre vous sont peut-être familiers parce que beaucoup de réfugiés de la foi baha'ie se sont établis au Canada.

Nous nous sommes aussi concentrés sur la situation des droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres — les GLBT. En 2010, Human Rights Watch a publié un rapport sur la situation des GLBT iraniens.

Enfin, je mentionnerai que nous publierons un rapport en juin ou juillet prochain sur la situation des réfugiés en Iran. La répression menée depuis 2009 a provoqué une augmentation régulière du nombre de réfugiés. Je me suis rendu en Turquie et dans le nord de l'Irak pour visiter beaucoup de ces réfugiés, comme beaucoup d'autres organisations de défense des droits de la personne l'ont fait. En grande partie, les nouveaux réfugiés et les réfugiés nouvellement inscrits sont des membres de la société civile, des membres d'organisations de défense des droits de la personne, des militants pour les droits de la personne, des journalistes et parmi eux, beaucoup de militants et de dissidents politiques également. J'ai quelques statistiques dont je pourrai vous faire part si vous êtes intéressés à parler de la situation des réfugiés. Le phénomène a des répercussions sur le Canada parce que le Canada a accueilli beaucoup de réfugiés iraniens et les a aidés à s'établir au cours des dernières années. Je vous remercie beaucoup de votre attention.

La présidente : Merci.

Nassim Papayianni, chargée de campagne, Moyen-Orient/Golfe, Amnistie internationale : J'aimerais d'abord vous remercier moi aussi de m'avoir invitée à témoigner en compagnie de mon collègue de Human Rights Watch. Je vais passer en revue quelques points concernant les droits de la personne en Iran, en particulier l'application de la peine capitale, les restrictions du droit à la liberté d'expression, d'association et d'assemblée, des aspects de l'administration de la justice criminelle et de la procédure judiciaire qui nous préoccupent et enfin, de quelques affaires qui, nous le savons, intéressent le Canada.

Commençons par l'application de la peine capitale en Iran. Outre la Chine, l'Iran est le seul pays où Amnistie internationale confirme des centaines d'exécutions chaque année. Nous croyons aussi qu'un grand nombre d'autres exécutions judiciaires ne sont pas officiellement reconnues par les autorités. Pour l'année 2011 par exemple, dans nos dossiers, nous avons confirmé 360 exécutions à partir de sources judiciaires ou des médias d'État. Il y a...

The Chair: I am sorry to interrupt, but we have to interpret. I appreciate that I am condensing your presentations, but they are being interpreted. In fairness to our interpreters, if you could slow down a little, I would appreciate it. Thank you.

Ms. Papayianni: Of course.

I was saying that there were another 274 unconfirmed executions, but from credible sources. This brings our total to 634.

Moving to the scope of the death penalty, it can be applied for politically motivated or alleged politically motivated actions. One common offence is for *Moharebeh*, which would translate into enmity against God. We see this at times with alleged supporters of the People's Mujahedin Organization of Iran, PMOI, a banned opposition group based in Iraq.

The death penalty is also used for drug-related offences. We issued a report in December 2011 outlining how the death penalty has been used for drug-related offences, which in 2011 composed a majority of executions. We believe this is tied. Of course, Iran has had a history of having trafficking and drug smuggling, and they have ongoing activities trying to address this issue. One way that they have addressed it last year was when the anti-narcotic law went into force in January 2011. This law had provisions which allowed for the death penalty for trafficking or possessing more than 30 grams of specified drugs. At least 488 people last year were executed for alleged drug offences.

There are many aspects of this law that are concerning, but one is the fact that reports indicate that these sentences are not having adequate right to appeal. Under this law, the right to appeal is permitted to the head of the Supreme Court or the Prosecutor General's Office. However, frequently these sentences are passed to the Prosecutor General's office to confirm, which denies an appeals process.

Also, the death penalty is permitted for what they criminalize adult consensual sexual relationships. There is an audiovisuals crime from 2008 that allows for the death penalty, and also what we classify as retribution. Under the death penalty, the state authorities say this is separate from law, under Islamic law.

Quickly addressing the secret, unannounced or unconfirmed executions that are not reported by the authorities, frequently also the condemned person's family and lawyer do not know about these executions. The prisoners themselves were told from local activists and are informed at times only hours before they are killed. This is despite the head of the judiciary denying in December 2011 that secret executions take place.

La présidente : Je suis désolée de vous interrompre, mais nous devons interpréter votre déclaration. J'admets que je restreins le temps que vous avez pour vos exposés, mais il reste qu'ils sont traduits simultanément. Si vous pouviez ralentir un peu pour permettre à nos interprètes de vous suivre, je vous en serais reconnaissante. Merci.

Mme Papayianni : Bien sûr.

Je disais que, selon des sources crédibles, il y aurait eu 274 autres exécutions non confirmées, ce qui porte le total à 634.

En ce qui concerne la peine capitale, on peut l'infliger pour des actes de nature politique ou pour des allégations d'actes de nature politique. Les gens sont souvent accusés de *moharebeh*, qu'on pourrait traduire par « inimitié envers Dieu ». Cette accusation est parfois portée contre des partisans allégués de l'Organisation des moudjahidines du Peuple iranien, l'OMPI, un groupe militant banni qui est basé en Irak.

La peine capitale est aussi infligée pour des infractions relatives à la drogue. En décembre 2011, nous avons publié un rapport sur le recours à la peine capitale pour ces infractions, lesquelles ont justifié, en 2011, la majorité des exécutions. Nous croyons que les deux motifs d'exécution sont liés. Bien sûr, le trafic et la contrebande de drogue existent depuis longtemps en Iran, et le gouvernement prend des mesures soutenues pour essayer de régler ce problème. Entre autres, il a tenté de régler le problème l'an dernier en mettant en œuvre sa loi sur la lutte contre les stupéfiants en janvier 2011. Cette loi renferme des dispositions qui autorisent l'imposition de la peine capitale pour le trafic ou la possession de plus de 30 grammes de certaines drogues. L'an passé, au moins 488 personnes ont été exécutées pour des infractions alléguées en matière de drogue.

De nombreux aspects de cette loi sont préoccupants. Entre autres, selon des rapports, il n'est pas raisonnablement possible d'appeler de ces condamnations. Aux termes de cette loi, les condamnés ont le droit d'en appeler au chef de la Cour suprême ou au bureau du procureur général. Cependant, ces condamnations sont fréquemment soumises au bureau du procureur général pour confirmation, ce qui annule le processus d'appel.

L'imposition de la peine capitale est aussi autorisée pour des relations sexuelles consensuelles entre adultes que le gouvernement a criminalisées. Il y a un crime d'enregistrement audiovisuel qui autorise l'imposition de la peine capitale depuis 2008, et aussi ce que nous considérons comme une rétribution. En ce qui concerne la peine capitale, les autorités disent qu'elle ne relève pas du droit, en vertu de la loi islamique.

Brièvement, en ce qui concerne les exécutions secrètes, non annoncées ou non confirmées qui ne sont pas déclarées par les autorités, il arrive souvent que la famille et l'avocat de la personne condamnée ne soient pas mis au courant. Les prisonniers eux-mêmes l'apprennent de militants locaux et sont informés parfois seulement quelques heures avant d'être mis à mort, et ce, bien que le chef de la magistrature ait nié en décembre 2011 l'existence d'exécutions secrètes.

The death penalty also raises concerns about unfair trials. There is lack of access to effective legal counsel and, as I said, a lack of a real appeals process if you are prosecuted under the anti-narcotics law. There are televised confessions which are aired prior to trials taking place.

Individuals are frequently held in lengthy pre-trial detention, most of the time in solitary confinement, and lawyers do not receive 48-hours notification of their clients' pending executions, which contravenes Iranian state law.

Finally, there is the issue of the use of the death penalty for juvenile offenders, who we classify as individuals under the age of 18 at the time the crime was committed. Last year we had three confirmed executions of juvenile offenders, and there were another four reports that were unconfirmed. That brings it to seven.

Lastly, with respect to the death penalty, something that is concerning is the fact that the authorities use public executions. This year alone, we have recorded 19 public executions. They are hangings that take place on large construction cranes.

Moving on to restrictions that have been placed on freedom of expression, association and assembly, there are a number of laws that limit these rights. I will briefly try to go through them.

One is the law on audiovisual crimes, which extends the scope of the death penalty to some pornography-related activities, which I briefly mentioned before. There is the law on cybercrimes, which makes it illegal to write anti-filtering software and the training to use it. Quickly going back and touching on the Cyber Army and the Cyber Police, it was reported, in January of 2011, that they are now working effectively throughout the country. We have received reports that they have hacked into individuals' Facebook accounts and Facebook groups, which say, "Taken over by the Cyber Army."

Another way in which freedom of expression, association and assembly have been limited is the charges for offences that are akin to formation of or membership in a group whose intent is to harm state security. In this respect, if a group of individuals is working in civil society together, they can be charged with criminal activities under that law. Indeed, there is a bill before the parliament that we are concerned about that would require all NGOs to first register with the authorities and meet requirements that we believe would be very difficult for them to meet. It has not actually been signed by the president, so it is not in law yet.

Also, another issue related to freedom of expression is limits placed on academic freedoms and crackdowns in universities. While the right to education in Iran has been restricted for quite a while now, including banning students' access to higher education on account of their political activities or their faith — for example, the Baha'i communities — there is also the starred student system. The more stars you have, the more likely you will be to eventually be banned from pursuing higher education. There

La peine capitale soulève aussi des préoccupations liées aux procès inéquitables. Il est impossible d'obtenir une représentation juridique efficace et, comme je l'ai dit, il n'existe pas de véritable processus d'appel si vous êtes poursuivi en application de la loi sur la lutte contre les stupéfiants. Des confessions télévisées sont diffusées avant la tenue des procès.

Des prévenus sont souvent placés sous garde pour de longues périodes de détention préventive, la plupart du temps en isolement, et les avocats ne reçoivent pas de préavis de 48 heures de l'exécution imminente de leurs clients, ce qui contrevient à la loi officielle de l'Iran.

Enfin, il y a la question du recours à la peine capitale pour des délinquants juvéniles que nous classifions comme des personnes âgées de moins de 18 ans au moment où le crime a été commis. L'an dernier, nous avons confirmé trois exécutions de délinquants juvéniles, et on nous en a signalé quatre autres cas, non confirmés, ce qui porte le total à sept.

Enfin, nous nous préoccupons de ce que les autorités procèdent à des exécutions publiques. Cette année seulement, nous avons consigné 19 exécutions publiques. Il s'agit de pendaisons pour lesquelles on utilise de grandes grues de chantier de construction.

Maintenant, en ce qui concerne la liberté d'expression, d'association et d'assemblée, de nombreuses lois limitent l'exercice de ces droits. Je vais essayer de les passer brièvement en revue.

L'une d'elles est la loi sur les crimes audiovisuels, qui étend l'application de la peine capitale à certaines activités relatives à la pornographie, dont j'ai brièvement parlé plus tôt. Il y a la loi sur la cybercriminalité qui rend illégale la création de logiciels empêchant le filtrage, ainsi que la formation à leur utilisation. Je vais revenir brièvement sur la cyberarmée et la cyberpolice. On a signalé, en janvier 2011, qu'elles interviennent désormais à la grandeur du pays. On nous a appris qu'elles ont piraté des comptes Facebook individuels et des groupes Facebook dans lesquels on peut lire « Pris en charge par la cyberarmée ».

On impose aussi des limites à la liberté d'expression, d'association et d'assemblée en déposant des accusations pour des infractions assimilées à la formation d'un groupe dont l'objectif est de nuire à la sécurité de l'État, ou à l'adhésion à un tel groupe. Sous ce rapport, si les membres d'un groupe travaillent ensemble dans la société civile, ils peuvent être accusés d'activités criminelles aux termes de cette loi. De fait, un projet de loi à l'étude au parlement nous préoccupe. Il obligerait toutes les ONG à s'enregistrer d'abord auprès des autorités et à remplir des critères très difficiles à respecter, d'après nous. Le président ne l'a pas encore signé, et il n'a donc pas encore force de loi.

Les limites aux libertés universitaires et les mesures de répression menées dans les universités viennent aussi entraver la liberté d'expression. Le droit à l'éducation en Iran est limité depuis un certain temps déjà, notamment parce qu'on interdit à des étudiants l'accès à des études supérieures en raison de leurs activités politiques ou de leur foi — par exemple, les communautés baha'ïes. Mais il y a aussi le système des étudiants étoilés. Plus l'étudiant a d'étoiles, plus il risque de se voir un jour interdire l'accès aux études supérieures.

are also mandatory dress codes, as I am sure you are aware. When appearing in public, both men and women in Iran continue to have to adhere to a mandatory dress code enforced in law. In the summer months, when it becomes warm, the enforcement of these dress codes is more severe. We see more cases of it because people tend to want to be cool.

Finally, specific groups are targeted as a result of restrictions and limits placed on freedom of expression, association and assembly. One group is trade unions and trade unionists. Iran continues to ban the formation of independent trade unions, and we have seen a series of arrest of labour activists, particularly in the last several years. Most recently, just last month, Reza Shahabi was sentenced to six years imprisonment. He has been held in prison since September 2010, so he had a lengthy pre-trial detention. Presumably, he will be able to appeal, though he is effectively serving the sentence now.

As my colleague from Human Rights Watch discussed, lawyers have also been targeted, specifically members of the Centre for the Defenders of Human Rights, which was an NGO that was forcefully closed by the authorities in 2008. One of its founders was Shirin Ebadi. Most recently, a number of their lawyers and human rights defenders have been imprisoned. Late last month, Narges Mohammadi was called to serve her six-year prison sentence. She is the mother of two young children, and her husband is currently abroad. They are now being taken care of by family. Abdolfattah Soltani, a lawyer, has been held since his arrest in September 2011, and he was recently sentenced to 18 years in prison. Another founding member of the Centre for the Defenders of Human Rights, Mohammed Seyfzadeh, is serving a two-year sentence. Finally Mohammed Ali Dadkhah, who has been representing Youcef Nadarkhani, the Christian pastor who has been in the news, has been sentenced to nine-years of imprisonment, followed by a ban on practising law and working as a professor. We fear that he will soon be called to serve the sentence as well.

Another lawyer who has received a great deal of news coverage is Nasrin Sotoudeh, a human rights lawyer and mother of two, serving a six-year sentence in prison. She has been detained since September 2010. She has undertaken a number of hunger strikes protesting conditions of her imprisonment and has an appearance before an administrative court on the twentieth of this month, as part of a case to revoke her law licence, as well.

These are the groups that are targeted. How are they targeted? There are a number of ways the authorities target these groups. One is arbitrary arrest and detention, often without warrants, carried out by the ministry of intelligence. Security officials frequently arrest and detain government critics and opponents arbitrarily, holding them incommunicado, without access to their families, lawyers or medical care, for lengthy periods of time.

Comme vous le savez, j'en suis sûre, il y a aussi des codes vestimentaires. En public, les hommes et les femmes en Iran doivent encore respecter un code vestimentaire prescrit par la loi. En été, quand il fait chaud, l'application de ces codes vestimentaires devient plus sévère. Nous voyons davantage de cas parce que les gens ont tendance à vouloir se rafraîchir.

Enfin, des groupes particuliers sont ciblés par suite de restrictions et de limites imposées à la liberté d'expression, d'association et d'assemblée, par exemple les syndicats et les syndicalistes. L'Iran continue d'interdire la formation de syndicats indépendants, et nous avons eu connaissance d'une série d'arrestations de militants syndicaux, surtout au cours des dernières années. Tout récemment, le mois dernier, Reza Shahabi a été condamné à six ans d'emprisonnement. Il était détenu depuis septembre 2010, et avait donc purgé une longue peine de détention avant son procès. Il pourra sans doute interjeter appel, bien qu'il soit déjà en train de purger sa peine.

Comme mon collègue de Human Rights Watch en a parlé, des avocats ont aussi été ciblés, en particulier des membres du Centre des défenseurs des droits de l'Homme, une ONG que les autorités ont fermée par la force en 2008. Shirin Ebadi en était l'un des fondateurs. Plus récemment, plusieurs de leurs avocats et défenseurs des droits de la personne ont été emprisonnés. Vers la fin du mois dernier, Narges Mohammadi a été convoquée pour purger sa peine de six ans d'emprisonnement. Elle est mère de deux jeunes enfants et son mari est à l'étranger. Des membres de leur famille prennent maintenant soin de leurs enfants. Abdolfattah Soltani, un avocat, est détenu depuis son arrestation en septembre 2011 et il a récemment été condamné à 18 ans de prison. Un autre membre fondateur du Centre des défenseurs des droits de l'Homme, Mohammed Seyfzadeh, purge une peine de deux ans. Enfin, Mohammed Ali Dadkhah, qui défendait Youcef Nadarkhani, le pasteur chrétien qui a fait les manchettes, a été condamné à neuf ans d'emprisonnement, suivis d'une interdiction d'exercer le droit et de travailler comme professeur. Nous craignons qu'il soit bientôt convoqué lui aussi pour purger sa peine.

Les médias ont aussi beaucoup parlé de, Nasrin Sotoudeh, une avocate spécialisée en droits de la personne et mère de deux enfants qui purge une peine de six ans d'emprisonnement. Elle est détenue depuis septembre 2010. Elle a entrepris plusieurs grèves de la faim pour protester contre ses conditions de détention et elle doit comparaître devant un tribunal administratif le 20, dans le cadre d'une demande de révocation de son permis d'exercice du droit dans son cas également.

Voilà les groupes ciblés. Comment sont-ils ciblés? Les autorités ciblent ces groupes de différentes façons. L'une est l'arrestation et la détention arbitraires, souvent sans mandat, exécutées par le ministère du Renseignement. On voit souvent des responsables de la sécurité arrêter et détenir des critiques et des opposants du régime de façon arbitraire. On leur interdit tout contact avec l'extérieur, ainsi que l'accès à leurs familles, à leurs avocats ou à

There are poor prison conditions due to overcrowding, which lead to health problems, but then prisoners are frequently denied adequate medical care.

In June 2011, a member of Iran's parliament said that overcrowding was so severe that prisoners were sleeping on stairs.

Torture and ill-treatment are very common in detention, unfortunately, and they are routinely used to extract confessions, which are then used in court. Methods of torture and ill-treatment that have been reported to us by detainees include severe beatings, electric shock, confinement in small spaces, hanging upside down by the feet for long periods of time, and rape or threats of rape of both men and women, including with implements. Detainees are also subjected to death threats, including mock executions, threats of arrest and torture of family members, actual arrest of family members, deprivation of light or constant exposure to light, deprivation of food and water and deprivation of necessary medical care.

Another aspect of this is the lack of due process and unfair trials. The majority of trials in Iran are grossly unfair, particularly those that take place in the revolutionary courts. These are courts that prosecute national security offences, including offences under the anti-narcotics law, and they are frequently behind closed doors. There are show trials in Iran that are aired on television. Frequently, individuals do not have attorneys present. There is also the broad reach of the national security laws, which frequently will sentence prisoners on vaguely worded charges, like enmity against God or corruption on earth. Individuals also lack lawyers, access to effective legal representation or sufficient time to visit with their lawyers. Going quickly back to Mohammed Ali Dadkhah, who is representing Youcef Nadarkhani and Ebrahim Yazdi, if he were to be imprisoned, these are ongoing cases. They would lack legal representation unless they were able to retain another lawyer to represent them, which, in the current climate, has become difficult because there are not as many lawyers willing to take on these types of cases.

Finally, I will briefly speak about a few cases of individuals with ties to Canada. I am sure you are all aware of them, but, just to review, the first would be Saeed Malekpour, a Web programmer. He has been sentenced to death for insulting and desecrating Islam after a program he developed for uploading photos online was allegedly used to post pornographic images without his knowledge.

He has allegedly been tortured while in prison. He was held for over a year in solitary confinement in prison and the state television aired confessions that were extracted after torture. Most recently,

des soins médicaux, et ce, pendant de longues périodes. Les conditions d'emprisonnement sont mauvaises à cause du surpeuplement des prisons, ce qui cause des problèmes de santé, mais les prisonniers se voient souvent refuser l'accès à des soins médicaux convenables.

En juin 2011, un membre du parlement iranien a dit que le surpeuplement des prisons était si grave que des prisonniers devaient dormir dans les escaliers.

Les mauvais traitements sont malheureusement monnaie courante en détention, et on y recourt régulièrement pour obtenir des confessions qu'on dépose ensuite en cour. Les méthodes de torture et de mauvais traitements que des détenus nous ont rapportées comprennent des coups violents, des décharges électriques, l'isolement dans un espace restreint, la pendaison par les pieds pendant de longues périodes et le viol ou les menaces de viol contre des hommes et des femmes, notamment avec des objets. Les détenus subissent aussi des menaces de mort, notamment des exécutions simulées, des menaces d'arrestation et de torture de membres de leur famille, l'arrestation de membres de leur famille, la privation de lumière ou l'exposition constante à la lumière, la privation de nourriture et d'eau et la privation des soins médicaux nécessaires.

L'application irrégulière de la loi et les procès inéquitables sont une autre facette de cette situation. La plupart des procès en Iran sont grossièrement injustes, surtout ceux qui se déroulent devant les tribunaux révolutionnaires. Il s'agit des tribunaux saisis des infractions relatives à la sécurité nationale, notamment des infractions à la loi sur la lutte contre les stupéfiants. Ces procès se déroulent souvent à huis clos. Par ailleurs, des procès sont diffusés à la télévision iranienne. Bien souvent, les accusés ne sont pas représentés par un avocat. Il y a aussi la vaste portée des lois sur la sécurité nationale en application desquelles on condamne souvent des prisonniers sur des accusations vagues, comme l'inimitié envers Dieu ou la corruption sur la terre. En outre, les accusés n'ont pas d'avocat, ils n'ont pas accès à une représentation juridique efficace ou ne disposent pas d'assez de temps pour consulter leur avocat. Si vous me le permettez, je vais revenir brièvement sur le cas de Mohammed Ali Dadkhah, qui représente Youcef Nadarkhani et Ebrahim Yazdi, dont les procès sont en cours. Si leur avocat devait être jeté en prison, ils n'auraient plus de représentation juridique à moins de retenir les services d'un autre avocat pour les représenter, ce qui est devenu difficile, dans le climat actuel, parce que peu d'avocats sont prêts à se charger de ce type d'affaires.

Enfin, je parlerai brièvement des dossiers de quelques personnes ayant des liens avec le Canada. Je suis sûre que vous êtes tous au courant, mais si vous me permettez de les passer en revue, le premier serait celui de Saeed Malekpour, un programmeur Web. Il a été condamné à mort pour avoir insulté et profané l'Islam parce qu'un programme qu'il a créé pour télécharger des photos en ligne aurait été utilisé pour afficher des images pornographiques à son insu.

Il aurait été torturé en prison. Il a été détenu plus d'un an en isolement, et la télévision d'État a diffusé des confessions obtenues par la torture. Plus récemment, après une interdiction

after a three-month ban on family visits, his sister was able to visit him. At that time, she learned he had not known his sentence had been sent for implementation; he learned when his sister informed him.

Another individual is Hamid Ghasemi-Shall. He was sentenced to death for “enmity against God” in 2008 for alleged espionage and cooperation with the banned opposition group, the People’s Mujahedin Organization of Iran, the PMOI. He was held in pretrial detention for 18 months, all in solitary confinement. During this time, he was repeatedly interrogated without access to legal representation and had stated under open letters that he was under extreme pressure to confess. His confession was used against him in court, which violates his right to a fair trial. His sister, Mahin Ghassemi-Shall, who has since died from a health condition, was threatened for arrest when she would speak out on her brother’s behalf.

Last is Hossein Derakhshan, a prominent blogger — frequently referred to as Iran’s “blogfather.” He is credited with helping spark the initial surge in blogging in Iran, which is now popular. He did so by posting simple instructions in Persian on how to set up a site and begin writing online comments.

He was sentenced to 19 years imprisonment on vaguely-worded charges related to national security; for example, cooperating with hostile states, propaganda against the system, and insulting the holy sanctities. He was also detained without charge for 19 months prior to his trial and was denied access to his lawyer and regular visits from his family at this time.

That concludes the prepared remarks I have.

The Chair: I would like to thank both panellists for the detailed information that will be on the record. We have a few minutes for questions. I wanted to start out.

Mr. Sanei, you touched on the United Nations’ mechanisms. You indicated that Iran cares about its human rights record. Is it because it can use its methodology and mechanisms to water down resolutions or to preclude any activity in the United Nations?

I go back to some 20 years ago, where they would not allow rapporteurs in. However, if there was a yielding of countries that do not normally join in with resolutions, but there is a movement by these countries to perhaps yield, saying that Iran’s position is untenable for them. They then quickly say, “We will invite them in,” and therefore the resolution either does not pass or gets watered down. Then, of course, the negotiations start that never end. Rapporteurs never enter the country.

We have known the difficulty in the United Nations’ mechanisms to be effective in Iran. We have not been for 30 years.

de visites de trois mois, sa sœur a pu le visiter. Elle a alors appris qu’il ne savait pas que sa peine avait été communiquée pour exécution; il l’a appris de sa sœur.

Il y a aussi le cas de Hamid Ghassemi-Shall. Il a été condamné à mort pour « inimitié envers Dieu » en 2008 sur des allégations d’espionnage et de coopération avec le groupe d’opposition banni, l’Organisation des moudjahidines du Peuple iranien, l’OMPI. Il avait été gardé en détention préventive pendant 18 mois, toujours en isolement. Pendant cette période, il a été interrogé à répétition sans avoir droit à la présence d’un avocat et il a dit dans des lettres ouvertes qu’il subissait des pressions énormes pour qu’il avoue. Sa confession a été déposée contre lui en cour, en violation de son droit à un procès équitable. Sa sœur, Mahin Ghassemi-Shall, décédée depuis d’un problème de santé, a été menacée d’arrestation lorsqu’elle se faisait la voix de son frère.

Enfin, il y a Hossein Derakhshan, un blogueur populaire — qu’on surnomme souvent le *blogfather* d’Iran. On lui doit d’avoir aidé à déclencher la première vague de blogues en Iran, un moyen d’expression désormais populaire. Il l’a fait en affichant des instructions simples en persan sur la façon de créer un site et de commencer à rédiger des commentaires en ligne.

Il a été condamné à 19 ans d’emprisonnement sur de vagues accusations relatives à la sécurité nationale, notamment, d’avoir coopéré avec des États hostiles, d’avoir fait de la propagande contre le régime et d’avoir insulté le caractère sacré de la religion. Il a aussi été détenu sans accusation pendant 19 mois avant son procès, et on lui refuse l’accès à son avocat et les visites régulières des membres de sa famille depuis ce temps.

Cela conclut mon exposé.

La présidente : Je remercie nos deux témoins pour les renseignements détaillés qui seront consignés au compte rendu. Nous avons quelques minutes pour poser des questions. Je vais commencer.

Monsieur Sanei, vous avez parlé des mécanismes des Nations Unies. Vous avez dit que l’Iran se soucie de son bilan en matière de droits de la personne. Est-ce parce que l’Iran peut utiliser la méthodologie et les mécanismes de l’ONU pour diluer ses résolutions ou faire obstacle à ses interventions?

Je remonte à quelque 20 ans en arrière, à l’époque où l’Iran fermait la porte aux rapporteurs. Cependant, si les pays qui n’adhèrent habituellement pas aux résolutions semblent céder, s’il semble y avoir un mouvement de la part de ces pays en ce sens, pour dire que la position de l’Iran leur paraît indéfendable, l’Iran dit alors sans tarder : « Nous allons les inviter » et, par conséquent, soit la résolution n’est pas adoptée, soit elle est diluée. Ensuite, bien sûr, les négociations s’amorcent, mais n’aboutissent jamais et, résultat net, les rapporteurs ne mettent jamais les pieds dans le pays.

Nous savons que les mécanismes des Nations Unies n’arrivent pas à être efficaces en ce qui concerne l’Iran. C’est le cas depuis 30 ans.

What is different today, and what are you practically advising us that could be used within the UN mechanisms?

Mr. Sanei: Thank you very much for the important question. The reason I mention that Iran cares about its human rights record is that you will see that they will bring large delegations, if you attend some of the meetings, as I and my colleagues at Amnesty International have, whether it is the Human Rights Committee session last November in Geneva or the General Assembly session a couple of years ago. Frankly, over the last few years, the United Nations' record in terms of the number of documents that have come out criticizing Iran's human rights record and focusing on the deteriorating situation of human rights in Iran has been pretty good, I have to say.

There is only so much the United Nations can do on the human rights front. We all know that. One of the biggest and best steps that I mentioned is the creation of the special rapporteur. Iran is extremely unhappy that Ahmed Shaheed is a special rapporteur and they have tried every which way to ensure he does not have access to the information he needs. However, as I mentioned, he has been able to get that information, with the help of human rights organizations like our organizations. I think that is effective.

Again, you cannot underestimate the power or the connection that this position has created between the United Nations and its mechanisms and Iranian civil society, which, for many years now, has really felt completely alone. The nuclear issue gets a lot of play. There are sanctions with regard to the nuclear issue. However, when it comes to human rights, we do not see those types of things happening. I would argue that in the last two or three years, in particular, we have seen some of those things happening.

The other reason I think the Iranian government cares is that countries like Brazil, South Africa, India and Turkey, which is a neighbour, are rising powers in the world. What they say at the United Nations really matters, whether it is on the nuclear or the human rights issue. They have the ability to bring in lots of surrounding countries, whether it is in Asia, Africa for South Africa, Asia for India, and Turkey as well. A lot of their diplomacy now is addressed and geared towards those countries.

Our organization, and I believe Amnesty International and other organizations, has really now concentrated a lot of their advocacy to these countries: South Africa, India, Brazil and Turkey. That is not to say that countries like Canada, Australia, the United States and EU member states are not important. However, in many ways, they have been on board and some have even instituted these human rights sanctions or blacklisting of Iranian officials for human rights violations.

Qu'est-ce qui est différent aujourd'hui, et que nous conseillez-vous concrètement d'utiliser parmi les mécanismes de l'ONU?

M. Sanei : C'est une question importante et je vous en remercie beaucoup. Je dis que l'Iran se soucie de son bilan en matière de droits de la personne parce que vous verrez que le régime envoie d'importantes délégations, si vous assistez à certaines réunions, comme mes collègues d'Amnistie internationale et moi l'avons fait, entre autres la séance du Comité des droits de l'homme en novembre dernier à Genève et la session de l'Assemblée générale, il y a quelques années. Franchement, au cours des dernières années, l'Organisation des Nations Unies a eu un assez bon dossier, je dois le dire, par rapport au nombre de documents qu'elle a publiés pour critiquer le bilan de l'Iran en matière de droits de la personne et braquer les projecteurs sur la détérioration de la situation des droits de la personne en Iran.

Il y a des limites à ce que les Nations Unies peuvent faire dans le dossier des droits de la personne. Nous le savons tous. La création d'un poste de rapporteur spécial, comme je l'ai dit, est l'une des plus importantes mesures et l'une des plus efficaces. La République islamique d'Iran est extrêmement mécontente de la nomination d'Ahmed Shaheed comme rapporteur spécial, et le régime a essayé de toutes les façons possibles de lui interdire l'accès aux renseignements dont il a besoin, mais comme je l'ai mentionné, il a réussi à en obtenir avec l'aide d'organisations de défense des droits de la personne comme les nôtres. Je crois que c'est efficace.

Une fois encore, vous ne pouvez sous-estimer le pouvoir de ce poste ou le lien qu'il a créé entre l'ONU, ses mécanismes et la société civile iranienne qui s'est sentie vraiment tout à fait seule pendant de nombreuses années. Le nucléaire attire beaucoup d'attention. Des sanctions ont été imposées à cause du nucléaire. Pourtant, nous ne voyons pas le même genre de mesures en ce qui concerne les droits de la personne. Je dirais que c'est ce que nous observons depuis deux ou trois ans.

L'autre raison pour laquelle je crois que le gouvernement iranien se soucie de son bilan, c'est que des pays comme le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde et la Turquie, un de ses voisins, sont des puissances en plein essor sur la scène mondiale. Les positions qu'ils prennent aux Nations Unies ont vraiment du poids, que ce soit sur le nucléaire ou les droits de la personne. Ils ont la capacité de convaincre beaucoup de pays voisins, que ce soit en Asie, en Afrique pour l'Afrique du Sud, en Asie pour l'Inde et en Turquie également. Une grande partie des efforts diplomatiques de l'Iran visent aujourd'hui ces pays.

Comme Amnistie internationale et d'autres organisations, je crois, notre organisation a vraiment orienté une grande partie de ses activités de représentation vers ces pays : l'Afrique du Sud, l'Inde, le Brésil et la Turquie. Cela ne veut pas dire que les pays comme le Canada, l'Australie, les États-Unis et les États membres de l'Union européenne ne sont pas importants. Toutefois, de bien des façons, ils sont engagés dans cette voie depuis longtemps et certains d'entre eux sont même à l'origine de sanctions relatives aux droits de la personne ou ont inscrit des représentants iraniens sur leur liste noire à cause de violations des droits de la personne.

The other countries I mentioned, which are very important, rising powers, have not been on board. I think the Iranian government is sensitive to that and cares about what they say and what they think.

Senator Downe: I would like to elaborate a bit on the question the chair asked. Outside the UN, are there any countries in the world that have any influence on this government at all? Is there anyone they listen to and that can speak to them directly on this human rights record such that they would take some action because of the concern?

Mr. Sanei: That is why we have invested as much time and effort at Human Rights Watch to advocating in Brasilia, Ankara, Pretoria, and India. We believe these countries actually do have an effect and what they say matters to the Iranian government.

It is easy for the Iranian government to outright dismiss what Canada says. It is easy for them to dismiss what the United States says. It is not as easy for them to dismiss what India, Brazil, South Africa and Turkey say, partly because these countries have expansive and extensive trade relations and close political relations with the Iranian government.

We have seen some changes, thankfully, from some of these countries. For instance, there has been an indication that Brazil has changed. They voted for the Special Rapporteur and they have changed their vote recently on the General Assembly resolution on the situation of human rights in Iran.

Unfortunately, that has not been the situation for some of the other countries I have mentioned. However, I think once that starts to change, we will see a bit of a change in terms of the dynamic with regard to Iran and to what extent the international community can put pressure on them to change their behaviour when it comes to human rights.

Senator Downe: You have given detailed testimony about the people who have been imprisoned by this government. However, do you have any information about the population as a whole? It must be a suppressive society. There must be people ratting on each other and phoning tips into the security forces. How suppressed is the general population? Do you have any information on that at all?

Mr. Sanei: I can turn the microphone over to my colleague, if my colleague has any comments. I have a brief comment about that question.

Ms. Papayianni: I will make a few comments on that.

Currently there is a high rate of unemployment in Iran. I have figures for individuals who are 30 and under. The unemployment rate is reported to be near 40 per cent, if not 50 per cent. The economic situation for everyday Iranians is quite challenging, irrespective of the repressive expansion of the government. Frequently, they do not necessarily trust people that they do

Les autres pays que j'ai mentionnés, des puissances en devenir très importantes, ne se sont pas engagés dans cette voie. Je crois que le gouvernement iranien y est sensible et se soucie de ce qu'ils disent et pensent.

Le sénateur Downe : J'aimerais un peu développer la question que la présidente a posée. Sans compter l'ONU, est-ce que des pays exercent une quelconque influence sur les dirigeants de ce gouvernement? Écoutent-ils quelqu'un qui pourrait leur parler franchement de leur bilan en matière de droits de la personne et les pousser à agir en conséquence?

M. Sanei : Voilà pourquoi nous avons investi autant de temps et d'efforts, à Human Rights Watch, pour faire des représentations auprès de Brasilia, d'Ankara, de Pretoria et de l'Inde. Nous croyons que ces pays exercent vraiment une influence et que ce qu'ils disent importe au gouvernement iranien.

Il est facile pour les dirigeants iraniens de rejeter d'emblée ce que le Canada dit. Il leur est facile de rejeter ce que les États-Unis disent. Il ne leur est pas facile de rejeter ce que l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Turquie disent, en partie parce que ces pays entretiennent des relations commerciales étendues et importantes et des relations politiques étroites avec le gouvernement iranien.

Heureusement, nous avons observé des changements chez certains de ces pays, notamment le Brésil. Il a voté en faveur de la création du poste de rapporteur spécial et a récemment modifié son vote sur la résolution de l'Assemblée générale visant la situation des droits de la personne en Iran.

Malheureusement, ce n'est pas le cas de certains autres pays que j'ai mentionnés. Je crois toutefois qu'une fois que le changement sera amorcé, nous verrons la dynamique évoluer en ce qui concerne l'Iran et la mesure dans laquelle la communauté internationale peut exercer des pressions sur le régime pour qu'il modifie sa conduite sur le plan des droits de la personne.

Le sénateur Downe : Vous avez présenté un témoignage détaillé sur les personnes emprisonnées par ce gouvernement. Cependant, avez-vous des renseignements sur la population en général? Il doit s'agir d'une société répressive. Il doit y avoir des personnes qui dénoncent d'autres personnes et font des révélations par téléphone aux forces de sécurité. À quel point la population générale est-elle réprimée? Avez-vous des renseignements sur ce point?

M. Sanei : Je vais laisser la parole à ma collègue, si elle a des remarques à formuler. J'ai un bref commentaire sur ce point.

Mme Papayianni : Je ferai quelques observations sur le sujet.

Le taux de chômage est élevé en Iran. J'ai des chiffres pour les personnes de moins de 30 ans. Le taux de chômage officiel se situe près de 40 p. 100, si ce n'est 50 p. 100. La situation économique est assez difficile pour le simple citoyen iranien, sans parler de l'intensification de la répression exercée par le gouvernement. Souvent, les Iraniens ne font pas forcément confiance aux

not know, so there are concerns that at all times your phone is being listened to, your computer is being monitored and most of your activities, to varying degrees, are also being monitored.

I do not know if there is an actual fear that they believe their fellow countrymen are reporting their activities. I believe the sense is that the monitoring is so close, that the state authorities are picking up on anything that is taking place.

It is a society in which people almost seem to live two lives, one with the government hanging over them as they do, and another in which they have access to satellites that broadcast shows from the Arab world, from North America and Europe as well, and frequently watch most of the same films, television shows and news broadcast that we do around the world. However, they do so with access to these things from the black market. In a way, it is a different kind of society, but one that works.

Mr. Sanei: I want to echo what my colleague mentioned. One thing I will say, and she touched on this as well, is that Iran is not North Korea. I would not consider Iran a totalitarian state in the sense that even though we have had a dramatic increase in the types of surveillance we have seen, especially since the June 2009 elections, and even though it has become much more difficult to access information from Iran, I would still say there is a civil society in Iran. In many ways it is a vibrant civil society, even more vibrant than in many places in the Middle East, in neighbouring countries. It is not a totalitarian dictatorship.

As my colleague mentioned, most Iranians are not afraid of their neighbours giving information to the state about them. This may happen; I am not saying that it does not happen. However, you do not have a huge number of individuals employed by security forces or the intelligence ministry. It is just that the intelligence ministry has become more efficient, effective and repressive, especially since 2009, in monitoring and surveilling citizens, and that of course has had an effect on the society at large.

Senator Downe: Does this civil society rise up and object in any meaningful way to the attempts of the government to obtain a nuclear bomb?

Mr. Sanei: The nuclear situation again is not something that our organizations focus on and is a complicated one in Iran. Honestly, I think you would not be surprised to hear that there are many Iranians for whom access to nuclear power and even access to nuclear weapons is a matter of national pride.

Then there are other Iranians who believe that there is no reason for the Iranian government to want to gain access to nuclear arms and weapons and that it is a complete waste of time for them to go down this path.

personnes qu'ils ne connaissent pas; ils craignent en tout temps que leur téléphone soit sous écoute, que leur ordinateur soit sous surveillance et que la plupart de leurs activités, à différents degrés, soient aussi surveillées.

Je ne sais pas s'ils craignent vraiment que leurs concitoyens dénoncent leurs activités. À mon avis, le sentiment qui prévaut, c'est que la surveillance est si étroite que les autorités ont vent de tout ce qui se passe.

C'est une société dont les membres semblent presque vivre deux vies : l'une où le gouvernement surveille tout ce qu'ils font, et l'autre où ils ont accès à des satellites qui diffusent des émissions du monde arabe, de l'Amérique du Nord et de l'Europe également, et où ils regardent essentiellement les mêmes films, émissions de télévision et bulletins de nouvelles que nous tous dans le monde entier. Ils le font toutefois en se les procurant sur le marché noir. D'une certaine façon, c'est une différente forme de société, mais cela fonctionne.

M. Sanei : Je suis du même avis que ma collègue. J'ajouterais toutefois, et ma collègue a aussi effleuré ce point, que l'Iran n'est pas la Corée du Nord. Je ne considère pas l'Iran comme un État totalitaire, au sens où même si nous avons observé une augmentation spectaculaire des mesures de surveillance, surtout depuis les élections de juin 2009, et même s'il est devenu beaucoup plus difficile d'obtenir des renseignements provenant de l'Iran, je dirais qu'il y a une société civile en Iran. À bien des égards, c'est une société civile dynamique, encore plus dynamique que dans bien des endroits au Moyen-Orient, dans les pays voisins. Ce n'est pas une dictature totalitaire.

Comme ma collègue l'a dit, la plupart des Iraniens ne craignent pas que leurs voisins les dénoncent à l'État. La chose peut arriver; je ne dis pas que cela n'arrive pas. Cependant, les forces de sécurité ou le ministère du Renseignement n'emploient pas un nombre énorme de personnes. C'est simplement que le ministère du Renseignement est devenu plus efficace et répressif, surtout depuis 2009, pour ce qui est de contrôler et de surveiller les citoyens, et cela a bien entendu eu un effet sur la société dans son ensemble.

Le sénateur Downe : Est-ce que cette société civile s'élève et s'oppose clairement aux efforts que le gouvernement déploie pour obtenir l'arme nucléaire?

M. Sanei : Une fois encore, nos organisations ne mettent pas l'accent sur le nucléaire et c'est un dossier compliqué en Iran. Honnêtement, je crois que vous ne seriez pas étonnés d'apprendre que pour beaucoup d'Iraniens, l'accès à la puissance nucléaire et même à l'arme nucléaire est une question de fierté nationale.

Par ailleurs, d'autres Iraniens croient que le gouvernement iranien n'a aucune raison valable de vouloir obtenir l'arme nucléaire et que c'est un total gaspillage d'énergie que de s'engager dans cette voie.

First, this is not an area that we focus on but, second, there are no statistics or popular opinion polls in Iran that gauge how the Iranian people and civil society feel about the nuclear issue in particular.

What I will say generally is that there is a civil society. The repression has been severe, especially since the 2009 elections and also following the February and March protests last year, but in many ways, the will for change and for reform in Iran is very much alive. That is an important message that I want to impart to you and the Senate Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. There are individuals who risk their lives on a day-to-day basis, who stand up and speak out on behalf of the victims of human rights in Iran. They are continuing to do so, but the price they pay has become higher than it was during the 1990s and early 2000s.

Ms. Papayianni: I think that for many Iranians facing the level of oppression that we have been outlining today, it can be disconcerting that discussions of their country in diplomatic circles focus mainly on their nuclear program at the expense of human rights issues. I want to highlight that at this point.

Mr. Sanei: Absolutely.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: First of all, Mr. Sanei and Ms. Papayianni, I want to thank you for your presentations. They were really quite interesting and very informative.

We are well aware that it can be very dangerous for activists and bloggers from Iran to get information from the Web. Internet access across the country is subject to numerous filters, and authorities closely monitor online activity. As you mentioned, Ms. Papayianni, the monitoring is so extensive that most Web users assume their email is being monitored by the government, and access to international information sites and popular social media such as Facebook and Twitter is very limited for those who depend on servers located in Iran.

Could you say a few words about the new measures adopted to limit people's rights in Iran, the right to freedom of expression?

I would especially like you to tell me about this Cyber Army, which is obscure and tied to the Pasdaran, that is to say, the Islamic Revolutionary Guards who carry out attacks on websites in and outside Iran, particularly those of Twitter and Voice of America.

[*English*]

The Chair: Who would like to tackle that?

Premièrement, ce n'est pas un dossier sur lequel nous nous concentrons et deuxièmement, il n'y a pas de statistiques ni de sondages d'opinion populaire en Iran qui évaluent ce que le peuple iranien et la société civile iranienne pensent de la question nucléaire en particulier.

De façon générale, je dirais qu'il y a une société civile. La répression a été sévère, surtout depuis les élections de 2009 et surtout après les manifestations de février et mars l'an dernier, mais sous bien des rapports, le désir de changement et de réforme en Iran est très vivant. C'est un message important que je veux laisser à chacun de vous et au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Des gens risquent quotidiennement leur vie, des gens se lèvent et s'expriment au nom des victimes de violations des droits de la personne en Iran. Ils continuent de le faire, mais le prix qu'ils paient est devenu plus élevé qu'il l'était dans les années 1990 et au début des années 2000.

Mme Papayianni : Je crois que pour beaucoup d'Iranien confrontés au degré d'oppression que nous avons décrit aujourd'hui, il peut être déconcertant de constater que lorsqu'il est question de leur pays dans les cercles diplomatiques, les discussions portent surtout sur le programme nucléaire au détriment de la situation des droits de la personne. Je veux souligner ce point.

M. Sanei : Absolument.

[*Français*]

Le sénateur Fortin-Duplessis : En tout premier lieu, monsieur Sanei et madame Papayianni, je tiens à vous remercier de vos présentations. C'était vraiment très intéressant et très instructif.

Nous sommes bien conscients que pour les militants et les blogueurs de l'Iran, se procurer des informations sur le Web peut s'avérer très dangereux. L'accès Internet à travers le pays passe par de nombreux filtres, les autorités ayant l'œil rivé sur les activités en ligne. Comme vous l'avez mentionné, madame Papayianni, le contrôle est si poussé que la plupart des internautes partent du principe que leur messagerie électronique est surveillée par le gouvernement, et pour ceux qui dépendent des serveurs situés en Iran, l'accès aux sites d'information internationaux et aux médias sociaux populaires tels que Facebook et Twitter est très limité.

Pourriez-vous nous dire quelques mots sur les nouvelles mesures adoptées dans le but de limiter les droits de tous et chacun en Iran, le droit d'exercer sa liberté d'expression?

Je voudrais surtout que vous me parliez de cette cyberarmée qui est nébuleuse, semble-t-il, et qui est liée aux Pasdarans, c'est-à-dire les Gardiens de la Révolution islamique qui mènent des attaques contre les sites Internet en Iran et à l'étranger, notamment ceux de Twitter et de Voice of America.

[*Traduction*]

La présidente : Qui aimerait s'attaquer à cela?

Ms. Papayianni: Certainly. The Cyber Army is believed to be affiliated and part of the Revolutionary Guards, though it is not confirmed that they are.

The way that some Iranians access information on the web is through proxy servers and virtual private networks, or VPNs, as they are frequently called. There is anti-filtering software that, for those who would like to learn, there is instruction found online on how to use this anti-filtering software to try to access other websites.

On a practical level, the way that the authorities control Internet access, the Internet is very slow in Iran. I have been told by many that it is similar to what dial-up was 10 or 15 years ago. When we at times receive videos that are recorded on mobile devices, we have been told that it can take up to eight to nine hours to upload a three-minute clip to send. What others do is put it on a USB stick and gives it to a friend or family member that might be traveling abroad. Once that family member or friend reaches Europe, for example, they will upload this video and send it to us or put it on YouTube, for example.

This is how Iranians address the fact that they have limited access to the Internet and what access they do have is heavily monitored. People have to use other methods, such as their email addresses. One system we sometimes use to obtain information is instead of sending an email, you put it in your drafts folder, and then we would have access to passwords and screen names to then read the drafts folder. That way, you are not sending information across the web.

I want to note that last month, the Iranian authorities stated that foreign email services such as Yahoo!, Gmail and MSN's Hotmail were illegal, effective immediately, in order to encourage or require Iranians to use domestic email services.

The authorities have been speaking in the past year about creating an intranet for Iran, which we fear is to replace the Internet, though they deny this and say it would run counter to the Internet.

Going quickly back to the Cyber Army, it is still such a new force that has been prevailing in the country, just really within the last year and a few months, that we do not have a great deal of information on how they work other than when they do take over a website, they sometimes leave their mark. They also have been hacking into some of the opposition websites. Most recently, last week, a website affiliated with the Green Movement was down for a period of time, though we do not know for certain it was the Cyber Army. It is suspected that it was. They are making their presence known more and more.

The Chair: Thank you. Could I put you on a second round? That was a long question and answer, and I want to get Senator Frum in and then come back to you.

Senator Frum: Mr. Sanei, you made reference to the fact that it is easy for Iran to dismiss what Canada thinks about the human rights situation. Ms. Papayianni, you did a good job of explaining

Mme Papayianni : Avec plaisir. On croit que la cyberarmée est affiliée aux Gardiens de la Révolution et qu'elle en fait partie, mais ce n'est pas confirmé.

Certains Iraniens accèdent à l'information sur le Web au moyen de serveurs et de réseaux privés virtuels, communément appelés RPN. Il y a des logiciels anti-filtres et, pour ceux qui aimeraient l'apprendre, on trouve des instructions en ligne sur la façon de les utiliser pour essayer d'accéder à d'autres sites Web.

D'un point de vue pratique, à cause du contrôle que les autorités exercent sur l'accès à Internet, celui-ci est très lent en Iran. Beaucoup de gens m'ont dit que cela ressemble à l'accès par réseau commuté d'il y a 10 ou 15 ans. Nous recevons des vidéos enregistrées sur des appareils portables, mais on nous a dit que le téléchargement d'un clip de trois minutes peut prendre de huit à neuf heures. D'autres l'enregistrent sur une clé USB qu'ils remettent à un ami ou à un parent en partance pour l'étranger. Lorsque ce parent ou cet ami arrive en Europe par exemple, il télécharge la vidéo et nous l'envoie ou la met sur YouTube par exemple.

Voilà comment des Iraniens composent avec l'accès restreint à Internet, cet accès qui est aussi étroitement surveillé. Les gens doivent utiliser d'autres méthodes, par exemple leur adresse courriel. Nous utilisons parfois un stratagème pour obtenir des renseignements : au lieu d'envoyer un courriel, vous le mettez dans votre dossier « brouillon » que nous irons lire au moyen d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. De cette façon, vous n'envoyez pas l'information sur le Web.

Je veux signaler que le mois dernier, pour encourager ou obliger les Iraniens à utiliser des services de courriel iraniens, les autorités iraniennes ont décrété que les services de courriel étrangers comme Yahoo!, Gmail et Hotmail de MSN étaient dorénavant illégaux.

Au cours de la dernière année, les autorités ont évoqué la possibilité de créer un intranet iranien qui, nous le craignons, remplacerait Internet, bien que les autorités le nient et disent qu'une telle mesure irait à l'encontre du principe sur lequel Internet est fondé.

Pour revenir brièvement sur la cyberarmée, je dirais que c'est une force si nouvelle qui règne dans le pays — en réalité depuis un an et quelques mois —, que nous ne savons pas grand-chose de son fonctionnement, outre le fait que lorsqu'elle prend le contrôle d'un site Web, elle laisse parfois sa marque. Elle a aussi piraté quelques sites Web de l'opposition. Plus récemment, la semaine dernière, un site Web affilié au mouvement vert a été indisponible pendant une certaine période bien que nous ne soyons pas sûrs que ce soit à cause de la cyberarmée. Nous supposons que ce l'était. Elle fait sentir de plus en plus sa présence.

La présidente : Merci. Me permettez-vous de lancer un deuxième tour? La question et la réponse étaient longues, et je veux laisser la parole au sénateur Frum, après quoi je reviendrai à vous.

Le sénateur Frum : Monsieur Sanei, vous avez dit que l'Iran peut facilement ne faire aucun cas de ce que le Canada pense de la situation des droits de la personne. Madame Papayianni, vous

the situation of the three Canadian residents who are in prison in Iran right now. I guess I am appealing to you to help us understand, as Canadian parliamentarians thinking about these citizens of ours, what we can do. When it looked like the execution warrant on Saeed Malekpour was going to be put through, our foreign minister spoke out extremely forcefully, and it appears that Malekpour is still with us, thank goodness. Can we put any stock into that kind of action by the foreign minister and those kinds of statements by our parliamentarians? It was parliamentarians from all sides who spoke out. Do these statements or actions have any effect on the regime at all?

Mr. Sanei: I think they do. I would encourage Canada and the foreign ministry and others to continue to put out statements — and they should — in support and in defence of Canadian residents and citizens who are in Iranian prisons. I in no way meant to suggest that you should not do these things.

Our organizations, Amnesty International and Human Rights Watch, and many other organizations that work on these cases, have mentioned Mr. Malekpour in numerous press releases. There have been online petitions and many ways that the names of these individuals and many others dual nationals who had been in prison before are mentioned.

By the way, I should mention they have been deprived oftentimes of access to the embassies in Iran, because under the Vienna Consular Relations, foreign citizens or dual citizens should have access to their embassy staff, but oftentimes this does not happen in Iran. These are some of the international legal violations that our organizations bring up, in addition to the violations of international human rights law, and many times Iran's own domestic laws are violated when it comes to the pretrial detention, lack of lawyers and many other things. I would continue to encourage the Canadian government to speak out on these issues, and they should, but other voices should also be doing the same thing.

To the extent that our organizations have tried, I think we will continue to speak out behalf of the individuals that you mentioned and other dual nationals who are currently in prison in Iraq.

Senator Frum: I appreciate the suggestion is not that we not do it. I was curious to understand the political calculations that are made by the regime when they make a decision to proceed with abuses of Canadian residents and citizens, or not. What kind of political calculations are there, Ms. Papayianni?

Ms. Papayianni: With respect to quickly addressing what parliamentarians can do in addition to speaking out, which I would have to echo what my colleague from Human Rights Watch said, it is helpful, our position is that in just about every case, it assists someone's case to have it spoken out in the public,

avez bien expliqué le sort des trois résidents canadiens détenus en Iran. Je suppose que je vous demande de m'aider à comprendre ce que nous pouvons faire, en tant que parlementaires canadiens qui se soucient de leurs concitoyens. Alors qu'on croyait que le mandat d'exécution prononcé contre Saeed Malekpour allait être exécuté, notre ministre des Affaires étrangères s'est exprimé avec beaucoup de fermeté et il semble que M. Malekpour est encore avec nous, et j'en remercie le Ciel. Pouvons-nous accorder un quelconque crédit à ce genre d'interventions du ministre des Affaires étrangères et à ce genre de déclarations de la part de nos parlementaires? Des parlementaires de tous les horizons politiques se sont exprimés. Ces déclarations ou ces interventions ont-elles un effet sur le régime?

M. Sanei : Je crois que oui. J'encouragerais le Canada et le ministère des Affaires étrangères, entre autres, à continuer de faire des déclarations — et ils devraient le faire — à l'appui et à la défense des résidents et des citoyens canadiens écroués dans des prisons iraniennes. Je ne veux d'aucune façon laisser entendre que vous ne devriez pas le faire.

Nos organisations, Amnistie internationale et Human Rights Watch, et beaucoup d'autres organisations qui travaillent à ces dossiers, ont mentionné M. Malekpour dans de nombreux communiqués de presse. Il y a des pétitions en ligne et beaucoup d'autres façons de mentionner les noms de ces personnes et de bien d'autres personnes qui ont la double nationalité et qui ont été incarcérées auparavant.

En passant, je devrais souligner que ces personnes ont souvent été privées de l'accès aux ambassades en Iran, parce qu'en vertu de la Convention de Vienne sur les relations consulaires, les citoyens étrangers ou les citoyens ayant la double nationalité devraient avoir accès au personnel de leur ambassade, mais dans bien des cas, ce n'est pas ce qui se produit en Iran. Ce sont quelques-unes des violations du droit international que nos organisations soulèvent, en plus des violations du droit international en matière de droits de la personne et, à maintes reprises, des violations des propres lois de l'Iran visant la détention préventive, l'accès à un avocat et bien d'autres choses. J'encourage encore le gouvernement du Canada à se prononcer sur ces questions, et il devrait le faire, mais d'autres voix devraient aussi s'élever.

Dans la mesure où nos organisations ont essayé de le faire, je crois que nous continuerons de prendre la parole au nom des personnes que vous avez mentionnées et d'autres personnes qui ont la double nationalité et qui sont actuellement emprisonnées en Irak.

Le sénateur Frum : Je sais que vous ne nous dites pas de nous en abstenir. J'étais curieuse de comprendre les calculs politiques que le régime fait lorsqu'il prend la décision de continuer ou non de violer les droits de citoyens et de résidents canadiens. Quel genre de calculs politiques fait-il, madame Papayianni?

Mme Papayianni : Brièvement, ce que les parlementaires peuvent faire en plus de se prononcer publiquement — une intervention utile, j'en conviens, comme mon collègue de Human Rights Watch l'a dit —, je vous dirais que nous estimons que dans presque tous les cas, le fait d'en parler sur la place publique peut contribuer à faire

whether it is by people taking action, the parliamentarians speaking out, making statements, giving interviews or discussing cases. This all, in the long run, helps most cases most of the time.

One other avenue of campaigning that we have pursued with key issues is we had certain governments lobby others to press Iran on certain things. For example, we mentioned that Turkey and Iran have close relations. We had some experience that has been positive in having Turkey lobby on trade union rights to the Iranian authorities, because in Turkey that is also a big issue. There are certain strategic things that I think governments can do if they cannot be necessarily in front discussing what is going on. There are lots of back-door opportunities to be had in putting pressure on your counterparts in different countries, whether it is on an issue or a particular case to speak out.

I would not say that we have any information saying clearly that the authorities target individuals who have Canadian nationality or are residents of Canada, so I would not be able to speak to that question, if that is why they have been targeted. I think that what Saeed Malekpour and Ghassemi-Shall have in common is that they are individuals who were introducing or pioneering an element of Internet technology and making it accessible to Iranians across the country, whether it was by developing a program that uploaded photos at the time. It is common now, but at the time it was not so common, or introducing how individuals can create blogs on their own and broadcast their opinions. These are things the authorities fear. I imagine that part of why they were targeted, if that was not the reason, was because they were able to give a greater voice to Iranians with simple methods that, at the time, were mostly accessible only in English or most accessible in North America or in Europe, or not as accessible in Iran at the time.

The Chair: We have run out of time. If I understand your submission to us, by highlighting our cases, whether they are Canadian cases or others, we do not make the victims of the Iranian regime any more vulnerable. If they are more vulnerable, I think I heard you say, Mr. Sanei, that over the last number of years they know the consequences of speaking out and that the civil society has undertaken to take greater risk. Therefore, we are not exposing them when we identify them and talk about their cases. Their repression does not get any worse or, if it does, they know that that will happen. Our linkages to voice concerns about them come from some source. I am concerned that we not make them even more vulnerable without them knowing the consequences.

avancer des dossiers, que ce soit des personnes qui interviennent ou des parlementaires qui se prononcent, font des déclarations, donnent des entrevues ou discutent de dossiers. À long terme, tout cela aide à régler la plupart des dossiers la plupart du temps.

Nous avons utilisé une autre façon de faire campagne sur des enjeux clés. Nous avons demandé à certains gouvernements d'exercer des pressions sur d'autres gouvernements pour qu'ils exercent des pressions sur l'Iran dans certains dossiers. Par exemple, nous avons dit que la Turquie et l'Iran entretiennent des relations étroites. Nous avons eu un certain succès en demandant à la Turquie de faire pression auprès des autorités iraniennes sur les droits des syndicats, parce qu'en Turquie, c'est aussi un gros problème. Je crois que les gouvernements peuvent faire certaines démarches stratégiques s'ils ne peuvent pas forcément être au-devant de la scène à discuter des événements. Les possibilités de faire discrètement pression sur vos homologues dans différents pays sont nombreuses, que ce soit sur un enjeu ou sur un dossier particulier.

Je ne peux pas dire que nous avons en main des renseignements qui montrent clairement que les autorités ciblent des personnes qui ont la nationalité canadienne ou qui sont des résidents du Canada. Je ne pourrais donc pas répondre à cette question, à savoir si c'est pour cette raison qu'elles ont été ciblées. Je crois que ce que Saeed Malekpour et Ghassemi-Shall ont en commun, c'est qu'ils ont mis en œuvre ou inventé un élément de technologie Internet et l'ont rendu accessible aux Iraniens à la grandeur du pays, que ce soit en créant un programme qui permettait de télécharger des photos — c'est courant maintenant, mais à l'époque, ce n'était pas si courant — ou en montrant comment des personnes peuvent elles-mêmes créer des blogues et diffuser leurs opinions. Ce sont des choses que les autorités craignent. J'imagine qu'on les a ciblés entre autres — et c'est peut-être la seule raison —, parce qu'ils ont réussi à donner aux Iraniens davantage de possibilités de se faire entendre par des méthodes simples qui, à l'époque, étaient surtout accessibles seulement en anglais, ou plus accessibles en Amérique du Nord ou en Europe, ou pas aussi accessibles en Iran.

La présidente : Nous n'avons plus de temps. Si j'ai bien saisi l'essence de votre témoignage, en braquant les projecteurs sur les dossiers qui nous importent, qu'il s'agisse de dossiers de Canadiens ou d'autres personnes, nous ne rendons pas les victimes du régime iranien plus vulnérables. Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, monsieur Sanei, si elles sont plus vulnérables depuis quelques années, elles savent ce qu'il en coûte de se prononcer en public, et la société civile a choisi d'assumer un plus grand risque. Par conséquent, nous ne les exposons pas lorsque nous les nommons et parlons de leur cas. Cela n'aura pas pour effet d'empirer la répression ou, si cela devait se produire, elles savent que c'est le risque auquel elles s'exposent. Nos raisons d'exprimer nos préoccupations à leur sujet viennent d'une certaine source. Je m'en voudrais que nous les rendions encore plus vulnérables sans qu'elles connaissent les conséquences.

Mr. Sanei: The general rule is what my colleague Ms. Papayianni said. The assumption that we operate on at Human Rights Watch and at many of the other organizations is that you speak out on behalf of these individuals. If their name is mentioned or if it is in the process, overall it helps them.

Having said that, when we decide to publicize a case as a human rights organization, we oftentimes have contacts with their family members and we ask them. Ultimately, it is the family members and the victims who have to make the decision as to whether or not it helps or hurts their case and whether they want these things publicized. Not everyone has the ability to contact family members. Governments oftentimes do not have that ability. When a government decides for various reasons to publicize a case, one of the most important things will be to ensure that the information that they are publicizing is accurate. That is something that should always be the case, whether it is human rights organizations publicizing these cases and speaking out on behalf of human rights victims, or it is governments or other individuals who do it. That is just a golden rule that we should always abide by.

As I mentioned, it is not always possible for us to contact family members and say, “Would you like your name used?” You have to make decisions. You have to know the situation of these victims and, ultimately, if you do not have access to the family members and the victims themselves, decide whether it will help or hurt their case. That is a difficult decision to make, honestly, but we try as best we can.

Ms. Papayianni: Just to clarify, in cases that we have taken action on publicly — in just about every one of them — we have had some sort of consent from a family member or their legal representative to speak out about their case.

Frequently, we are told details about cases, but we are informed that we cannot share those with the public because it would too clearly tie that information to an individual family member. There is no problem speaking about the case; it is more about withholding certain information that can be traced back to an aunt, uncle or loved one in Iran. It is difficult for us, at times, to make contact with family members. I can imagine that it would be even more challenging for parliamentarians to do so, but it would be important. I think that if there is information or there are interviews out about family members, giving interviews is an indication that probably speaking out about them would be fine.

The Chair: I would like to thank you, Mr. Sanei and Ms. Papayianni, for your testimony today and the detail on the human rights perspectives, to date, in Iran. Governments often

M. Sanei : La règle générale est celle que ma collègue, Mme Papayianni, a exposée. Chez Human Rights Watch et dans bien d'autres organisations, nous partons de l'hypothèse que nous devons prendre la parole au nom de ces personnes. Si leur nom est mentionné ou si leur dossier chemine, en général, cela leur est utile.

Cela dit, dans bien des cas, lorsque nous décidons à titre d'organisation de défense des droits de la personne de parler publiquement d'une personne, nous entrons en rapport avec des membres de sa famille et nous leur demandons ce qu'ils en pensent. En dernière analyse, ce sont les membres de la famille et les victimes qui doivent décider si notre intervention est susceptible de les aider ou de leur nuire et s'ils veulent cette publicité. Les intervenants n'ont pas toujours la possibilité d'entrer en rapport avec des membres de la famille. Les gouvernements ont rarement cette chance. Lorsqu'un gouvernement décide pour différentes raisons de parler d'un cas, l'une des choses les plus importantes à faire consiste à confirmer que l'information qu'il rend publique est exacte. Il faudrait toujours le faire, qu'il s'agisse d'organisations de défense des droits de la personne qui parlent de ces dossiers sur la place publique et se prononcent au nom des victimes de violation des droits de la personne, ou que ce soit des gouvernements ou d'autres personnes qui le fassent. C'est simplement une règle d'or que nous devons toujours respecter.

Comme je l'ai mentionné, il ne nous est pas toujours possible de communiquer avec des membres de la famille et de leur dire : « Aimeriez-vous que votre nom soit utilisé? ». Nous devons prendre des décisions. Nous devons connaître la situation des victimes et, au bout du compte, si nous ne pouvons pas nous entretenir avec des membres de la famille ni avec les victimes elles-mêmes, nous devons décider si notre intervention est susceptible d'aider leur cause ou de lui nuire. C'est une décision difficile à prendre, honnêtement, mais nous faisons du mieux que nous le pouvons.

Mme Papayianni : J'aimerais préciser que, quand nous sommes intervenus publiquement — dans pratiquement tous les cas —, nous avons obtenu une certaine forme de consentement d'un membre de la famille ou de son représentant légal pour parler publiquement de leur cas.

On nous confie souvent des détails sur des dossiers, mais on nous dit que nous ne pouvons pas les rendre publics parce que cela lierait trop clairement un élément d'information donné à un certain membre de la famille. Cela ne pose pas problème de parler d'un dossier; il s'agit davantage de garder secrets certains renseignements qui permettraient de remonter à un oncle, une tante ou un être cher en Iran. Nous avons parfois de la difficulté à entrer en rapport avec des membres de la famille. Je peux concevoir que des parlementaires auraient encore plus de difficulté à le faire, mais ce serait important. Je crois que si des renseignements sont déjà du domaine public ou si des membres de la famille ont donné des entrevues, c'est un signe qu'il n'y aurait probablement pas de problème à parler d'eux.

La présidente : Je veux vous remercier, monsieur Sanei et madame Papayianni, de votre témoignage et des détails que vous nous avez donnés sur la situation des droits de la personne en

have to rely on responsible organizations who work, day by day, in the countries. Certainly, Human Rights Watch and Amnesty International have a long-standing record of responsible monitoring of Iran, and we thank you for being their representatives today.

We now have our second panel as we continue to examine and report on Canadian foreign policy regarding Iran, its implications and other related matters. This part will feature the Iranian Canadian Congress, represented by Farrokh Zandi, President, and Samad Assadpour, Secretary of the Board of Directors.

I believe there is only one presentation. I encourage you to keep it as short as you can so that all senators will be able to enter into the question period, which allows all of us to put our concerns on the table. Welcome to the committee. We are waiting to hear your comments with respect to our study. I think Mr. Zandi will make the presentation. Welcome.

Farrokh Zandi, President, Iranian Canadian Congress: Honourable senators, thank you for inviting us here today. I am joined by Samad Assadpour, Secretary of the Board of Directors of the Iranian Canadian Congress. Please consider this as our joint opening statement.

The Iranian Canadian Congress, ICC, represents the Iranian Canadian community. The ICC is a not-for-profit, non-partisan and non-religious organization, committed to the Canadian Charter of Rights and Freedoms. The ICC does not represent the government of the Islamic Republic of Iran, nor does it advocate for its supporters. The majority of the people of Iran stand apart from the Islamic republic of Iran, which is one of the worst human rights abusers in the world.

Since the 2009 Iranian presidential election, an election widely perceived as fraudulent, there has been a dramatic increase in Iranian state repression. Iranians who oppose the clerical-led regime are routinely harassed, jailed, tortured, raped and executed.

Today, the Iranian regime faces great challenges. It has lost much of its legitimacy since the 2009 election and is internally divided. Moreover, it is increasingly unable to meet the political and economic aspirations of its own people. Its survival as a cohesive and functioning regime is hardly guaranteed.

More important, the Iranian regime remains vulnerable to the very same domestic forces that have led to the toppling of dictatorships across the Arab world. Although the regime may have been successful in silencing the movement for now, it has not been able to crush Iranian aspirations for a more free and democratic form of government. Despite brutal repression, this movement represented a major shift that seriously undermined the legitimacy and future prospects of the Islamic regime. What is

Iran. Les gouvernements doivent souvent se reposer sur des organisations responsables qui travaillent sur place jour après jour dans les pays. Il n'y a aucun doute que Human Rights Watch et Amnistie internationale se sont acquis de longue date la réputation de surveiller l'Iran de façon crédible, et nous vous remercions d'avoir été leurs porte-parole aujourd'hui.

Nous passons maintenant au deuxième groupe de témoins que nous entendrons aujourd'hui dans le cadre de notre étude, pour en faire rapport, de la politique étrangère canadienne relative à l'Iran, de ses implications et d'autres questions connexes. Dans cette partie, nous entendrons les représentants de l'Iranian Canadian Congress, M. Farrokh Zandi, président, et M. Samad Assadpour, secrétaire du conseil d'administration.

Je crois qu'il n'y a qu'un seul exposé. Je vous invite à le présenter aussi brièvement que possible pour que tous les sénateurs puissent poser des questions, ce qui nous permettra à tous d'exprimer nos préoccupations. Bienvenue à notre séance. Nous sommes impatients d'écouter vos observations sur notre étude. Je crois que M. Zandi présentera l'exposé. Bienvenue.

Farrokh Zandi, président, Iranian Canadian Congress : Honorables sénateurs, merci de nous avoir invités. Samad Assadpour, secrétaire du conseil d'administration de l'Iranian Canadian Congress m'accompagne. Veuillez considérer ce qui suit comme notre déclaration préliminaire commune.

L'Iranian Canadian Congress, ou l'ICC, représente la communauté irano-canadienne. L'ICC est une organisation sans but lucratif, non partisane et non confessionnelle, qui souscrit pleinement à la Charte canadienne des droits et libertés. L'ICC ne représente pas le gouvernement de la République islamique d'Iran et ne fait pas de représentation pour ses partisans. La majorité de la population de l'Iran se distance de la République islamique d'Iran, l'un des pires auteurs de violations des droits de la personne au monde.

Depuis les élections présidentielles de 2009 en Iran, des élections largement perçues comme frauduleuses, la répression exercée par l'État iranien s'est nettement intensifiée. Les Iraniens qui s'opposent au régime placé sous la gouverne de dirigeants religieux sont régulièrement harcelés, emprisonnés, torturés, violés et exécutés.

Aujourd'hui, le régime iranien fait face à de grands défis. Il a perdu une grande partie de sa légitimité depuis les élections de 2009 et il est divisé à l'interne. Par ailleurs, il est de moins en moins capable de satisfaire aux aspirations politiques et économiques de son peuple. Sa survie comme régime uni et fonctionnel est loin d'être assurée.

Surtout, le régime iranien demeure vulnérable à des forces intérieures qui sont exactement les mêmes que celles qui ont entraîné la chute d'autres dictatures dans le monde arabe. Le régime a peut-être réussi à réduire au silence le mouvement pour le moment, mais il n'a pas réussi à écraser les aspirations des Iraniens à une forme de gouvernement plus libre et démocratique. En dépit d'une répression brutale, ce mouvement a représenté un changement majeur qui a gravement miné la légitimité et les perspectives futures du régime

becoming abundantly clear is that the regime in Iran merely seeks to bolster its power, not the causes it espouses or the slogans it trumpets.

Recent revelations of massive corruption in Iran, including banking embezzlements by individuals closely tied to the regime, show that the Islamic Republic has deviated from its self-described mission of erasing the social inequality that existed under the monarchy. Iran today is a nation of “haves” and “have nots.”

How should Canada craft a just and effective foreign policy towards Iran? Given the deplorable and deteriorating human rights situation in Iran, our urgent priority should be to pursue sanctions against the Iranian government, entities and individuals who commit human rights abuses. Canada should work openly through channels to enable Iranian moderates and reformers to communicate with the Iranian people, as well as showing strong public support of Iranian and international efforts to report on human rights abuses.

Honourable senators, if we are serious about dealing with the Iranian threat, we must focus on the entire apparatus of the regime, including its doers and facilitators. At the heart of this list is IRGC, the Islamic Revolutionary Guard Corps. This entity is not only in charge of Iran's nuclear program; it is also responsible for severe human rights violations and also for the 2009 violent suppression of Iranian protesters. It also trains and finances terrorist organizations like al Qaeda. The IRGC is the spine of the Iranian regime and we must not tolerate any interaction with the organization. Blacklisting this entity and its senior officials diminishes its legitimacy, as well as that of the Iranian regime. It also provides important moral support to Iranian dissidents who may feel isolated and alone in their efforts to effect change within the country.

However, Canada's current sanctions under the Special Economic Measures Act, which targets many individuals and entities, including some associated with the IRGC, have been imposed in response to Iran's nuclear activity. We believe that human rights rather than the nuclear issue should be the focus of foreign policy. We believe that the Government of Canada should target those who are found responsible for crimes against humanity by putting travel bans on them and freezing their assets.

Even if Iran were to cease its illegal nuclear program tomorrow, it would not alter the fact that the government of the Islamic Republic has a hefty budget for international terrorism that is channelled through the IRGC. It also does not address the IRGC's most flagrant violation of human rights in recent memory.

islamique. Il devient tout à fait clair que le régime en Iran cherche simplement à renforcer son pouvoir et non les causes qu'il épouse ou les slogans qu'il claironne.

Les révélations récentes de corruption massive en Iran, notamment de malversations bancaires imputées à des personnes qui ont des rapports étroits avec le régime, montrent que la République islamique s'est écartée de la mission qu'elle s'était donnée d'effacer les inégalités sociales qui existaient sous la monarchie. L'Iran d'aujourd'hui est une nation de « nantis » et de « démunis ».

Comment le Canada devrait-il s'y prendre pour élaborer une politique étrangère juste et efficace à l'égard de l'Iran? Compte tenu de la situation déplorable des droits de la personne qui se détériore encore en Iran, notre priorité absolue devrait être d'imposer des sanctions contre le gouvernement iranien et contre les entités et citoyens iraniens qui violent les droits de la personne. En plus d'exprimer publiquement son appui non équivoque aux efforts iraniens et internationaux déployés pour signaler les violations des droits de la personne, le Canada devrait s'employer ouvertement par différents canaux à permettre à des modérés et à des réformateurs iraniens de communiquer avec le peuple iranien.

Mesdames et messieurs les sénateurs, si nous voulons sincèrement faire face à la menace iranienne, nous devons cibler l'ensemble de l'appareil du régime, notamment ses exécutants et ses facilitateurs. Le Corps des Gardiens de la Révolution islamique, le CGRI, est au cœur de cette liste. En plus d'être chargée du programme nucléaire de l'Iran, cette entité est aussi l'auteur de graves violations des droits de la personne et de la répression violente des manifestants iraniens en 2009. Elle forme et finance aussi des organisations terroristes comme Al-Qaïda. Le CGRI est l'épine dorsale du régime iranien, et nous ne devons tolérer aucun rapport avec cette organisation. La mise au ban de cette entité et de ses hauts dirigeants diminue sa légitimité et celle du régime iranien. Elle donne également un appui moral important aux dissidents iraniens qui peuvent se sentir seuls et isolés dans les efforts qu'ils déploient pour changer le pays.

Les sanctions que le Canada a imposées en application de la Loi sur les mesures économiques spéciales, des sanctions qui visent beaucoup de particuliers et d'entités, dont certains ont des liens avec le CGRI, se rapportent à l'activité nucléaire de l'Iran. Nous croyons que c'est la situation des droits de la personne plutôt que la question nucléaire qui devrait être le point de mire de la politique étrangère. Nous croyons que le gouvernement du Canada devrait cibler les auteurs de crimes contre l'humanité en les frappant d'interdiction de voyager et en gelant leurs biens.

Même si l'Iran cessait demain son programme nucléaire illégal, cela ne changerait pas le fait que le gouvernement de la République islamique affecte au terrorisme international un budget considérable qui transite par le CGRI. Cela ne réglerait pas non plus les violations des droits de la personne les plus éhontées de l'histoire récente qui sont le fait du CGRI.

Canada needs to use every non-military tool in its tool kit at this critical time, and that includes listing the IRGC as a whole, as well as individual senior commanders and members, as terrorist entities in Canada.

We do, however, support the sanctions put forth by the government on Iran's nuclear, chemical, biological and missile programs.

Recently, the United States has begun a shift in this direction, putting a greater emphasis on the Iranian regime's human rights abuses, which can thereby counter negative Iranian perceptions of U.S. policies and intentions. For instance, the U.S. government has supported the establishment of a special UN human rights monitor for Iran. In addition, the United States has sanctioned high-ranking Iranian security officials for their involvement in human rights abuses.

This apparent shift in U.S. policy has required that U.S. officials denounce the regime's abuses more vigorously and with more frequency. Stronger condemnations from senior U.S. officials, including President Obama and Secretary of State Clinton, have been viewed by Iranian democracy activists as signs of encouragement.

It is our belief that Canada should follow in the footsteps of the United States in this regard. Canada may not be able to dissuade the Islamic Republic from continuing its nuclear program through engagement and sanctions, but it can demonstrate that it is on the side of the Iranian democrats who may rule Iran one day.

Iran is, for all intents and purposes, a one-crop country. All Iran really does is sell its oil. Oil represents about 50 per cent of the government budget, about 80 per cent of hard currency export earnings and about 25 per cent of Iran's GDP. It is a critical short-term source of hard currency the Iranians need to run their regime, sustain their currency and deal with some of their enormous economic challenges.

It is noteworthy that sanctions have been quite effective in draining capital investment and technology from the Iranian energy sector and decreasing Iran's ability to produce oil. However, these are medium- to long-term sanctions. These are sanctions that, over the next five years, the International Energy Agency and the U.S. government project will cause Iran to lose about \$14 billion a year in annual oil sales.

To target Iran's oil revenue and drain the Iranian treasury of the critical hard currency in the short run implies Central Bank sanctions like those recently signed into law by President Obama. Europeans have also followed suit in freezing Central Bank of Iran's assets.

Le Canada doit utiliser tous les outils non militaires à sa disposition dans cette période cruciale, ce qui comprend l'inscription du CGRI dans son ensemble, et de chacun de ses membres et hauts commandants en particulier, sur la liste canadienne des entités terroristes.

Nous appuyons toutefois les sanctions que le gouvernement a imposées pour contrer les programmes d'armement nucléaire, chimique, biologique et balistique de l'Iran.

Récemment, les États-Unis ont commencé à s'engager dans cette voie et à mettre davantage l'accent sur les violations des droits de la personne imputables au régime iranien. Cette position pourrait contribuer à contrer les perceptions négatives que suscitent les politiques et les intentions des États-Unis chez les Iraniens. Ainsi, le gouvernement des États-Unis a appuyé la nomination d'un rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme pour l'Iran et, par ailleurs, il a pris des sanctions contre des hauts responsables de la sécurité de l'Iran pour leur rôle dans des violations des droits de la personne.

Ce changement apparent de la politique des États-Unis a forcé des porte-parole américains à dénoncer les abus du régime de façon plus énergique et plus fréquente. Des militants prodémocratie iraniens ont vu des signes d'encouragement dans les condamnations plus fermes exprimées par de hauts dirigeants des États-Unis, dont le président Obama et la secrétaire d'État, Mme Clinton.

Nous croyons que le Canada devrait suivre l'exemple des États-Unis sur ce plan. Le Canada n'est peut-être pas capable de dissuader la République islamique de poursuivre son programme nucléaire par le dialogue et l'imposition de sanctions, mais il peut montrer qu'il est du côté des démocrates iraniens qui pourraient diriger un jour l'Iran.

Pratiquement, l'Iran a une économie de monoculture. La seule activité économique de l'Iran est la vente de son pétrole qui représente environ 50 p. 100 du budget du gouvernement, environ 80 p. 100 de ses revenus à l'exportation en devises fortes et environ 25 p. 100 de son PIB. C'est une source cruciale à court terme de devises fortes dont les Iraniens ont besoin pour administrer leur régime, soutenir leur devise et relever une partie de leurs énormes défis financiers.

Il faut souligner que les sanctions ont été assez efficaces en asséchant les investissements de capitaux et la technologie dans le secteur de l'énergie de l'Iran et en réduisant la capacité de production de pétrole du pays. Il s'agit toutefois de sanctions ayant un effet à moyen terme et à long terme. L'Agence internationale de l'énergie et le gouvernement des États-Unis prévoient qu'au cours des cinq prochaines années, ces sanctions feront perdre annuellement à l'Iran environ 14 milliards de dollars de ventes de pétrole.

Il faut prendre des sanctions visant la Banque centrale de l'Iran, comme celles que le président Obama a récemment promulguées, pour cibler les revenus du pétrole de l'Iran et drainer son Trésor des devises fortes cruciales à court terme. Les Européens ont aussi suivi l'exemple en décrétant un gel des actifs de la Banque centrale.

The Canadian government has essentially cut all its financial ties between the Canadian financial sector and the Iranian financial sector. However, the sanctions should target the regime, not the people. We believe that a blanket ban on financial institutions accepting transactions from Iran is already hurting innocent Iranians, including Iranian visa students who are studying in Canada, the Iranian-Canadian senior citizens who depended on the transfer of their pensions from Iran, and small businesses in Canada that are engaged in trade with Iran.

The ICC also believes that, for too long, we in Canada have turned a blind eye as the Islamic Republic's insiders made our country into a money laundering centre, not to mention using their assets to spy on dissidents abroad. In this context, one can refer to Mr. Reza Khavari, the head of the Iranian national bank, being granted Canadian citizenship in 2005. The presence of a second banking official in Montreal, Mr. Mehregan Amirkhosravi, has also been reported by the media.

In addition to sanctions, we should also consider whether our practices in other areas such as immigration policy are consistent with our condemnation of Iran's human rights record.

Like the vast majority of Iranian-Canadian individuals and entities, the ICC is against a military confrontation because of its impact on innocent civilians and its unpredictable consequences on sectarian violence in the region. However, beyond humanitarian considerations, the greatest favour the West can do for this regime is to somehow make its problems into a confrontation with the West, rather than ones that arise out of the internal contradictions of Iran's own governance.

An ability to concentrate attention on the so-called hostile West would be a lifeline to this government, shifting the focus from its own repression and allowing it to sound nationalist themes and boost its popular support.

Iran's history has created strong popular resistance to outside interference, and Tehran's ability to politically manipulate perceived external threats has proven critical in shoring up support for the ruling establishment over the past three decades. Examples include the Iran-Iraq War, the portrayal of a "surrounded" Iran in the wake of U.S. operations in Iraq and Afghanistan and the "denial" of Iran's right to possess nuclear energy.

Thank you for championing the cause of the repressed people of Iran. I welcome your questions, and I thank you for this opportunity.

The Chair: Thank you, Mr. Zandi.

Le gouvernement du Canada a essentiellement rompu tous les liens entre son secteur financier et celui de l'Iran. Cependant, il faut que les sanctions ciblent le régime et non la population. Nous croyons que l'interdiction générale faite à nos institutions financières d'accepter des transferts de fonds provenant de l'Iran porte déjà préjudice à des Iraniens innocents, y compris des étudiants détenteurs d'un visa iranien qui étudient au Canada, des personnes âgées irano-canadiennes qui dépendaient du transfert de leur pension de l'Iran et de petites entreprises au Canada qui avaient des échanges commerciaux avec l'Iran.

L'ICC croit également que depuis trop longtemps au Canada, nous fermons les yeux tandis que les initiés de la République islamique transforment notre pays en un centre de blanchiment d'argent, sans parler de l'utilisation de leurs actifs pour espionner des dissidents à l'étranger. Dans ce contexte, il suffit de mentionner le cas de M. Reza Khavari, le chef de la Banque nationale iranienne, qui s'est vu accorder la citoyenneté canadienne en 2005. Les médias ont aussi signalé la présence à Montréal d'un deuxième haut dirigeant de la Banque, M. Mehregan Amirkhosravi.

En plus des sanctions, nous devrions aussi déterminer si nos pratiques dans d'autres domaines, comme la politique de l'immigration, sont cohérentes avec notre condamnation du bilan de l'Iran en matière de droits de la personne.

Comme la grande majorité des organismes et des citoyens irano-canadiens, l'ICC s'oppose à une confrontation militaire à cause des contrecoups que des civils innocents pourraient subir et de ses effets imprévisibles sur la violence sectaire dans la région. Toutefois, au-delà des considérations humanitaires, la plus grande faveur que l'Occident peut faire à ce régime consiste à transformer d'une quelconque façon ses problèmes en une confrontation avec l'Occident au lieu de montrer qu'ils découlent des contradictions internes de la propre gouvernance de l'Iran.

La possibilité de canaliser l'attention sur le soi-disant Occident hostile serait une bouée de sauvetage pour ce gouvernement puisqu'elle détournerait l'attention de sa propre répression et lui permettrait de claiçonner des thèmes nationalistes et de rehausser son appui populaire.

Le passé de l'Iran a créé une forte résistance populaire à l'ingérence extérieure, et la capacité de Téhéran de manipuler politiquement les menaces externes perçues s'est révélée essentielle pour renforcer l'appui à la classe dirigeante au cours des trois dernières décennies. Prenons la guerre Iran-Irak, dans laquelle l'Iran a été dépeint comme un pays « en état de siège » dans le sillage des opérations des États-Unis en Irak et en Afghanistan et du « déni » du droit de l'Iran de posséder l'énergie nucléaire.

Merci de défendre la cause de la population réprimée de l'Iran. Il me fera plaisir de répondre à vos questions et je vous remercie de m'offrir cette possibilité.

La présidente : Merci monsieur Zandi.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: First of all, thank you for informing us about Iran. The World Bank estimates that Iran's GDP increased by 2 per cent in 2011, but also predicts that there will be a drop as a result of the sanctions. What impact do you think sanctions have had on Iran's economy and on the Iranian people?

[English]

Mr. Zandi: Allow me to put my economist hat on. I did my PhD at Carleton University back in the 1980s. By the way, I miss your lovely town.

The Iranian economy has, like anywhere else in the world, been contracting or at least slowing down dramatically since the recession of 2008. However, its problems are not rectified as the general recovery started around the globe.

A couple of important points need to be mentioned, the first being Iran's heavy dependence on crude oil. Iran's natural gas industry is huge; Iran has the second largest natural gas reserve in the world but at the moment is a net importer of natural gas. Its lifeline has been the export of crude oil. As I mentioned earlier, about 25 per cent of GDP is dependent upon crude oil revenue. Its budget is about 50 per cent dependent on petrol dollars.

What has been happening is twofold. First, the Islamic regime has heartily invested in oil fields in the last 30 years, since the revolution. In order to be able to continue the flow of oil, one has to invest in oil facilities. The estimates show that a minimum of \$9 billion is required to be injected into the oil fields in order to maintain the status quo from a production perspective; however, the average figure is closer to \$3 billion per year. That simply shows that the oil fields, which go back to the 1930s, are in a state of disarray. They need upkeep, which they are not getting, and they need new technology, which they are also not getting. As a result, even without sanctions, oil production has been dwindling for quite some time.

To put things into perspective, during the last years of the previous regime, 1977 and 1978, Iran produced about 6.1 million barrels of oil per day. Currently, it is producing no more than 3.7 million barrels per day. The population of Iran, however, has increased threefold since then, implying that the method of consumption has increased, so whatever is left of production is a tiny bit of exports. The way things are shaping up for lack of investment, we are predicting that Iran, in about 2020, will become an oil importing nation rather than exporting.

Sanctions also obviously affect this. You might be familiar with the case that this regime not only does not seem to mind the sanctions, but it denies their impact. In fact, Iran has voluntarily stated that they would withhold exports of oil to multiple countries, including the European Union. The European Union is a major buyer, particularly Spain, Italy and Greece, and the

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Tout d'abord, merci de nous renseigner sur l'Iran. La Banque mondiale estime que le PIB de l'Iran a augmenté de deux p. 100 en 2011, mais prévoit aussi qu'il va y avoir une baisse due aux sanctions. Selon vous, quelle a été l'incidence des sanctions sur l'économie iranienne et sur le peuple iranien?

[Traduction]

M. Zandi : Permettez-moi de mettre mon chapeau d'économiste. J'ai fait mon doctorat à l'université Carleton dans les années 1980. En passant, votre belle ville me manque.

Comme partout ailleurs dans le monde, l'économie iranienne s'est contractée ou, à tout le moins, a nettement ralenti depuis la récession de 2008, mais elle ne s'est pas redressée lorsque la reprise générale s'est amorcée dans le monde entier.

Il faut mentionner deux ou trois points importants, le premier étant la forte dépendance de l'Iran vis-à-vis du pétrole brut. L'industrie du gaz naturel de l'Iran est énorme; l'Iran arrive au deuxième rang mondial pour ce qui est de l'importance de ses réserves de gaz naturel, mais le pays est actuellement un importateur net de gaz naturel. Sa bouée de sauvetage a été l'exportation de pétrole brut. Comme je l'ai mentionné, environ 25 p. 100 de son PIB dépend des revenus qu'il tire du pétrole brut. Son budget est constitué de pétrodollars à hauteur de 50 p. 100.

La situation actuelle se compose de deux éléments. Premièrement, le Régime islamique a lourdement investi dans les champs pétrolifères au cours des 30 dernières années, depuis la Révolution. Pour maintenir le flot du pétrole, il faut investir dans les installations pétrolières. Selon des estimations, il faut investir au minimum 9 milliards de dollars dans les champs pétrolifères pour maintenir la production au même niveau, mais la moyenne est plus près de 3 milliards de dollars par an. Cela montre simplement que les champs pétrolifères, qui remontent aux années 1930, sont dans un triste état. Ils ont besoin d'entretien, et ils n'en bénéficient pas; ils ont besoin de nouvelles technologies, et ils n'en reçoivent pas non plus. Par conséquent, même sans sanctions, la production de pétrole ralentit depuis un certain temps.

Pour relativiser les choses, disons qu'à la fin du régime précédent, en 1977 et 1978, l'Iran produisait environ 6,1 millions de barils de pétrole par jour. Actuellement, il ne produit pas plus de 3,7 millions de barils par jour. Cependant, la population de l'Iran a triplé depuis, ce qui implique que la consommation a augmenté et qu'il ne reste plus qu'une part minime de la production pour l'exportation. Dans l'état actuel des choses, faute d'investissements, nous prédisons que l'Iran deviendra vers 2020 un pays importateur de pétrole plutôt qu'un pays exportateur.

Les sanctions ont aussi un effet évident sous ce rapport. Vous avez peut-être entendu dire que non seulement le régime semble ne pas se soucier des sanctions, mais il en nie les répercussions. De fait, les dirigeants iraniens ont dit qu'ils allaient volontairement cesser d'exporter du pétrole vers plusieurs pays, dont ceux de l'Union européenne. L'Union européenne est un acheteur

sanctions imposed by them will curtail oil exports by about 700,000 barrels per day. Currently, the only hope for Iran are China, India, South Korea and perhaps to some extent Japan.

The answer, in a nutshell, is that the Iranian economy is suffering. Its dollar has lost 50 per cent of its value this year alone, and the oil revenue is not sufficient enough to finance what they have as a targeted subsidy. It is partly a problem of sanctions and partly the phenomenon of mismanagement.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: Since the situation you describe is not an easy one, there must surely be a very high unemployment rate in Iran. Are you aware of that? Can you say whether the unemployment rate is very high?

[*English*]

Mr. Zandi: This is one of the most interesting things you might hear. The current government has stopped publishing figures going back to 2010. The public is just guessing as to what the rate of inflation and what the rate of unemployment is, and when these figures come out, they come out from different sources that do not seem to be in sync with each other.

For all intents and purposes, the unemployment rate, particularly among youth under 30 years of age, is about 25 per cent. There is plenty of disguised unemployment in Iran as well. Perhaps more serious is the problem of inflation that is taking place, partly the result of sanctions and partly because of the depreciation of Iranian currency. The state of the economy is not enviable at all.

Senator De Bané: According to the 2006 Census, there are approximately 120,000 people of Iranian origin in Canada. Where do most Canadians of Iranian origin live in Canada? Has immigration from Iran been relatively steady over the years, year over year? Does Canada take in Iranian refugees? If so, how many, on average, each year?

Mr. Zandi: The bulk of the Iranian population live in metropolitan areas: Toronto, Vancouver and Montreal, in that order. According to different estimates — and there are different estimates, actually, because the Census figures are kind of tricky. The questions, at least in the past, have not been very direct as to identifying the origin of people. Many second-generation Iranians do not identify themselves as Iranians, so they go unreported. With that said, you are looking at about 120,000 Iranians in the Greater Toronto Area.

Senator De Bané: Is immigration steady?

Mr. Zandi: Immigration is steady at about 6,000 per year, probably in the top seven category.

Senator De Bané: How many refugees per year?

Mr. Zandi: Very few, senator.

important, en particulier l'Espagne, l'Italie et la Grèce, et les sanctions qu'elle a imposées réduiront les exportations de pétrole d'environ 700 000 barils par jour. Le seul espoir de l'Iran pour le moment vient de la Chine, de l'Inde, de la Corée du Sud et peut-être, dans une certaine mesure, du Japon.

En un mot, la réponse est que l'économie iranienne souffre. Sa devise a perdu la moitié de sa valeur cette année seulement, et les revenus du pétrole ne sont pas suffisants pour financer les programmes de subvention ciblés du pays. C'est dû en partie aux sanctions et en partie à l'effet de l'incurie du régime.

[*Français*]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Vu que vous avez décrit une situation qui n'est pas facile, il doit sûrement y avoir un taux de chômage très élevé en Iran. Est-ce que vous êtes au courant? Pouvez-vous nous dire si le taux de chômage est très élevé?

[*Traduction*]

M. Zandi : C'est l'une des choses les plus intéressantes qu'il vous sera donné d'entendre. Le gouvernement actuel a cessé de publier des chiffres en 2010. Le public ne peut que faire des conjectures sur le taux d'inflation et le taux de chômage, et lorsque ces chiffres sortent, ils proviennent de différentes sources qui ne semblent pas être en phase l'une avec l'autre.

Pratiquement, le taux de chômage est d'environ 25 p. 100, en particulier chez les jeunes de moins de 30 ans. Il y a aussi énormément de chômage déguisé en Iran. Le problème de l'inflation, qui découle en partie des sanctions et en partie de la dépréciation de la devise iranienne, est peut-être plus grave. L'état de l'économie n'est pas du tout enviable.

Le sénateur De Bané : Selon le Recensement de 2006, environ 120 000 personnes d'origine iranienne vivent au Canada. D'où viennent-ils surtout? L'immigration de l'Iran a-t-elle été relativement stable au fil des ans? Le Canada accueille-t-il des réfugiés iraniens? Le cas échéant, combien en moyenne par an?

M. Zandi : Le gros de la population iranienne vit dans les régions métropolitaines : Toronto, Vancouver et Montréal, dans cet ordre. Selon différentes estimations — il y a différentes estimations, de fait, parce que les chiffres du recensement sont un peu délicats. Du moins dans le passé, les questions posées pour déterminer l'origine des citoyens n'étaient pas très directes. De nombreux Iraniens de deuxième génération ne s'identifient pas comme des Iraniens; ils ne sont donc pas identifiés comme tels. Cela dit, vous pouvez considérer qu'il y a environ 120 000 Iraniens dans la région du Grand Toronto.

Le sénateur De Bané : L'immigration est-elle stable?

M. Zandi : L'immigration est stable à environ 6 000 personnes par an, probablement dans les sept premières catégories.

Le sénateur De Bané : Combien y a-t-il de réfugiés par an?

M. Zandi : Très peu, monsieur le sénateur.

Senator De Bané: Second, the large majority of the diaspora are first generation; is that correct?

Mr. Zandi: Correct.

Senator De Bané: What ties do Canadians of Iranian descent have with Iran? A number of them, I suppose, like you, are university professors. Are there formal ties between Canadian universities and Iranian universities? How active politically is the Iranian diaspora? Does that diaspora send remittance, financial assistance, to their relations in Iran? What ties do Iranians have, university professors, formal ties, Canadian universities, with Iranian universities? How politically active is the Canadian diaspora? Finally, does the Iranian diaspora help their relatives in Iran financially? It will give us a good summary.

Mr. Zandi: As far as the family ties are concerned, a large percentage of Iranian-Canadians travel frequently back and forth to Iran. Except for those who are politically outspoken, there is not a major concern about travelling, even though the rules are highly unpredictable in Iran so one does not know about the outcome. If statistics given by travelling and tourism is of any relevance, all planes starting in the month of May flying to Europe through Iran are booked months ahead of time.

As far as the formal ties between Canadian and Iranian universities are concerned, the only university that I know is formally engaged in a relationship with Iran is called the university which has an MBA program in an island in the Persian gulf. That program has been going on for quite some time. I have been at the School of Business in York University for the last 21 years. There have been numerous efforts by various universities in Iran to want to establish a relationship with the university, but to no avail. There are major concerns and so on.

As far as political activities are concerned, the younger generation, the second generation, is showing signs of vitality and interest in entering the political arena, if that is what you meant, senator.

As far as other activities are concerned, economic activities, it is a vibrant community, without a doubt. The GTA, Greater Toronto Area, hosts the Iranian committee as the second largest builder in real estate, for instance. One must be mindful that the flow of Iranians to the rest of the world as immigrants only started after the revolution, which is about 30 years ago, so the Iranian community is pretty young.

As far as remittances are concerned, yes, there is to some degree a transfer of money from Canada to Iran, but I would say that there is more money coming out of Iran to Canada than the other way around. This is increasingly becoming more clear despite the fact that there is significant financial restriction on the banking sector.

Le sénateur De Bané : Deuxièmement, la grande majorité de la diaspora est composée d'Iraniens de la première génération, n'est-ce pas?

M. Zandi : C'est exact.

Le sénateur De Bané : Quels liens les Canadiens d'origine iranienne entretiennent-ils avec l'Iran? Je suppose que beaucoup d'entre eux enseignent comme vous à l'université. Y a-t-il des liens officiels entre les universités canadiennes et les universités iraniennes? À quel point la diaspora iranienne est-elle politiquement active? Les membres de cette diaspora envoient-ils de l'argent, une aide financière, à leurs relations en Iran? Quels liens les Iraniens entretiennent-ils, les universitaires, des liens en bonne et due forme, entre des universités canadiennes et des universités iraniennes? Dans quelle mesure la diaspora canadienne est-elle politiquement active? Enfin, les membres de la diaspora iranienne aident-ils financièrement leurs proches en Iran? Cela nous donnera un bon résumé.

M. Zandi : En ce qui concerne les liens familiaux, un fort pourcentage d'Irano-Canadiens font régulièrement l'aller-retour entre le Canada et l'Iran. Sauf pour les militants politiques, voyager ne pose pas un grand problème même si les règles sont extrêmement imprévisibles en Iran, de sorte qu'on ne peut jamais prédire le résultat. S'il faut en croire les statistiques fournies par les agences de voyage et les bureaux du tourisme, à compter de mai, tous les avions qui volent vers l'Europe à destination de l'Iran sont pleins des mois à l'avance.

Du point de vue des liens officiels entre des universités canadiennes et iraniennes, à ma connaissance, la seule université qui entretient une relation officielle avec l'Iran est celle qui offre un programme de MBA dans une île du Golfe persique. Ce programme existe depuis assez longtemps déjà. Je suis à l'École d'administration des affaires de l'université York depuis 21 ans. Différentes universités iraniennes ont tenté à plusieurs reprises d'établir des rapports avec l'université, sans succès. Cette possibilité suscite des préoccupations importantes et ainsi de suite.

Quant aux activités politiques, la jeune génération, la deuxième génération, montre des signes de vitalité et manifeste de l'intérêt pour la scène politique, si c'est ce que vous vouliez dire, monsieur le sénateur.

En ce qui concerne les autres activités, les activités économiques, c'est une communauté dynamique, sans aucun doute. Par exemple on trouve dans la région du Grand Toronto, le comité iranien qui est le deuxième plus grand promoteur immobilier. Il faut se rappeler que l'arrivée d'immigrants iraniens dans le reste du monde n'a commencé qu'après la Révolution, il y a environ 30 ans. La communauté iranienne est donc assez jeune.

Pour ce qui est de l'aide financière, oui, des fonds transitent du Canada vers l'Iran, mais je dirais que le flot d'argent est plus important dans l'autre direction. Ce phénomène devient de plus en plus évident en dépit des restrictions financières considérables imposées au secteur bancaire. Beaucoup d'Iraniens qui

Many Iranians who have been holding two residences, one in Canada and one in Iran, are now perhaps beginning to think twice, trying to get the last parts out before it is too late.

Senator Mahovlich: Is there evidence that foreign students from Iran stay in Canada following the completion of their studies?

Mr. Zandi: As far as I know, senator, yes. The immigration laws in Canada have changed to allow university-educated, international students who graduate from Canadian universities to stay in Canada. They are allowed to work for a period of three years, even outside their own area of specialization, the objective being, as far as I understand, that if Canada is to admit immigrants, they might as well be trained in Canada, speak the language and be familiar with the country. That is perhaps the general policy as a whole.

As far as Iranian students are concerned, I will give you some personal experience. We have a large number of students at York University, where I teach. The majority of them, however, are immigrants or second generation. A few who come from Iran do get to stay. The reason is that typically those who come from Iran primarily to do graduate studies are cream of the crop. It is easy for them to blend in and find positions in the area of their specialization. For instance, at this moment, we have about eight PhD students at our business school from Iran at York University. They all come from top-notch technical schools in Iran. Sharif Industrial University exports 90 per cent of its graduates to the rest of the world, and Canada is one of the beneficiaries.

Senator Mahovlich: Do more students go to the States rather than Canada?

Mr. Zandi: Since 9/11, things have changed quite a bit, not only in terms of the flow of human capital to the United States but also financial. From both perspectives, Canada has been able to replace, although on a smaller scale, what used to be the U.S. share.

Senator Mahovlich: Are there impediments that make it difficult for Iranian students to leave Iran to study here in Canada?

Mr. Zandi: As long as they have not been involved in political affairs, their departure appears to be without a hitch. Entering Canada, however, requires significant financial documentation that they would not be a burden on Canadian society, that their sponsors, whether parents or guardians or government scholarships, are in fact adequate to enable them to continue studying abroad.

Senator Frum: Professor, I am curious why Iran would tolerate seeing 90 per cent of their highly trained students in the technical college leave the country. Why is that an acceptable situation for them? Why do they allow them to go?

entretenaient deux résidences, une au Canada et une en Iran, commencent peut-être à y penser à deux fois et essaient peut-être de sortir leurs derniers actifs du pays avant qu'il ne soit trop tard.

Le sénateur Mahovlich : Est-ce qu'on peut démontrer que les étudiants étrangers qui proviennent de l'Iran restent au Canada après leurs études?

M. Zandi : À ma connaissance, monsieur le sénateur, oui. Les lois canadiennes en matière d'immigration ont changé et permettent aux étudiants étrangers qui ont obtenu leur diplôme d'une université canadienne de rester au Canada. Ils sont autorisés à travailler pendant trois ans, même en dehors de leur domaine de spécialisation, l'objectif étant, si je comprends bien, que si le Canada doit accueillir des immigrants, autant qu'ils soient formés au Canada, qu'ils parlent la langue et qu'ils connaissent le pays. C'est peut-être la politique générale dans son ensemble.

Au sujet des étudiants iraniens, je vais vous parler de mon expérience personnelle. Nous avons beaucoup d'étudiants à l'université York, où j'enseigne. La plupart d'entre eux sont toutefois des immigrants ou sont de la deuxième génération. Quelques étudiants iraniens restent au Canada. La raison en est que d'habitude, ceux qui viennent d'Iran principalement pour faire des études supérieures sont la crème de la crème. Il est facile pour eux de s'intégrer et de trouver un emploi dans leur domaine de spécialisation. Par exemple en ce moment, nous avons environ huit étudiants iraniens au doctorat en administration des affaires à l'université York. Ils proviennent tous des meilleures écoles techniques d'Iran. L'université industrielle Sharif exporte 90 p. 100 de ses diplômés dans le reste du monde, et le Canada fait partie des pays qui profitent de cette situation.

Le sénateur Mahovlich : Est-ce que plus d'étudiants optent pour les États-Unis plutôt que pour le Canada?

M. Zandi : Les choses ont beaucoup changé depuis le 11 septembre, non seulement en ce qui concerne le flot de capital humain vers les États-Unis, mais aussi le flot de capital financier. Dans les deux cas, le Canada a réussi à prendre la place des États-Unis, bien qu'à une échelle réduite.

Le sénateur Mahovlich : Est-ce que des obstacles font en sorte qu'il est difficile pour des étudiants iraniens de quitter l'Iran afin de venir étudier au Canada?

M. Zandi : S'ils n'ont pas été actifs sur la scène politique, leur départ semble ne poser aucun problème. Pour entrer au Canada toutefois, ils doivent soumettre une documentation financière importante pour prouver qu'ils ne seraient pas un fardeau pour la société canadienne, que leurs parrains, qu'il s'agisse de parents, de tuteurs ou de bourses d'études du gouvernement, sont effectivement capables d'assumer leurs études à l'étranger.

Le sénateur Frum : Monsieur Zandi, je suis curieuse de savoir pourquoi l'Iran tolérerait l'exode de 90 p. 100 de ses étudiants ayant reçu une formation hautement spécialisée du collège technique. Pourquoi est-ce une situation acceptable pour l'Iran? Pourquoi le régime les autorise-t-il à partir?

Mr. Zandi: The ban on travelling, senator, has not been an attribute of this regime from the beginning, except in locations where individuals were deemed highly political, subversive and so forth. Iran, from day one, from the 1979 arrival of Ayatollah Khomeini, has made it absolutely clear that the valuable is not human beings and human capital. The valuable are commodities and things. This trend seems to have continued to this date.

That said, there is a significant number of people who are related to top-ranking officials of the regime, whether in the government or in the parliament and so on, who have dual citizenship of many countries, including Canada. It has been perceived by the Iranian regime that it would be easier for them to let them go than perhaps to stay and cause trouble, if I can put it plainly.

There is a quote that I will paraphrase. Ayatollah Khomeini in 1979 said in one of his great speeches, “We do not need physicians. We do not need lawyers. We can train them ourselves. Theology can answer all of the short comings.” At the time, I was a student here at Carleton, not in Iran, but I was following it on the short-wave radio. Regardless, that has been the basic premise.

It is not an exaggeration that the cream of the crop of Iranian society has left and is continuing to leave. As I mentioned in answer to the earlier question, according to Statistics Canada, somewhere between 6,000 to 7,000 Iranians immigrate to Canada. They come in a number of categories: investors, entrepreneurs and skilled workers.

Senator Frum: Would the state fund their education?

Mr. Zandi: No, these are people who seek independent application to come here.

Senator Frum: No, is the technical, elite college a private college?

Mr. Zandi: It is all government.

Senator Frum: I understand the disregard for human beings — for their citizens. At the same time, when you invest in someone’s education, you are creating a form of commodity.

Mr. Zandi: That is correct. This June, there will be a reunion of the alumni of two of the universities in the city. One of them is Sharif University of Technology. Judging by the number of people who are supposed to participate here — there are other associations, also.

I understand your question clearly. There is an association in Toronto called the Engineering Association. This engineering association is growing rapidly every year because of the number of engineers who come from Iran. They just do not come from any university, but particularly those who can — who are skilled and bright — tend to come to Canada and to the United States, as well.

M. Zandi : L’interdiction de voyager n’a pas été un attribut de ce régime dès le début, sauf dans les situations où l’on estimait que les demandeurs avaient été très politiquement actifs, subversifs et ainsi de suite. Dès le premier jour, dès l’arrivée de l’Ayatollah Khomeini en 1979, l’Iran a montré sans équivoque que ce qui est précieux, ce ne sont ni les êtres humains ni le capital humain. Ce qui est précieux, ce sont les matières premières et les choses. Cette tendance semble s’être maintenue à ce jour.

Cela dit, un nombre considérable de personnes ont des liens avec des hauts dirigeants du régime, que ce soit au gouvernement ou au parlement et ainsi de suite, ou la double nationalité de beaucoup de pays, dont le Canada. Le régime iranien a cru qu’il serait plus facile de les laisser partir que de les forcer à rester et les voir peut-être bouleverser l’ordre établi, pour dire les choses simplement.

Je vais paraphraser une citation. En 1979, l’Ayatollah Khomeini a dit dans l’un de ses grands discours : « Nous n’avons pas besoin de médecins. Nous n’avons pas besoin d’avocats. Nous pouvons les former nous-mêmes. La théologie peut combler toutes les lacunes. » À l’époque, j’étudiais ici à Carleton, pas en Iran, mais je l’écoutais sur la radio à ondes courtes. Peu importe, cela a été leur principe de base.

Il n’est pas exagéré de dire que la crème de la crème de la société iranienne a quitté et continue de quitter le pays. Comme je l’ai mentionné en répondant à la question précédente, selon Statistique Canada, entre 6 000 et 7 000 Iraniens immigreront au Canada. Ils représentent plusieurs catégories : investisseurs, entrepreneurs et travailleurs qualifiés.

Le sénateur Frum : Est-ce que l’État financerait leurs études?

M. Zandi : Non, ce sont des personnes qui présentent d’elles-mêmes des demandes pour venir ici.

Le sénateur Frum : Non, je me demandais s’il s’agit d’un collège technique pour l’élite, d’un collège privé?

M. Zandi : Ce sont tous des établissements d’enseignement publics.

Le sénateur Frum : Je comprends le mépris que le régime manifeste à l’égard des êtres humains — à l’égard de ses citoyens. Pourtant, quand vous investissez dans les études d’une personne, vous créez une forme de matière première.

M. Zandi : C’est exact. En juin prochain, il y aura une réunion des anciens de deux des universités de la ville. L’une d’elles est l’université de la technologie Sharif. À en juger par le nombre de personnes qui sont censées y participer — il y a d’autres associations également.

Je saisis clairement votre question. Il y a à Toronto une association d’ingénieurs dont les rangs grossissent rapidement chaque année à cause de l’afflux d’ingénieurs qui arrivent d’Iran. Ils ne viennent pas d’une université, mais ceux qui en ont la possibilité — ceux qui sont compétents et brillants — ont tendance à venir au Canada et aux États-Unis aussi.

To dramatize this a bit, to get into a publicly-funded, higher-ranking university in Iran, you do not just send in an application; you write a national entrance examination. About 1.5 million write a national entrance examination. Of those, probably 400 will get into this technical school, at the maximum. You are talking about the brightest of the bright.

By their own statistics, 90 per cent have left and are leaving.

Senator Frum: Incredible.

Senator Johnson: Canada has closed its visa office in Tehran. Based on what we have been discussing, how do you think this will affect either students or other citizens trying to leave? They now have to go to Turkey. Will this be an impediment?

Mr. Zandi: As far as I know, the temporary visa section has moved to Ankara, Turkey. I believe the protocol to require a student visa is somewhat different. Based on what I know, that has not changed; the students can continue applying to the Canadian embassy in Tehran.

[Translation]

Senator Robichaud: Thank you for your presentation, Mr. Zandi. You talked about the economic situation. Oil production is falling. A lot of work has to be done to modernize production sites. You discussed inflation, which is partly due to the sanctions that have been imposed. You said that corruption was rampant. At what point will all these effects lead to a critical situation? How will the regime stay in power since, at some time, the situation will reach a tipping point?

[English]

Mr. Zandi: If someone were to have asked me 20 years ago when I thought this economic situation in Iran would blow up, I would have said, "It is a matter of time." Since the beginning, nothing was going right. If you were to ask me the same question today, I would say, "It is very imminent."

I am sorry. This is my nature and my training; I am more comfortable with numbers and figures. The Government of Iran, in its recent budget, indicates that they require \$500 billion investment in infrastructure, primarily in natural gas and the crude oil industry. The entire economy of Iran got only \$3 billion last year. We are talking about a drop in the ocean. Not all \$3 billion, perhaps, has been utilized in a most efficient manner.

By contrast, a small country that is probably one-fiftieth of Iran — Lebanon, for instance — receives more foreign investment and has absolutely no oil or natural gas. It is the same for neighbouring countries, such as Egypt and Turkey.

Pour illustrer le phénomène, si vous voulez entrer dans une université publique parmi les mieux cotées en Iran, il ne vous suffit pas d'envoyer une demande. Vous devez subir un examen national d'admission. Environ 1,5 million de candidats le font et, de ce nombre, probablement au plus 400 seront admis dans cette école technique. On parle ici des plus brillants parmi les brillants.

Selon les propres statistiques de l'Iran, 90 p. 100 ont quitté ou sont en voie de le faire.

Le sénateur Frum : Incroyable.

Le sénateur Johnson : Le Canada a fermé son bureau des visas à Téhéran. D'après ce que nous avons évoqué, quelle incidence cette fermeture aura-t-elle sur les étudiants ou d'autres citoyens qui essaient de quitter le pays? Ils doivent maintenant passer par la Turquie. Est-ce que cela constituera un obstacle?

M. Zandi : À ma connaissance, la section des visas temporaire s'est installée à Ankara, en Turquie, mais je crois que le protocole pour obtenir un visa d'étudiant est un peu différent. À ce qu'on m'a dit, ce protocole n'a pas changé : les étudiants peuvent continuer de s'adresser à l'ambassade du Canada à Téhéran.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Je vous remercie, monsieur Zandi de votre présentation. Vous avez parlé de la situation économique. La production pétrolière diminue. Il y a beaucoup de travail à faire pour moderniser les sites de production. Vous avez parlé de l'inflation qui est due en partie aux sanctions qui sont imposées. Vous avez dit que la corruption était rampante. À quel moment tous ces effets arriveront-ils à une situation critique? Comment le régime va-t-il se maintenir au pouvoir, étant donné qu'à un moment donné, soit ça passe ou ça casse?

[Traduction]

M. Zandi : Si quelqu'un m'avait demandé il y a 20 ans à quel moment je croyais que la situation économique en Iran allait exploser, j'aurais répondu : « Ce n'est qu'une question de temps ». Depuis le début, tout allait de travers. Si vous me posiez la même question aujourd'hui, je répondrais : « C'est très imminent ».

Vous voudrez bien m'excuser, mais c'est ma nature et ma formation : je suis plus à l'aise avec les chiffres et les données. Dans son récent budget, le gouvernement d'Iran indique qu'il doit investir 500 milliards de dollars dans l'infrastructure, essentiellement dans les secteurs du gaz naturel et du pétrole brut. L'économie entière d'Iran n'a reçu que 3 milliards de dollars d'investissements l'an dernier. Nous parlons d'une goutte d'eau dans l'océan. Il est possible que ces 3 milliards n'aient pas tous été utilisés de la façon la plus efficace.

Par contraste, un petit pays qui représente probablement le cinquantième de l'Iran — le Liban, par exemple — reçoit davantage d'investissements étrangers et n'a absolument aucun pétrole ni gaz naturel. C'est la même chose pour des pays voisins, notamment l'Égypte et la Turquie.

I am trying to say that things are deteriorating quite rapidly. I have a list of probably 70 different companies around the globe in the oil industry, in transportation, in aviation, in mining, and in natural gas that have left Iran in the last two or three years. Many of them have left voluntarily; many of them left because of the sanctions. In particular, the U.S. sanctions appear to have a sharp edge; any entity that deals or invests in Iran becomes subject of the U.S. sanctions. That is probably the main reason for that.

Total, a French company, has gone; Shell has gone. British Petroleum has gone. All of the shipping industries have gone. Even the Iranian shipping company has a problem because no insurance company in the world wants to insure them.

If there were a time that the Iranian economy would begin to get choked — pardon the expression — it is about now.

With that in mind, there is unemployment and inflation and a terrible distribution of income. In parts of Tehran, you can probably find housing that costs about \$700 per square foot and there are people who cannot even afford to have ground beef once per month. You are looking at a humungous disparity that has been created in the past several years.

The government of Ahmadinejad in the last seven years in power has compounded the economic problem that he inherited from his predecessor. He has put the IRGC, the Islamic Revolutionary Guard Corps, at the forefront. The IRGC has turned Iran into an importing regime to the extent that the entire manufacturing sector is collapsing or has collapsed. There is no domestic competitive industry; everything is imported primarily from China.

The reason they have put all their eggs in the basket of importing instead of producing domestically, which totally defies any logic, is because you can make commission on imports but you could not get a bribe or a kickback otherwise.

The IRGC is at the forefront of all business activities. It is at the forefront of every favour that the Government of Iran is extending to its domestic allies and its offspring abroad.

Corruption is rampant on a phenomenal scale. Obviously, this has trickled down to the lower levels of every industry at every level of production or consumption.

Let us not forget that Iran in the last 33 years since the revolution has sold about \$1 trillion in crude oil. That is a lot of money. This has perhaps been the source of wealth of people who in one way or another are doing government contracts, if not directly related to the government, or government affiliates.

J'essaie de montrer que la situation se détériore assez rapidement. J'ai une liste de probablement 70 sociétés différentes du monde entier dans les secteurs du pétrole, des transports, de l'aviation, des mines et du gaz naturel qui ont quitté l'Iran au cours des deux ou trois dernières années. Beaucoup d'entre elles l'ont fait volontairement, beaucoup d'autres l'ont fait à cause des sanctions. En particulier, les sanctions imposées par les États-Unis semblent avoir beaucoup de mordant : toute entité qui traite avec l'Iran ou qui y investit s'expose aux sanctions imposées par les États-Unis. C'est probablement la principale raison qui explique cet exode.

Total, une société française, est partie; Shell n'est plus là, tout comme la British Petroleum. Toutes les compagnies de transport maritime sont parties. Même la compagnie de transport maritime iranienne a un problème parce qu'aucune compagnie d'assurances au monde ne veut l'assurer.

Si jamais il y a eu une époque où l'économie iranienne a commencé à craquer — si vous me permettez d'employer cette expression —, c'est à peu près maintenant.

Cela dit, il y a le chômage et l'inflation, et une répartition épouvantable du revenu. Dans des quartiers de Téhéran, vous pouvez probablement trouver un logement qui coûte environ 14700 \$ le pied carré, et des gens qui ne peuvent même pas se payer du bœuf haché une fois par mois. Nous observons une disparité effarante qui s'est créée au cours des dernières années.

Au cours des sept dernières années où il a été au pouvoir, l'administration du président Ahmadinejad a aggravé le problème économique que lui a légué son prédécesseur. Il a mis le CGRI, le Corps des Gardiens de la Révolution islamique, à l'avant-plan. Ce dernier a transformé l'Iran en un régime importateur dans la mesure où le secteur manufacturier dans son ensemble s'effondre ou s'est effondré. Il n'y a pas d'industrie intérieure concurrentielle; tout est importé essentiellement de la Chine.

Ils ont mis tous leurs œufs dans le panier de l'importation, au lieu de produire à l'interne, ce qui défie toute logique. Pourquoi? Parce que vous pouvez toucher une commission sur des importations, mais vous ne pouvez pas obtenir un pot-de-vin autrement.

Le CGRI est au premier plan de toutes les activités commerciales. Il est à l'avant-plan de toute faveur que le gouvernement de l'Iran accorde à ses alliés au pays et à ses rejetons à l'étranger.

La corruption a pris une ampleur phénoménale. De toute évidence, le problème a filtré jusqu'aux plus bas échelons de tous les secteurs, à tous les niveaux de production ou de consommation.

N'oublions pas qu'au cours des 33 années qui se sont écoulées depuis la Révolution, l'Iran a vendu pour au moins 1 000 milliards de dollars de pétrole brut. C'est peut-être d'où vient la richesse de ceux qui obtiennent, d'une façon ou d'une autre, des contrats de l'État s'ils ne sont pas directement liés au gouvernement ou à des sociétés publiques.

Senator Robichaud: Of that trillion dollars that you say Iran has made through the selling of oil, how much of that money has stayed in the country? We know that sometimes business people try to hide money where the taxation system cannot get to them. Would that have happened in Iran?

Mr. Zandi: I can give you anecdotal figures. Last year, a special committee in the Parliament of Iran made a statement that \$15 billion of crude oil revenue was missing. That is not an uncommon occurrence whatsoever. Apart from the fact that many benefit from these revenues, there is a special allocation of budgets that are secret accounts. Much of them, as we know, are probably devoted to supporting Hezbollah, Hamas and other organizations in the Middle East.

We have seen accounts repeatedly on the Internet about wealth accumulated by top officials of Iran, whether it is the Islamic guard, the government, the guardian or even Ayatollah Khamenei himself. We are talking about hundreds of millions of dollars, if not more. Apparently his sons have been reported to have more than \$1.5 billion in assets outside of Iran. That is the current state of affairs.

Anyone who works for the government or has government affiliated contracts, most contracts that are in roads, housing or major construction of any sort are government funded, so a lot of civilians benefit from that. I guess we both know many civilians who live in Canada, have households or families here but work in Iran, so they go back and forth because there is no way they can make the same earnings here. The connection is there.

Senator Downe: My question is along the same lines as that of Senator Robichaud. I assume the senior corrupt officials, in addition to sponsoring terrorism in the region, would also be trying to move some money out of the country in case things went badly. Do you have any information on that? Do you know, in particular, of any countries that are accepting this money into their financial systems?

Mr. Zandi: As far as I know, and probably it is somewhat limited, there are — with the example that I provided in my opening remarks, I am sure you have heard of this from others who gave testimony here, about the chairman of Bank Melli, which itself has been blacklisted by the United States and other countries. Many people in his capacity have been able to transfer most of their wealth outside of Iran.

Those in the position of wealth have learned not to keep liquid assets in Iran; they transfer it out, at least as far as Dubai. However, the Dubai banking system has started to place severe restrictions on the transfer of money from Iran. Unless one has had some kind of history with a bank in Dubai, it is difficult now to get money outside of Iran through an intermediary.

Le sénateur Robichaud : De ces 1 000 milliards de dollars que, d'après vous, l'Iran a touchés de la vente de pétrole, quelle partie de cette somme est restée au pays? Nous savons que des gens d'affaires essaient parfois de cacher de l'argent là où le régime fiscal ne peut les atteindre. Est-ce que cela serait arrivé en Iran?

M. Zandi : Je peux vous donner des chiffres empiriques. L'an dernier, un comité spécial du parlement iranien a déclaré qu'il manquait 15 milliards de dollars des revenus du pétrole brut. C'est loin d'être un cas isolé. Mis à part le fait que beaucoup d'intervenants touchent leur part du gâteau, une affectation spéciale des budgets est destinée à des comptes secrets. En grande partie, comme vous le savez, ces comptes servent probablement à financer le Hezbollah, le Hamas et d'autres organisations au Moyen-Orient.

Nous avons vu à maintes reprises sur Internet des constats de la richesse accumulée par des hauts fonctionnaires de l'Iran, qu'il s'agisse de Gardiens de la révolution islamique ou de membres du gouvernement, voire de l'Ayatollah Khamenei lui-même. Nous parlons de centaines de millions de dollars, sinon plus. On dit que ses fils détiendraient plus de 1,5 milliard de dollars d'actifs à l'extérieur de l'Iran. C'est la situation qui prévaut.

La plupart des contrats visant la construction de routes, de logements ou d'ouvrages importants de toutes sortes sont financés par l'État et beaucoup de civils en profitent, car ils sont nombreux à travailler pour le gouvernement ou à avoir des contrats ayant un lien avec le gouvernement. Je suppose que vous savez comme moi que beaucoup de civils vivent au Canada, ont un ménage ou une famille ici, mais travaillent en Iran. Ils font donc l'aller-retour parce qu'il leur est impossible de gagner autant d'argent ici. Le lien est là.

Le sénateur Downe : Ma question s'inscrit dans la même veine que celle du sénateur Robichaud. Je suppose qu'en plus de parrainer le terrorisme dans la région, les hauts fonctionnaires corrompus essaieraient aussi de sortir une partie de l'argent du pays au cas où les choses tourneraient mal. Avez-vous des renseignements à ce sujet? En particulier, connaissez-vous des pays qui acceptent ces fonds dans leurs systèmes financiers?

M. Zandi : À ma connaissance, et ma connaissance est probablement quelque peu limitée, il y en a — j'en veux pour preuve l'exemple que j'ai donné dans ma déclaration préliminaire. Je suis sûr que d'autres témoins vous ont parlé du président de la Banque Melli, qui a elle-même été inscrite sur la liste noire des États-Unis et d'autres pays. Beaucoup de gens qui occupent un poste similaire ont réussi à sortir d'Iran la plus grande partie de leur richesse.

Les personnes bien nanties ont appris à ne pas garder de liquidités en Iran. Elles les font sortir du pays, du moins jusqu'à Dubaï. Toutefois, le système bancaire de Dubaï a commencé à imposer d'importantes restrictions visant le transfert de fonds en provenance d'Iran. À moins d'être client de longue date d'une banque à Dubaï, il est désormais difficile de sortir des fonds de l'Iran en passant par un intermédiaire.

The other neutral countries around the globe, such as Bulgaria, as I have heard repeatedly as a source, and South Korea, which is a major trade partner with Iran, its banks are often targeted by officials who want to have their wealth transferred outside of Iran.

North America is obviously not a participating country, except for those who have been able to obtain landed immigrant status, simply because we have more restrictive laws in place, but the bulk of the world simply does not participate. India has also been a destination for these money transfers.

The Chair: Does your organization track people who come from Iran that you believe should not have gotten citizenship? In other words, is your community well informed and, therefore, politically active in bringing forward your concerns to the Government of Canada?

Samad Assadpour, Secretary of the Board of Directors, Iranian Canadian Congress: I would like to add, if I may, regarding human rights and all questions related to the economy and sanctions, the Iranian Council inside Iran is a human rights violation, and it gets worse each year.

Also, I believe that if the pressure that Western countries put on the Iranian government to stop nuclear power projects shifted to human rights, it would be much better. Maybe the countries could join together. If we have democracy or freedom in Iran and if we have a government that follows human rights rules, maybe it would not need to have nuclear power or nuclear energy. Nuclear energy projects may end, but the same government could have another problem in the next decade. There is no freedom in Iran or any devices to transfer the voices of Iranian people. The international community is putting a lot of pressure on Iran to stop the nuclear process. I believe it is okay because we have a dictatorship in Iran, but it would be better to stop that. We do not believe they will not use these nuclear weapons, and they do not respect international peace.

The main thing is that human rights are being ignored right now by different parts of society and different people. In this regard, with respect to your question, I think the Canadian policy should make some facilities available in order for Iranian human rights activists to get around the country and maybe then they would be accepted here. Also, prevent or stop people working in the IRGC or those who are human rights abusers from coming to Canada.

As Mr. Zandi mentioned, the IRGC is involved in not just military actions or processes; they are involved in the economy and in any process related to government. Those who have lots of money and power would like to have citizenship in Western countries such as Canada. Therefore, I believe that if something happens in Iran, such as is currently the case, many of them would

Comme me l'a affirmé une source à maintes reprises, les banques d'autres pays neutres autour du globe, comme la Bulgarie et la Corée du Sud, un important partenaire commercial de l'Iran, sont souvent sollicitées par des hauts dirigeants qui veulent sortir leurs actifs de l'Iran.

De toute évidence, les pays d'Amérique du Nord ne participent pas à ce stratagème, sauf lorsqu'il s'agit d'Iraniens qui ont réussi à obtenir le statut d'immigrant reçu, simplement parce que nos lois sont plus restrictives. Toutefois, la plupart des pays du monde ne participent simplement pas à ce stratagème. L'Inde a aussi été une destination de ces transferts de fonds.

La présidente : Est-ce que votre organisme suit la trace des Iraniens qui, à votre avis, n'auraient pas dû obtenir la citoyenneté? Autrement dit, votre communauté est-elle bien informée et, par conséquent, politiquement active pour faire part de vos préoccupations au gouvernement du Canada?

Samad Assadpour, secrétaire du conseil d'administration, Iranian Canadian Congress : J'aimerais ajouter, si vous me le permettez, au sujet des droits de la personne et de tout ce qui concerne l'économie et les sanctions, que le conseil iranien à l'intérieur du pays viole les droits de la personne et que la situation empire chaque année.

Je crois de plus qu'il serait grandement préférable que la pression que les pays occidentaux exercent sur le gouvernement iranien pour qu'il mette fin à ses projets relatifs à l'énergie nucléaire se concentre sur les droits de la personne. Les pays pourraient peut-être s'unir dans cette démarche. Si l'Iran était un pays libre ou démocratique et si l'Iran avait un gouvernement qui respecte les droits de la personne, il n'aurait peut-être pas besoin de l'arme nucléaire ou de l'énergie nucléaire. Les projets d'énergie nucléaire peuvent prendre fin, mais le même gouvernement pourrait poser un autre problème dans la décennie suivante. Il n'y a pas de liberté en Iran ni de mécanismes permettant au peuple iranien de se faire entendre. La communauté internationale exerce beaucoup de pression sur l'Iran pour qu'il cesse le processus nucléaire. Je crois que c'est bien, parce qu'il y a une dictature en Iran, mais il serait préférable de mettre fin à cela. Nous ne croyons pas que l'Iran n'utilisera pas ces armes nucléaires; son gouvernement n'a aucun respect pour la paix internationale.

L'élément le plus important, c'est que différents segments de la société et différentes personnes ne respectent pas les droits de la personne. Sous ce rapport, pour répondre à votre question, je crois que la politique canadienne devrait prévoir des mécanismes qui permettraient aux défenseurs iraniens des droits de la personne de se déplacer dans le pays; ils seraient peut-être ensuite admis ici. Il faudrait aussi empêcher les membres du CGRI ou ceux qui violent les droits de la personne de venir au Canada.

Comme M. Zandi l'a mentionné, le CGRI ne s'occupe pas que de manœuvres et d'interventions militaires. Il se mêle également d'économie et de tout ce qui concerne l'administration publique. Ceux qui ont beaucoup d'argent et de pouvoirs aimeraient obtenir la citoyenneté de pays occidentaux comme le Canada. Je crois donc que si la situation évoluait en Iran, comme elle évolue

like to get in to your country. The policy should be set out in two ways, first to accept more human rights activists who would like to leave Iran, such as students and university professors, and second, stop granting Canadian citizenship to those people that I mentioned.

Mr. Zandi: Our organization does not have any statistics. We simply do not have any way of finding out who is coming and who is not; we only get to find out about people, like the chair of the Bank Melli, through Canadian media.

The Chair: That was my point. You found out, as an organization, from the media.

Mr. Zandi: That is correct.

The Chair: You were not aware of the constituency of Iranians in Canada that may have produced some of these people.

Mr. Zandi: That is correct. However, the community is very large, as I indicated before. Inevitably, people have some idea about what is going on, which gets circulated. We get to find out.

To add to that, I personally, not in this capacity at the ICC but as an individual, have been present in a number of meetings with government officials such as the former foreign minister, and Mr. Kenney and Mr. Weston, the MP for West Vancouver. In those meetings, a number of questions about the Iranian community have been raised, and we have shared some information. We have been told that the government is keeping tabs on who is coming but that they welcome any information that we have to share with them. When occasions arose, we did.

The Chair: Thank you. We have run out of time so we cannot pursue these issues. As you can see, I think I was right, at the start, to say that, given enough time, we would explore many issues beyond your statement. You very kindly responded by answering all of them.

Thank you for coming here and sharing your information. Senators, we will be adjourned; there will not be a meeting tomorrow. Also, we do not anticipate meetings the following week until we receive the legislation that we are anticipating from the chamber. We will keep you posted about the week following the break week, but there is no meeting tomorrow.

(The committee adjourned.)

actuellement, beaucoup d'entre eux aimeraient venir au Canada. Il faudrait modifier la politique de deux façons : d'abord, accepter davantage de militants des droits de la personne qui aimeraient quitter l'Iran, notamment des étudiants et des professeurs d'université; ensuite, cesser d'accorder la citoyenneté canadienne aux personnes que j'ai mentionnées.

M. Zandi : Notre organisme n'a pas de statistiques. Nous n'avons simplement aucun moyen de découvrir qui entre au pays et qui n'y entre pas; nous n'apprenons la présence de personnes comme le président de la Banque Melli que par les médias canadiens.

La présidente : C'est là où je voulais en venir. Comme organisation, vous l'avez appris des médias.

M. Zandi : C'est exact.

La présidente : Vous ne connaissiez pas le groupe d'Iraniens au Canada qui peut avoir produit certaines de ces personnes.

M. Zandi : C'est exact. Cependant, la communauté est très nombreuse, comme je l'ai dit. Inévitablement, les gens ont une idée de ce qui se passe et le bruit circule. Nous finissons par entendre parler.

Par ailleurs, à titre personnel et non en ma qualité de porte-parole de l'ICC, j'ai assisté à plusieurs réunions avec des hauts dirigeants du gouvernement, comme l'ancien ministre des Affaires étrangères et MM. Kenney et Weston, le député de Vancouver Ouest. Plusieurs questions au sujet de la communauté iranienne ont été soulevées au cours de ces réunions, et nous avons communiqué des renseignements. On nous a dit que le gouvernement garde un œil sur ceux qui entrent au pays, mais que tous les renseignements seraient bienvenus. Lorsque l'occasion s'est présentée, nous l'avons fait.

La présidente : Merci. Notre temps est écoulé et nous ne pouvons donc pas poursuivre notre discussion. Comme vous pouvez le constater, je pense que j'avais raison de dire au début que si nous en avions le temps, nous allions examiner beaucoup d'autres points que ceux que vous alliez soulever dans votre déclaration. Vous avez accepté de bon gré de répondre à toutes nos questions.

Merci de votre présence et de votre témoignage instructif. Mesdames et messieurs les sénateurs, nous allons lever la séance. Il n'y aura pas de réunion demain. Par ailleurs, aucune réunion n'est prévue la semaine prochaine, jusqu'à ce que nous recevions le projet de loi que la Chambre devrait nous soumettre. Nous vous tiendrons au courant de l'horaire de la semaine qui suivra la semaine de relâche, mais il n'y a pas de réunion demain.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, May 9, 2012

As individuals:

Ramin Jahanbegloo, Associate Professor of Political Science,
University of Toronto (by video conference);

Ali Ehsassi, Lawyer;

Kaveh Shahrooz, Lawyer.

Thursday, May 10, 2012

Columbia University:

Gary Sick, Adjunct Professor of International and Public Affairs,
Senior Research Scholar, School of International and Public
Affairs (by video conference).

Fondation pour la recherche stratégique:

Bruno Tertrais, Senior Research Fellow (by video conference).

Wednesday, May 16, 2012

Human Rights Watch:

Faraz Sanei, Researcher, Middle East and North Africa (by
video conference).

Amnesty International:

Nassim Papyianni, Campaigner, East Gulf Team (by video conference).

Iranian Canadian Congress:

Farrokh Zandi, President;

Samad Assadpour, Secretary of the Board of Directors.

TÉMOINS

Le mercredi 9 mai 2012

À titre personnel :

Ramin Jahanbegloo, professeur agrégé en science politique,
Université de Toronto (par vidéoconférence);

Ali Ehsassi, avocat;

Kaveh Shahrooz, avocat.

Le jeudi 10 mai 2012

Université Columbia :

Gary Sick, professeur auxiliaire, Affaires publiques et internationales,
chercheur principal, École supérieure d'affaires publiques et
internationales (par vidéoconférence).

Fondation pour la recherche stratégique :

Bruno Tertrais, maître de recherche (par vidéoconférence).

Le mercredi 16 mai 2012

Human Rights Watch :

Faraz Sanei, chercheur, Division du Moyen-Orient et Afrique du
Nord (par vidéoconférence).

Amnistie internationale :

Nassim Papyianni, chargée de campagne, Moyen-Orient/Golfe
(par vidéoconférence).

Iranian Canadian Congress :

Farrokh Zandi, président;

Samad Assadpour, secrétaire du conseil d'administration.